



MAXIM MARNIUS/AP

## PROCHE-ORIENT

Israël réoccupe le QG d'Arafat à Ramallah p. 4

## VIVENDI

Une autre partie de Vivendi Environnement sur le marché p. 21

## ABELLES

Qui les tue ? p. 12 et Pierre Georges p. 34

## SUPPLÉMENT

### Le Monde ÉCONOMIE

Défense : quels budgets quelles menaces ?

### EMPLOI

## ILE-DE-FRANCE

La galère des transports en commun p. 15

## ENQUÊTE

La gare fantôme et l'or nazi p. 16

International.....	2	Marchés.....	24
Union européenne...	6	Aujourd'hui.....	26
France.....	7	Météorologie.....	27
Société.....	12	Jeux.....	27
Régions.....	15	Culture.....	28
Horizons.....	16	Carnet.....	32
Entreprises.....	20	Abonnements.....	32
Communication.....	22	Radio-Télévision.....	33

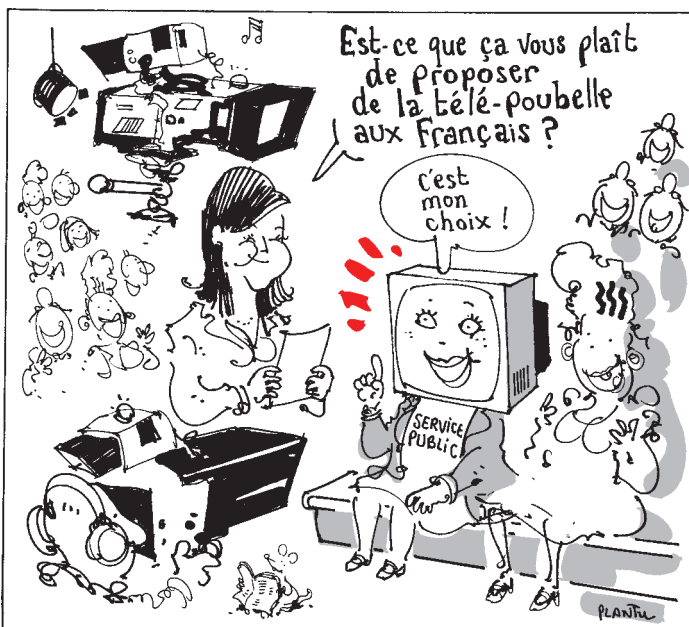
# Télévision : où est passé l'esprit de service public ?

Le gouvernement s'inquiète des dérives commerciales des chaînes financées par la redevance

LE DÉBAT sur les missions et l'avenir de la télévision de service public prend de l'ampleur. S'inquiétant d'une dérive commerciale des chaînes qui profitent de la redevance, le ministre de la culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon, a confié la mission à une experte, Catherine Clément, chargée d'évaluer et d'analyser l'offre de service public de France Télévisions.

Cette décision fait suite aux critiques de Jacques Chirac durant la campagne présidentielle. « Je veux un service public fort, au financement garanti et moins tributaire de la publicité. Un service public respectueux de ses engagements et de ses missions », avait-il prévenu le 8 avril lors de son discours sur la politique culturelle.

Selon une analyse comparative, effectuée par Le Monde, des programmes proposés par TF1 et France 2 au cours d'une journée-test, le 17 juin, le service public présente



des émissions très voisines de celles de la chaîne privée.

C'est cette similitude qui est au centre de la controverse. Parmi sept personnalités interrogées par Le Monde, Michel Herbillon, député DL-UMP, estime, dans le cas de France 2, que la mission de service public « n'est plus remplie ». « Il est grand temps qu'un vaste débat public s'engage pour redéfinir un cahier des charges correspondant aux attentes des citoyens », dit, de son côté, Denis Rougé, président de l'association de téléspectateurs Les pieds dans le PAF.

Au Danemark et au Portugal, des privatisations de chaînes publiques sont en cours. La Commission européenne, elle, presse les Etats-membres de définir clairement ce que doit être une télévision de service public.

Lire pages 22 et 23 et notre éditorial p. 19

## L'après élections

► Smic : + 2,4 % au 1<sup>er</sup> juillet sans « coup de pouce »

► François Fillon livre sa conception du dialogue social

► Les « trois France » du ministre des affaires sociales

► Assemblée nationale : la bataille Balladur-Debré pour la présidence

► Un entretien avec Jean-Marc Ayrault

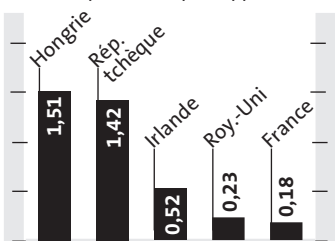
Lire pages 7 à 9

## La France séduit moins les entreprises

« JE T'AIME, moi non plus » : sous ce titre ironique, le cabinet Ernst & Young a publié, lundi 24 juin, une étude décapante sur la compétitivité de la France, vue par 200 dirigeants de sociétés internationales. L'Hexagone y apparaît de moins en moins attractif comme base d'investissement et de production. 41 % des sondés estiment que la situation du pays s'est dégradée en 2001. Seul un tiers voit une amélioration se profiler dans les trois prochaines années.

### EN BAISSÉ

Taux d'implantation par rapport au PIB



Source : Ernst & Young 2002

Coûts salariaux, rigidité du droit du travail, fiscalité pesante sont les principaux handicaps français mis en avant par les investisseurs, qui préfèrent installer leurs usines, mais aussi leurs sièges sociaux, leurs centres d'appels, leurs services comptables dans des pays comme l'Irlande, la République tchèque ou la Hongrie, qui ont su valoriser leurs atouts bien au-delà de leur poids économique.

Lire page 20

## Les larmes aux yeux, la mère de Zacarias Moussaoui défend son fils sur CNN

### NEW YORK

de notre correspondant « Je ne dors plus. Je ne vois pas comment il va pouvoir se défendre seul. » Pathétique, digne, souvent au bord des larmes, Aïcha el-Wafi, la mère de Zacarias Moussaoui, est venue défendre son fils, dimanche 23 juin, sur CNN dans l'émission de Larry King. « Je l'ai vu jeudi. Il se trouve à l'isolement total. Il ne sait pas ce qu'il s'est passé depuis le 11 septembre. Il pense que le monde est comme avant, qu'il n'a pas changé. Se défendre seul n'est pas une bonne chose. J'ai essayé de le rassurer, de lui expliquer. »



DOUG MILLS/AP

bre et d'être le vingtième pirate de l'air. Son procès commencera le 30 septembre. Il a été autorisé, le 13 juin, à assurer lui-même sa défense. Il l'avait demandé au juge il y a trois mois et en a été déclaré psychologiquement apte par un expert. Pour sa mère, « l'isolement fait qu'il ne voit pas les choses objectivement. C'est très difficile de se défendre quand

vous n'avez aucun contact avec l'extérieur. Il ne dort même pas bien. La lumière est allumée en permanence au-dessus de sa tête. Depuis qu'il est en prison, il a souffert, il est très malheureux. C'est un homme qui a beaucoup de colère ». Aïcha el-Wafi a aussi tenté d'atténuer les propos antiméricains de son fils déclarant devant le tribunal « prier pour la destruction des Etats-Unis ». « Je ne comprends pas, quand

il était jeune il adorait les films américains et portait toujours des vêtements de style américain. » A plusieurs reprises, elle a affirmé son innocence. « Je suis venue voir dans ces yeux ce qu'il a fait. Il a peut-être été dans un mouvement. Mais, pour moi, ce n'est pas un assassin. Il me l'a promis. »

M<sup>me</sup> el-Wafi a enfin exprimé sa compassion pour les familles des victimes du 11 septembre. « Je partage la douleur et les souffrances des Américains, car moi aussi je suis malheureuse. Personne n'a le droit de condamner quelqu'un à mort. C'est vrai pour mon fils et pour les autres. Il m'a dit qu'il m'aimait, que penser à moi en prison lui permettait de tenir. Je me battrais avec les armes que j'ai. » Zacarias Moussaoui est la seule personne poursuivie par la justice américaine pour avoir participé aux attaques contre New York et Washington.

Eric Leser

## MONDIAL 2002

### Arbitres contestés



LA DÉFAITE de l'Espagne face à la Corée relance la polémique sur l'arbitrage. Notre supplément et un point de vue page 17

## ANALYSE

# Washington cherche une « stratégie de sécurité »

L'ADMINISTRATION Bush a-t-elle une stratégie pour combattre ce qu'elle appelle le terrorisme ? Et qu'appelle-t-elle exactement ainsi ? Alors que le Conseil national de sécurité, placé auprès du président, travaille à la définition d'une « stratégie nationale de sécurité », destinée à être rendue publique d'ici deux ou trois mois, la théorie est nébuleuse, la pratique est hésitante.

La « nouvelle stratégie » a commencé à se dessiner à l'automne 2001, deux mois après les attaques du 11 septembre. Elle a été exprimée – sinon précisément formulée – par George W. Bush dans son discours du 29 janvier sur l'état de l'Union, à travers la dénonciation de l'« axe du Mal ». En clair, expliquait-on alors à Washington, l'exé-

cutif américain avait décidé de passer de la dissuasion (deterrence) à l'action préventive (preemption). Face à un terrorisme fondé sur l'attentat-suicide, la méthode consistant à empêcher une attaque, à en rendre le coût exorbitant pour l'agresseur n'est pas adaptée. La seule tactique possible est d'ôter à un agresseur éventuel, avant qu'il ne s'en serve, les armes avec lesquelles il pourrait attaquer les Etats-Unis.

Depuis septembre, les dirigeants américains sont sûrs d'une chose : le vecteur de nouvelles attaques meurtrières contre leur pays, ce sont les hommes – et peut-être, un jour, les femmes – que l'idéologie islamiste transforme en bombes à retardement. Ils estiment que les attentats à venir n'emprunteront

pas la même méthode que ceux du 11 septembre, contre laquelle des précautions sont maintenant prises. Les coups qui se préparent consisteront à placer une « charge » nucléaire, chimique ou biologique sur ces missiles humains. Ces charges proviendront soit du marché noir de matériaux produits par l'ex-Union soviétique, soit d'un des pays de l'axe du Mal, Irak, Iran et Corée du Nord. M. Bush et son équipe affirment que ce dernier danger est très réel, même si aucune connexion n'a pu être démontrée entre Al-Qaida et l'un de ces pays.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 19 et nos informations page 2

## CINÉMA

### Luc Besson, imperator du cinéma français



LA MISE EN EXAMEN de Luc Besson (photo, lors du tournage du Cinquième élément) dans le cadre de l'enquête sur la mort d'un cameraman de Taxi 2, rappelle que l'exceptionnelle réussite du cinéaste et producteur se double d'une chronique judiciaire fournie. Enquête sur un système unique dans le cinéma français. Lire pages 28 et 29

**Citroën Félix Faure :** la clé des bonnes reprises !

**3800€\*** pour l'achat d'une CITROËN récente XM, EVASION, GS\* DU XANTIA.

**1500€\*** pour l'achat d'une CITROËN récente XSARA, XSARA PICASSO\*\* OU SAXO.

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

FAIBLE KILOMETRAGE • GARANTIE UN AN PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE • PRIX ATTRACTIF • FINANCEMENT À LA CARTE

**CITROËN FÉLIX FAURE** agence de France

fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15	15, rue de Valenciennes, Paris 15	01 53 68 25 15
Paris 14	14, rue de Valenciennes, Paris 14	01 45 89 47 47
Paris 19	19, rue de Valenciennes, Paris 19	01 43 52 79 79
Colignières (78)	Colignières (78)	01 30 66 37 27
Liman (78)	20, rue de Valenciennes, Liman (78)	01 34 78 23 48
Meudon (92)	20, rue de Valenciennes, Meudon (92)	01 30 61 05 42
Jhills (94)	20, rue de Valenciennes, Jhills (94)	01 46 86 43 23
Nantes (44)	20, rue de Valenciennes, Nantes (44)	02 40 89 21 21
Châtou (91)	20, rue de Valenciennes, Châtou (91)	01 78 20 67 77
Valzoules (13)	20, rue de Valenciennes, Valzoules (13)	04 42 78 77 57



# INTERNATIONAL

## TERRORISME

La chaîne de télévision par satellite en langue arabe, Al-Jazira, a diffusé un enregistrement sonore de **SOU-LAIMAN ABOU GHAÏTH**, présenté comme le « porte-parole » du réseau terroriste Al-Qaïda, qui affirme

que son chef, Oussama Ben Laden, est toujours en vie, bien portant, et que l'organisation s'appête à frapper à nouveau les Etats-Unis. Al-Jazira assure avoir **IDENTIFIÉ POSITIVEMENT** la voix de ce Koweï-

tien déchu de sa nationalité dans cet enregistrement diffusé par une firme servant de **CELLULE DE PROPAGANDE** à Al-Qaïda. Aux Etats-Unis, les autorités semblent convaincus qu'une nouvelle vague d'attentats

serait en préparation. L'attestent, à leurs yeux, de récentes **ARRÊTATIONS** de suspects au Maroc, en Arabie saoudite et au Pakistan. L'approche de la fête nationale américaine, le 4 juillet, avive ces craintes.

## Al-Qaïda se dit déterminée à frapper à nouveau l'Amérique

Le porte-parole de l'organisation terroriste annonce le prochain retour de son chef, Oussama Ben Laden, assurant que celui-ci est vivant. Dans un enregistrement sonore diffusé par la chaîne de télévision Al-Jazira, le groupe revendique pour la première fois l'attentat de Djerba, en Tunisie

**OUSSAMA BEN LADEN**, le chef du réseau Al-Qaïda, serait vivant et en bonne santé, tout comme son adjoint l'Égyptien Ayman Al-Zawahri et leur ancien protecteur afghan, le mollah Omar, « contrairement aux rumeurs ayant affirmé qu'ils avaient été touchés à Tora Bora ». Ces affirmations contenues dans le dernier enregistrement audio diffusé par la société Assihab (Les Nuages), la cellule de propagande du réseau Al-Qaïda, sont données sous forme d'une « interview avec Abou Ghaïth ». Koweïtien déchu de sa nationalité, Soulaïman Abou Ghaïth est, depuis les attaques du 11 septembre 2001, présenté comme le porte-parole de l'organisation terroriste.

La chaîne d'information en continu Al-Jazira, basée au Qatar, a décidé de diffuser, dans la nuit du samedi 22 juin, quelques extraits de cette interview de 25 minutes où des menaces contre les intérêts américains ont été réitérées, ainsi que les classiques appels au djihad. « *La guerre contre les Etats-Unis d'Amérique n'a pas cessé et ne cessera pas. Notre guerre contre les Américains n'est pas une guerre d'intérêts ou une guerre personnelle, mais bel et bien une guerre sainte du bien contre le mal, et du juste contre l'injuste (...)* », lance Abou Ghaïth. « *Si l'Amérique pense qu'elle a gagné la bataille en faisant tomber le régime des talibans, c'est qu'elle n'a rien compris au peuple afghan (...). L'Amérique peut d'ores et déjà se préparer à de nouvelles attaques surprises et serrer les ceintures de sécurité. Nous allons frapper là où ils ne nous attendent pas* », ajoute-t-il.

Au siège d'Al-Jazira, on concède que « l'information n'est pas un scoop, car elle courait déjà depuis quelques jours ». Selon Ibrahim Heelal, contacté par téléphone dimanche 23 juin, « nos contacts au Pakistan nous avaient alertés depuis une semaine sur ce document sonore. Selon nos correspondants, la cassette de l'interview de Soulaïman Abou Ghaïth circule ces derniers jours dans les milieux islamistes. Le quotidien Al-Hayat [privé, publié à Londres] en avait fait état dans son édition du vendredi. La chaîne satellitaire MBC [privée et saoudienne] l'avait évoqué samedi matin. Nous avons pris le temps d'identifier formellement la voix d'Abou Ghaïth, en la comparant aux anciennes vidéos d'Al-Qaïda obtenues par Al-Jazira, avant de diffuser quelques extraits de cet enregistrement sonore. »

### « L'ESPRIT DU DJIHAD »

La Maison Blanche n'a pas réagi dans l'immédiat à ces déclarations. Jusqu'à présent, Washington se gardait de se prononcer sur le sort d'Oussama Ben Laden et du mollah Omar, portés disparus quelque part entre l'Afghanistan et le Pakistan.

Si la date et le lieu de ce nouvel enregistrement n'ont pas été clarifiés, il comporte une indication certaine dans sa revendication de l'attentat contre la synagogue de Djerba, en Tunisie, perpétré le 11 avril. « *Cette opération a été exécutée par le réseau Al-Qaïda. Un jeune n'a pu voir massacrer et assassiner ses frères en Palestine (...)* tout en voyant des juifs prendre

du bon temps à Djerba (...) Alors l'esprit du djihad s'est manifesté et il [le membre d'Al-Qaïda] a exécuté cette opération avec succès, que Dieu l'accepte », dit la voix. C'est la première fois qu'Al-Qaïda revendique cette explosion terroriste à la synagogue de la Ghrība, qui a causé la mort de 21 personnes dont 14 Allemands.

Il est étonnant que l'organisation d'Oussama Ben Laden, qui communiquait jusqu'alors par messages vidéo, ait eu recours, cette fois, à un enregistrement audio. Al-Jazira précise avoir téléchargé l'enregistrement depuis le site Internet d'Al-Qaïda.

Tewfik Hakem



« Enregistrement audio du porte-parole d'Al-Qaïda », indique l'inscription arabe au-dessus de l'image fixe de Soulaïman Abou Ghaïth affichée par la chaîne de télévision qatarie Al-Jazira pendant la diffusion de la bande sonore, samedi 22 juin. Abou Ghaïth s'est référé aux « huit mois passés » depuis le lancement de l'offensive américaine en Afghanistan, en octobre 2001, pour souligner que son message était récent.

VERBATIM

### « Nos capacités de mettre nos menaces à exécution sont intactes »

**VOICI DES EXTRAITS** de l'entretien avec Soulaïman Abou Ghaïth tel que présenté sur le site Internet du Centre des études et des recherches islamiques, un site favorable aux thèses d'Al-Qaïda, souvent contraint de changer d'adresse.

« Les musulmans d'une manière générale et les combattants en premier lieu doivent savoir qu'au final nous aurons la bataille décisive car notre cause est juste. Si nous avons perdu quelques batailles ces dernières années, de nombreuses victoires historiques contre la plus grande puissance militaire du monde ont été remportées, par exemple, les opérations contre les ambassadeurs des Etats-Unis au Kenya et en Tanzanie en 1998, et contre le bâtiment américain USS Cole au Yémen en 2000, et, comme le monde a pu le voir, lors des destructions de New

York et de Washington en septembre 2001. Nous ne sommes qu'au début de la guerre. (...)

Je veux assurer les musulmans que le cheikh Oussama Ben Laden est vivant et en très bonne santé. Toutes les rumeurs sur sa prétendue maladie ou blessures qu'il aurait subies à Tora Bora sont fausses. De même que Ayman Al-Zawahri est vivant, ainsi que le mollah Omar. Je peux dire que 98 % des dirigeants d'Al-Qaïda sont sains et saufs et vaquent parfaitement à leurs occupations. Bientôt les musulmans et leurs ennemis auront la surprise de voir réapparaître le cheikh Oussama Ben Laden sur les écrans de télévision. (...)

Ni (le vice-président américain) Dick Cheney, ni le secrétaire à la défense, ni le président américain ne peuvent déterminer le lieu, la date, la manière et la méthode selon lesquels nous allons mener ces opérations. Nos capaci-

tés de menacer l'Amérique et de mettre à exécution nos menaces sont intactes, et l'Amérique le sait pertinemment. Les jours et les mois à venir prouveront au monde entier que nous disons vrai. Les jeunes musulmans doivent savoir que tuer les Américains et les mécréants n'est pas le monopole d'Al-Qaïda, mais un devoir exigé par Dieu.

Nous avons montré l'exemple qu'avec peu de moyens nous pouvions attaquer l'ennemi. Un couteau, une pierre ou une balle peuvent faire l'affaire. (...) Il est vrai que l'attentat contre la synagogue de Djerba en avril dernier est une opération menée par un jeune de l'organisation Al-Qaïda. Ce jeune ne supportait plus de voir ses frères palestiniens tués, massacrés, leur sang versé et leur honneur violé, et de voir en même temps des juifs se promener à Djerba, s'amuser et pratiquer leur religion librement.

### Importante saisie britannique d'armes

Les troupes britanniques déployées en Afghanistan affirment avoir saisi un stock important d'armes de poing, de mortiers et d'explosifs, samedi 22 juin, lors d'une opération contre une maison du village de Surwipan (Sud-Est, près de la frontière pakistanaise). « *On a trouvé des mortiers de 120 mm, et personne n'a besoin de cela pour défendre un village. Je pense qu'ils ont appartenu à des membres d'Al-Qaïda et de la milice des talibans* », a déclaré le sergent Buck Ryan, qui a participé à l'opération.

Par ailleurs, le ministre pakistanais de l'intérieur, Moinuddin Haider, a annoncé, dimanche, que le groupe responsable de l'attentat du 14 juin contre le consulat américain de Karachi (douze Pakistanais tués) a été « identifié », mais il n'a pas voulu citer son nom. — (AFP, Reuters.)

## La crainte d'attentats s'accroît à l'approche du 4 juillet, jour de la fête nationale américaine

WASHINGTON  
de notre correspondant

Depuis l'annonce, le 10 juin, de l'arrestation, à Chicago, d'un militant américain d'Al-Qaïda, José Padilla, chargé d'« explorer » la possibilité de fabriquer et de faire exploser une bombe à charge radioactive, les esprits sont de nouveau en alerte, aux Etats-Unis, face au risque d'attentats. L'une des préoccupations a trait à la date du 4 juillet, fête de l'indépendance américaine, qui pourrait être choisie comme moment symbolique pour une opération terroriste.

Vendredi 21 juin, un homme d'affaires de Las Vegas, d'origine libanaise, a déclaré à la police avoir surpris, sur son téléphone portable, une conversation entre deux hommes évoquant une action « le jour de la liberté ». Michael Hamdan a indiqué qu'il avait compris cette expression

comme désignant Independence Day, le 4 juillet. Soumis au détecteur de mensonge par le Bureau fédéral d'investigation (FBI), M. Hamdan a donné des signes d'incertitude en répondant aux questions des enquêteurs. Un porte-parole du FBI à Washington a indiqué qu'il n'existait aucun indice de la préparation d'attentats pour le 4 juillet.

En revanche, la police fédérale a émis elle-même, le 21 juin, une alerte au sujet de possibles attaques contre des synagogues. Cette alerte, adressée aux services de sécurité et aux organisations juives, n'était pas initialement publique, mais l'est rapidement devenue. L'origine en serait des déclarations faites par des prisonniers interrogés à Guantanamo Bay, la base navale américaine, sur l'île de Cuba, où 180 nouveaux détenus sont arrivés depuis le début du mois. Leur nombre total est, mainte-

nant, de 564. Certains de ces prisonniers, capturés en Afghanistan ou au Pakistan, auraient mentionné le projet d'attaques contre des lieux de culte juifs, sur le modèle de l'attentat contre la synagogue de Djerba, en Tunisie, le 11 avril, à l'aide d'un camion chargé d'explosifs. Selon le FBI, le moyen utilisé pour ces attentats pourrait être des camions-citernes remplis de carburant et munis d'un système de mise à feu.

### « REFUGE EN IRAN »

Les autorités américaines ont commenté les récentes arrestations opérées au Maroc, en Arabie saoudite et au Pakistan, après celles de Padilla à Chicago, comme prouvant qu'une nouvelle vague d'attentats est en préparation. L'attentat du 14 juin, à Karachi, en a apporté la démonstration. Interrogé au sujet de ces préparatifs, le

secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, a déclaré que les moyens envisagés par les terroristes sont divers. « *Ils parcourent un spectre de possibilités* », a-t-il dit, ajoutant que les procédés qu'ils ont employés dans le passé, contre des ambassades américaines en 1998 et contre le World Trade Center et le Pentagone, le 11 septembre, sont désormais moins utilisables. Vendredi, devant les correspondants étrangers de Washington, M. Rumsfeld a réaffirmé que des responsables d'Al-Qaïda ont trouvé refuge en Iran, ce que Téhéran a de nouveau démenti.

Dimanche, Robert Graham, le sénateur démocrate de Floride qui préside la commission du renseignement du Sénat, a déclaré, sur la chaîne de télévision Fox News, que le réseau d'Oussama Ben Laden paraît davantage capable de frap-

per des Américains aujourd'hui qu'il y a un ou deux mois. Son collègue Richard Shelby, sénateur de l'Alabama, a assuré : « *Ils pourraient nous frapper n'importe quand* ». L'une des principales sources d'information dont disposent les services américains au sujet des objectifs d'Al-Qaïda semble être Abou Zoubaydah, considéré comme le numéro trois ou quatre de l'organisation et arrêté par les Pakistanais. Ceux-ci l'ont remis aux autorités américaines, qui l'interrogent dans un lieu tenu secret. Abou Zoubaydah a permis, selon les informations officielles obtenues depuis deux semaines, d'identifier Padilla. Il pourrait avoir fourni, aussi, des renseignements ayant contribué aux arrestations opérées par les services marocains.

Patrick Jarreau

## En Afghanistan, Sima Samar, ex-ministre de la condition féminine, empêchée de siéger

Les fondamentalistes sont parvenus à exclure du gouvernement provisoire cette militante de longue date pour les droits de la femme

KABOUL

de notre envoyée spéciale  
« *Je suis une femme. Je dis ce que j'ai à dire. Je suis une Hazara. C'est assez de crimes et ce n'est pas nouveau* ». En six mois, Sima Samar, ex-vice-présidente de l'administration intérimaire afghane, ex-ministre de la condition féminine, est passée des feux de la rampe, qu'elle n'avait pas cherchés, à une situation de quasi-paria, poursuivie par la police, accusée d'apostasie, obligée d'abandonner son logement. Le nouveau gouvernement afghan, annoncé samedi 22 juin, omet, pour l'instant, le ministère de la condition féminine, et une chose est sûre, M<sup>me</sup> Samar a perdu son maroquin. « *Quelle est ma faute ? Être honnête et travailler dur ?* », s'interroge-t-elle, elle qui arbore dans son bureau ministériel une photo de l'ex-roi Zahir Chah.

Les ennuis ont commencé pour M<sup>me</sup> Samar quelques jours avant la Loya Girga (Grand Conseil) quand les fondamentalistes islamistes l'ont accusée d'avoir « insulté l'is-

lam », dans un entretien en langue dari qu'elle avait donné en décembre 2001 avant d'être nommée ministre. Alors en voyage au Canada, elle avait longuement parlé à un journal de la communauté afghane, *Shahrvand-e Vancouver* (Citoyen de Vancouver). « *Je n'ai jamais dit que je ne croyais pas à la charia, dit-elle, ils ont utilisé cet article pour me discréditer avant la Loya Girga* ». »

### Younès Kanouni indécis

Ancien ministre de l'intérieur et héritier tadjik de feu le commandant Ahmed Chah Massoud, Younès Kanouni n'a toujours pas accepté la double casquette que lui a offerte le président Hamid Karzaï : ministère de l'éducation et conseiller pour la sécurité. « *Je consulte encore* », a affirmé, dimanche 23 juin, M. Kanouni. Il a sévèrement critiqué le déroulement de la Loya Girga (Grand Conseil, du 10 au 19 juin), qui a, selon lui, omis deux points de son agenda : le vote sur la structure du gouvernement et l'établissement du Parlement. « *Hamid Karzaï, en tant que chef de l'Etat, jouit d'une pleine légitimité, mais une partie du cabinet n'a pas l'approbation de la Loya Girga et n'est donc pas légitime* », a-t-il dit, dans une allusion aux seize ministres dont les noms ont été annoncés samedi. « *La légitimité du cabinet dépend de la formation du Parlement et de ses décisions* », a encore dit M. Kanouni, précisant que, s'il décidait de rester en dehors de l'administration transitoire, il lancerait un parti politique. — (Corresp.)

Comble de l'horreur pour les fondamentalistes, anciens moudjahidins qui figuraient au premier rang de la Loya Girga, Sima Samar était élue vice-présidente de cette assemblée. C'en était trop. Le *Mesage des moudjaheds*, l'organe du Jamiat-e-Islami de l'ex-président Burhanuddin Rabbani et des héritiers de feu le commandant Ahmed Chah Massoud, titra en première page : « Sima Samar, Sal-

man Rushdie de l'Afghanistan ». A l'intérieur du journal, une lettre de lecteur accusait M<sup>me</sup> Samar d'« apostasie », demandant « *quelle est la punition pour les apostats ?* », avant de poursuivre : « *Nous voulons que la justice interroge Sima Samar et la punisse* ». »

### VISITE DE LA « POLICE »

Lors d'un entretien, dimanche, avec le président de la Cour suprême, Cheikh Hadi Shinwari, M<sup>me</sup> Samar a réaffirmé par écrit l'évidence : qu'elle est musulmane, qu'elle respecte le Coran et les hadiths (les paroles du Prophète), et que c'était le peuple musulman d'Afghanistan qui l'avait élue comme vice-présidente de la Loya Girga. « *Malheureusement*, poursuit la lettre, certains éléments ont propagé des rumeurs négatives contre moi et je demande que ces gens soient poursuivis devant la justice. »

Pour l'instant, la Cour suprême semble se contenter de ces explications. Dans une lettre adressée au ministère de la justice, son prési-



dent affirme qu'il ne rouvrira l'affaire que si de nouvelles preuves étaient apportées contre Sima Samar. Cet épisode augure mal des libertés promises par le président élu d'Afghanistan, Hamid Karzaï. Devant la porte close de la résidence louée par Sima Samar, un voisin indique qu'« elle est partie il y a deux jours. La police et les agents des services de renseignement sont venus plusieurs fois... ».

Un autre voisin lui fait signe d'être prudent.

Sima Samar ne veut pas désespérer. Cette femme qui, pendant de longues années, dirigeait depuis Quetta, au Pakistan, une organisation non gouvernementale pour l'éducation et la santé des femmes afghanes, dans les camps de réfugiés aussi bien que dans son pays sous les talibans, ne veut pas aujourd'hui partir. Mais quand on lui demande si elle a besoin de protection, elle concède, dans un sourire gêné : « *Oui* ». La peur ne l'arrête toutefois pas et elle a déjà répondu positivement à l'offre que lui a faite Hamid Karzaï de prendre la présidence de la Commission des droits de l'homme. « *Nous ne pouvons pas changer le pays seulement en parlant. Nous devons changer les mentalités, les cœurs, les façons de penser et d'agir. Nous sommes tous afghans et nous avons tous les mêmes droits* », dit-elle, en allusion aux privilèges que revendiquent les moudjahidins.

Françoise Chipaux



## Dans la vallée du Cachemire, les séparatistes ont peur d'être trahis par leur allié pakistanais

L'imbroglie est plus inextricable que jamais. Des voix revendiquent l'« indépendance », mais le conflit entre New Delhi et Islamabad complique la situation. Srinagar vit en état de siège

**SRINAGAR (Cachemire indien)**  
de notre envoyé spécial

A l'entrée du cimetière des « martyrs », la première tombe signale la confusion qui règne dans la capitale

### REPORTAGE

Tous les 30 mètres, sur les artères principales, un soldat porte un fusil d'assaut

d'état du Cachemire indien. Le monticule recouvre le corps d'Abdul Ghani Lone, l'un des chefs les plus respectés des séparatistes musulmans, tué par des inconnus le 20 mai à Srinagar. Il était l'un des dirigeants modérés de la Conférence Huriyat (Liberté), mosaïque d'organisations fortement clivées malgré leur hostilité commune à l'hégémonie indienne. Comme de coutume depuis le lancement, en 1989, de l'insurrection pour la « liberté » du Cachemire, le crime n'a pas été signé.

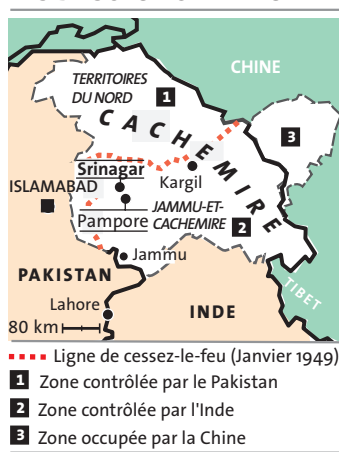
Abdul Ghani Lone avait dénoncé récemment l'intrusion de « militants étrangers » – des « djihadistes » (combattants de la guerre sainte) pakistanais, afghans et arabes – qui, disait-il, venait perturber la « cause » du Cachemire. Il s'était aussi montré ouvert à des discussions avec New Delhi sur l'avenir de ce territoire disputé, depuis la partition de 1947, entre l'Inde et le Pakistan. Sa mort est survenue le jour d'une visi-

d'hui toute la vie politique. « *Chacun se demande si le Pakistan, sous la pression américaine, va trahir les Cachemiris* », note un observateur indépendant. La crise persistante entre l'Inde et le Pakistan a certes paru s'apaiser, ces derniers jours. Mais le dossier se complique désormais des contrecoups de l'après-11 septembre sur les groupes djihadistes les plus actifs dans les parties indienne et pakistanaise du Cachemire. Comptant tous des « frères » étrangers dans leurs rangs, le Hezb ul-Moudjahidin, le Harakat ul-Moudjahidin et le Lashkar-e-Taiba ont été longtemps financés et soutenus militairement par Islamabad. Menant depuis des années une « sale guerre » au Cachemire, New Delhi ne manque pas d'hommes de main et de supplétifs locaux, impliqués dans des meurtres et des tortures de séparatistes, pour perturber un peu plus le jeu. L'Inde lie toute discussion du problème du Cachemire à l'arrêt du terrorisme.

### DES MILLIERS DE BUNKERS

Pour les enfants de Srinagar, le quadrillage des forces de sécurité indiennes fait partie du quotidien. « *Ils se donnent rendez-vous près de tel ou tel bunker* », dit un père. Depuis 1989, des milliers de bunkers en sacs de sable abritent les militaires indiens à chaque carrefour et points névralgiques. Tous les 30 mètres, sur les artères principales, un soldat porte gilet pare-balles et fusil d'assaut. Des véhicules blindés complètent le paysage. Porte-parole de l'armée, le colonel Muk-

### PAS DE SOLUTION EN VUE



comme à des ingénieurs, une question anodine permet de jauger les esprits : « *Préférez-vous l'équipe de cricket [le sport le plus populaire] indienne ou pakistanaise ?* » Unanimes, les Cachemiris interrogés ont opté pour le Pakistan. Les sondés s'accordent aussi à « *vouloir la paix* ». Un thé plus tard, les plus nombreux évoquent la « *dignité* » : des dizaines de milliers de Cachemiris ont été tués en douze ans de conflit, et des « *ouvertures* » sont attendues de Delhi comme d'Islamabad.

« *En 1989, des centaines de milliers de manifestants sont descendus dans les rues pour réclamer la liberté au Cachemire*, note B. A. Dabla, professeur de sociologie à l'université de Srinagar. *Ce mouvement était populaire. Puis le Pakistan a financé et armé les groupes séparatistes, tandis que le gouvernement indien les a infiltrés. Il y a eu tant d'atrocités. Aujourd'hui, chacun se méfie.* » Dans une salle de l'université, un autre professeur accepte de sonder la vingtaine d'étudiants présents. Deux mains « *voient* » pour l'Inde, une pour le rattachement au Pakistan, les autres pour l'indépendance. Cette université ne compte plus aucun étudiant hindou. Fuyant l'insécurité, leurs parents ont presque tous quitté une terre à majorité musulmane, pour se réfugier principalement à Jammu.

L'imbroglie cachemirise semble plus inextricable que jamais. Dirigeante du Parti populaire démocratique, Mehbooba Mufti, favorable à l'Union indienne, prône « *une solution politique d'ensemble, qui accroîtra l'autonomie et permettra aux militants de déposer les armes. Sinon, le Cachemire ne connaîtra jamais la paix* ». L'alliance Huriyat vient de proposer un cessez-le-feu à New Delhi, mais ses chefs restent très divisés. Son président, Abdul Gani Bhat, se prononce « *pour le Pakistan, car*

un Cachemire indépendant n'est acceptable ni par l'Inde ni par le Pakistan ». Il « *condamne les terroristes, pas les militants étrangers qui viennent combattre ici pour une juste cause* ».

Shabir Ahmed Chah, qui a passé la moitié de sa vie en détention, se dit « *pour l'indépendance* », au terme d'un dialogue entre l'Inde, le Pakistan et les Cachemiris. Pour le Front de libération de Jammu-et-Cachemire, Javed Ahmad Mir soutient une position voisine : « *Influencé par le soufisme, notre identité rejette le fondamentalisme. Nous demandons aux combattants étrangers de nous laisser mener notre lutte.* »

### « POUR VOS LENDEMAINS »

« *Soldat underground* » à Srinagar, cet autre Cachemirise est présenté, par une source fiable, comme un « *teueur* » du Hezb ul-Moudjahidin. « *Dès 1989, j'ai rejoint les camps d'entraînement de l'Azad Kashmir [le Cachemire pakistanais]* », dit le conducteur de rickshaw. Quatre ans plus tard, il a été arrêté à Srinagar, torturé à « *Papa 2* » (près du lac Dal), l'un des « *centres d'interrogatoires* » indiens, puis relâché en 1998. Il est catégorique : « *Si le Pakistan ne nous soutient plus, l'Azad Kashmir sera aussi affecté.* » Les autorités indiennes estiment à deux milliers les « *militants* » opérationnels, comme lui, dans la vallée.

Chaque localité du Cachemire a son cimetière des « martyrs ». A Srinagar, M. Habibullah est le gardien des lieux. Le vieillard dit avoir entré les deux mille Cachemiris inhumés ici. Au-dessus du portail, une phrase en anglais : « *N'oubliez pas que nous avons donné nos vies pour vos lendemains.* »

Erich Inciyan

## Des réfugiés nord-coréens quittent la Chine au terme d'un accord entre Pékin et Séoul

Les demandeurs d'asile sont en nombre croissant

**RÉFUGIÉS** depuis un mois dans les ambassades de Corée du Sud et du Canada à Pékin, vingt-six demandeurs d'asile nord-coréens sont arrivés, lundi 24 juin, à Séoul. Leur arrivée intervient au lendemain d'un accord conclu entre la Chine et la Corée du Sud, après un mois de blocage diplomatique provoqué par l'intrusion de réfugiés dans les locaux consulaires installés sur le sol chinois.

Les Nord-Coréens – treize hommes, douze femmes et deux enfants – sont parvenus à Séoul en deux groupes. Passant par Singapour, le premier comprenait deux jeunes gens de seize et dix-sept ans, réfugiés dans l'ambassade du Canada à Pékin depuis le 8 juin. Transitant par Bangkok (Thaïlande), le second groupe concernait des demandeurs d'asile qui, à onze reprises depuis un mois, avaient forcé les dispositifs de sécurité chinois à l'entrée de l'ambassade et de locaux consulaires de la Corée du Sud à Pékin. Parmi ces réfugiés figurait notamment une femme enceinte de huit mois.

Un déblocage de la situation est intervenu au cours de discussions entre le ministre chinois des affaires étrangères, Tang Jiaxuan, et son homologue sud-coréen, Choi Sung-hong, la semaine dernière à l'occasion d'une conférence en Thaïlande. Un responsable des affaires étrangères à Séoul a expliqué que la solution trouvée par les deux pays relève du compromis : « *L'accord reflète l'opinion des deux parties qui pensent que la question ne doit pas nuire à leurs relations.* » La Chine a accepté de respecter les vœux des demandeurs d'asile, mais n'a pas présenté d'excuses pour l'arrestation d'un réfugié dans l'enceinte du consulat sud-coréen le 13 juin, un incident qui

avait provoqué une dégradation des relations bilatérales.

Dans l'accord conclu dimanche 23 juin entre Pékin et Séoul, la Corée du Sud a déclaré « *comprendre et accepter totalement* » la requête chinoise de ne pas voir transformer des représentations consulaires en filières d'immigration illégale, a annoncé le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères, Liu Jianchao, cité par l'agence officielle Chine nouvelle. La même source a ajouté que les demandeurs d'asile nord-coréens seraient autorisés à partir à condition de n'avoir commis aucun délit en Chine. A Séoul, le ministère des affaires étrangères sud-coréen a publié un communiqué disant que les deux pays s'étaient mis d'accord pour laisser partir 24 Nord-Coréens via un pays tiers.

### FAMINE ET RÉPRESSION

Des milliers de Nord-Coréens se sont réfugiés en Chine pour fuir la famine et la répression dans leur pays. Depuis mars, nombre d'entre eux ont tenté de trouver asile dans des locaux diplomatiques étrangers situés en territoire chinois, à Pékin ainsi que dans la ville de Shenyang, proche de la frontière avec la Corée du Nord. Les autorités chinoises ont renforcé leurs dispositifs de sécurité aux abords des bâtiments consulaires.

Au total, les 26 réfugiés du 24 juin portent à 512 le nombre de Nord-Coréens qui ont gagné la Corée du Sud depuis le début de 2002. Le mouvement semble s'amplifier : ils avaient été 71 en 1998, 148 en 1999, 312 en 2000 et 583 en 2001, malgré un traité signé entre Pékin et Pyongyang qui impose à la Chine de renvoyer les Nord-Coréens en fuite vers leur pays. – (AFP, AP.)

## Corruption dans l'ancien « paradis » touristique

De belles villas fleurissent au Cachemire, alors que la manne touristique a disparu depuis l'insurrection en 1989. Ces dernières années, l'argent des séparatistes est venu du Pakistan et des organisations « *humanitaires* » installées notamment en Grande-Bretagne. « *New Delhi a engagé des enquêtes sur le financement des séparatistes* », note le chef d'un service de renseignement indien. Le 3 juin, un dirigeant propakistanaï, Sayed Ali Shah Geelani, a été ainsi arrêté pour détention de devises. Mais des sources indépendantes déplorent que les enquêtes sur la corruption des potentats locaux, notamment corrompus, restent au point mort.

te du premier ministre indien au Jammu-et-Cachemire (sous contrôle indien). Des séparatistes ont tendance à y voir la main de New Delhi dont la politique constante a visé à diviser le mouvement cachemirise. En sens inverse, la Conférence Huriyat comprend des organisations qui réclament le rattachement du territoire au Pakistan et continuent d'apprécier le soutien des combattants « *étrangers* ». Qui a tué Abdul Ghani Lone ? Dans la vallée du Cachemire, ce climat d'incertitude pollue aujourd'hui

tiar Singh précise que 150 000 militaires sont mobilisés dans la vallée du Cachemire (5 millions d'habitants), auxquels s'ajoutent environ 20 000 paramilitaires. A cet état de siège qui ne dit pas son nom s'ajoutent les exactions (meurtres, attentats, disparitions) attribués aux séparatistes ou à leurs ennemis. Ici, le double langage relève de la survie, d'autant que les élections ont été régulièrement truquées par les autorités et boycottées par les séparatistes.

Posée à des marchands de rue

## Le grand train de vie de « Papa Kashiwadi », chef « renégat » revenu côté indien

**PAMPORE (Cachemire indien)**  
de notre envoyé spécial

« *Papa Kashiwadi* » a la réputation d'avoir tué, de ses mains, une douzaine de militants indépendants.

### PORTRAIT

Persuasif, le « *commandant* » a, à son tour, « *retourné* 7 000 militants »

tistes. Il dément mollement : « *Faire peur, c'est le B.A. ba de la guerre psychologique.* » Puis il appuie sur une sonnette pour commander du thé. La collation est servie par deux jeunes portant barbe : « *Des militants que j'ai retournés* », précise l'hôte, l'un des plus fameux chefs des « *renégats* » utilisés au Cachemire par les forces indiennes pour leurs basses œuvres (intimidations, assassinats). Il assure diriger quelques centaines de militants repentis, des « *special police officers* », selon l'appellation officielle.

Devant la maison de « *Papa* », une voiture blindée de la police stationne près d'un fortin hérissé de fusils d'assaut. Cette villa de Pampore est des plus plaisantes, à une quinzaine de kilomètres de Srinagar, et signale l'aisance de son occupant. D'autres policiers en armes et

des gardes du corps circulent dans la cour. « *J'ai survécu à plusieurs attentats. Dieu m'a sauvé des militants* », dit le musulman cachemirise.

Le « *commandant suprême* » (le titre figure sur sa carte de visite) raconte son parcours sinueux. Jusqu'en 1991, il était soldat d'une force paramilitaire gouvernementale. « *Un jour, j'ai été kidnappé par le groupe Harakat ul-Moudjahidin [d'origine pakistanaise et proche des talibans]. Peu à peu, je suis devenu l'un des leurs. Pendant deux ans, je suis resté avec eux dans les forêts de Jammu.* » Ce spécialiste du double jeu peut être soupçonné de mensonges. Notamment quand il explique sa décision de quitter la guérilla : « *Notre chef, un Pakistanais, nous a demandé d'enlever des jeunes filles aux lèvres bien rouges. J'ai convaincu des militants que notre lutte était dévoyée.* » Le motif est commode : des groupes séparatistes ont en effet enlevé ou violé des Cachemirises. En 1993, « *Papa* » et 52 guérilleros se sont rendus à l'armée indienne.

### TROP DE « STRESS »

« *J'ai participé à la création d'un mouvement anti-insurrectionnel, le premier du genre au Cachemire, le Ikhwan ul-Muslemun. J'en ai été commandant de district, puis chef suprême. En tout, j'ai retourné 7 000 militants.* » Le chiffre semble exagéré : la poignée de groupes de ce type actifs au Cachemire

auraient réussi, au total, à « *retourner* » moins de 20 000 militants. Comment ? « *La peur est le premier moyen* », admet le commandant : « *Nous avons fait pression sur leurs familles et de nombreux parents nous ont donné des informations.* » La persuasion aurait aussi joué son rôle : « *Nous avons dit aux militants qu'ils gâchaient leur vie, qu'ils étaient manipulés par les Pakistanais.* » La cupidité ? « *Nous avons payé des informateurs dans les villages. Il a fallu aussi rétribuer des militants, pour compenser l'argent que leur donnaient leurs chefs.* »

« *Papa* » verse dans la complainte. « *Des militants retournés ont ensuite rejoint la guérilla, à cause d'un soutien insuffisant du gouvernement.* » Il montre un courrier adressé à la hiérarchie des Forces de sécurité des frontières (BSF) : depuis mars, six special police officers, identifiés sous des noms de code – de 201 à 206 – n'ont pas perçu leur paie mensuelle de 15 000 roupies (près de 280 euros). Le chef des supplétifs attribue au « *stress* » sa santé défaillante. Nombre de « *renégats* » ont été assassinés. « *J'ai perdu neuf de mes garçons et quatre de mes informateurs ont été tués.* » Nouveau coup de sonnette. Un « *garçon* » apporte une kalachnikov « *recupérée sur un militant* ». Le chef des repentis la caresse et cela semble le rassurer.

E. I.

Quatre des cinq plus grands opérateurs de télécommunications se connectent avec Autonomy

Et vous ?

Maintenant plus que jamais, les sociétés doivent réduire leurs coûts et travailler plus efficacement. La technologie Autonomy automatise la gestion d'applications - portails, intelligence économique, GRC, e-business - qui permettent aux entreprises de mettre en valeur leurs ressources et leur savoir-faire. Avec la puissance d'Autonomy, les ordinateurs sont à même de comprendre le déluge permanent d'informations numériques. Les messages électroniques, le Web, les documents de bureautique, les messageries vocales, les images, les fichiers audio et les documents XML sont désormais

catégorisés, sélectionnés, et transmis aux bonnes personnes sans aucune intervention manuelle. Ce n'est donc pas une surprise si quatre parmi les cinq plus grands opérateurs de télécommunications mondiaux utilisent la technologie Autonomy pour augmenter leur productivité et s'assurer un retour sur investissement.

Pour découvrir quel retour sur investissement Autonomy peut apporter à votre organisation, appelez le 0800 90 34 85 (appel gratuit) ou consultez notre site Web [www.autonomy.com/telco](http://www.autonomy.com/telco)

**Autonomy**  
making sense of an unstructured world

Copyright © 2002 Autonomy Corp. Tous droits réservés. Les autres marques citées sont des marques déposées par leur propriétaire respectif.



## Tsahal cerne de nouveau le QG de Yasser Arafat ainsi que les principales villes palestiniennes

Baptisée « Voie ferme », cette opération durera « aussi longtemps que nécessaire », assurent les autorités israéliennes. Une intervention du président George Bush est attendue

### JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'armée israélienne a poursuivi la réoccupation des principales villes palestiniennes de Cisjordanie, dans la nuit du dimanche 23 au lundi 24 juin, en prenant position dans le centre de Ramallah, placé désormais sous couvre-feu. Selon des sources palestiniennes, trois blindés se sont également postés près de la Mouqata'a, le quartier général dans lequel est installé le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, depuis plus de six mois.

Cette réoccupation a été précédée par des tirs de missiles qui n'ont pas fait de victimes. Près de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie, un policier palestinien a été tué dimanche par l'armée israélienne lors de l'entrée des troupes dans le village de Yamoune.

Alors que les réservistes israéliens rappelés la semaine dernière pour une période de trente jours renouvelables ont commencé dimanche à se présenter à leur base militaire, le ministre israélien de la défense, Benyamin Ben Eliezer a assuré que les troupes se reti-

raient « rapidement » des villes palestiniennes si la violence diminuait. Le ministre s'est une nouvelle fois opposé à la restauration de l'administration civile des territoires palestiniens mise en place par Israël après leur conquête en 1967.

L'opération en cours, baptisée « Voie ferme », a été décidée en réponse aux derniers attentats sanglants qui ont frappé les Israéliens. Les autorités israéliennes, qui n'ont pas dévoilé les objectifs de cette opération, ont assuré que les soldats israéliens resteraient dans les villes palestiniennes « aussi longtemps que nécessaire ». Yasser Arafat a estimé qu'Israël « cherche à

rétablir une administration militaire-civile dans les territoires » et a demandé aux chefs d'Etat étrangers « d'arrêter l'agression ». Le gouvernement israélien a confirmé qu'il étudiait par ailleurs la possibilité d'expulser de la Cisjordanie vers Gaza, et inversement, les familles des auteurs d'attentats-suicides.

A Gaza, les services de sécurité palestiniens ont placé dimanche soir en résidence surveillée le chef spirituel du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), le cheikh Ahmed Yassine. Le Hamas est à l'origine des attentats les plus meurtriers perpétrés en Israël au cours de ces derniers mois. Aupara-

vant, ces mêmes services ont arrêté plusieurs militants du Hamas et du Jihad islamique. Dans un communiqué, le Hamas a dénoncé l'Autorité palestinienne comme « policier de l'ennemi sioniste ». Dans le sud de la bande de Gaza, à Rafah, six Palestiniens circulant à bord de deux voitures ont été tués lundi matin par des missiles tirés par des hélicoptères israéliens.

Les développements de l'opération militaire israélienne sont intervenus alors qu'à Washington, une intervention du président américain George W. Bush était attendue lundi. Le président américain aurait dû préciser la semaine dernière les intentions des Etats-Unis face au conflit israélo-palestinien, mais son discours avait été repoussé à la suite des derniers attentats-suicides.

La proposition principale du responsable américain, fruit de laborieux arbitrages, pourrait consister en un Etat palestinien temporaire dont les frontières définitives resteraient à déterminer au cours de négociations.

Gilles Paris

## Tremblement de terre en Iran : des rescapés dénoncent la lenteur des secours

Le bilan est de 245 morts et 12 000 sans-abri



Des soldats iraniens portent sur une civière le corps d'une des victimes du tremblement de terre à Changoreh, dans la province de Qazvin. Un deuil national de trois jours a été décrété.

LES OPÉRATIONS pour retrouver des survivants, soigner les blessés et abriter les rescapés continuaient, lundi 24 juin, dans la région d'Abgarm, après le séisme qui a frappé, samedi matin 22 juin, le nord-ouest de l'Iran. Les responsables locaux du Croissant-Rouge parlent de 245 victimes et d'au moins 1 500 blessés, après avoir révisé à la baisse leurs premières évaluations. La représentation de l'ONU évoque, elle, entre 2 000 et 4 000 blessés.

Quelque 12 000 sans-abri ont été recensés dans la zone sinistrée – principalement les provinces de Qazvin, Zanjan et Hamedan – qui compte des dizaines de villages dont certains sont complètement détruits. Selon des témoins, les victimes sont surtout des femmes, des enfants et des personnes âgées à leur domicile, alors que les hommes, pour la plupart, étaient au travail dans les champs.

Génés dans leur progression par pas moins de quarante-huit répliques qui ont suivi le séisme, d'une magnitude de 6,3 sur l'échelle de Richter, les secours ont pu s'organiser depuis le chef-lieu de district d'Abgarm. Des hélicoptères ont été déployés pour transporter les blessés, mais les gros engins de terrassement, les pelleteuses, les tentes et des vivres sont arrivés sur la zone en nombre jugé insuffisant par la population.

Des rescapés ont caillassé, dimanche 23 juin, le cortège officiel du ministre de l'intérieur, Abdolvahed Moussavi-Lari, à Avaj, une localité de 3 600 habitants proche de l'épicentre du séisme, situé à 200 kilomètres de Téhéran. Les habitants attendent des tentes, des médicaments et des vivres, et ont expliqué qu'ils avaient besoin de matériel et de pompes pour l'eau potable. Ils ont accusé le gouvernement d'avoir tardé à secourir les habitants, qui sont morts sous les décombres.

A Téhéran, où aucune victime

n'a été déplorée, et en province, les Iraniens sont sous le choc. Les quotidiens de la capitale consacrent leurs manchettes à la « catastrophe qui a apporté la mort », reprochant au gouvernement son manque de prévoyance et le nombre réduit de maisons construites selon les normes antisismiques. En 1990, un précédent séisme avait provoqué la mort de 40 000 Iraniens. Le directeur de l'institut de géophysique de Téhéran, Nasrallah Kamalian, répond que « toute prédiction est impossible », et il souligne les « risques permanents » dans un pays situé sur la ligne de

### Téhéran ignore une offre de M. Bush

L'Iran a accepté, dimanche 23 juin, une aide humanitaire de la part d'organisations non gouvernementales américaines, mais sans donner son accord à une offre de l'administration Bush. Comme on lui demandait si Téhéran accepterait l'assistance de Washington, le ministre de l'intérieur, Abdolvahed Moussavi-Lari, a répondu : « Nous sommes prêts à accepter toute assistance des ONG. » George W. Bush, qui présentait voilà quelques mois l'Iran comme l'un des pays de l'« axe du Mal », a offert une aide humanitaire pour faire face aux effets du séisme. – (Reuters.)

faillie allant de l'Himalaya aux Alpes.

Le Guide de la République islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, et le président, Mohammad Khatami, ont exprimé leur émotion et leur solidarité avec les familles. Un deuil national de trois jours a été décrété. Avec le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, la France, le Koweït, la Turquie, le Japon, l'Azerbaïdjan, l'Allemagne, mais aussi les Etats-Unis, ont adressé leurs condoléances et proposé leur aide. – (AFP, Reuters.)

### Dominique de Villepin en Israël

Le ministre français des affaires étrangères, Dominique de Villepin, devait arriver lundi 24 juin en Israël, pour une visite de trois jours. Il doit s'entretenir avec le président Moshé Katsav, le premier ministre, Ariel Sharon, son homologue israélien, Shimon Pérès, et le ministre de la défense, Benyamin Ben Eliezer. En principe, il doit se rendre mardi à Ramallah pour des entretiens avec Yasser Arafat. Auparavant, M. de Villepin a effectué, dimanche et lundi, une visite au Caire au cours de laquelle il a été reçu par le président Hosni Moubarak. A propos du conflit israélo-palestinien, il a indiqué que « l'expérience a montré que la poursuite de la confrontation ne peut mener nulle part ». M. de Villepin est attendu ensuite en Arabie saoudite. – (AFP.)

### Dan Bar On, psychologue et chercheur à l'université de Beersheba

## « La société israélienne apparaît chaque année un peu plus violente »

### JÉRUSALEM

de notre correspondante

Dan Bar On est psychologue, membre du département des sciences du comportement à l'université de Beersheba, en Israël. Psychologue militaire de réserve durant la première Intifada, il a mené une enquête sur le traumatisme psychologique subi par les soldats israéliens dans ce type de conflit. Les conclusions de son rapport, établi en collaboration avec l'un de ses collègues, Charlie Greenbaum, n'ont jamais été rendues publiques par l'armée. A la suite de leur travail, les deux hommes ont été rayés des cadres de l'armée.

Après plus d'un an et demi de conflit avec les Palestiniens, et après les violences de ces dernières semaines, quelles peuvent être les séquelles psychologiques pour les dizaines de milliers de soldats israéliens, conscrits et réservistes, qui ont participé aux opérations militaires dans les territoires palestiniens ?

Tant que la situation politique restera tendue, les conséquences psychologiques de ces événements n'apparaîtront pas. La société israélienne – et avec elle les soldats – vit dans le consensus qui suit chaque attentat meurtrier en Israël et qui justifie les opérations militaires dans les territoires. Lorsque cette période va s'achever, que l'on va de nouveau parler de processus de paix, alors les effets vont commencer à se faire sentir, car les soldats qui ont vu ou commis des violences vont se sentir abandonnés. L'armée ne veut pas reconnaître qu'il existe des dommages psychologiques ; or il est vital qu'elle prenne en charge les personnes impliquées dans tous les types de violence. Mais si les choses se passent comme après la première Intifada, personne ne voudra s'en occuper. C'est alors que la situation peut devenir dangereuse pour eux et pour la société israélienne.

### Que voulez-vous dire ?

Nous nous sommes tous habitués à un niveau

de violence extrêmement élevé. Nous parvenons même à vivre avec la menace des attentats-suicides. Aussi je crains que l'anormal ne devienne la règle. Et après le retour des soldats à la vie civile, il se peut que nous assistions à une augmentation de la violence dans les rues, dans les familles, à un accroissement du nombre de suicides ou même à des assassinats politiques. En outre, c'est lorsqu'ils ne seront plus dans la routine de l'armée, soumis à des ordres, lorsqu'ils partiront à l'étranger ou en vacances, que les militaires vont commencer à avoir des cauchemars, à devenir nerveux. Je connais des hommes qui, depuis la fin de la première Intifada [en 1993],

### « Il faudra une nouvelle génération pour réhumaniser les rapports entre Israéliens et Palestiniens »

ne sont toujours pas parvenus à revenir à leur vie antérieure et qui errent dans la jungle, au Brésil ou ailleurs. Depuis douze ans, la société israélienne apparaît chaque année un peu plus violente : les violences scolaires et domestiques, y compris les meurtres, augmentent, le nombre des accidents de la route également. La violence verbale à l'égard des Arabes est devenue banale. Certains attribuent l'ensemble de ce phénomène à la vague d'immigration qu'a connue le pays durant cette période. Pour ma part, je reconnais qu'il est difficile de faire un lien direct entre cet état de fait et les conséquences de la première Intifada, mais j'estime qu'on ne peut l'exclure. En outre, si l'on en croit les études menées par les Américains après la guerre du Vietnam, les

conséquences d'un conflit vécu par les pères se font sentir sur la deuxième génération.

Vous vous dites convaincu que les effets de la situation actuelle seront encore pires que ceux de la première Intifada. En quoi les deux conflits se distinguent-ils ?

Cette fois, on a assisté à une « barbarisation » des deux côtés : les attentats-suicides côté palestinien et la réponse militaire dans les territoires côté israélien. Les soldats ont dû entrer dans des maisons, violer l'intimité des personnes, faire du mal à des civils innocents, à des femmes et à des enfants. Ils n'étaient pas préparés à se retrouver dans ce type de situation. La guerre n'est jamais saine, mais cet aspect-là – faire la guerre à des civils – est particulièrement malsain. Et il y a peu de chances pour que tous les soldats confrontés à ce type de situation suivent un traitement psychologique approprié. Car, encore une fois, l'armée nie les effets secondaires. Prenez l'exemple de Jénine : l'armée n'a pas souhaité que les soldats témoignent. Au-delà des raisons légales, le fait est que, à partir du moment où les gens se mettent à parler, tout peut sortir, et certains peuvent se rendre compte que ce qui s'est passé là n'entrait pas dans la norme. Par ailleurs, les actes de vandalisme et de vols que l'armée a reconnus s'expliquent à la fois par le fait qu'il n'y avait pas d'ordres très clairs en termes de comportement et par la rage provoquée par les attentats.

Après de telles expériences, quel regard ces soldats peuvent-ils porter sur les Palestiniens ?

C'est une génération perdue. Pour que quelque chose de nouveau se produise entre les Palestiniens et les Israéliens, il faudrait dix années d'arrêt total des violences. Il faudra une nouvelle génération pour réhumaniser les rapports entre les deux parties et pour que disparaisse cette xénophobie à l'égard de l'autre.

Propos recueillis par Stéphanie Le Bars

## Nouvelle polémique aux Etats-Unis sur l'antisémitisme en France

L'ambassadeur français dénonce des accusations visant à « discréditer » Paris au Proche-Orient

### WASHINGTON

de notre correspondant

La polémique sur l'antisémitisme en France et sur les réactions des autorités françaises à ce phénomène a connu un nouvel épisode avec la publication, dans le *New York Times* du 17 juin, d'une demi-page de publicité de l'American Jewish Congress, intitulée « Au revoir ».

Cette organisation, qui avait déjà appelé à boycotter le Festival de Cannes, reproche à la justice française de ne prononcer que des peines légères, et au gouvernement

d'imputer les actes antisémites des derniers mois aux « immigrés arabes, comme si cela exonérait la France de [sa] responsabilité ». Roger Cukierman, le président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), qui avait rencontré les dirigeants de l'American Jewish Congress lors d'une visite à New York, début mai, leur a écrit pour s'étonner de cette nouvelle mise en cause de la France.

Alors que le *New York Times* a refusé un point de vue de l'ambassadeur de France aux Etats-Unis, François Bujon de l'Estang, cet article a été publié, samedi 22 juin, par le *Washington Post*. L'ambassadeur rappelle l'histoire de la République et des juifs en France et la vigueur des réactions suscitées par les actes antisémites. Il dénonce l'utilisation de l'accusation d'antisémitisme pour « discréditer la politique française au Proche-Orient ».

Ce nouvel épisode témoigne de l'aigreur qui caractérise les relations entre les Français et une partie du monde politique et intellectuel américain. La chronique diplomatique du *Washington Post* faisait une large place, il y a deux semai-

nes, à la décision de M. Bujon de l'Estang d'annuler sa participation à une rencontre organisée par Rick Santorum, le président de la Conférence républicaine du Sénat, qui réunit les sénateurs républicains. Cette rencontre, prévue le 6 juin, aurait mis l'ambassadeur en présence de représentants de trente associations de défense des droits de l'homme, pour moitié juives, pour moitié chrétiennes ou laïques.

### PROCÉDÉS RETORS

M. Bujon de l'Estang avait donné un accord de principe, avant de changer d'avis. « En fait, dit-il au *Monde*, ces rencontres sont des auditions. M. Santorum constitue un « panel », devant lequel il invite des personnes à comparaître. Or je refuse toujours de me rendre à de telles auditions. Les parlementaires ont le pouvoir de convoquer les membres de l'administration, mais pas les représentants de gouvernements étrangers. »

Le sénateur a publié un communiqué, dans lequel il « regrette » la décision de l'ambassadeur, car la rencontre « aurait été utile à toutes les parties ». Selon Barbara Ledeen,

collaboratrice de M. Santorum, ce dernier organise, chaque mois, un « forum de politique étrangère », associant des organisations avec lesquelles le Parti républicain travaille ou cherche à travailler. « Ce ne sont pas des auditions, assure-t-elle, et nos invités ne sont pas des témoins. » « C'est une non-histoire », commente M. Bujon de l'Estang, ajoutant qu'il a déjà rencontré la plupart des associations qui devaient participer à cette réunion.

Lors de la visite de George W. Bush à Paris, le 26 mai, M. Chirac avait dénoncé une « campagne » au sujet de l'antisémitisme en France. La réalité des manifestations d'hostilité aux juifs, en France, ne fait pas de doute, mais il est vrai qu'elle est exploitée par certains, aux Etats-Unis, avec une évidente malveillance, qui utilise parfois des procédés retors. Ainsi, le sénateur démocrate Joseph Lieberman doit-il démentir, sur son site Internet, être l'auteur d'une lettre, diffusée sous son nom, qui accuse les Français d'être indifférents aux actes antisémites commis dans leur pays.

Patrick Jarreau

3<sup>ème</sup> cycle  
MARKETING/COMMERCE

Vous invitent à une séance d'information sur les enseignements et les métiers préparés et à une conférence d'E. Briones, ancien élève co-auteur du «BUZZ MARKETING» E.O. le 27 juin de 19h à 20h30 suivies d'un cocktail

Etudiants bac+4/5 réservez vos places au 01 41 16 73 12

laurence.guichard@devinci.fr  
DER VM Pôle Universitaire Léonard de Vinci  
92916 Paris La Défense Cedex  
ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TECHNIQUE PRIVE

Vous voulez investir dans l'énergie éolienne ?

les adresses sont dans l'annuaire du site

energies-renouvelables.org



# Le président mexicain ouvre les dossiers de la répression des années 1960 et 1970

Les défenseurs des droits de l'homme se félicitent de la décision de Vicente Fox

## MEXICO

de notre envoyé spécial

Le président mexicain, Vicente Fox, a annoncé l'ouverture au public de millions de documents confidentiels relatifs à la répression contre les opposants d'extrême gauche, qui avait fait plusieurs centaines de morts dans les années 1960 et 1970. Elaborés par plusieurs services de renseignement aujourd'hui dissous, 60 000 dossiers contenant 80 millions de fiches ont été solennellement remis aux Archives nationales du Mexique, où ces documents pourront être librement consultés.

Ces dossiers, qui portent sur la période allant de 1952 à 1985, pourraient permettre de faire la lumière sur le massacre de la place Tlatelco, à Mexico, le 2 octobre 1968. Quelques jours avant l'ouverture des Jeux olympiques de Mexico, l'armée avait ouvert le

feu sur une manifestation d'étudiants, faisant plusieurs centaines de morts, selon les organisations de défense des droits de l'homme. Le gouvernement de l'époque avait affirmé que les soldats avaient riposté aux tirs venus de la foule et qu'une trentaine de per-



« Afin d'en finir une fois pour toutes avec l'impunité (...), nous sommes disposés à aller jusqu'au bout »  
VICENTE FOX

sonnes seulement avait été tuées. Trois millions de personnes sont mentionnées dans les documents déclassifiés. Parmi elles figure Vicente Fox lui-même, qui avait été espionné par la Direction générale d'enquêtes politiques et sociales alors qu'il commençait sa

carrière politique dans l'opposition à la fin des années 1970. Les documents vont aussi aider à faire la lumière sur le sort des centaines de disparus - 532 ont été recensés par la Commission nationale des droits de l'homme - et de torturés au cours de la « sale guerre » des années 1960 et 1970. Les documents révèlent qu'une tentative de coup d'Etat contre le président Adolfo Lopez Mateos avait été déjoué en mai 1961, un épisode de l'histoire récente du Mexique jusqu'alors inédit.

« Nous devons faire la lumière sur les crimes du passé, non pas dans un esprit de vengeance ou de revanche, mais pour nous réconcilier avec notre passé », a déclaré le président Fox lors de la cérémonie de remise des dossiers aux Archives nationales, installées dans les locaux de l'ancienne prison Lecumberri, où ont longtemps croupi les

prisonniers politiques. Elu en juillet 2000 après soixante et onze ans de règne sans partage du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), Vicente Fox, qui se présente comme « l'homme du changement », s'est engagé à promouvoir l'ouverture et la transparence de la société mexicaine. La semaine dernière, le Congrès a adopté une loi sur la liberté de l'information, obligeant toutes les administrations dépendant du gouvernement à fournir une copie des documents publics à tout citoyen qui en fait la demande.

## DOCUMENTS EXPURGÉS

En novembre dernier, Vicente Fox avait nommé un procureur spécial, Ignacio Carrillo Prieto, chargé d'enquêter sur la répression et les disparitions du passé. Il sera assisté par des experts chiliens et argentins et des spécialistes de l'université de Grenade. « Afin d'en finir une fois pour toutes avec l'impunité et les abus de pouvoir, nous sommes disposés à aller jusqu'au bout pour faire la lumière sur ces faits », a déclaré le président Fox, promettant que les coupables seraient traduits devant les tribunaux.

Tout en se félicitant de l'ouverture des documents, nombre de défenseurs des droits de l'homme et de parents de disparus craignent que les dossiers n'aient été expurgés des pièces les plus compromettantes. Les recherches dans ces millions de fiches, qui ne sont pas indexées, seront longues et ardues. Malgré ces difficultés, un groupe d'anciens guérilleros a constitué une équipe pour tenter de faire la lumière sur cette sombre page de l'histoire du Mexique.

Jean-Michel Caroit

# Inondations mortelles dans le Caucase

**SLEPTSOVSK (Russie).** Selon le dernier bilan provisoire, au moins 52 personnes sont mortes et 180 étaient portées disparues, dimanche 23 juin, à la suite d'inondations dans le sud de la Russie. Quelque 55 000 personnes ont dû être évacuées par les sauveteurs avec l'aide de l'armée, mobilisée depuis samedi sur ordre du président Vladimir Poutine. En outre, quelque 20 000 personnes sont isolées par les eaux et attendent les secours. Environ 44 793 maisons ont été inondées, dont 1 217 sont entièrement détruites. De nombreux ponts, des lignes électriques et des kilomètres de route ont été emportés par les eaux. Les dommages sont déjà évalués à 32 millions de dollars. Le territoire de Stavropol, frontalier de la Tchétchénie, est le plus touché avec au moins 33 morts. Il est tombé en deux jours autant de pluie qu'il en tombe normalement en trois mois sur la région du Caucase du Nord. - (AFP.)

# Sept morts dans une tuerie près d'Alger

**ALGER.** Sept jeunes ont été assassinés et deux autres blessés, samedi 22 juin au soir, par un groupe armé dans la station balnéaire de Zeralda, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest d'Alger. Selon l'agence algérienne APS, vers 21 h 30 (20 h 30 GMT), trois islamistes armés ont tiré sur des jeunes qui étaient en plein match de football sur une aire de jeu, près de la gare routière. Plusieurs des agresseurs, en short et portant des serviettes de plage dissimulant leurs armes, ont surgi d'une haie de roseaux. Ils ont tiré sur le groupe de jeunes avec une kalachnikov et des pistolets automatiques, puis se sont enfuis en voiture, selon des témoins. Zeralda avait été le théâtre d'une tuerie semblable, qui avait fait cinq morts et onze blessés, le 4 septembre 2001 : un groupe armé avait mitraillé des clients d'un restaurant dans un complexe touristique. Un couple avait également été tué ce soir-là sur une plage de la station. Des éléments du Groupe islamique armé (GIA) opèrent dans ce secteur. - (AFP.)

## DÉPÊCHES

■ **CAMEROUN :** le ministre de l'administration territoriale (intérieur), Ferdinand Koungou Edima, a été limogé dimanche après-midi 23 juin à la suite du report pour une semaine des élections législatives et municipales prévues ce dimanche, a-t-on appris de source officielle à Yaoundé. Un décret présidentiel publié le même jour précise que « M. Marafa Hamidou Yaya, ministre d'Etat, secrétaire général à la présidence de la République, assure cumulativement avec cette fonction l'intérim à la tête du ministère de l'administration territoriale ». - (AFP.)

■ **CONGO :** le deuxième tour des élections législatives, dimanche 23 juin, a été marqué par une faible participation s'expliquant en partie par les violences qui ont ensanglanté le premier tour du scrutin, la semaine dernière. Le parti du président Denis Sassou Nguesso, qui a remporté 29 des 51 sièges attribués dès le premier tour devrait, selon les observateurs, obtenir une majorité confortable au sein du Parlement de 137 membres. La plupart des autres sièges attribués dès le premier tour sont allés à des membres d'une coalition progouvernementale. - (Reuters.)

# En Arizona, 155 000 hectares ravagés par le feu

**DES FEUX DE FORÊT** qui sévissent, depuis plusieurs jours et nuits, dans l'Arizona continuaient leur progression, lundi 24 juin, sous l'effet de vents très violents au début, forçant, la veille, quelque 25 000 personnes à quitter leurs maisons, soit 17 000 de plus que durant la journée du samedi 22 juin, a indiqué la porte-parole des services forestiers américains, Carrie Tamplin. Toutefois, les vents, qui ont dépassé les 70 kilomètres à l'heure, ont commencé à faiblir.

Les deux principaux foyers, situés dans l'est de l'Etat, ont ravagé près de 155 000 hectares, soit 85 000 pour la seule journée de samedi, et ils ont détruit 225 maisons. Malgré les efforts acharnés des pompiers, ces deux foyers s'étaient rapprochés ces derniers jours et ils se sont réunis, dimanche, en milieu de journée. « C'est maintenant une énorme flambée, et elle va continuer à grossir », a déclaré la porte-parole.

Le feu était devenu complètement incontrôlable dimanche pour les quelque 2 000 pompiers envoyés sur place, qui ont reçu l'appui d'avions et d'hélicoptères

de lutte contre les incendies. Il s'est dirigé vers la petite ville de Show Low, qui avait dû être préventivement abandonnée dans la nuit de samedi à dimanche par ses 8 000 habitants. Les pompiers estiment qu'elle pourrait être entièrement détruite par les flammes.

## « VÉRITABLE POUDRIÈRE »

« Les deux foyers ont atteint des degrés de destruction effrayants, dévastant aussi bien les terres que de nombreuses maisons et bâtiments », a déclaré Dorman Mc Gann, un autre porte-parole des services forestiers de l'Arizona. « Le terrain est une véritable poudrière et l'incendie mène son propre cheminement. Il ne peut pas être maîtrisé », a précisé M. Mc Gann aux journalistes. Et, pour l'instant, l'objectif premier des secours est d'assurer la sécurité des habitants et des pompiers. »

Plus de 600 000 hectares de terre ont été détruits par le feu depuis le début de l'année aux Etats-Unis, contre 500 000 à la même époque l'an dernier, année record pourtant. - (AFP, Reuters.)



# OU

**2000 €**  
D'ÉQUIPEMENTS  
POUR 1€<sup>(1)</sup> DE PLUS



REPRISE ARGUS +  
**2000 €**<sup>(2)</sup>

L'ÉTÉ  
du ClubAffaires  
RENAULT

Réfléchissez.

Pour l'achat d'un Scenic neuf, Renault vous donne le choix entre en avoir plus ou dépenser moins. Et avec l'offre Renault New Deal<sup>3</sup>, partez avec votre Scenic et commencez à payer dans 3 mois.

Cliquez, choisissez, révez sur [www.renault.fr](http://www.renault.fr)

**PAYEZ DANS  
3 MOIS  
CRÉDIT DIAC  
TEG 6,95%  
SUR 37 MOIS**

**NEW  
RENAULT  
DEAL**

(1) Exemple de crédit Diac sur 37 mois avec engagement de reprise en fin de contrat (contrat de location) de 3 383 € (juin 2002) et 3 522 € (juin 2003) pour un montant financier de 8 522 € (soit 88 685,36 €), sans reprise de 24 mois (juin 2002) et 27 237 € (juin 2003) pour un montant financier de 240 000 € (soit 2 442 691 €) en fin de contrat. Le montant de votre Scenic Authentique<sup>1</sup> à 16 100 € au moment d'acheter, diminue ces éventuels frais de reprise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires selon conditions générales Argus. Le montant de la reprise sera calculé selon le Guide Argus. (2) Exemple de crédit Diac sur 37 mois avec engagement de reprise en fin de contrat (contrat de location) de 3 383 € (juin 2002) et 3 522 € (juin 2003) pour un montant financier de 8 522 € (soit 88 685,36 €), sans reprise de 24 mois (juin 2002) et 27 237 € (juin 2003) pour un montant financier de 240 000 € (soit 2 442 691 €) en fin de contrat. Le montant de votre Scenic Authentique<sup>1</sup> à 16 100 € au moment d'acheter, diminue ces éventuels frais de reprise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires selon conditions générales Argus. (3) Exemple de crédit Diac sur 37 mois avec engagement de reprise en fin de contrat (contrat de location) de 3 383 € (juin 2002) et 3 522 € (juin 2003) pour un montant financier de 8 522 € (soit 88 685,36 €), sans reprise de 24 mois (juin 2002) et 27 237 € (juin 2003) pour un montant financier de 240 000 € (soit 2 442 691 €) en fin de contrat. Le montant de votre Scenic Authentique<sup>1</sup> à 16 100 € au moment d'acheter, diminue ces éventuels frais de reprise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires selon conditions générales Argus. (4) Exemple de crédit Diac sur 37 mois avec engagement de reprise en fin de contrat (contrat de location) de 3 383 € (juin 2002) et 3 522 € (juin 2003) pour un montant financier de 8 522 € (soit 88 685,36 €), sans reprise de 24 mois (juin 2002) et 27 237 € (juin 2003) pour un montant financier de 240 000 € (soit 2 442 691 €) en fin de contrat. Le montant de votre Scenic Authentique<sup>1</sup> à 16 100 € au moment d'acheter, diminue ces éventuels frais de reprise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires selon conditions générales Argus. (5) Exemple de crédit Diac sur 37 mois avec engagement de reprise en fin de contrat (contrat de location) de 3 383 € (juin 2002) et 3 522 € (juin 2003) pour un montant financier de 8 522 € (soit 88 685,36 €), sans reprise de 24 mois (juin 2002) et 27 237 € (juin 2003) pour un montant financier de 240 000 € (soit 2 442 691 €) en fin de contrat. Le montant de votre Scenic Authentique<sup>1</sup> à 16 100 € au moment d'acheter, diminue ces éventuels frais de reprise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires selon conditions générales Argus.

DU 1<sup>er</sup> AU 29 JUIN DANS LE RESEAU RENAULT  
CONCESSIONNAIRES ET AGENTS PAR LIQUIDES



# A six mois de l'élargissement, les Quinze piétinent toujours

Alors que les négociations d'adhésion doivent s'achever en décembre, les dirigeants européens n'ont tranché aucun des dossiers qu'ils avaient mis à l'ordre du jour du sommet de Séville. Le chancelier Schröder relance la polémique avec Paris sur la PAC

## SÉVILLE

de nos envoyés spéciaux

A six mois de la fin prévue des négociations sur un élargissement qui va bouleverser le fonctionnement de l'Union, les Quinze piétinent dramatiquement. Le sommet de Séville, qui s'est achevé samedi 22 avril par un déjeuner entre les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze et ceux des treize pays candidats, a accouché d'une souris : par prudence le président du gouvernement espagnol, José Maria Aznar avait ôté de l'agenda tous les sujets délicats qui auraient pu ternir sa présidence. Mais les Quinze n'ont pas davantage su trancher les dossiers qu'ils avaient décidé d'examiner.

Le dossier de l'immigration, qui avait été promu au rang de priorité numéro un après le succès de l'extrême droite et des populistes aux élections françaises et néerlandaises, n'a connu aucune avancée décisive. Dès l'ouverture du sommet, vendredi, le débat s'est réduit à une querelle sur les sanctions dont Londres et

Madrid souhaitaient menacer les pays extérieurs à l'Union qui ne collaborent pas avec les Quinze pour juguler l'immigration clandestine. Jacques Chirac s'y est opposé. La création d'un corps commun de gardes frontières, proposée par la Commission, n'est pas à l'ordre du jour, ce qu'a regretté le Luxembourgeois Jean-Claude Juncker. Une nouvelle fois, on a renvoyé les discussions sur les ministres de la justice et de l'intérieur, comme depuis trois ans.

## « BROUTILLES AGRICOLES »

Les Quinze n'avaient pas prévu d'aborder les dossiers politiquement brûlants de la dernière phase des négociations d'élargissement. Le plus épineux concerne les propositions financières que vont faire les Quinze aux candidats, en particulier en matière agricole. A trois mois des élections allemandes, alors que le chancelier Schröder est en difficulté, le ton monte entre Berlin et Paris. Le chancelier social-démocrate affirme qu'il ne veut pas engager

son pays, premier contributeur au budget européen, dans une aventure ruineuse. Il insiste pour rouvrir les discussions sans plus tarder sur la réforme de la Politique agricole commune (PAC) à l'occasion de la révision, prévue pour cette année, du montant des aides agricoles accordées dans le plan de financement 2000-2006. Jacques Chirac, qui s'était violemment affronté au chancelier lors de l'élaboration de ce plan au sommet de Berlin en 1999, ne veut pas en entendre parler.

« J'attends des concessions de ceux qui ont profité de la PAC », a fait savoir le chancelier allemand à Séville, estimant que l'élargissement ne devait pas « échouer sur des brouilleries agricoles ». « Je n'oublierai pas la nuit de Berlin », a-t-il indiqué. « L'Allemagne va voter prochainement et on peut comprendre que dans la période actuelle, ce sont des sujets qu'il est délicat d'évoquer », a expliqué de son côté M. Chirac.

Tout cela renvoie les décisions au-delà de la formation du gouvernement allemand issu des élections de septembre, au plus tôt début novembre. Autant dire que le calendrier risque d'être embouteillé sérieusement à l'approche du Sommet de Copenhague en décembre. D'autant que sur certains dossiers, les Quinze avancent sur une corde raide. L'adhésion à l'Union de Chypre, divisée depuis l'occupation de la partie nord en 1974 par les forces turques, est loin d'être réglée avec Ankara. Les Quinze ont toutefois déclaré à Séville que « de nouvelles décisions pourraient être prises à Copenhague quant à l'étape suivante

de l'adhésion de la Turquie. » Sauf qu'à force d'avancer masqués sur la Turquie, les Quinze risquent de déclencher une crise entre eux. « Je voudrais mettre en garde l'Union européenne de faire du conseil de Copenhague un sommet sur la Turquie », a lancé M. Juncker. Autre sujet tabou, celui des Irlandais, qui ont refusé de ratifier par référendum le traité de Nice. A Séville, les Quinze ont fait une déclaration

re général du Conseil avait proposé de séparer en deux instances différentes le conseil des affaires générales (CAG), qui réunit les ministres des affaires étrangères des Quinze, pour qu'il puisse retrouver un rôle de coordination : l'une aurait été chargée des relations extérieures de l'Union, l'autre de préparer les quatre sommets annuels et de traiter les grands sujets de politique intérieure européenne. Il n'a pas été possible

## Jacques Chirac en vainqueur

Le nouveau Jacques Chirac, libéré du poids de la cohabitation et auréolé de sa victoire écrasante aux élections françaises, était attendu avec une certaine appréhension par ses pairs. A en croire la presse des différents pays européens, le chef de l'Etat, qui ne passe pas pour un tendre lorsqu'il s'agit de défendre ses intérêts politiques, a été fidèle à sa réputation. Les quotidiens britanniques raillaient, dimanche 22 juin, la retraite précipitée de leur premier ministre, Tony Blair, devant le refus français d'accepter son initiative pour menacer de représailles les pays d'où proviennent les immigrés clandestins.

Alors qu'en France, l'on s'interroge sur les compromis que devra faire le gouvernement Raffarin pour tenir les engagements budgétaires auxquels son ministre des finances a souscrit jeudi devant ses pairs à Madrid, le *Financial Times*, suivi par beaucoup d'autres journaux du continent, a eu plutôt tendance à considérer que Paris avait obtenu la souplesse qu'il voulait. « Chirac domine au sommet européen », commente le *FT*, approuvé par le quotidien madrilène *El Pais*.

rassurante sur le respect de la neutralité de l'Irlande, mais un deuxième « non » est loin d'être exclu, qui perturberait le processus d'élargissement.

On aurait pu penser que les Quinze, pour améliorer le fonctionnement de leur processus décisionnel, critiqué pour sa lourdeur, donnent au moins un signal à Séville sans attendre les travaux de la Convention chargée de redéfinir le projet européen. Javier Solana, le secrétaire

samedi de faire progresser substantiellement la discussion.

Ouvrant la dernière séance de travail, Valéry Giscard d'Estaing avait fait part de l'état des travaux de la Convention qu'il préside. Mais son intervention, qui n'a pas donné lieu à un débat approfondi avec les Quinze, « n'a pas apporté grand-chose de nouveau », a estimé M. Juncker.

Arnaud Leparmentier et Laurent Zecchini

## M. Aznar a soigné son profil de « chef de l'Europe »

### SÉVILLE

de nos envoyés spéciaux

Surtout pas de vagues. Cela fut le maître mot de José Maria Aznar, qui voulait pendant sa présidence de l'Union se forger une image d'Européen. « Nous serons prudents, pragmatiques, cohérents et rassembleurs », avait annoncé le premier ministre espagnol au début de la présidence.

La méthode suivie a conduit à des résultats en demi teinte. Le sommet de Barcelone, en mars, devait être un hymne à la libéralisation économique. La réunion se tenait juste avant l'élection présidentielle française. Soucieux d'éviter un veto de Paris comme l'avaient essayé un an plus tôt les Suédois sur la libéralisation de l'électricité, les Espagnols ont dès le début janvier déminé le sujet. Il y a eu accord, mais peu spectaculaire, les Quinze acceptant de ne pas libéraliser le marché de l'électricité pour les particuliers. L'autre priorité concernait la lutte contre le terrorisme, combat de chaque jour de M. Aznar, dans une Espagne victime du terrorisme de l'ETA. Dès le 11 septembre, l'Espagnol a poussé les Européens à avancer sur ce dossier. Mais l'essentiel avait été fait sous la présidence belge, avec l'adoption du mandat d'arrêt européen. Quant à l'ETA, elle s'est rappelée au bon souvenir de M. Aznar, organisant cinq attentats pendant la réunion de Séville. Avec la montée de l'extrême droite en Europe, M. Aznar a enfoncé le cheval de bataille de la lutte contre l'immigration, en particu-

lier clandestine. Mais à Séville, il s'est heurté à Jacques Chirac, lequel s'est opposé à des sanctions contre les pays non ressortissants de l'Union qui ne collaboreraient pas avec l'UE pour lutter contre l'immigration clandestine. Pragmatique, M. Aznar n'a pas insisté.

### MÉTHODE DES PETITS PAS

Le troisième dossier concernait l'élargissement. La présidence espagnole a fait avancer les dossiers, mais n'a pas pu avancer sur les dossiers brûlants comme celui du financement de l'agriculture lors de l'élargissement, bloqué par les élections françaises et allemandes. Ceux-ci devront être résolus par les Danois, avant fin 2002.

Cette méthode des petits pas n'a pas empêché M. Aznar de tirer profit de sa présidence sur le plan intérieur. Pendant six mois, il est apparu comme le « chef de l'Europe ». Au point que certains éditorialistes ont parfois ironisé sur le fait que « contrairement à l'impression donnée par Madrid, un jour il faudra "rendre" la présidence ». Il a multiplié les initiatives en politique étrangère, notamment au Proche-Orient. S'il n'a pas eu que des succès, à chaque fois on voyait une équipe qui passait plus pour « espagnole » qu'européenne, le responsable de la politique extérieure et de sécurité commune, Javier Solana, étant lui aussi espagnol. Il a même eu un vrai succès avec l'évacuation des Palestiniens retranchés dans l'Eglise de la Nativité à Bethléem.

Cette présidence a permis à

M. Aznar de prendre une dimension européenne aux yeux de ses compatriotes. En 1996, lors de son arrivée au pouvoir, il passait plus pour un « provincial » qu'un leader éclairé et était seul de son espèce dans une Europe « rose ». Aujourd'hui, alors qu'une vague bleue submerge l'Europe, il apparaît comme précurseur. « Au début tous les journalistes me demandaient si je ne me sentais pas trop seul en Europe, j'espère qu'à présent ils ne vont pas me demander si je ne me sens pas trop accompagné », a-t-il plaisanté à Séville. On prête au premier ministre espagnol, qui ne se représentera pas aux élections de 2004, des ambitions européennes, peut-être à la présidence de l'Union.

Cette montée en puissance a cependant mis en relief certaines tendances autoritaires sur la scène intérieure. Lorsque les syndicats ont organisé à la veille de Séville une grève générale, il a commencé par dire qu'il s'agissait « d'une grève politique destinée à nuire à l'image de l'Espagne » et ensuite fait état des chiffres de participation si insignifiants que même des journaux conservateurs ont trouvé l'exercice irréaliste.

Marie-Claude Decamps et Arnaud Leparmentier

Gaëlle Dupont



GÉRARD CERLES/AFP

## Manifestation à Séville

DES DIZAINES de milliers de militants antimondialisation ont manifesté, samedi soir 22 juin, à Séville, quelques heures après la clôture du sommet européen. La police, qui a procédé à trois arrestations pour des incidents mineurs, a évalué le nombre de manifestants à 20 000, tandis que le Forum social, le collectif de groupes antimondialisation organisateur de la manifestation, en a revendiqué 200 000. Derrière deux banderoles s'élevant « contre l'Europe du capital et la guerre » et proclamant « un autre monde est possible », les participants ont marché lentement dans une ambiance festive, sans incident. La plupart des cafés situés sur le parcours avaient décidé de rester ouverts pour désaltérer les militants. - (AFP.)

## TROISIÈMES CYCLES

### EXPERTISE INFORMATIQUE 9 MASTERS

#### ● Pôle Informatique pour le décideur

- Master "Informatique Financière"
- Master "Management et Informatique"
- Master "Décisions e-Stratégies de l'Entreprise"

#### ● Pôle Nouvelles Technologies de l'Information

- Master "Nouvelles Technologies Numériques"
- Master "Réseaux Haut débit"
- Master "Technologies Wireless"

#### ● Pôle Systèmes Informatiques

- Master "Sécurité Informatique"
- Master "Systèmes d'Information d'Entreprise"
- Master "Traçabilité et Logistique"

#### EPITA PARIS SUD MASTERS

14-16, rue Voltaire • 94276 Le Kremlin-Bicêtre cedex  
Tél. 01 44 08 01 01 • M° Porte d'Italie • e-mail : masters@epita.fr



www.masters.epita.fr

**MEDECINE - PHARMACIE**  
Prépa. annuelle aux concours de 1ère année  
**PARAMÉDICAL**  
**CARRIÈRES SOCIALES**  
Prépa. annuelle aux concours  
**DROIT - SCIENCES PO.**  
Prépa. annuelle et d'été aux concours  
**BTS OPTICIEN LUNETIER**  
Prépa. à l'examen national  
**PROFESSEUR DES ECOLES**  
Prépa. au concours du CRPE

Direction : Docteur JF PONCET

Établissement d'enseignement supérieur privé déclaré auprès des Rectors régi par la loi du 12 juillet 1875.

**COURS GALIEN - Site internet : www.cours-galien.fr**  
Paris : 92 rue de Rennes 75006 Tél. 01 53 63 00 22  
Lyon : 10 rue Antoine Lumière 69008 Tél. 04 78 00 06 20  
Dijon : 32 rue Chabot Charny 21000 Tél. 03 80 66 26 00  
St Etienne : 31 rue du 11 novembre 42100 Tél. 04 77 43 95 00  
Montpellier : Pitot Bât. E - Place Mirouze 34000 Tél. 04 67 61 95 42  
Grenoble : 18 rue Aïmon de Chissé 38000 Tél. 04 76 03 15 99  
Clt Ferrand : 4 avenue Marx Dormoy 63000 Tél. 04 73 29 32 32  
Strasbourg : Ouverture mi juin 2002 - Tél. 04 78 00 06 20

**Audi A4 Cabriolet.**

**L'homme n'est pas fait pour vivre en captivité.**

Nous vous invitons à découvrir  
la Nouvelle Audi A4 Cabriolet  
ainsi que l'ensemble  
de la gamme Audi A4  
les 26 et 27 juin.

**BAUER**  
Concessionnaires Exclusifs

**PARIS 1er**  
48, Place Marché St Honoré  
**01 55 35 30 00**

**93 ST-OUEN**  
78/80, rue du Docteur Bauer  
**01 49 18 30 00**



## FRANCE

## ASSEMBLÉE NATIONALE

Les 577 députés devaient élire, mardi 25 juin, le **SUCCESSION DU SOCIALISTE** Raymond Forni à la présidence de l'Assemblée nationale. Patron du groupe RPR au cours de la législature précédente, Jean-Louis

Debré, qui est **SOUTENU PAR JACQUES CHIRAC**, part favori face à Edouard Balladur. L'ancien premier ministre, partisan d'un parti unique de la droite depuis 1988, devrait refuser les primaires destinées à

départager les deux candidats de l'**UNION POUR LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE** (UMP). Jacques Barrot, président du groupe UMP, s'est posé, dimanche, au Grand Jury RTL-Le Monde-LCI, en « **garant de l'objecti-**

**té, de la transparence** » des procédures de l'élection au « perchoir ». Réélu président du groupe PS, Jean-Marc Ayraut juge que « **le star system ne doit pas polluer et ne polluera pas** » le travail des élus socialistes.

## Jean-Louis Debré, favori pour la présidence de l'Assemblée nationale

Président du groupe RPR entre 1997 et 2002, le député de l'Eure se pose en candidat de la « proximité », avec le soutien de l'Elysée. Il s'oppose à Edouard Balladur. L'ancien premier ministre, partisan d'un grand parti de droite depuis 1988, se considère comme le père spirituel de l'UMP

**CE DEVRAIT** être une rentrée parlementaire comme on les aime au Palais-Bourbon. Réunions à huis clos dans les sous-sols, bousculades dans la fameuse salle des Quatre-Colonnes, déclarations définitives devant les micros tendus à bout de bras, roulements de tambours et petites phrases, le scénario du mardi 25 juin, à l'Assemblée nationale, est déjà parfaitement arrêté. Ne reste à imaginer qu'un ultime rebondissement pour entretenir le suspense jusqu'à la fin de l'après-midi.

Le discours d'ouverture de la 12<sup>e</sup> législature sera prononcé par le doyen d'âge, Georges Hage en l'occurrence, député communiste du Nord, le plus orthodoxe et le plus fantaisiste qui soit. C'est cependant sur le nouveau groupe majoritaire, l'Union pour la majorité présidentielle (UMP) - 365 députés, selon les derniers pointages -, que se portera l'attention. Edouard Balladur, 73 ans, et Jean-Louis Debré, 57 ans, sont en concurrence pour la présidence de l'Assemblée nationale, et, lundi 24 juin, en fin de matinée, tout portait à croire que le premier refuserait les primaires prévues au sein de son groupe et qu'il présenterait sa candidature « jusqu'au bout », c'est-à-dire devant l'ensemble des députés.

Candidat malheureux contre Jacques Chirac à l'élection présidentielle de 1995, M. Balladur affirme que, sept années plus tard « on peut tourner la page ». Il estime avoir été loyal depuis sept ans. En 1998, il avait accepté de conduire la liste RPR-UDF à Paris aux élections régionales et d'être le chef de file de l'opposition de l'époque pour toute l'Ile-de-France. En 2000, après avoir postulé à la succession de Jean Tiberi à la mairie de Paris, il avait finalement renoncé pour laisser la place, sur pression de l'Elysée, à Philippe Séguin. Cette année enfin, il n'a pas ménagé sa peine dans la campagne pré-



Le 21 avril 1998, Jean-Louis Debré, alors président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, et Edouard Balladur échantent quelques mots avant l'intervention de Lionel Jospin et l'ouverture du débat sur l'euro au Palais-Bourbon.

sidentielle, en organisant le plus gros meeting parisien de soutien au président sortant, en compagnie de Bernadette Chirac. Surtout, l'ancien premier ministre se considère comme le père spirituel de la nouvelle UMP, qu'Alain Jupé est désormais chargé d'organiser. M. Balladur appelait de ses vœux une telle union depuis 1988 et, fort de son image d'homme de consensus, il veut pouvoir veiller à sa réussite du haut du « perchoir » de l'Assemblée.

En face de lui, son ancien ministre de l'intérieur, M. Debré, joue la carte de la fidélité vis-à-vis du pré-

sident de la République. Depuis 1997 particulièrement, le groupe RPR de l'Assemblée qu'il présidait a servi de camp de base à l'ensemble du mouvement gaulliste. Les argumentaires ont continué d'être envoyés aux députés emportés par la dissolution manquée ainsi qu'aux responsables des fédérations. M. Debré a contribué à resserrer les liens avec ses homologues de l'UDF, Philippe Douste-Blazy, et de DL, Jean-François Mattei. En dépit de ses réticences personnelles, il s'est aussi efforcé, ces derniers mois, de favoriser la création de l'UMP. M. Debré se

présente comme un candidat « de proximité », accessible à tous. C'est ainsi qu'on a appris que, ce week-end, il avait simplement participé au baptême de son petit-fils

et présidé le banquet des anciens dans sa ville d'Evreux. Depuis le second tour des élections législatives, M. Balladur se méfie des conditions dans lesquelles sera désigné le candidat de l'UMP à la présidence de l'Assemblée nationale. L'un des ses partisans, Didier Julia, député (UMP-RPR) de Seine-et-Marne, s'est ainsi étonné que l'on soumette « au filtre du bureau politique d'un groupe » le choix du candidat à la présidence.

L'ancien premier ministre a aussi proposé que l'UDF soit associée aux primaires, mais le nouveau président du groupe, Hervé Morin, a dit qu'il n'était « pas demandeur ». Dans un échange de lettres avec le président du nouveau groupe, Jacques Barrot, M. Balladur a ensuite récusé l'usage des procurations pour les primaires (Le Monde daté 23-24 juin). Au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », dimanche 23 juin, M. Barrot a voulu minimiser l'affaire en lui répondant qu'il y aurait « un peu moins de dix procurations ».

Devant les députés, notamment la centaine de nouveaux élus que compte le nouveau groupe UMP, M. Balladur s'apprête donc à utiliser un autre thème : la « pré-attribution » des autres postes importants de l'Assemblée, à savoir ceux de vice-présidents, de secrétaires, de questeurs et ceux de présidents des commissions permanentes. Il est vrai que, depuis une semaine, les députés réélus, qui connaissent bien le fonctionnement de la « maison », supputent leurs chan-

ces de trouver un poste à leur convenance, ce qui agace toujours les nouveaux venus. Mais c'est précisément le cas à chaque rentrée parlementaire, et M. Balladur, en homme averti, ne peut l'ignorer.

Sans se prononcer ouvertement, l'appareil de l'UMP est favorable à M. Debré, qui est généralement jugé plus utile pour la formation, à l'automne, du nouveau parti du président. Quant aux membres du gouvernement élus ou réélus députés les 9 et 16 juin, qui, selon l'usage, ne participent pas au scrutin (pas plus que les sup-

### L'ultime chance d'Edouard Balladur repose sur un appel aux députés dits « de base »

pléants appelés à les remplacer), ils se sont tenus sur la réserve. Parmi eux, Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur et principal animateur du courant balladurien, s'est contenté d'une simple déclaration de principe : « Personne ne comprendrait que je ne sois pas fidèle à M. Balladur. » L'ultime chance de l'ancien premier ministre repose donc sur un appel aux députés dits « de base ».

Jean-Louis Saux

### Jacques Barrot, président du groupe UMP, au Grand Jury RTL-Le Monde-LCI « Je me porte garant de la procédure »

**Au soir du 21 avril, vous avez paru bouleversé par le score de Jean-Marie Le Pen...**

Quand on aime son pays, il y a des événements qui ne peuvent pas vous laisser indifférent. La France traverse une triple crise. D'abord la crise de l'Etat, de cet Etat tracassin et par ailleurs impuissant. Ensuite, une crise de la démocratie, parce que les politiques sont vus comme des gens très haut, très loin, très distants de la vie quotidienne. Enfin, la France traverse une crise encore plus profonde, une crise de société, du sens collectif. On a beaucoup de mal à dépasser les problèmes personnels et les intérêts catégoriels pour reconstituer le sens de l'aventure collective. Pour remédier à cette crise, il faut beaucoup de cohérence.

**Cette triple crise explique-t-elle l'absence d'état de grâce à l'égard du gouvernement de M. Raffarin ?**

Oui. C'est sur ce fond de crise que Jean-Pierre Raffarin va avoir la mission extrêmement difficile de mettre en œuvre un projet pour la France. Il faudra qu'il renouvelle sans cesse cette conviction que nous sommes là pour mettre en place un projet collectif pour la réussite de la France et des Français. Cela suppose des étapes, un calendrier. Les impatiences catégorielles sont légitimes mais, pour autant, elles ne peuvent pas dominer ce pays.

**En attendant, la bataille entre Edouard Balladur et Jean-Louis Debré pour la présidence de l'Assemblée donne le sentiment que l'on est très vite retombé dans la petite politique... Pourquoi organiser une primaire et ne pas laisser l'Assemblée choisir ?**

Le groupe de l'Union pour la majorité présidentielle est le groupe majoritaire. Il est de tradition qu'il désigne ses candidats aux différents postes. C'est logique et cohérent.

**En refusant les votes par procuration lors de ce scrutin au sein du groupe, M. Balladur semble craindre que l'élection soit verrouillée à l'avance en faveur de M. Debré...**

J'ai été voir moi-même Edouard Balladur pour lui dire que je me porte garant de l'objectivité, de la transparence de toutes les procédures utilisées. Je lui ai même suggéré de faire valider les quelques procurations, un peu moins de dix sur un groupe de 360 députés. Je l'ai rassuré et lui ai dit que je veillerais avec la plus grande attention à ce que chacun puisse s'exprimer



« Je veillerai à ce que chacun puisse s'exprimer dans son for intérieur, et à l'abri de tout regard » JACQUES BARROT

dans son for intérieur, à l'abri de tout regard.

**La suspicion d'Edouard Balladur témoigne-t-elle que les vieilles querelles entre balladuriens et chiraquiens n'ont pas encore été dépassées ?**

Il peut rester, ici ou là, quelques séquelles. Mais si les parlementaires de l'UMP n'ont pas compris ce besoin profond de cohérence, alors, franchement, le rendez-vous sera très douloureux avec les Français.

**Qui est le meilleur candidat, selon vous ? M. Balladur ou M. Debré ?**

Je ne suis pas un arbitre uruguayen !

**La cohérence que vous invoquez ne conduit-elle pas à un groupe de « godillots », comme autrefois les gaullistes ?**

Les temps ont changé. Aujourd'hui, la République d'en bas a envie de s'exprimer. Si, demain, on verrouillait nos parlementaires par je ne sais quelle autorité - au demeurant très difficile à exercer sur un ensemble aussi vaste -, je crois qu'on se tromperait d'époque.

**Il reste que les statuts provisoires du groupe UMP prévoient un principe de solidarité avec les choix de la majorité...**

Il y aura des sensibilités différentes, des débats, c'est capital. Mais quand une vision majoritaire s'est forgée, elle doit, dans toute la mesure du possible, devenir la règle pour tous.

**Vous êtes saisi d'une demande de la gauche d'abaisser à 15 députés le seuil nécessaire à la constitution d'un groupe. Quelle est votre réponse ?**

Il n'y a pas d'objection majeure, si ce n'est qu'il faut faire très attention à un émiettement excessif au Parlement. Nous en débattons.

**La loi d'amnistie examinée en juillet peut-elle permettre de passer l'éponge sur les délits politico-financiers ?**

Il n'y a jamais eu la moindre intention de profiter de cette occasion pour se débarrasser, à la sauvette, des problèmes qui touchent le financement de la vie politique.

Propos recueillis par Patrick Cohen Gérard Courtois et Pierre-Luc Séguillon

Entre cavalier tous les jours...  
... et galoper chaque jour, j'ai choisi !

**LA MAYENNE, TOUTE LA VIE A PORTÉE DE MAIN**

Ils se sont installés au cœur du Grand Ouest, à 1h30 de Paris en TGV, dans un cadre aux charmes rêvés, loin du tumulte et du stress. Ils ont trouvé ici l'équilibre qui leur ressemble : le dynamisme économique qu'ils recherchaient, un environnement préservé, un habitat chaleureux, de nombreuses activités culturelles et sportives et la promesse d'un avenir serein pour leurs enfants. Tous les soirs, ils se retrouvent en famille, c'est promenade au grand air, dîner sous la glycine ou spectacle.

Ils sont heureux. Ils ont choisi de vivre en Mayenne.

www.cg53.fr  
02 43 66 53 53

**LA MAYENNE**  
CONSEIL GÉNÉRAL



## 1958-2002 : ILS ONT OCCUPÉ LE « PERCHOIR »

**JACQUES CHABAN-DELMAS**  
1958-1969 ; 1978-1981 ; 1986-1988**ACHILLE PERETTI**  
1969-1973**EDGAR FAURE**  
1973-1978**LOUIS MERMAIZ**  
1981-1986**LAURENT FABIUS**  
1988-1992 ; 1997-2000**HENRI EMMANUELLI**  
1992-1993**PHILIPPE SÉGUIN**  
1993-1997**RAYMOND FORNI**  
2000-2002

PHOTOS ASSEMBLÉE NATIONALE

## Le rôle et les pouvoirs du président de l'Assemblée nationale

● **Election.** Le président de l'Assemblée nationale est élu, pour la durée de la législature, au cours de la première séance. Il est désigné lors d'un scrutin secret à la tribune. Aux deux premiers tours, un candidat doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés pour être élu. S'il faut un troisième tour, la majorité relative suffit. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est élu.

● **Fonction institutionnelle.** Le président de l'Assemblée nationale, quatrième personnage de l'Etat, est chargé de représenter les députés, de s'assurer du bon fonctionnement

du Palais-Bourbon. Il doit être consulté par le président de la République en cas de dissolution de l'Assemblée nationale et de mise en œuvre de l'article 16. Il est consulté par le premier ministre lorsque celui-ci envisage d'ajouter des séances supplémentaires au-delà du calendrier normal. Il nomme un membre du Conseil constitutionnel à chaque renouvellement triennal, un membre du Conseil supérieur de la magistrature, trois membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Il peut saisir, entre autres, le Conseil constitutionnel, la Cour de discipline

budgétaire et financière, le CSA.

● **Son rôle à l'Assemblée.** Chargé de gérer l'organisation du travail parlementaire et le personnel administratif, il est assisté dans sa tâche par le bureau de l'Assemblée, qu'il convoque et préside en principe chaque mois. Il convoque et préside la conférence des présidents, qui réunit chaque semaine les présidents et vice-présidents de commission et de groupe politique, pour arrêter, en accord avec le gouvernement, l'ordre du jour des travaux. Il ouvre et suspend les séances, dirige les discussions, détermine l'ordre des orateurs, veille à la discipline dans l'Hémicycle.

## Jean-Marc Ayrault, président du groupe PS de l'Assemblée nationale

## « Le star system ne doit pas polluer le groupe socialiste »

« La confrontation avec la droite va démarrer dès juillet », prévient-il

**Vous avez été réélu président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, cette fois dans l'opposition. Comment jouerez-vous ce nouveau rôle face à la droite ?**

Le groupe socialiste jouera son rôle d'opposant de manière déterminée. Il y a un risque de remise en cause des réformes votées depuis cinq ans. Le gouvernement Raffarin est à peine nommé qu'il prend déjà des mesures d'injustice sociale : il n'augmente pas le smic ; dans le même temps, il baisse l'impôt des plus aisés et il augmente la consultation médicale. Sur l'Europe, il nous promène : un jour, il nous dit qu'il va respecter les engagements européens, un autre jour non ! La confrontation va démarrer dès la session extraordinaire de juillet : mais surtout, je crains vraiment que la droite ne vote un dispositif d'amnistie politico-financière. Il suffit d'un petit amendement d'un député, habilement fait – et la droite a des compétences en la matière

feuilleton, et redonner la parole aux militants. Le star system ne doit pas polluer – et ne polluera pas – le groupe socialiste. Pendant la campagne, les députés ont entendu le message : les Français en ont assez de voir toujours les mêmes parler à la télévision. Je veillerai à



« Entre le blairisme et le molletisme, il y a de la place pour un socialisme de notre temps »

JEAN-MARC AYRAULT

ce que la diversité du groupe soit reflétée dans la composition du bureau, des commissions permanentes. Les Julien Dray, Arnaud Montebourg, les fabiusiens, les proches de Martine Aubry et tous les autres ont leur mot à dire. A priori, nous devrions obtenir deux postes de vice-président et nous respectons la parité.

Les Verts, les radicaux et les divers gauches aimeraient pouvoir constituer leur propre groupe. Je les soutiens dans cette démarche : ils seraient plus à l'aise pour s'exprimer, ils auraient davantage de visibilité, ils représentent un courant. J'ai moi-même signé la lettre des chefs de file de la gauche demandant au président de l'UMP [Jacques Barrot] d'abaisser le seuil de création d'un groupe parlementaire à 15 députés – comme au Sénat. J'ai pris contact avec Jacques Barrot pour qu'il fasse un geste. Ce serait un bon signal en ce début de législature. Avec une telle majorité de droite, pléthorique, le risque hégémonique ne doit pas être écarté. Je redoute qu'il y ait une Chambre carcan avec une majorité carcan. Dans le passé, ça n'a d'ailleurs pas toujours réussi à la droite.

**Allez-vous prendre parti dans la bataille pour la présidence de l'Assemblée ? Qui préférez-vous**

## M. Gremetz (PCF) : « Où est la transparence ? »

Le député du Nord, Alain Bocquet, devrait, sans trop de difficultés, être réélu à la présidence du groupe communiste à l'Assemblée nationale, lundi 24 juin, malgré la candidature concurrente de Maxime Gremetz (Somme), à cette fonction. Ce dernier ne se fait pas vraiment d'illusions sur le résultat du vote : « Je ne me suis pas présenté pour être président, mais pour provoquer un débat », explique M. Gremetz, qui conteste « la méthode ». « Il n'y a eu aucun appel à candidatures et on apprend par la presse qu'il se représente » ; « Où est la transparence ? », poursuit M. Gremetz, convaincu que l'affaire a été réglée lors d'un déjeuner en tête à tête entre M. Bocquet et Marie-George Buffet à l'Assemblée nationale, dès lundi 17 juin.

Et le député de la Somme ajoute : « Je n'ai rien contre Alain Bocquet, mais il est quand même très marqué pour avoir aligné le groupe communiste sur le PS lors de la législature précédente. Il est du côté du manche, il fait ce qu'on lui dit. Je ne suis pas sûr qu'aujourd'hui ce soit le meilleur signal à envoyer vers l'extérieur. »

Par ailleurs, les députés doivent contribuer à la renaissance de la gauche. Nous allons constituer des groupes de travail, thématiques, associant les parlementaires, les associations, les syndicats, les entreprises. Ne concluons pas trop vite, analysons les causes de notre échec : entre le blairisme et le molletisme, il y a de la place pour un socialisme de notre temps.


**Vous dites que les socialistes doivent « s'ouvrir ». Comment allez-vous travailler à l'Assemblée avec le reste de la gauche ?**

**voir au « perchoir », Jean-Louis Debré ou Edouard Balladur ?**

C'est une affaire qui concerne la majorité. Nous ne nous en mêlons pas. La question que je pose au futur président, qui appartiendra à l'UMP, c'est : l'Assemblée jouera-t-elle pleinement son rôle de contrôle et de proposition ? Donnera-t-elle à l'opposition tous les moyens de son action ? C'est à cette aune que nous jugerons.

Propos recueillis par Clarisse Fabre

Participez à la 6<sup>e</sup> édition du **Prix Le Monde** de la recherche universitaire




**Si vous soutenez votre thèse entre le 1<sup>er</sup> octobre 2001 et le 31 octobre 2002, le Prix Le Monde vous offre la possibilité de publier vos travaux dans la collection « Partage du savoir » aux Presses Universitaires de France.**

Créé en 1997 par Le Monde de l'éducation, ce concours a comme objectifs :

- Valoriser la recherche universitaire en offrant à de jeunes docteurs une audience élargie au grand public.
- Impulser un débat d'idées permanent autour des chercheurs et de leurs savoirs.
- Encourager des problématiques qui – traitées dans un esprit d'ouverture interdisciplinaire – soient susceptibles d'éveiller un intérêt au-delà d'un seul cercle de spécialistes et de réduire les clivages entre l'espace de production des connaissances et les besoins des hommes.

Renseignements : 01-44-97-54-95, [www.lemonde.fr/mde](http://www.lemonde.fr/mde)



## Le calendrier de la session extraordinaire

M. Raffarin prononcera sa déclaration de politique générale le 3 juillet

**JEAN-PIERRE RAFFARIN** a arrêté la date : il prononcera sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale mercredi 3 juillet. Le premier ministre engagera à cette occasion la responsabilité de son gouvernement, comme le prévoit l'article 49, alinéa 1 de la Constitution.

Suivant l'engagement pris par Jacques Chirac au cours de sa campagne, et que le chef de l'Etat a rappelé lors du premier conseil des ministres du gouvernement Raffarin 2, mercredi 19 juin, le chef du gouvernement devrait se plier à cet exercice une fois par an. Compte tenu des rapports de forces au Palais-Bourbon, où l'Union pour la majorité présidentielle (UMP) dispose à elle seule de la majorité absolue des sièges, cette séance publique du 3 juillet débouchera, sans surprise, sur un vote favorable.

A cette date, les députés élus ou réélus auront désigné leurs représentants dans les différentes instances de l'Assemblée. Ayant préalablement choisi leurs présidents de groupe – après Jacques Barrot (UMP), Jean-Marc Ayrault (PS) et Hervé Morin (UDF), Alain Bocquet devait être réélu, lundi, à la tête du groupe communiste –, les députés auront en effet donné le coup d'envoi des travaux de la douzième législature de la V<sup>e</sup> République, mardi 15 heures, avec l'élection en séance publique du président de l'Assemblée nationale. Cette première séance dans l'hémicycle sera présidée par un « bureau d'âge ». Installé au perchoir, le doyen, Georges Hage (PCF), sera entouré des six plus jeunes députés, qui rempliront les fonctions de secrétaires.

Le nouveau bureau de l'Assem-

blée nationale – six vice-présidents, trois questeurs et douze secrétaires – sera nommé mercredi en séance publique. Les désignations auront préalablement eu lieu en fonction des effectifs des groupes. Les présidences des six commissions permanentes du Palais-Bourbon, qui seront également attribuées en fonction de ce rapport de forces, devraient revenir, pour l'essentiel sinon en totalité, à l'UMP. Edouard Balladur pourrait présider la commission des affaires étrangères si sa candidature au « perchoir » n'était pas retenue.

## LOI D'AMNISTIE

Après avoir voté, le 3 juillet, la confiance au gouvernement Raffarin, les députés pourront commencer leur travail législatif. Le premier texte examiné par les parlementaires sera le traditionnel projet de loi d'amnistie. Ce texte doit être présenté lors du conseil des ministres du 3 juillet.

Initialement prévue à cette date, la présentation du collectif budgétaire, qui doit intégrer la baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu promise pendant la campagne présiden-

tielle de M. Chirac, aura lieu lors du conseil des ministres du 10 juillet.

Le gouvernement sera également invité à approuver, ce jour-là, les deux projets de loi de programmation sur la sécurité et sur la justice. Le plan de baisse des charges sociales destiné à favoriser l'emploi des jeunes devrait faire l'objet d'un texte spécifique, qui sera défendu par le ministre des affaires sociales, François Fillon.

Jean-Baptiste de Montvalon

Université Toulouse 1 Sciences Sociales



TROISIÈMES CYCLES EN GESTION

CAPS ET DIPLÔME DE GESTION

DESS Audit des Systèmes d'Information Comptables et Financiers

DESS Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprises

DESS Finance

DESS Gestion de l'Entreprise Sociale

DESS Gestion de l'Innovation

DESS Management Financier et Logistique Informatique

DESS Management International

DESS Management Public Territorial

DESS Marketing

DESS Marketing Bancaire et des Services Financiers

DESS Sciences du Management

DEA de Sciences de Gestion

Sélection sur dossier et tests

Institut d'Administration des Entreprises

Plateau Anatole France - 31042 Toulouse cedex

Tel : 05 62 30 34 34 - Fax : 05 61 23 84 33

[www.univ-tlse1.fr/iae](http://www.univ-tlse1.fr/iae)



## Roselyne Bachelot prône la « réconciliation »

Nucléaire, chasse, eau : la ministre de l'écologie veut d'abord faire appliquer les textes existants

**ROSELYNE BACHELOT**, ministre de l'écologie et du développement durable, a profité de sa visite au centre de tri de déchets ménagers de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne), samedi 22 juin, pour fixer sa méthode de travail dans ce ministère, où elle prône la « réconciliation » entre les différents acteurs.

A propos de la loi de 1992, qui prévoyait la fermeture des décharges au 1<sup>er</sup> juillet 2002, la ministre n'a fait que constater qu'elle n'est pas appliquée. Pour autant, elle n'envisage pas la fermeture des quelque 12 000 décharges non conformes. Sa mansuétude est identique pour les 40 incinérateurs hors normes. M<sup>me</sup> Bachelot-Narquin se donne jusqu'à septembre, après



« Du point de vue des gaz à effet de serre, la production électrique d'origine nucléaire est une bonne solution »  
ROSELYNE BACHELOT

une large concertation, avec les collectivités locales, pour fixer un nouveau calendrier. « La question devra être réglée dans les six mois », affirme-t-elle.

La ministre souhaite fonder sa démarche sur « la concertation et de l'incitation plus que la punition ». Elle estime, cependant, que cette loi sur les déchets – « importante et ambitieuse » – a permis une prise de conscience. « La population desservie par une collecte sélective est passée de 500 000 personnes en 1992 à près de 37 millions en 2002 », a-t-elle souligné.

L'aspect négatif de cette loi, selon la ministre, se trouve dans la définition des « déchets ultimes ». Selon le texte législatif, est considéré comme « ultime » un déchet « qui n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de son caractère polluant ou dangereux ». Cette définition est, selon la ministre, « une source inévitable de contentieux ».

Enfin, elle a fait observer que le

but de la loi, qui était la valorisation des déchets, est loin d'être atteint puisque en 2002 seulement 21 % des déchets sont valorisés, alors que la mise en décharge se situe à 43 % et l'incinération à 36 %. Dans un entretien au *Journal du dimanche* du 23 juin, M<sup>me</sup> Bachelot-Narquin précise sa démarche autour de la réconciliation, qu'elle oppose « aux affrontements stériles ».

### « EN BONNE VOIE »

A propos du nucléaire, elle estime que les Français sont réconciliés avec cette forme d'énergie. « Il faut aborder cette question sans être nucléocrate, ni antinucléaire intégriste (...). Je persiste et je signe : du point de vue de l'émission des gaz à effets de serre qui modifient le climat, la production électrique d'origine nucléaire est une bonne solution si on pratique la transparence, si on résout la question des déchets et de la sécurité. »

Cette « réconciliation » serait aussi « en bonne voie » entre le ministère et les chasseurs. M<sup>me</sup> Bachelot-Narquin devrait prochainement présenter « un observatoire permanent de la faune sauvage », qui permettra de dresser l'état des lieux de toutes les populations, qu'il s'agisse des oiseaux ou des mammifères.

La ministre recherche aussi la réconciliation entre les écologistes et les agriculteurs en « reprenant la loi sur l'eau mais en l'améliorant ». Cependant, elle rejette l'idée d'une loi générale, qui traiterait tous les agriculteurs de la même façon, et préfère utiliser « les mesures agro-environnementales qui existent déjà dans les contrats territoriaux d'exploitation. Les agriculteurs signent des contrats par lesquels ils s'engagent à atteindre des objectifs à leur portée ».

Réconciliation, toujours, entre l'Etat et les collectivités territoriales sur les questions d'environnement. « Plus par des aides techniques que par des réglementations, déclare la ministre. Mon objectif est de faire appliquer les textes qui existent, plus que d'en faire voter de nouveaux. »

Dominique Buffier

## Orpheline de M. Douste-Blazy, la droite se déchire dans les Hautes-Pyrénées

DL accuse le RPR d'être à l'origine de la défaite

### TARBES

de notre correspondant

Ce devait être le ticket « choc » de la campagne dans la 2<sup>e</sup> circonscription de Tarbes-Lourdes (Hautes-Pyrénées), abandonnée par Philippe Douste-Blazy depuis plus d'un an. Estampillé UMP et baptisé « Tarbes-Lourdes pour réussir », le tandem centriste formé par Gérard Trémège (DL), maire de Tarbes, et son suppléant, Jean-Pierre Artiganave (UDF), maire de Lourdes, devait rompre avec la guerre de deux villes qui se haïssent. Voisines d'une quinzaine de kilomètres, l'une est un pôle ouvrier en voie de réindustrialisation ; l'autre une cité mariale régentée par l'argent des pèlerinages.

Cette « sainte alliance » croyait d'autant plus à sa réussite que MM. Trémège et Artiganave livraient bataille à la représentante de la gauche, Chantal Robin-Rodrigo (PRG), ex-suppléante de Jean Glavany, parachutée sur leurs terres avec l'aval du PS et du PCF.

Les résultats du 16 juin ont, du coup, fait l'effet d'une douche froide : la gauche a réussi le grand chelem en Bigorre, récupérant au passage le 3<sup>e</sup> siège, perdu en 1993, conquis – par seulement 1 208 voix d'avance – par Chantal Robin-Rodrigo.

Gérard Trémège a aussitôt accusé José Marthe, le président départemental du RPR, d'être à l'origine de la défaite et de la forte abstention dans les quartiers de Tarbes et de Lourdes. « M. Marthe doit se souvenir qu'il aura besoin de nous », a lancé Gérard Trémège au conseiller régional RPR, soupçon-

nant le parti gaulliste « de ne pas s'être investi dans la bataille des législatives ». La réponse de M. Marthe n'a pas tardé : « Je ne suis pas le valet de M. Trémège. J'ai toujours pensé que tactiquement un tandem de l'UDF n'était pas un bon dispositif. J'aurais pu être son allié s'il avait respecté la sensibilité gaulliste, mais lorsqu'on pratique le mépris et la politique de la canonnrière ou du fait accompli, il était évident que les conditions d'une alliance n'étaient pas réunies. »

### CICATRICES

Orpheline de Philippe Douste-Blazy, qui n'a pas su gérer son départ précipité vers Toulouse sans refermer les cicatrices importantes à Lourdes, la droite se déchire. Si elle veut conserver ses deux villes phares dans les Hautes-Pyrénées et protéger ses trois mandats à l'assemblée régionale à Toulouse, sa reconstruction passe par une entente de toutes les tendances et de toutes les sensibilités.

A Lourdes, le « bayrouliste » Jean-Pierre Artiganave prend soin de ne pas mettre de l'huile sur le feu et ne garde en tête qu'un seul chiffre : sa ville a voté en faveur de M. Trémège à 56,16 %, même si la gauche reprend possession de ses quartiers populaires de Lannedarré et de Soum-Ophite grâce notamment à une abstention record qui atteint jusqu'à 42,57 %.

M. Artiganave sait trop ce que les démons de la querelle peuvent engendrer, même dans la ville de Bernadette où les miracles de la politique ne se répètent pas.

Jean-Jacques Rollat

## François Hollande doit faire élire une nouvelle direction du PS le 29 juin

Il assure que le choix de M. Fabius comme porte-parole ne préfigure aucune « ligne politique »

**FRANÇOIS HOLLANDE** dispose de cinq jours pour résoudre la crise d'appareil provoquée par sa proposition de nommer Laurent Fabius porte-parole du Parti socialiste, à la place de Vincent Peillon, battu aux élections législatives dans la Somme. Il a suffi que le premier secrétaire du PS émette cette idée, en « compensation » au renoncement par l'ancien ministre de l'économie de briguer le poste de président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, pour que Marc Dolez, premier secrétaire de la fédération du Nord et proche de Martine Aubry, démissionne du secrétariat national et que les membres de la Gauche socialiste ainsi que les amis d'Henri Emmanuelli y suspendent leur participation.

C'est au conseil national du 29 juin que M. Hollande doit, conformément à l'article 7.15 des statuts, faire élire un nouveau secrétariat national dont la composition relève de sa « proposition ». Cette direction de 39 membres avait été élue à l'issue du congrès de novembre 2000 à Grenoble. Aucune synthèse entre les trois motions – celles de M. Hol-

lande, de la Gauche socialiste et des amis de M. Emmanuelli – qui avaient été présentées au vote des militants n'étant intervenue, le premier secrétaire aurait pu réunir dans le secrétariat national sa seule majorité.

Mais les différentes sensibilités étant, depuis mars 2000, représentées au sein du gouvernement de

**La Gauche socialiste et les amis de M. Emmanuelli craignent être « social-libérale » du PS**

Lionel Jospin, M. Hollande avait choisi d'associer toutes les composantes de la famille socialiste.

Avec l'élection présidentielle, qui a vu l'échec et le départ de M. Jospin, et les élections législatives, qui ont entraîné la défaite de quinze des vingt-huit membres du secrétariat national qui se sont présentés, la donne a changé.

M. Hollande veut organiser un congrès de « reconstruction » en mars 2003, en le faisant précéder de forums décentralisés avec les adhérents, les forces vives, les paritaires du PS et « les citoyens ». Cette démarche recueille l'approbation de la majorité du bureau national et de la plupart des responsables de fédérations. Seules les minorités de gauche, et en particulier les amis de M. Emmanuelli, auraient préféré un congrès à l'automne prochain.

Pour composer sa nouvelle direction, M. Hollande souhaite que le PS « se rassemble dans une direction qui prépare dans de bonnes conditions le grand débat préparatoire au congrès ». Toute la difficulté est de convaincre les différentes sensibilités que ni cette future direction ni le choix de M. Fabius comme porte-parole ne « préétablisent une ligne politique » qui ne sera tranchée par les militants qu'au congrès de 2003.

Pour M. Emmanuelli et la Gauche socialiste, qui dénoncent « la faute » du député de Corrèze, la désignation de M. Fabius vaut « affichage politique » et préfigure une orientation « social-libérale ».

Ils sont confortés dans cette analyse par le fait que l'ancien premier ministre aura vocation à porter la parole socialiste au-delà du parti, par exemple dans les grands débats à l'Assemblée nationale.

Ainsi, M. Fabius devrait répondre à la déclaration de politique générale de Jean-Pierre Raffarin, le 3 juillet. Julien Dray, comme les emmanuellistes, observe aussi qu'Alain Richard, Dominique Strauss-Kahn et les jospino-rocardiens de Socialisme et Démocratie se sont ralliés au choix de M. Fabius.

Sur France Inter, dimanche 23 juin, M. Hollande a souhaité « que chacun se sente bien dans son parti ». « Il n'y a pas dans ma démarche une volonté de passer des accords avec tel ou tel ou d'écarter tel ou tel autre ». Le premier secrétaire a cinq jours pour convaincre les minorités de gauche de revenir dans la direction et pour retenir Martine Aubry, qui a critiqué non le principe d'une entrée de M. Fabius au secrétariat national mais le poste emblématique qui lui a été confié.

Michel Noblecourt

**Confort, service, bienveillance. Telle est notre devise.**

Réseau spécial aux 13  
 Membres de ClubFlyer : 3,5 millions  
 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Class : 200 cm  
 Maîtres de cabine : + de 950  
 Destinations : 126  
 Vols à prix en promotion : 0

Welcome to civilised aviation

126 dest. nationales au départ de Paris, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nice, Genève et Bâle/Mulhouse



## M. Fillon propose aux syndicats de revaloriser le smic de 2,4 %, sans « coup de pouce »

Le ministre des affaires sociales a défendu, lundi 24 juin, un nouveau « contrat » de dialogue social

LA DÉCISION du gouvernement n'a pas varié, elle est tout simplement devenue formelle : il n'y aura pas de coup de pouce au smic. François Fillon, ministre des affaires sociales, n'a « proposé » aux syndicats et au patronat, lundi 24 mai au matin, lors de la réunion annuelle de la commission nationale de la négociation collective, que l'augmentation légale. Au 1<sup>er</sup> juillet, elle sera de 2,4 %, soit la stricte application mécanique de l'effet inflation et de la progression du pouvoir d'achat du salaire de base ouvrier. Ce qui porterait à 1 154 euros le salaire minimum brut mensuel (6,83 euros au taux horaire). En échange, le gouvernement anticiperait à 2003, au lieu de 2005 comme le prévoyait jusqu'ici la loi, l'harmonisation du smic devenu multiple avec la mise en place des 35 heures.

En introduction à cette réunion, M. Fillon a prononcé un discours de la méthode tout entier consacré au dialogue social, thème de campagne favori de Jacques Chirac. Les réactions de colère des syndicats, suscitées par l'annonce prématurée, vendredi, par Jean-Pierre Raffarin, du zéro coup de pouce (*Le Monde* daté 23-24 juin), n'ont rien changé. « Nous sommes confrontés à un défi commun : celui de revitaliser le pacte républicain et social », a souligné le ministre. « Aujourd'hui, il existe trois France aux frontières, je le crains, de plus en plus étanches. Une France qui réussit et évolue avec aisance dans les arcanes de la modernité économique et culturelle, la France qui peine et travaille dur sans avoir le sentiment de voir ses efforts récompensés à leur juste valeur, la France qui décroche ». Ce paysage posé, M. Fillon s'est bien gardé de faire des annonces, car il est soumis à une double exigence : celle de



Le président du Medef Ernest-Antoine Seillière et François Fillon, le 19 juin. Le ministre des affaires sociales a pris pour référence, lundi 24 juin au cours de la commission de la négociation collective, la refondation sociale initiée par l'organisation patronale.

paraître privilégier la concertation mais plus encore celle d'attendre le discours de politique générale que doit prononcer le premier ministre le 3 juillet. Aussi, après avoir évoqué les « attentes » des uns et des autres « parfois contradictoires mais c'est bien normal », M. Fillon s'est-il contenté de dresser, une nouvelle fois, la liste de ses priorités : assouplir les 35 heures, favoriser l'emploi des jeunes et « améliorer le pouvoir d'achat des revenus tirés du travail ».

### « RÉSISTER À L'URGENCE »

Pas question de « légiférer sans prendre le temps de l'écoute et dialogue », a-t-il assuré. « Conscient toutefois qu'il existe dans notre pays une tendance séculaire à se retourner vers l'Etat et le législateur dès qu'un

problème se fait jour », il a indiqué qu'il « faudra savoir résister à l'urgence illusoire, à la pression factice de l'événement, à la tentation de la précipitation » afin de « crédibiliser notre démarche ». Au passage, M. Fillon a préféré « anticiper tout de suite un faux procès (...) sur le thème du désengagement de l'Etat ». En dehors de quelques « principes fondamentaux » sur le droit du travail ou la santé du salarié, la mission de l'Etat consiste donc « à intervenir de façon supplétive ». Avec le souci de séduire le Medef, initiateur de la « refondation sociale », M. Fillon a pris pour référence l'accord sur la négociation collective signé en juillet 2001, par le patronat, la CFDT, FO, la CFTC et la CGC et incité les protagonistes à se remettre à la tâche sur la formation profession-

nelle. Ce chantier, mené par Francis Mer, avant qu'il ne devienne ministre de l'économie et des finances, avait échoué. M. Fillon a ensuite conclu par un geste symbolique, en proposant un « contrat » de méthode aux partenaires sociaux, « à l'opposé des manœuvres et de la tentation de l'instrumentalisation. Nous ne rejouons pas le scénario de la conférence du 10 octobre 1997 ».

Il lui faut cependant déjà faire oublier les déclarations de plusieurs membres du gouvernement de légiférer sur le service minimum dans les transports publics, l'augmentation de la CSG ou les retraites. Dimanche, plusieurs élus de droite sont venus à la rescousse de M. Raffarin pour minimiser à la fois son impair sur le smic et l'impact de l'absence de coup de pouce comparé à la baisse de l'impôt sur le revenu (IR) et la revalorisation tarifaire des médecins. C'est une « décision responsable. Il faut tenir compte du contexte économique et de l'état des finances publiques », a justifié Philippe Douste-Blazy, secrétaire général de l'UMP, sur Radio-J. « Nous voulons une société qui puisse récompenser le mérite, le travail et l'effort », a-t-il ajouté. La baisse de l'IR est « un signal à la France du travail », a également plaidé au Grand Jury RTL-LCI-Le Monde, Jacques Barrot, président du groupe UMP de l'Assemblée nationale, en précisant : « je ne voudrais pas que ce pays continue à cultiver cette espèce de jalousie : "Vous faites des cadeaux aux riches". Ce sont très souvent des cadres supérieurs dont le pays a besoin ». Invité de France 3, Raymond Barre a déclaré : « on ne peut pas, par un coup de pouce, déstabiliser les rémunérations ».

Isabelle Mandraud

## M. Hollande accuse l'Elysée de « désinformation » sur les services secrets

LE PREMIER SECRÉTAIRE du PS, François Hollande, a accusé, dimanche 23 juin, l'Elysée d'avoir organisé une « opération de désinformation » visant à « mettre la main sur les services de renseignement », après la publication, dans *Le Monde* (daté 23-24 juin), d'informations relatives aux soupçons formés par l'entourage de M. Chirac contre les directeurs de la DGSE et de la DST. Selon notre enquête, les services d'espionnage et de contre-espionnage sont accusés par la présidence de la République d'avoir ordonné – ou toléré –, sous le gouvernement Jospin, des investigations au Liban et au Japon visant indirectement le chef de l'Etat.

Ces suspicions devraient provoquer le remplacement rapide de Jean-Claude Cousseran et de Jean-Jacques Pascal, directeurs respectifs de la DGSE et de la DST. Ni le cabinet du président ni l'entourage de M. Jospin n'ont commenté ces informations. Interrogé, dimanche, sur Radio J, Philippe Douste-Blazy les a qualifiées de « rumeurs », écartant le principe d'une commission d'enquête parlementaire sur cette affaire.

## Baisse des cotes de popularité de MM. Chirac et Raffarin

JACQUES CHIRAC ET JEAN-PIERRE RAFFARIN enregistrent en juin une baisse de leur cote de popularité, plus marquée pour le Premier ministre (-6 points) que pour le président de la République (-2 points), dans le baromètre IFOP/*Journal du dimanche* du 23 juin. Jacques Chirac perd deux points par rapport au mois de mai et sa cote de popularité s'établit à 49 % de personnes satisfaites. Ce recul ne se traduit pas par une hausse de la proportion de mécontents, qui refluent, au contraire, en un mois de 44 % à 43 %. Ils ne sont en revanche plus que 54 %, contre 60 % le mois précédent, à se déclarer plutôt ou très satisfaits de Jean-Pierre Raffarin. Dans le même temps, les personnes se déclarant mécontentes du Premier ministre augmentent de façon symétrique de 14 % à 20 %.

### DÉPÊCHES

■ **PARIS : Philippe Séguin se voit en « administrateur provisoire » de la droite parisienne.** L'ancien candidat à la Mairie de Paris n'est « absolument pas candidat à la présidence » du futur groupe UMP au Conseil de Paris. « Ce serait tout à fait incohérent », a-t-il estimé dans un entretien au *Journal du dimanche* du 23 juin. Dans la future configuration politique de la droite parisienne, l'ancien président du RPR, qui s'est toujours montré hostile à la disparition du RPR et à la création d'un « parti unique » de la droite, se voit agir « en syndic, en administrateur provisoire ».

■ **EXTRÊME DROITE : le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, a dénoncé « l'injustice patente » de l'absence de députés FN à l'Assemblée nationale, dimanche 23 juin, devant plusieurs centaines de personnes réunies à Neuvy-sur-Barangeon (Cher) pour la Grande fête du Cercle national des combattants (CNC).** « Pas un seul député » pour le FN, a-t-il lancé, « avec plus de 11 % des suffrages » aux législatives, cela représente « une grave crise des institutions ».

M. Le Pen a ironisé sur le gouvernement de « Raffarin de Ramassecons » dont « le grand projet national et international » se résume à « barrer la route à Le Pen ».

■ **IMMIGRATION : Marie-George Buffet, secrétaire nationale du PCF, a accusé, dimanche 23 juin, l'Union européenne de développer « une politique restrictive sans autre rivage que la répression » en matière de lutte contre l'immigration clandestine.**

S'ils ont écarté l'idée de sanctions économiques, les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze ont souligné qu'un « manque de coopération non justifiée » d'un pays d'émigration pourrait entraîner « des mesures ou des positions (...) sans mettre en cause les objectifs de la coopération au développement ». C'est ce point qu'a contesté Mme Buffet dans un communiqué.

■ **GOVERNEMENT : le socialiste Michel Charasse a dénoncé, lundi 24 juin, « le procès » fait par certains socialistes à la ministre déléguée aux affaires européennes Noëlle Lenoir, en soulignant que « ses choix personnels ne regardent qu'elle ».** Prenant, après Michel Rocard, la défense de M<sup>me</sup> Lenoir, dont la nomination au gouvernement Raffarin a été critiquée notamment par MM. Arnaud Montebourg et Raymond Forni, le sénateur du Puy-de-Dôme a ajouté dans *Le Parisien* que M<sup>me</sup> Lenoir « a bien le droit de ne plus être d'accord » avec les socialistes, « comme la majorité des Français ».

■ **FRANC-MAÇONNERIE : le philosophe Michel Barat a été reconduit, dimanche 23 juin, dans ses fonctions de Grand-Maître de la Grande loge de France (GLF) à l'issue du conseil (assemblée générale) réuni du mercredi 19 au samedi 22 juin.** Les 714 votants rassemblés pour le conseil de la GLF, lui ont accordé 90,7 % des voix, alors qu'il n'avait été élu que de justesse il y a un an. Les effectifs de la GLF, deuxième en importance des obédiences maçonniques après le Grand Orient sont estimés à 23 000 membres répartis en 700 loges.

Michel Didier, économiste et directeur de l'institut Rexecode

## « La menace d'une reprise à faible emploi se profile »

Le gouvernement a décidé de ne pas accorder de coup de pouce au smic le 1<sup>er</sup> juillet. Vous qui êtes un économiste proche du patronat, qu'en pensez-vous ?

C'est la bonne décision. Il faut proscrire tout coup de pouce au smic jusqu'à ce qu'il y ait un retour à la normale, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on revienne à un smic unique. En application de la loi sur les 35 heures, au 1<sup>er</sup> juillet, il y aura en France cinq niveaux de salaire minimum. On a des smicards à 35 heures qui gagnent 1 011,64 euros. On en a qui gagnent 1 127,23 euros pour 35 heures, d'autres qui gagnent aussi 1 127,23 euros pour 39 heures. On est donc sorti du « à travail égal, salaire égal ». Socialement, ce système-là ne peut pas durer longtemps.

### Comment faire ?

La loi a déclaré que le smic devrait disparaître en 2005 mais elle n'a pas dit comment faire. Si on en sort brutalement en 2005, il

faudra augmenter d'un coup le smic de 11,5 % pour aligner tous les niveaux du salaire minimum sans perte de pouvoir d'achat pour personne. Ce qui, selon nos calculs, menacerait 350 000 emplois, surtout dans les industries de main d'œuvre.

### Que préconisez-vous ?

Il n'y a pas de solution satisfaisante. C'est un problème de contradiction interne à la loi Aubry. La seule solution, c'est d'étaler dans le temps le retour à la normale, de reculer l'échéance de 2005. Cela ne changera rien à l'augmentation nécessaire du smic pour réunifier la situation, mais cela en atténuera l'effet pour les entreprises. Certains pensent qu'un coup de pouce au smic permettrait justement d'anticiper le rattrapage qu'il faudra bien se décider à faire. C'est faux. Au contraire. Cela ne fera que décaler vers le haut tous les seuils. Et en 2005 il faudra quand même procéder à une augmenta-

tion de 11,5 % du salaire minimum.

**Vous ne pensez pas qu'un coup de pouce au smic aurait permis de donner du pouvoir d'achat aux salariés les plus modestes et de stimuler leur consommation en ces temps de ralentissement économique ?**

Non. Une augmentation supplémentaire des coûts de production serait mauvaise pour l'économie et l'emploi. Sur les deux dernières années, du fait de la mise en place de la réduction du temps de travail et du ralentissement économique, la part des salaires dans la valeur ajoutée a fortement augmenté, de deux points, le taux d'autofinancement des investissements a fortement baissé.

Ce choc va maintenant contraindre les entreprises à faire des efforts de productivité et à revoir leurs investissements à la baisse, ce qu'elles ont déjà commencé à faire. Ce qui se profile ici, c'est la menace d'une reprise à faible

emploi. Un choc salarial supplémentaire aurait encore augmenté le problème.

**Etes-vous favorable à un assouplissement des 35 heures ?**

Oui. Mais la question est de savoir comment les assouplir sans revenir dessus. Je pense qu'il faudrait faciliter les arrangements par entreprise ou par profession.

**Pensez-vous qu'il faille poursuivre les allègements de charges ?**

Oui. Il faut continuer dans cette voie, qui a été bénéfique pour l'emploi. Car, pour un certain nombre de salariés au smic, le coût de la rémunération chargée pour l'entreprise reste trop élevé et limite l'embauche. La question du coût des bas salaires, c'est bien celle-là : comment faire pour que des gens à faible qualification soient embauchés ?

Propos recueillis par  
Virginie Malingre

En couple ou en famille, partez à petits prix en toute liberté.

Nice, Toulon, Marseille ou Toulouse

41€  
ttc aller simple

Tarif soumis à conditions, au départ de Paris-Orly.

Renseignez-vous dans votre agence de voyages, votre agence Air France, au 0 820 820 820 (0,12 € ttc/mn), 3615 AF (0,20 € ttc/mn) ou [www.airfrance.com](http://www.airfrance.com)



AIR FRANCE

faire du ciel le plus bel endroit de la terre



Les abeilles des campagnes françaises sont-elles menacées de disparition ? Chaque printemps, **LE QUART DES RUCHES** disséminées sur le territoire perd ses occupantes, causant une forte baisse de la

production nationale de miel, et faisant craindre pour la **SURVIE D'UNE ESPÈCE** cruciale pour la reproduction des végétaux. Depuis plusieurs années, les apiculteurs sont persuadés qu'un nouveau type d'**IN-**

**SECTICIDE, DIT SYSTÉMIQUE**, est à l'origine de l'hécatombe. L'un d'eux, le **GAUCHO, PRODUIT PAR BAYER**, et utilisé en France depuis 1993, polarise leur colère et fait l'objet de plusieurs procédures judiciai-

res. Les plaignants s'appuient sur des études scientifiques qui soulignent plusieurs effets néfastes de l'insecticide. Mais Bayer leur oppose d'autres enquêtes qui relativisent la responsabilité du produit.

## Les apiculteurs accusent un insecticide de tuer les abeilles

Chaque printemps, près du quart des ruches françaises perdent leurs occupantes, faisant redouter la disparition d'une espèce précieuse. Les producteurs de miel ont lancé des procédures judiciaires contre le Gaucho, un insecticide fabriqué par Bayer dont la nocivité fait toutefois l'objet d'études contradictoires

**QUI TUE** nos abeilles ? La question taraude les apiculteurs français qui, chaque printemps, assistent, impuissants, à l'agonie d'une partie de leurs pensionnaires. Aux premières floraisons, 300 000 ruches disparaissent, sur les 1,35 million dispersées dans le pays. Par endroits, l'hécatombe est plus massive encore, comme cette année dans le Gers, la Haute-Garonne ou le Morbihan. Des exploitations se retrouvent anéanties en moins d'un mois par un fléau invisible.

Les producteurs de miel ont leur idée sur les coupables : les insecticides et plus singulièrement l'un d'eux, le Gaucho, qui polarise leur colère. A l'automne 2001, 350 apiculteurs et leurs syndicats ont porté plainte contre X..., notamment pour « exposition ou vente de produit agricole falsifié, corrompu ou toxique ». Une information judiciaire a été ouverte, confiée au juge d'instruction Guy Ripoll, du pôle financier de Paris. Le magistrat a entendu comme témoin assisté la société Bayer, en tant que personne morale. Les plaignants reprochent également à l'Etat d'avoir « hâtivement octroyé », selon leur avocat, M<sup>e</sup> Bernard Fau, l'autorisation de mise sur le marché, au début des années 1990.

### DES ÉTUDES CONTRADICTOIRES

La multinationale d'origine allemande commercialise le Gaucho. Cet insecticide, dont la molécule active est l'imidaclopride, n'est pas pulvérisé sur les cultures. Il enrobe la semence de tournesol, du maïs ou du blé et libère ses principes actifs au fur et à mesure de la croissance de la plante. Avec ce produit dit systémique, Bayer pensait régler une partie des problèmes de pollution agricole, en évitant les traitements massifs et aériens. Le dosage de l'imidaclopride ne dépasse pas 50 milligrammes à l'hectare.

Mais des études réalisées en 1998 par l'Institut national de recherche agronomique (INRA), du Centre national de recherche scientifique (CNRS) et de l'Agence française de sécurité sanitaire et alimentaire (Afsa), ont souligné deux effets. D'abord, la persistance de l'imidaclopride dans les fleurs et le pollen de la plante. Ensuite, sa rémanence dans le sol, alors que Bayer a longtemps argué de la disparition rapide de son produit. Les chercheurs ont également constaté l'extrême sensibilité des abeilles à cette molécule, même



FRED TANNEAU-PIG/AFIP

à des doses infimes, n'excédant pas trois particules par milliard. Selon les apiculteurs, une nouvelle étude du CNRS, qui confirme les travaux antérieurs, vient d'ailleurs d'être remise au ministère de l'Agriculture.

Mais Bayer peut avancer d'autres recherches, contradictoires. L'une d'elles, menée en 1998, a comparé l'état de deux ruchers, l'un situé en bordure d'un champ traité avec du Gaucho, l'autre installé près d'un champ non traité avec ce produit. Aucune différence significative n'a été enregistrée. « Aucune étude n'a

prouvé de manière formelle que le Gaucho est responsable des troubles observés par les apiculteurs », estime M<sup>e</sup> Olivier Baratelli, l'avocat de la firme. « Je persiste à croire que ce produit est bon pour l'environnement », juge également Jacques My, secrétaire général de l'Union des industries de la protection des plantes (UIPP).

L'entreprise allemande fait remarquer que les semences de tournesol issues de cultures traitées au Gaucho ne sont plus commercialisées en France depuis janvier 1999, date à laquelle le ministre de l'Agriculture,

### TROIS QUESTIONS À... JEAN-MARIE SIRVINS

**1 En tant que responsable de l'Union nationale des apiculteurs français, que reprochez-vous au Gaucho ?**

Il y a eu une apiculture avant et après le Gaucho. Dès 1995 et l'introduction des semences dites systémiques, c'est-à-dire avec un enrobage d'insecticide, comme le Gaucho, nous avons constaté une baisse des quantités de miel produites et un surcroît de mortalité dans nos ruches. Des études ont depuis confirmé l'intoxication des abeilles par ces produits. Mais il faut admettre que Bayer (qui produit le Gaucho) dispose d'autorisations de mise sur le marché en bonne et due forme. On peut se demander pourquoi le ministère de l'Agriculture les lui a accordées. En revanche, des études ont démontré la rémanence de l'imidaclopride, la subs-

tance active du Gaucho, dans le sol. Cette persistance n'est pas conforme aux dispositions de la Commission européenne.

**2 Etes-vous en guerre contre l'agriculture ?**

Non, nous avons toujours travaillé en collaboration avec eux, car nous nous rendons des services mutuels. Mais les agriculteurs sont prisonniers d'un système. Ils sont pieds et poings liés devant ces grandes firmes. Simplement, nous leur disons que si les semences systémiques continuent d'être commercialisées, l'apiculture dans les zones de grandes cultures sera fortement compromise. Est-ce que l'agriculture en a conscience, dans sa logique productiviste ? Ce n'est pas sûr. En revanche, le grand public nous soutient dans notre

active, le fipronil, qui éveille à son tour les soupçons de la profession. Les apiculteurs sont confortés dans leurs convictions à la vue des dégâts sur leur cheptel. A 29 ans, Florent Vacher a repris l'exploitation familiale, soit 1 200 ruches, à La Ferté-Saint-Aubin (Loiret). Chaque année, il lui fallait racheter 300 essaims, à 50 euros pièce, pour compenser les pertes du cheptel. Lassé, il a finalement décidé, voici trois ans, d'installer son petit monde bourdonnant au milieu des bois, se spécialisant dans les miels d'acacia et de châtaignier. Sa production annuelle est passée de 70 à 30 tonnes, mais la mortalité a considérablement diminué. A Satolas (Isère), Robert Yvrard n'a également plus de souci : il fait butiner ses abeilles chez un producteur de tournesol spécialisé dans l'alimentation des oiseaux, secteur où le cahier des charges interdit le traitement des cultures.

Jean Glavany, a décidé un moratoire sur leur homologation. Or la mortalité des abeilles persiste. L'argument suscite la colère des producteurs de miel. Ils rétorquent que les semences Gaucho restent commercialisées pour d'autres plantes, notamment le maïs, que viennent butiner les abeilles pour faire des provisions d'hiver. Ils avancent également que les semences Gaucho ont été remplacées immédiatement sur le marché par les semences Régent, du concurrent Aventis CropScience. Ces dernières contiennent une autre molécule

action, car l'abeille jouit d'un capital de sympathie dans l'opinion. Le miel est un des derniers produits naturels où toute transformation est interdite. Il faut préciser que la qualité des produits vendus ne souffre pas de ce problème d'insecticide, car l'abeille sert de filtre.

**3 Quelles seront les conséquences pour l'environnement ?**

Je crains que l'abeille ne soit en péril. Ce serait une atteinte grave à la biodiversité, une catastrophe écologique pour la pollinisation. 22 000 plantes sauvages se reproduisent grâce à l'abeille. Einstein a dit que si l'abeille disparaissait de la surface du globe, l'homme n'aurait plus que quatre années à vivre. Il a résumé l'enjeu.

Propos recueillis par B. H.

également en cours en Vendée. Ces affaires arrangent Bayer. « Elles prouvent que nous ne pouvons être accusés de tous les maux », estime M<sup>e</sup> Baratelli. Son confrère, M<sup>e</sup> Frau, n'est pas de cet avis et poursuit sa fronde contre le Gaucho. Le moratoire sur les semences de tournesol s'achève en février 2003. Le ministère de l'Agriculture a reconduit, en janvier, l'homologation des autres semences Gaucho pour une durée de dix ans. Les apiculteurs ont déposé une requête devant le Conseil d'Etat afin que soit annulée l'autorisation de mise sur le marché et espèrent une décision avant la fin du mois de juillet. Le même Conseil

active, le fipronil, qui éveille à son tour les soupçons de la profession. Les apiculteurs sont confortés dans leurs convictions à la vue des dégâts sur leur cheptel. A 29 ans, Florent Vacher a repris l'exploitation familiale, soit 1 200 ruches, à La Ferté-Saint-Aubin (Loiret). Chaque année, il lui fallait racheter 300 essaims, à 50 euros pièce, pour compenser les pertes du cheptel. Lassé, il a finalement décidé, voici trois ans, d'installer son petit monde bourdonnant au milieu des bois, se spécialisant dans les miels d'acacia et de châtaignier. Sa production annuelle est passée de 70 à 30 tonnes, mais la mortalité a considérablement diminué. A Satolas (Isère), Robert Yvrard n'a également plus de souci : il fait butiner ses abeilles chez un producteur de tournesol spécialisé dans l'alimentation des oiseaux, secteur où le cahier des charges interdit le traitement des cultures.

### DÉPÔTE DE PLAINTES

Pour les autres, le problème reste pendant. « Pour compenser la mortalité, les hommes peuvent soit acheter des essaims ou des reines, soit diviser les essaims survivants en deux, explique Henri Clément, producteur en Lozère et un des meneurs, depuis six ans, du combat de la profession. Mais, dans ce cas, les essaims doivent se regonfler et c'est la récolte de miel qui s'en ressent. » Avec un nombre de ruches égal, la production nationale est ainsi passée de 32 000 tonnes en 1995 à 25 000 tonnes en 2001, quand la consommation nationale avoisine 40 000 tonnes.

Après des années de lutte politique, les victimes ont donc décidé d'investir le terrain judiciaire et portent plainte à chaque épisode de mortalité anormale. Le plus souvent, les affaires sont classées sans suite. Mais par deux fois cette année, la justice a découvert une piste de contamination. Dans le Morbihan, elle soupçonne une mauvaise pratique agricole, des produits nocifs ayant été mélangés alors qu'ils n'auraient jamais dû l'être, ce qui a décuplé leur nocivité. Dans le Gers et la Haute-Garonne, le juge d'instruction de Saint-Gaudens a mis en examen trois personnes. Elles auraient, selon les griefs, importé illégalement d'Espagne des produits n'ayant pas reçu d'agrément, ce que nient les intéressés. La gendarmerie soupçonne l'existence de ramifications dans d'autres parties de la France. Une enquête préliminaire est

restée française. Mais, depuis quel temps, elle gagne d'autres pays européens. En Italie, en Belgique, en Autriche, aux Pays-Bas, au Portugal et, dans une moindre mesure, en Espagne, les producteurs de miel expriment également leur inquiétude. Le Parlement européen s'est saisi du dossier et a demandé à la Commission de l'examiner à son tour. A l'extérieur de l'Union européenne, le Canada et la Nouvelle-Zélande s'interrogent également.

### L'Union européenne saisie du dossier

D'Etat avait rejeté en 1999 la requête, de Bayer cette fois, demandant l'annulation du moratoire : les magistrats avaient notamment motivé leur décision par le principe de précaution. Dans leur guérilla juridique, les apiculteurs ont obtenu une victoire non négligeable. En portant plainte devant la Commission européenne, ils ont entravé la fusion entre Bayer, fabricant du Gaucho, et CropScience, qui commercialise le Régent. Bayer a deux mois pour revendre la marque Régent et devrait perdre ainsi quelque 200 millions d'euros de chiffre d'affaires. Parallèlement, Bayer a engagé des poursuites contre trois dirigeants apicoles. La société leur reproche une campagne de dénigrement, dans ce qui ressemble de plus en plus à une lutte sans merci.

Benoît Hopquin

### L'utilisation du Gaucho en France

- **1992.** Première autorisation de mise sur le marché (AMM), provisoire, du Gaucho. L'insecticide est homologué pour le maïs, puis pour le tournesol, puis pour le blé et l'orge.
- **1993.** Début de l'utilisation du Gaucho sur les semences de tournesol.
- **1997.** Homologation du Gaucho, qui a déjà conquis la moitié du marché des semences de tournesol. Les syndicats apicoles alertent cependant les autorités sur d'éventuelles incidences sur les abeilles.
- **1998.** Un programme de recherche est lancé. Des zones d'interdiction provisoire sont instaurées en Vendée, dans l'Indre et les Deux-Sèvres. En décembre, la Commission des toxiques, qui dépend du ministère de l'Agriculture, conclut que « les risques encourus ne paraissent pas suffisants pour interdire l'utilisation de l'imidaclopride », la molécule active du Gaucho, mais que, « inversement, il n'est pas possible d'exclure totalement l'effet de l'imidaclopride ».
- **Janvier 1999.** Jean Glavany, ministre de l'Agriculture et de la pêche, décide de retirer de façon provisoire l'autorisation de mise sur le marché du Gaucho, mais seulement pour son usage en traitement des semences de tournesol. Une enquête d'épidémiologie-surveillance des populations d'abeilles

- est lancée en juin.
- **25 novembre 1999.** Les premiers résultats de l'enquête, qui ne détecte pas de « risque pour les abeilles », sont contestés par les apiculteurs.
- **Décembre 1999.** Le Conseil d'Etat rejette, notamment au nom du principe de précaution, la requête de la société Bayer, qui demandait l'annulation du retrait provisoire de l'AMM.
- **Juin 2000.** Un rapport d'experts de l'INRA, du CNRS et de l'Afsa souligne la présence d'imidaclopride dans toutes les parties de la plante, y compris les fleurs.
- **25 octobre 2000.** Des manifestations d'apiculteurs ont lieu devant l'usine Bayer de Cormery (Indre-et-Loire).
- **13 décembre 2000.** La commission d'études de la toxicité des produits antiparasitaires « ne peut conclure à l'absence de risque pour les abeilles ».
- **11 janvier 2001.** Avis du comité d'homologation des produits antiparasitaires qui propose une prorogation de la suspension d'utilisation du Gaucho en traitement de semences sur le tournesol. Pour les autres semences Gaucho, l'homologation est reconduite pour dix ans.
- **2 février 2001.** M. Glavany reconduit la suspension d'utilisation du Gaucho dans les semences de tournesol.

## Un producteur du Gers : « Je me pose la question d'arrêter »

**L'ISLE-JOURDAIN (Gers)**  
de notre envoyé spécial  
Daniel Béjaud ouvre l'une après l'autre la dizaine de ruches alignées en bordure d'un champ. A l'inté-

### REPORTAGE

### Les indemnisations proposées par l'Etat ne suffisent pas à couvrir les pertes

rieur des caisses, les abeilles ne réagissent pas à cette intrusion. Certains tentent de s'envoler et retombent aussitôt. Les cadres qui segmentent les ruches sont à moitié vides. « Je suis obligé de les nourrir avec du sirop car elles n'ont plus la force d'aller se chercher à manger, commente cet apiculteur de l'Isle-Jourdain. Les butineuses sont mortes et les couveuses sont mal en point. Beaucoup d'essaims n'ont plus de larves et ne survivront pas. »

Le propriétaire raconte le désastre : « Le 18 avril, j'ai trouvé les premières abeilles mortes devant les ruches. Le lendemain, elles se ramassaient à la pelle et chaque matin, j'en retrouvais de gros paquets au sol. Les survivantes volaient de manière désordonnée. Elles étaient comme folles. » Aujourd'hui, l'apiculteur fait ses comptes : il a perdu 130 ruches sur

les 400 de son exploitation. Affaiblis, incapables de faire des provisions de pollens, d'autres essaims ne passeront sans doute pas l'hiver. Alors M. Béjaud crie sa colère. « J'ai perdu 20 ruches il y a trois ans, 40 il y a deux ans, 60 l'année dernière, 130 aujourd'hui : ça suffit ! »

Jean-Claude Cauquil a dépassé ce stade d'exaspération. D'une voix contenue, digne, il exprime un début de résignation. Sous un appentis, des centaines de ruches sont empilées, vides. Au printemps, 430 de ses 520 essaims ont péri. « Du jour au lendemain, j'ai perdu un outil de travail que j'avais mis vingt ans à construire », constate-t-il. Dans la région, ce producteur a connu les plus lourdes pertes. Mais, dans un rayon de 15 kilomètres autour de l'Isle-Jourdain, à la limite du Gers et de la Haute-Garonne, ce sont près de 4 000 ruches qui ont été touchées.

### BAISSE DE RENDEMENT

Plusieurs apiculteurs ont porté plainte au printemps. La justice est sur la piste d'un trafic avec l'Espagne. Mais les producteurs de miel refusent que soient désignés des boucs émissaires ou pointés des mauvais usages. Ils préfèrent incriminer les nouvelles molécules d'insecticides. « Voilà cinq ans que cela dure : à chaque traitement, nous connaissons des problèmes de mortalité chaque fois plus importants », assure M. Cauquil. Les essais que

le propriétaire a installés en montagne pour produire des miels spécifiques ont été épargnés, de même que la ruche qu'il a entreposée, aux fins d'instruction des enfants, dans une base de loisirs située au milieu d'une forêt. « On ne fait pas la guerre à l'agriculture », explique M. Béjaud. Mais on a un problème avec les fabricants et les fournisseurs de produits phytosanitaires tout comme avec l'Etat, qui a donné les autorisations de mise sur le marché. »

M. Cauquil vient de recevoir une proposition d'indemnisation du ministère de l'Agriculture : 80 euros par ruche, quand la profession évalue son préjudice à 300 euros par ruche. L'aide couvrira à peine le rachat de nouveaux essaims. Le sinistré hésite à se lancer dans cet investissement, craignant une nouvelle hécatombe. « Je me pose la question d'arrêter », admet cet homme de 50 ans, dont la fille envisageait de reprendre l'exploitation.

B. H.

**CONCOURS D'ENTRÉE**  
aux grandes écoles d'ingénieurs et de commerce

Tous les résultats sur

**3615 LEMONDE**  
0,529 € la minute



## L'incinérateur de Cluny fermé en raison d'une pollution à la dioxine

Les exploitations agricoles sous surveillance

MÂCON (Saône-et-Loire)  
de notre correspondante

Les taux de dioxine sont légèrement supérieurs aux normes autorisées autour de l'incinérateur de Cluny (Saône-et-Loire) : tels sont les résultats des analyses publiés, vendredi 21 juin, par la préfecture du département, qui, dès le 7 juin, avait décidé l'arrêt définitif de l'incinérateur.

Des mesures de restriction de commercialisation des animaux et des produits des élevages avaient été immédiatement prises dans les exploitations les plus proches de cette installation. Un périmètre de 5 km<sup>2</sup> concerné par la pollution à la dioxine a été délimité autour de l'incinérateur.

C'est grâce à l'affaire du rejet de dioxine par l'incinérateur de Gilly-sur-Isère (*Le Monde* du 11 avril) que les riverains de l'incinérateur de déchets ménagers de Cluny ont découvert qu'ils étaient, eux aussi, victimes de ce polluant, dont les taux de rejet de dioxine sont supérieurs aux normes autorisées. Même s'ils sont globalement très inférieurs au cas savoyard.

Depuis quelque temps, les services vétérinaires de Saône-et-Loire surveillaient de près un élevage de chèvres proche de Cluny, dont les animaux partaient en transhumance à proximité de Gilly-sur-Isère. C'est ainsi qu'ils ont décelé sur les produits laitiers de cette exploitation des taux de dioxine supérieurs à ce qu'ils étaient en Savoie.

Ce signe anormal a déclenché la réaction des services de l'État, qui ont immédiatement lancé une série de 56 prélèvements sur le lait, le fourrage, la terre et les fromages dans les exploitations environnant l'incinérateur de Cluny.

Dans l'hypothèse où toutes les exploitations agricoles situées dans ce périmètre de 5 km<sup>2</sup> seraient touchées – ce qui sera tranché lors de la diffusion totale des résultats d'analyse en fin de semaine –, vingt éleveurs (dix-sept bovins, dont la ferme expérimentale de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, et trois caprins)

seraient concernés. Ce qui signifie au maximum 590 animaux et moins de cinquante habitants au total.

Pour l'instant, il est simplement demandé aux résidents de la zone concernée de bien laver les fruits et légumes produits sur place avant de les consommer. Les animaux des élevages seront mis ces prochains mois sous surveillance, afin de voir si le taux de dioxine baisse.

### CALCUL DE L'INDEMNISATION

Seule la commercialisation des produits de l'élevage (fromages, lait, viande) est interdite. Le calcul de l'indemnisation des exploitations, qui subissent un manque à gagner immédiat, est en cours.

Les analyses le confirmeront, mais pour l'heure c'est bien l'incinérateur de Cluny qui est en cause, alors qu'il répondait parfaitement aux normes de rejets de dioxine ces dernières années. Il semble que ce soit la pose d'un filtre, en mars, qui ait provoqué une hausse brutale des rejets de dioxine, qui sont cinq fois supérieurs aux taux relevés avant le nouveau filtrage.

Le Syndicat intercommunal de la vallée de la Grosne (Sirtom), chargé d'exploiter l'incinérateur, a l'intention de déposer un recours à l'encontre du bureau d'études national, qui avait donné toutes les garanties concernant la pose de ce filtre, destiné à répondre aux normes de rejet des poussières.

Les déchets ménagers, qui étaient traités par l'incinérateur, sont désormais enfouis dans deux sites du département, dont la saturation est annoncée d'ici 2005.

Par ailleurs, la fermeture de l'incinérateur de Cluny relance le débat, ouvert depuis plusieurs années, sur la construction d'un incinérateur conforme aux normes dans le sud de la Saône-et-Loire. Mais, pour l'instant, personne ne veut qu'il soit construit dans sa commune.

Agnès Larose

## Nipponne, mystérieuse victime de la vache folle dans un lycée agricole

FONDETTES (Indre-et-Loire)  
de notre envoyé spécial

Tout était prêt pour le vêlage de Nipponne, belle vache laitière pie noire de 5 ans, l'une des 80 têtes du cheptel de la ferme du Grand-Parré, élevage modèle du lycée agricole de Fondettes (Indre-et-Loire). La mise bas s'est révélée plus délicate que prévu, Nipponne avait le train arrière paralysé et le vétérinaire a décidé l'abattage, accompagné, comme le veut la réglementation depuis deux ans, d'un test de dépistage de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, maladie de la vache folle).

La préfecture d'Indre-et-Loire a annoncé mercredi 19 juin que Nipponne avait bel et bien été contaminée par l'agent de l'ESB. Il s'agissait là du 131<sup>e</sup> cas officiellement recensé en France depuis le début de l'année et du 647<sup>e</sup> depuis 1991. Pour autant, le dossier de Nipponne intéresse au plus haut point les spécialistes des maladies à prions : il s'agit en effet d'un cas qualifié de « super NAIF », c'est-à-dire né après l'interdiction des farines [animales], et donc après les mesures drastiques prises à l'été 1996 par le gouvernement Juppé visant à tout faire pour que des farines animales ne soient pas consommées par des bovins. On a, pour l'heure, recensé une vingtaine de cas super NAIF en France. En toute logique, Nipponne, née en 1997, n'aurait jamais dû être exposée.

A Fondettes, la totalité des documents d'achats d'aliments pour le bétail depuis 1997 va être analysée et l'on va chercher, une nouvelle fois, à valider l'hypothèse – de plus en plus fragile – qui voudrait que tous les cas d'ESB recensés en France soient le fait de « contaminations croisées », des farines desti-

nées à d'autres espèces animales (porcs ou volailles) ayant pu, de manière accidentelle ou frauduleuse, être incorporées à l'alimentation de bovins. Le fait que Nipponne appartienne à un établissement de l'éducation nationale – qui conserve une fidèle mémoire administrative et dans lequel on n'a jamais élevé de porcs et de volailles – aidera sans doute les enquêteurs à aller plus loin.

### « TROISIÈME VOIE »

L'hypothèse des « contaminations croisées » ne devrait pas, cette fois, être retenue puisque Jean-Maurice Gueit, proviseur du lycée et directeur de l'établissement, assure que ses bêtes n'ont jamais consommé de farines animales. Il faudra alors compter avec la mystérieuse « troisième voie » de contamination, évoquée un moment par Jean Glavany, alors ministre de l'agriculture du gouvernement Jospin. Elle suppose que la dissémination du prion pathologique dans les cheptels bovins pourrait emprunter des chemins environnement inconnus. A Fondettes, ce cas d'école a semé grand trouble. La réglementation en vigueur depuis quelques semaines autorise la survie de cinq ou six veaux né depuis le début de l'année. Le reste du troupeau sera abattu et détruit dans les départements de Vendée ou d'Ille-et-Vilaine dans les prochains jours. « Pour la rentrée scolaire, nous aurons racheté une vingtaine de vaches et nous disposerons de 40 vaches laitières dans deux ans, confie M. Gueit. Mais, pour ce qui est de la sélection génétique de notre troupeau, c'est d'un coup sept ans de travail qui sont anéantis. »

Jean-Yves Nau

## Nicolas Sarkozy demande à ses services de « travailler ensemble » sur l'enquête Colonna

Le ministre de l'intérieur s'interroge sur le maintien de Roger Marion, le controversé « numéro deux » de la police judiciaire, et réclame des éléments sur l'assassin présumé du préfet Erignac

TROIS RÉUNIONS « plénières », doublées de réunions en plus petit comité : à peine arrivés au ministère de l'intérieur, Nicolas Sarkozy et son directeur de cabinet, Claude Guéant, ont pris l'habitude de rencontrer les responsables des recherches de l'assassin présumé du préfet Claude Erignac, Yvan Colonna, pour faire le point sur l'enquête.

Régulièrement, le vendredi, le samedi ou le dimanche, le directeur des renseignements généraux, Yves Bertrand, son adjoint, Bernard Squarcini, spécialiste de la lutte antiterroriste, le directeur central de la police judiciaire, Patrick Riou, et son « numéro deux », Roger Marion, ainsi que le directeur général de la police nationale, le préfet Patrice Bergougnoux – pour quelques jours encore –, se retrouvent place Beauvau.

M. Sarkozy s'est assuré, lors d'une longue discussion, le 2 juin, avec Jean-Pierre Raffarin, de sa pleine latitude sur le dossier corse. Les deux hommes sont d'accord pour allouer, dans le cadre d'une grande réforme de la décentralisation, en 2003, de nouveaux pouvoirs institutionnels à l'île. M. Sarkozy a égale-

ment donné ordre de travailler au plus vite sur les décrets d'application de la loi sur la Corse de janvier 2002, et se rendra sur l'île pour rencontrer les nouveaux députés, en septembre (*Le Monde* du 18 juin).

Mais, pour le premier ministre comme pour le ministre de l'intérieur, qui s'est aussi entretenu avec l'inamovible conseiller pour la Corse du président de la République, Maurice Ulrich, ces avancées doivent se doubler d'une politique voyante, voire spectaculaire, de maintien de l'ordre. Laquelle passerait d'abord, évidemment, par l'arrestation – « vivant », a ordonné le ministre – de l'assassin présumé du préfet Erignac, en fuite depuis le 8 février 1998.

Nicolas Sarkozy a reçu individuellement, pour les jauger, tous les responsables concernés par l'enquête – dont il s'est engagé à rendre compte régulièrement à M<sup>me</sup> Erignac et à son fils. Il les a questionnés sur la manière, abrupte et encore inexplicite, dont on avait pu laisser s'échapper Yvan Colonna, il y a quatre ans, alors que les autres membres du commando étaient interpellés,

et a recueilli de vive voix toutes les versions de l'affaire.

Si aucun nouvel indice récent n'a pour l'instant été trouvé au sujet du fugitif, M. Sarkozy a rappelé, derrière Jacques Chirac, qu'il fallait pour cette enquête des « moyens renouvelés ». Le ministre a ainsi recommandé de « ne fermer aucune piste » : qu'elle soit corse, parisienne, sarde ou sud-américaine. « Nous n'avons pas le droit de négliger les recherches vers l'étranger », a insisté M. Sarkozy, qui estime qu'on devrait davantage utiliser les écoutes, notamment administratives.

### REPRENDRE LE B.A.-BA

Au risque d'en agacer certains, son directeur de cabinet – qui fut directeur de la police nationale au moment des attentats islamistes de 1995 – a expliqué calmement qu'il ne fallait pas craindre de reprendre le b.a.-ba de l'enquête : cerner les habitudes des nationalistes corses, celles des bergers, les langues parlées par Yvan Colonna, son éventuel passé d'« exfiltré » pour des cadres du FLNC, etc.

Les deux hommes ont surtout demandé à tous les participants de « travailler ensemble ». « Je ne veux

pas de salades entre services », a fermement prévenu M. Sarkozy.

Les « moyens renouvelés » pourraient d'ailleurs passer par quelques changements d'hommes. M. Sarkozy a ainsi la tentation – sans avoir définitivement tranché – de ne pas maintenir à son poste Roger Marion, homme controversé dont la Place Beauvau sait que « beaucoup espèrent le départ ». Certes, les mêmes reconnaissent ses qualités de « grand flic », mais, de la poursuite obstinée d'une hypothétique « piste agricole » dans l'assassinat du préfet Erignac à l'échec de l'arrestation d'Yvan Colonna, les ennemis de l'ancien patron de la police antiterroriste ont réussi, pour la première fois, à ébranler la confiance que lui avaient témoignée, jusqu'ici, les ministres de l'intérieur de droite comme de gauche.

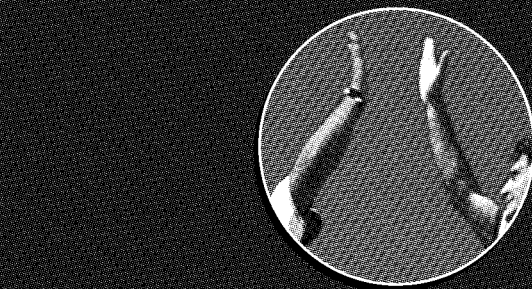
Le célèbre « numéro deux » de la police judiciaire paraît ainsi singulièrement affaibli. A moins qu'il ne ramène très vite des indices neufs et convaincants permettant l'arrestation du plus célèbre fugitif de France.

Ariane Chemin

Dell™ | offres exceptionnelles

Les Deals Dell de l'été

On a toujours une raison de choisir un Dell™.



Raison n°31 : le meilleur de la technologie

Bénéficiez d'une puissance exceptionnelle sur le Dell™ Dimension™ 4500S équipé du Processeur Intel® Pentium® 4.



Dell™ Dimension™ 4500S

Processeur Intel® Pentium® 4 à 2 GHz

- Châssis desktop ou minitower
- Chipset Intel® 845G à 400 MHz
- 512 Ko de mémoire cache de second niveau "full speed"
- 256 Mo de mémoire PC266 DDR RAM
  - Disque dur 20 Go
  - Mémoire vidéo dynamique AGP intégrée
- Ecran Plat 15" Couleur LCD
- Lecteur - graveur CD RW 40x/10x/40x\*\*
- Son intégré 64 Voix
- Clavier, lecteur de disquettes 1,44 Mo, souris
- 6 ports USB 2.0 dont 2 en façade, 2 connecteurs PCI
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0
- Garantie Europe : 1 an, service aller-retour atelier

Exceptionnel! 5% de réduction sur tous les Dell™ Dimension™ et Inspiron™ jusqu'au 15 juillet 2002

L'association du nouveau Dell™ Dimension™ 4500S et du processeur Intel® Pentium® 4 vous offre toutes les performances et la fiabilité nécessaires à votre activité.

Les PC Dell utilisent une version originale de Microsoft® Windows®  
www.microsoft.com/piracy/howtotell



Du 25/06/02 au 01/07/02<sup>(a)</sup> exclusivement sur internet

POUR 1 €<sup>HT</sup> DE PLUS<sup>(b)</sup> !!!  
Passez du graveur CD RW au combo lecteur DVD graveur CD RW



Téléphonez du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

0 825 387 393

N° INDIGO : 0,150 € TTC / MN

Configurez et achetez directement sur le site :

www.dell.fr

\* Deals Dell : les offres Dell. Offres valables jusqu'au 31/07/2002, dans la limite des composants et des pièces disponibles. Photos non contractuelles. Frais d'expédition en sus. Les prix, logos et caractéristiques des produits peuvent être modifiés sans avis préalable, du fait de l'évolution technique notamment. Offres soumises aux conditions générales de vente et de services de Dell. (a) Offre valable uniquement sur Internet, du 25/06/2002 au 01/07/2002, sur toutes les gammes Dell Dimension et Inspiron équipées du processeur Intel Pentium 4. Passage du lecteur CD-ROM au lecteur DVD pour 1 € HT (Prix hors opération 65 € HT) et passage du graveur CD RW au combo lecteur DVD graveur CD RW pour 1 € HT (Prix hors opération 70 € HT). Voir www.dell.fr pour le détail de ces offres. Dell se réserve le droit de mettre fin à ces offres sans avis préalable. RCS Montpellier n° 351 528 229.



## Un conseiller du président du Sénégal écroué à Paris

**ELY CALIL**, proche conseiller du président sénégalais, Abdoulaye Wade, a été mis en examen et écroué, vendredi 21 juin à Paris, dans le cadre d'une enquête sur des commissions versées en marge de contrats conclus par le groupe français parapétrolier Technip, spécialisé dans la construction de plates-formes et de raffineries pétrolières, dans les années 1990. Ely Calil, 57 ans, a été mis en examen pour « complicité et recel d'abus de biens sociaux » par le juge d'instruction du pôle financier parisien Renaud Van Ruymbeke, dans ce dossier ouvert en marge de l'affaire Elf. Le juge des libertés et de la détention (JLD) a ordonné le placement en détention provisoire de M. Calil, contre l'avis du parquet. Cette décision semble avoir suscité la colère du président Wade. L'homme d'affaires André Guelfi et l'ex-directeur des affaires générales d'Elf, Alfred Sirven, font partie des personnes déjà mises en examen dans le dossier Technip.

Ely Calil, qui réside à Londres et bénéficie des nationalités britannique et sénégalaise, avait été interpellé dans un hôtel parisien et placé en garde à vue jeudi matin. La justice semble s'interroger sur une commission de près de 10 millions d'euros dont il aurait été le bénéficiaire. Cette somme avait récompensé le travail de lobbying qu'aurait effectué M. Calil à l'occasion d'un contrat passé entre Technip et le Venezuela pour la construction d'une usine de traitement de pétrole.

### DEMANDE DE REMISE EN LIBERTÉ

Son avocat, M<sup>e</sup> Francis Szpiner, a indiqué au *Monde* qu'il avait déposé, lundi matin 24 juin, une demande de remise en liberté de son client selon la procédure d'urgence dite du référé-liberté. « Mon client ne bénéficie pas de l'immunité diplomatique mais il ne pouvait faire l'objet de mesures coercitives en raison du droit coutumier », a-t-il expliqué, précisant que M. Calil était « détenteur d'un passeport diplomatique ».

« Ainsi que l'a indiqué l'ambassadeur du Sénégal en France au Quai d'Orsay, M. Calil est un fonctionnaire sénégalais qui se trouvait en mission à Paris, à la demande de son président Abdoulaye Wade, afin de préparer la venue de ce dernier au sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), à Addis-Abeba, en Ethiopie, qui a débuté vendredi 21 juin », a ajouté M<sup>e</sup> Szpiner. Le président sénégalais était en visite privée avec son épouse la semaine dernière à Paris, voyage au cours duquel il s'est notamment rendu au musée Grévin.

L'avocat déplore que « la juge des libertés et de la détention n'ait pas compris la situation, contre l'avis du représentant du parquet, qui s'est opposé à la mise en détention, et celui des services du Quai d'Orsay ».

Fabrice Lhomme

## Deux morts dans la collision d'un bateau à moteur et d'un voilier en Méditerranée

Le « cabin cruiser » de 32 mètres, qui naviguait à près de 50 km/h, a pulvérisé le voilier de 8 mètres. Une information judiciaire a été ouverte



VANINA LUCCHESI/APF

### TOULON (Var) de notre correspondant

Le parquet de Draguignan (Var) devait ouvrir une information judiciaire pour homicide involontaire, lundi 24 juin, après la collision qui s'est produite au large de Saint-Raphaël (Var), le 22 juin, vers 17 heures, entre un *cabin cruiser* de 32 mètres et un voilier, dont les deux occupants sont morts. Les recherches ont été suspendues, dimanche en début de soirée, dans le secteur où le voilier de 8 mètres a coulé à pic après le choc du puissant bateau à moteur. Elles n'ont pas permis de localiser le corps de Jean-Louis Desmoulin, 57 ans, propriétaire d'un magasin de sports à La Morte (Isère), porté disparu depuis l'accident. La veille, seul le corps sans vie de sa compagne, âgée d'une cinquantaine d'années, a été retrouvé.

Vitesse excessive ? Erreur de navigation ? Le voilier a coulé à pic après avoir été violemment percuté par le yacht appartenant à Tony Murray, un homme d'affaires français qui a fait fortune dans le show-biz. Le milliardaire, propriétaire de plusieurs bateaux et d'une somptueuse propriété à Saint-Tropez,

ne se trouvait pas à bord au moment de l'accident.

Selon plusieurs témoins, le *John-John* circulait à grande vitesse, près de 50 km/h. Cette thèse est corroborée par un des sauveteurs de la Société nationale de secours en mer (SNSM) selon lequel « les débris du voilier qui ont été retrouvés sur le lieu de la collision ne dépassaient pas un mètre, ce qui donne à penser que le yacht circulait assez rapidement ».

### LE CAPITAIN EN GARDE À VUE

Dans les minutes qui ont suivi l'accident, l'équipage du yacht à double pont, battant pavillon britannique, a alerté le Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (Crossmed), qui a lancé les recherches dans le secteur du cap Dramont. Les gendarmes maritimes de Saint-Raphaël ont auditionné les cinq membres d'équipage et le capitaine du yacht, qui a été placé en garde à vue. Il devait être présenté lundi au procureur de la République de Draguignan. Une enquête nautique a été ouverte par les affaires maritimes, une enquête technique par les spécialistes du bureau Enquête

et accident en mer, qui ont fait ausculter par des plongeurs l'étrave et le flanc avant du *John-John*, consigné au port de Saint-Raphaël.

A quai, les pêcheurs, sous le choc, ont été à peine surpris par cet accident. L'un d'eux expliquait que « même les professionnels de la mer ont parfois de grosses frayeurs face à certains yachts qui arrivent un peu rapidement et foncent sur (leurs) embarcations, sans être vraiment conscients que la marge de manœuvre est plus difficile et plus lente pour une petite embarcation ». Outre la vitesse à laquelle pouvait circuler le yacht, les enquêteurs n'excluent pas la thèse d'une manœuvre d'urgence, qui aurait été mal conduite dans la panique et aurait précipité le drame. Compte tenu de l'importance des fonds (près de 200 mètres) sur la zone d'impact, les recherches pourraient être appuyées par un mini sous-marin téléguidé de l'Ifremer, l'Institut français pour l'exploitation de la mer. Un appel à témoin a été lancé par la gendarmerie maritime de Toulon en charge de l'enquête.

José Lenzini

## Manifestation à Orly contre les nuisances aériennes

**LA MANIFESTATION** de riverains du sud de l'Île-de-France contre les nuisances aériennes a rassemblé à peine 350 personnes, contre plus de mille attendues, dimanche 23 juin après-midi, à l'aéroport d'Orly (Val-de-Marne), dont une partie des voies de circulation est restée bloquée jusqu'en fin d'après-midi. Les manifestants, partis à 14 h 45 d'Athis-Mons, ont emprunté la RN 7 pour se rendre devant l'aérogare sud d'Orly, où ils sont restés 20 minutes avant de repartir vers leur point de départ et de se séparer vers 17 h 15. Le thème de la manifestation : les nuisances subies par les riverains d'Orly auraient été aggravées par la réorganisation, le 21 mars, du trafic aérien. Les couloirs d'atterrissage et de décollage ont en effet été déplacés vers le sud de l'Île-de-France et en partie dans le centre de l'Essonne. Daniel Lacambre, responsable du Collectif Orly, organisateur de la manifestation, voulait « montrer au gouvernement et au ministre des transports qu'il allait falloir faire quelque chose pour réduire les nuisances aériennes. Sinon ce problème risque d'être résolu dans la rue ». Laurence Bonzani (Verts), conseillère municipale de Dourdan

(Essonne), parle de « consultation bidon de la population » à propos des nouveaux couloirs aériens. « Les élus nous ont endormis. On a démobilité la population et refusé de faire un référendum sur le sujet », estime-t-elle.

Dans le cortège, deux « courants » étaient représentés. Certains estiment que les nouveaux couloirs aériens sont uniquement destinés à augmenter le trafic aérien sur l'Île-de-France et éviter son transfert vers un troisième aéroport, selon Jean-Yves Poutiers, secrétaire du Collectif Orly. « Pour ADP (Aéroports de Paris) société gestionnaire des aéroports parisiens, les avions qui décollent en Île-de-France sont un jackpot. Si on fait un aéroport en-dehors de la région, ce jackpot disparaît », affirme M. Poutiers. D'autres sont là pour demander le strict respect de ces nouveaux couloirs. Bernard Jacquemard, maire de Gometz-la-Ville (Essonne) est venu dénoncer les infractions au-dessus de sa commune. « Si les couloirs, les horaires et les altitudes des avions étaient respectés, on ne serait pas là aujourd'hui », affirme l'élu.

Dominique Buffier

## Une Maison des enseignants pour décloisonner l'école

L'initiative de Monique Vuailat, après dix-sept ans au SNES, vise à créer un réseau d'entraide

**C'EST UN CONSTAT** simple, nourri par dix-sept années à la tête du Syndicat national des enseignants du second degré (SNES-FSU), qui l'a poussée à concrétiser le projet qu'elle mûrit depuis longtemps. « Dans l'éducation nationale, on réinvente toujours l'eau chaude, résume en souriant Monique Vuailat, qui a quitté ses fonctions syndicales en mars 2001. Tout le monde travaille dans son coin. Beaucoup d'enseignants se heurtent à des problèmes similaires et tentent de trouver une solution. Bien souvent, elle existe déjà quelque part ».

L'objectif de la Maison des enseignants, créée au mois de mars, est donc de mettre sur pied un réseau d'« entraide » et de « mutualisation des pratiques », pour permettre tout à la fois le partage d'expériences dès l'entrée dans le métier, les discussions sur les erreurs et les succès dans le quotidien scolaire (gestion de la classe, relations avec les familles, etc.), l'échange de cours ou de bibliographies.

Une idée à la fois simple, susceptible de rompre l'isolement déploré par certains sur le terrain et de décloisonner une école où l'on travaille d'abord par niveau et par discipline, et compliquée, car elle entre en conflit avec la culture de la profession : « Dans ce métier, finalement très pragmatique, on hésite à raconter ce que l'on fait. Le tâtonnement n'est pas bon à dire », estime Monique Vuailat.

### NEUTRALITÉ SYNDICALE

Organisée en association loi 1901 pour assurer la neutralité syndicale et politique et mieux signifier son indépendance vis-à-vis de l'institution (« Il y a des choses que l'on ne peut pas dire devant un inspecteur ! »), la Maison s'adresse à tous les enseignants, de la maternelle à l'université, avec un prix d'adhésion délibérément faible (5 euros) afin de ne décourager personne.

Basée à Grenoble, région d'attache de Monique Vuailat, la struc-

ture a vocation à essaimer sur tout le territoire français. Une Maison est en cours de constitution en Île-de-France. « Le but est que chaque site s'autogère, afin qu'il soit réactif et apporte des réponses rapides et adaptées aux attentes locales », précise M<sup>me</sup> Vuailat.

L'originalité de ce projet réside sans doute dans cette démarche ascendante : c'est ce qui se passe dans les classes et dans les établissements qui est le départ de tout. « Un site Internet (www.lamaisonde-enseignants.com) offrira à terme un tour d'horizon des informations indispensables à la communauté enseignante : présentation et liens avec les institutions, décryptage du Bulletin officiel de l'éducation nationale, contacts avec les associations de recherche en éducation, forum de discussion, etc. Il faut faire gagner du temps aux jeunes. Et éviter dans le même temps une trop grande déperdition des compétences », précise Monique Vuailat. Une nécessité d'autant plus impé-

rieuse que 40 % du corps enseignant sera renouvelé d'ici à 2010. L'année passée au sein d'un institut universitaire de formation des maîtres ne suffit pas, bien souvent, à transmettre aux futurs professeurs les clés d'un quotidien déroulant, ni à forger une véritable identité professionnelle.

La ou plutôt les Maisons pourront organiser des conférences en fonction des problématiques locales. Ainsi, à Grenoble, s'est imposé, au lendemain du 21 avril, le besoin impérieux de débattre du « rôle et de la responsabilité de l'école républicaine » dans un contexte de forte implantation de l'extrême droite. Une certaine d'enseignants ont donc échangé sur ce thème-là, le 18 juin, en compagnie de chercheurs. Parmi les sujets forts déjà retenus pour l'an prochain, figurent notamment l'absentéisme et la démotivation des élèves.

Marie-Laure Phélippeau

## Nouveaux pics de pollution dans le Sud de la France

**DE NOMBREUX** pics de pollution à l'ozone ont été enregistrés, dimanche 23 juin, dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse. Le seuil d'information et de recommandation (180 microgrammes d'ozone par mètre cube d'air en moyenne sur une heure) a été atteint à Fos-sur-Mer (200), Berre l'Etang (194), Istres (189), Martigues (182), et Saint-Rémy-de-Provence (188), entre autres. Des alertes ont également eu lieu en Isère et en Savoie. A Grenoble, la vitesse de circulation reste limitée à 70 km/h. Dans l'agglomération de Lyon, après un pic dimanche après-midi, la qualité de l'air est redevenue normale dans la soirée. En cas de pollution à l'ozone, il est recommandé aux personnes sensibles d'éviter toute activité physique intense et l'usage de certains produits (tabac, solvants, peinture, etc.), et à tous de limiter les déplacements avec un véhicule à moteur.

## Le conducteur de la Porsche accidentée à Lyon a été incarcéré

**L'AUTOMOBILISTE** qui, au volant de sa Porsche, avait fauché, jeudi 20 juin, un ancien ministre de la culture sud-coréen dans le centre de Lyon (Rhône), a été mis en examen, samedi, pour « blessures involontaires et mise en danger de la vie d'autrui ». Agé de 50 ans, cet habitant de Villeurbanne, qui roulait à très vive allure dans un couloir réservé au bus, a été placé sous mandat de dépôt. La victime, Lee Jin-Hie, 70 ans, qui effectuait avec son épouse un séjour touristique à Lyon, se trouve toujours hospitalisé à l'hôpital Edouard-Herriot dans un état critique. Plusieurs associations de lutte contre les violences routières ont appelé à un rassemblement mardi sur le lieu de l'accident. - (Corresp.)

## « Le Monde » relaxé dans un procès intenté par un magistrat

**LA COUR D'APPEL** de Paris a relaxé, le 22 mai, le directeur et un journaliste du *Monde* qui avaient été condamnés en première instance, le 5 décembre 2001, par le tribunal correctionnel, pour diffamation à la suite d'une plainte du magistrat Jean-Louis Héral. Selon M. Héral, *Le Monde* aurait insinué qu'il avait abandonné, alors qu'il était substitut au parquet de Paris, des poursuites susceptibles de nuire à l'épouse de l'homme d'affaires Arcadi Gaydamak - associé de Pierre Falcone dans les ventes d'armes vers l'Angola - en échange d'avantages pour le syndicat auquel il appartenait, l'Association professionnelle des magistrats (APM).

La cour d'appel a estimé que M. Héral ne pouvait contester sa participation à l'activité de cette association, « y compris au sein de ses instances dirigeantes ». Elle a ajouté que le journaliste du *Monde* disposait d'éléments suffisants pour « faire état de l'appartenance de M. Héral à l'APM, des relations entre MM. Gaydamak et Falcone, de l'appui financier apporté par celui-ci et sa société [Brenco] à l'APM, du classement sans suite de l'affaire concernant la galerie d'art gérée par M<sup>me</sup> Gaydamak et du recrutement de M. Héral par la société Communication et systèmes », liée à la société Brenco. La cour a conclu que le journaliste ne pouvait pas ne pas poser la question d'un lien entre ces différents faits.

## Un livre blanc sur la sécurité des commerces de luxe

**UN LIVRE BLANC** sur la sécurité des commerces de luxe a été écrit et publié par la Fédération nationale des horlogers bijoutiers joailliers et orfèvres, qui l'a annoncé, dimanche 23 juin, à Toulouse (Haute-Garonne), lors de son congrès. Confrontée à la recrudescence des attaques à main armée (*Le Monde* du 8 juin) - en augmentation de 12 % par rapport à 2001 pour les seules bijouteries -, la profession préconise via le livre blanc une meilleure formation des bijoutiers et de leurs employés pour mieux identifier les situations à risque. Une chaîne de sécurité reliant les bijouteries et diffusant un bulletin d'alerte en cas d'agression doit être mise en place en septembre au niveau national. Les bijoutiers ont également fait savoir leur intention d'écrire à tous les députés.

### DÉPÊCHES

■ **FAITS DIVERS** : le pilote d'un avion monospace est mort, dimanche 23 juin, après s'être écrasé sur la base aérienne de Nancy-Oche (Meurthe-et-Moselle), lors d'un meeting aérien. La veille, un homme s'était tué et une femme avait été grièvement blessée dans l'accident d'un avion de tourisme à proximité de l'aérodrome de Bagnoles-de-L'Orne (Orne). Dans les deux cas, la cause de l'accident reste inconnue.

■ **Un homme de 49 ans a été tué de 17 coups de couteau** dans la poitrine, samedi 22 juin, à Poitiers (Vienne). Sa femme, âgée de 44 ans, et son fils, qui en a 17, étaient toujours en garde à vue, dimanche soir, et devaient être présentés au parquet lundi. Selon les premiers éléments de l'enquête, il s'agirait d'un drame familial, l'homme ayant fréquemment violenté son épouse.

■ **Une femme de 33 ans a tué son fils unique de 10 ans et a tenté de se suicider**, samedi 22 juin, à Terville (Moselle). L'enfant a été retrouvé dans la salle de bain de la maison familiale par les gendarmes que des voisins avaient prévenus. Il est mort « par suffocation », probablement dans la nuit de vendredi à samedi. Après un passage à l'hôpital de Thionville, la mère a été placée en garde à vue, samedi soir, et auditionnée le lendemain matin. Elle devrait être présentée au procureur de Thionville lundi.

■ **Un incendie dans une maison du centre historique de Colmar (Haut-Rhin) a fait un mort et six blessés** légers dans la nuit du samedi 22 au dimanche 23 juin. Le feu a probablement été provoqué par une friteuse : l'huile bouillante a débordé sur une plaque chauffante et s'est enflammée, selon les déclarations du locataire du logement où le sinistre s'est déclaré.

■ **Trois jeunes gens ont été tués et deux autres grièvement blessés**, dimanche 23 juin, dans un accident de voiture à Saze (Gard). Pour une raison encore indéterminée, leur véhicule s'est écrasé contre un platane.

■ **LIBERTÉS PUBLIQUES** : les gendarmes sont intervenus, samedi 22 juin, pour empêcher la tenue d'une rave party non autorisée dans un ancien fort près de Toul (Meurthe-et-Moselle). Les gendarmes ont saisi tout le matériel (sonorisation, transformateur, groupes électrogènes) sur ordre du parquet de Nancy. Ils ont également interpellé le disc jockey et l'organisateur, qui devront répondre ultérieurement de leurs actes devant la justice.

■ **JUSTICE** : Danièle Gounord, porte-parole de la **Scientologie**, a été condamnée, jeudi 20 juin, à payer 20 000 euros de dommages et intérêts à Jacqueline Tavernier, ancienne présidente de l'Unadfi, une association de lutte contre les sectes, et à M<sup>e</sup> Olivier Morice, son avocat. La cour d'appel de Paris lui a notamment reproché d'avoir indiqué que « l'Unadfi a pour vocation la restriction des libertés individuelles » et d'avoir comparé ses pratiques à celles « en vigueur sous le troisième Reich ».



# La galère des transports en commun en Ile-de-France

Les deux millions de voyageurs qui empruntent chaque jour le RER ou les trains de banlieue subissent des retards nombreux. La vétusté des matériels, notamment informatiques, et la densité du réseau en sont les causes principales. Reportage sur la ligne C

**IL EST SEPT HEURES.** C'est l'heure de pointe au poste d'aiguillage et de régulation (PAR) des Invalides. La tension monte brutalement dans cette salle aux peintures défraîchies de la ligne C du RER. Tous les chiffres viennent de s'éteindre sur l'immense tableau de contrôle au « look » vieillot. Plus moyen pour les agents de la SNCF de savoir où se trouve la quarantaine de rames qui circulent au même moment sur le véritable écheveau que constituent les différents tronçons de la ligne.

« On arrête les trains. Il ne faut pas prendre le moindre risque ! », ordonne Marc Bouton, le chef de ce PAR, qui surveille le trafic dans Paris et en proche banlieue. Les diffuseurs automatiques de messages sonores se déclenchent pour informer les dizaines de milliers de voyageurs, qui commencent à attendre sur les quais. Des informations sont envoyées aux machinistes pour leur permettre d'avertir les passagers, serrés dans les voitures surchauffées, de la durée de la panne.

## HUIT TERMINUS

Toujours en alerte, le technicien de maintenance est déjà au travail pour tenter de remettre en route l'informatique. « Le système a plus de vingt ans et les pannes se multiplient. Mais nous devons tenir jusqu'en 2005 avec ce matériel. Il faudra 10 millions d'euros pour le remplacer », explique M. Bouton, au milieu des écrans d'ordinateurs hors d'âge. « Ce vieillissement du matériel informatique n'est qu'une des nombreuses causes qui nous mettent chaque jour dans une situation critique pour faire fonctionner nor-



malement cette ligne, qui supporte à elle seule le quart du trafic de la banlieue parisienne. »

Chaque jour, 425 000 voyageurs empruntent en effet le RER C et ses 85 gares. Avec huit terminus, son maillage de lignes oblige les techniciens à faire passer jusqu'à 24 trains à l'heure dans chaque sens, dans des tunnels, creusés à travers Paris il y a plus d'un siècle. Cette ligne supporte de plus en plus mal l'accroissement de son trafic : près de 10 % au cours des deux dernières années.

Mise en service en 1979, après le percement d'une liaison entre les gares d'Orsay et d'Austerlitz, et régulièrement prolongée depuis

dans toutes les directions, elle totalise maintenant 229 kilomètres et réunit à elle seule toutes les causes de panne et d'incidents. « Sa conception en un seul tenant et la fréquence des rames expliquent pourquoi chaque incident se répercute sur l'ensemble du réseau, avec parfois des conséquences indirectes sur les lignes en correspondance, explique Philippe Jacob, directeur de la ligne C. Il faudra certainement la découper un jour en plusieurs tronçons pour éviter ces réactions en chaîne. »

A cela s'ajoute, en particulier depuis la mise en place des 35 heures, la gestion délicate des plannings des 500 agents de conduite

de la ligne, dont certains viennent chaque jour du dépôt des Aubrais, près d'Orléans. Par ailleurs, les nouveaux trains à deux étages climatisés y croisent les « petits gris », ces wagons en aluminium brinquebalant tirés par une traction électrique. « Nous ne pouvons les remplacer que progressivement, déplore M. Jacob. Heureusement, car ils tombent en panne quatre fois plus souvent que le matériel moderne. »

## PÉNALITÉ

Au poste de commandement de la gare Montparnasse, qui gère les TGV Atlantique, mais aussi l'ensemble de la banlieue ouest et du RER C, des moyens considérables sont mis en place pour faire face à ces difficultés : plus de cent personnes sous les ordres de « chefs réguliers », devant des écrans graphiques dernier cri, des « gestionnaires de moyens » capables d'aider un machiniste à remettre son train en route ou de mobiliser bus ou taxis pour conduire chez eux les voyageurs victimes d'une panne.

Paul Sessego, le chef du PC, a en permanence sous les yeux un tableau où s'affiche, chaque semaine, la moyenne des retards des lignes dont il a la charge. A côté des chiffres de 2001, ceux des dernières semaines sur la ligne C confirment une amélioration de 2 à 3 points, en se maintenant sous la barre des 10 % du trafic aux heures de pointe. « Les deux premières semaines de l'année avaient pourtant été catastrophiques, avec 15 à 30 % de trains en retard, à cause de quelques journées d'interruption quasi totale du trafic, en raison de graves problèmes techniques, reconnaît M. Sessego. Mais cela ne doit

pas faire oublier que, tout au long de l'année, près du tiers des incidents sont le fait de facteurs humains, des incivilités surtout, et parfois aussi des accidents corporels, malheureusement essentiellement des suicides. »

Les difficultés de la ligne C du RER illustrent les problèmes du réseau d'Ile-de-France. Il transporte chaque jour deux clients sur trois de la SNCF, et, statistiquement, ces deux millions de voyageurs subissent donc au moins une fois par semaine ces incidents qui

France (STIF). Devant l'exaspération et les plaintes des usagers, relayés par les élus de la région, la SNCF a nommé un « M. Régularité ». Depuis le début de l'année, la moyenne des retards a ainsi diminué de 1,2 point.

Cette situation explique l'attitude des représentants des collectivités locales au sein du STIF. Ils viennent de refuser de voter l'augmentation importante des tarifs des transports publics (Le Monde du 21 juin). Mais ils sont toujours

## 43 % des Franciliens utilisent leur voiture

Jamais les onze millions d'habitants de la région ne se sont autant déplacés. En particulier pour leurs « navettes » quotidiennes, c'est-à-dire les voyages entre leur domicile et leur lieu de travail ou d'études. Selon une étude de l'Insee, issue du recensement de 1999, présentée lundi 24 juin, ces voyages ont augmenté de près de 10 % entre 1990 et 1999, en raison à la fois du développement de l'habitat, en particulier individuel, en lointaine banlieue, et de celui de nombreux pôles d'emplois autour de Paris. Si les flux vers la capitale, qui a perdu beaucoup d'emplois, sont passés de 33 à 28,5 %, les trajets entre banlieues ne cessent d'augmenter. Le quart des actifs parcourt plus de 17 km et 5 %, plus de 36 km. Conséquence de cet allongement des distances parcourues, et en l'absence d'un réseau de transports en commun fiable, 43 % des Franciliens utilisent l'automobile comme moyen de transport pour travailler ; un chiffre en constante augmentation. Et les ménages d'Ile-de-France sont de plus en plus nombreux à posséder plusieurs voitures : 20,6 % en 1999 contre 17,8 % en 1990.

bloquent les rames, ou qui retardent, et parfois annulent, celle qu'ils devaient prendre.

Les perturbations avaient atteint au cours de l'année 2001 le niveau record de 9,4 % du trafic aux heures de pointe. Loin d'avoir respecté le niveau maximal de 6,8 % fixé par le contrat d'objectifs signé en 2000 avec les pouvoirs publics, la SNCF s'est alors vu infliger, pour la première fois, une pénalité par le Syndicat des transports d'Ile-de-

minoritaires au sein de cette autorité de régulation des transports, contrairement aux autres régions, et leur protestation n'a pas empêché le préfet d'Ile-de-France, président du conseil d'administration, d'imposer cette décision du gouvernement, justifiée, selon lui, par l'ampleur des investissements nécessaires pour moderniser le réseau francilien.

Christophe de Chenay

## Les tribulations quotidiennes des banlieusards

« MA VOITURE est en panne. Ça fait six mois que je n'avais pas pris le RER. Et rien n'a changé ! », grommelle Laurent, contraint d'attendre plus de vingt minutes la prochaine rame, sur un quai bondé de la station Saint-Michel. Ce matin-là, un mouvement du personnel perturbe le transport de milliers de personnes sur la ligne C du RER. La veille, c'est la ligne B qui avait souffert de dysfonctionnements.

De quelques minutes à parfois plus d'une demi-heure, les retards s'accroissent et pénalisent les voyageurs franciliens. « C'est trop fréquent donc insupportable ! », souligne Jenny. J'arrive de banlieue pour suivre ma formation à Paris. Normalement, mon trajet dure quarante minutes mais, parfois, je peux rester plus d'une heure et demie dans les transports, entre le train de banlieue, le RER et le métro ! »

Elle regrette « de ne pas pouvoir faire confiance à la RATP » et critique le manque d'information et les arrêts intempestifs en milieu de voie. « On est souvent coincé jusqu'à dix minutes entre deux arrêts, les portes fermées, dans une atmosphère irrespirable, et on nous explique

rarement pourquoi », ajoute-t-elle. Les trains supprimés et les horaires non respectés exaspèrent particulièrement les usagers. Aux côtés de la jeune fille, un autre passager, résigné, prend la parole : « Je suis un vieux Parisien, et je sais qu'il ne faut pas se fier aux horaires affichés ! »

### « COMPRESSÉS COMME DES SARDINES »

Que ce soit pour des problèmes techniques, des grèves, ou une mauvaise organisation, ces incidents quasi quotidiens obligent les voyageurs à prendre leur mal en patience. Une habitude dont il est cependant difficile de s'accommoder.

Le matin, pour partir au travail, ou le soir au moment de rentrer chez soi, l'itinéraire d'un banlieusard peut ressembler à une sorte de parcours du combattant. Yamina détaille un trajet interminable : « L'autre jour, le train a dû modifier sa direction, on ne sait pas pourquoi. Du coup, on nous a obligés à un changement à la gare du Nord. On était voie 12, et la correspondance était sur la voie 33. Le temps d'y arriver, le train était parti ! »

Pour les Franciliens qui habitent loin de leur lieu de travail, un retard du RER signifie souvent un train de banlieue raté. Comme pour Rémy et Nicolas, à la gare du Nord, qui se plaignent de « devoir attendre jusqu'à vingt minutes une nouvelle liaison pour Saint-Brice quand le RER ne vient pas ».

Et une rame qui n'arrive pas, cela veut dire des gens qui s'agglutinent sur le quai pour s'entasser ensuite dans une voiture où « il fait trop chaud et où on est compressé comme des sardines ».

A la recherche d'un début de solution, Jean-François, qui rentre chez lui, à Villeteuse, après dix heures passées à son bureau, estime qu'« il n'y a pas assez de RER à deux étages. Cela ne résoudrait pas le problème du retard mais au moins, ça permettrait de désengorger les quais sans que les gens soient collés aux fenêtres ! ». Avant de sauter dans la rame, il lance, en souriant : « Le week-end, je ne circule qu'à vélo ! »

Julie Ducourau

## A la RATP aussi, la ponctualité n'est plus ce qu'elle était

La Ville et la Régie demandent des moyens au gouvernement pour augmenter le nombre de bus

LA RATP n'a pas les problèmes de retards de la SNCF. Et pour cause ! Les lignes de métro et de bus, contrairement aux RER exploités en partie avec les trains de banlieue, ne fonctionnent pas selon des horaires précis, mais avec un rythme cadencé. Cela n'empêche pas les Parisiens d'avoir ressenti, au cours des derniers mois, une nette dégradation de la régularité des transports en commun dans la capitale, avec, pour conséquence, des voitures bondées à plusieurs heures de la journée. « Des difficultés ponctuelles sont apparues dans le métro depuis l'été 2001, admet Jacques Rapoport, directeur général adjoint de la RATP. Mais elles ne nous empêchent pas de remplir à 97 % les objectifs fixés dans le contrat avec le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF). »

La mise en place des 35 heures a d'abord entraîné la suppression de quelques trains pour des raisons de service. Si ce problème est quasiment résolu, les conséquences du 11 septembre continuent à se faire sentir. Chaque jour des centaines d'objets « trouvés » sont des occasions d'alerte et d'opérations de déminage, qui interrompent à chaque fois le trafic pendant au moins une heure. « Plus préoccupant enco-

re, selon M. Rapoport, on assiste à des incursions de plus en plus fréquentes de certaines personnes, sans domicile fixe pour la plupart, sur les voies et dans les tunnels, ce qui nous oblige à couper le courant. »

### TENTATIVES DE SUICIDE

La RATP avoue ne pas avoir de véritable solution face à ce phénomène de société, qui s'ajoute aux 150 tentatives de suicide enregistrées, chaque année, depuis vingt ans, date de la mise en place des grillages sur la Tour Eiffel. « La pose de portes palières comme sur la nouvelle ligne Météor coûterait 20 millions d'euros pour une seule ligne. » La RATP vient cependant de lancer un débat à l'intérieur de l'entreprise pour savoir si le système totalement automatique et sans conducteur, qui a permis d'augmenter considérablement la régularité sur la ligne Météor, ne pourrait pas être étendu aux 13 autres lignes du métro.

Mais la RATP ne se fait pas interpellé seulement sur les questions de ponctualité. A l'occasion du dernier conseil d'administration du STIF, Denis Baupin, adjoint (Verts) au maire de Paris chargé des transports, a refusé de voter, comme tous les autres élus de la région, la

hausse tarifaire décidée par le gouvernement : « Les Parisiens ne pourront pas comprendre que l'on accroisse les tarifs sans augmenter simultanément le nombre de bus circulant dans la capitale, notamment dans les couloirs séparés. »

La Ville de Paris et la RATP vien-

ment donc de demander au gouvernement de dégager des moyens supplémentaires, essentiellement en termes de personnel, pour pouvoir augmenter nettement la fréquence des bus dans la capitale.

C. de C.

## TROIS QUESTIONS À... DENYS DARTIGUES

**1 Vous êtes directeur du réseau Ile-de-France de la SNCF, quelle importance accordez-vous au problème des retards ?**

Pour nous, c'est une obsession à la fois quotidienne et permanente. La régularité fait partie intégrante de la culture des cheminots. Pour les 25 000 personnes qui travaillent sur ces lignes, c'est une priorité de trouver des solutions. D'autant qu'en raison de la complexité du réseau tout incident se répercute presque automatiquement sur l'ensemble des lignes. Tout est donc mis en œuvre, depuis deux ans, pour s'approcher d'un objectif d'environ 6 % [de retards] du trafic aux heures de pointe, en veillant surtout à ce que ce niveau de qualité soit atteint partout. Nous avons obtenu les premiers résultats depuis six mois en gagnant 1,2 point de régularité, mais il reste trop de disparités entre certaines lignes.

**2 Pourquoi cette aggravation des problèmes depuis deux ans ?**

Il y a des raisons structurelles, comme le vieillissement des infrastructures – malgré les sommes dépensées pour l'entretenir – et l'obsolescence de certains matériels aussi. Si les trains ont une moyenne d'âge de dix-sept ans, soit deux de plus que l'idéal, les locomotives ont environ trente ans. Par ailleurs, à la suite des records de trafic des années 1990,

nous avons embauché 3 000 nouveaux agents en 2000 ; le manque d'expérience explique aussi certaines de nos difficultés actuelles sur un réseau qui est toujours à la limite de la saturation.

**3 Quelles sont les solutions à mettre en œuvre pour un retour à la normale ?**

Sur les lignes où ne circulent que des trains d'Ile-de-France, nous descendons au seuil incompressible de 4 % de retards, cela montre que le reste du réseau souffre de sa complexité, et fonctionne comme un véritable château de cartes. Après avoir multiplié les dessertes, qui en font un des plus denses du monde, il faudrait maintenant investir des centaines de millions d'euros pour rendre autonomes certains tronçons, affecter des voies spécifiques à certaines lignes, car on ne peut pas faire passer toujours plus de trains sur les mêmes rails.

Enfin, n'oublions pas que si les attentes – je dirai même les exigences du public – sont chaque année plus importantes, nous avons essayé, par ailleurs, de donner satisfaction aux usagers en lançant un vaste programme de modernisation : 220 trains sur 335 viennent ainsi d'être rénovés, la moitié des autres le seront d'ici à la fin 2004.

Propos recueillis par C. de C.

Il est temps de se mettre au vert

Paris Dublin

> A partir de 68 €\* par trajet

Nice Dublin

> A partir de 45 €\* par trajet

Voyagez avec Aer Lingus entre Paris et Dublin ou Cork, et entre Nice et Dublin. Offres valables jusqu'au 17/07/02 sur la base d'un aller-retour. Pour plus de renseignements sur ces offres, connectez-vous sur [www.aerlingus.com](http://www.aerlingus.com) ou contactez Aer Lingus au 01 55 38 38 55.

**Aer Lingus**  
La compagnie nationale irlandaise.

**Ireland**  
Des instants pour toujours.



Sur les quais de Canfranc, station abandonnée à la frontière franco-espagnole, un conducteur de car a retrouvé des documents prouvant le passage, en 1942 et 1943, d'une partie de l'or nazi en provenance de Suisse, vers l'Espagne et le Portugal

# LA GARE FANTÔME

**L** est surprenant que l'on n'ait jamais tourné de film à la gare de Canfranc : une gare de 600 mètres de long, dont la partie supérieure fait songer aux fastes de l'hôtel

Negresco à Nice, des appartements et des bureaux destinés aux employés des douanes, des chemins de fer et de la police, plus un hôtel d'un luxe impressionnant – 365 fenêtres et presque autant de mansardes avec, au rez-de-chaussée, d'immenses salles poussiéreuses. Le hall, gigantesque, arbore un écusson « RF » d'un côté, celui de la monarchie espagnole de l'autre. Sur chaque porte, une inscription bilingue : *aduanas/douanes, policia/police*, etc. Et 130 colonnes bordant les quais. Le tout encaissé dans les montagnes des Pyrénées, à une altitude de 1 195 mètres, en territoire espagnol, à une dizaine de kilomètres de la France. Une gare presque morte, les rails sont envahis par les herbes, les wagons disloqués, le sol des bureaux jonché de papiers et de débris. Une gare hantée de souvenirs glorieux ou terribles.

Dès 1853, il avait été prévu de relier la France et l'Aragon par une ligne de chemin de fer. Une commission se réunit en 1878, le roi Alphonse XIII pose une première pierre symbolique en 1882, un accord franco-espagnol est signé en 1883, puis un traité international en 1904. Les travaux démarrent et sont interrompus par la première guerre mondiale. On commence par le tunnel du Somport, 7 865 mètres de long, avec une forte pente côté français qui oblige les ingénieurs à construire un tunnel hélicoïdal de 700 mètres de diamètre sur presque deux kilomètres, afin de compenser une dénivellation de 60 mètres entre l'entrée et la sortie du tunnel. Il faut ensuite creuser dix-neuf tunnels côté espagnol, entre Canfranc et Jaca, douze côté français, entre Bedous et la frontière, dégager une esplanade de 1 264 mètres de long et 170 mètres de large en détournant le cours du fleuve Aragon, canaliser les torrents et planter quelque 7 millions d'arbres pour prévenir les avalanches.

La gare n'est finalement inaugurée, en grande pompe, que le 18 juillet 1928, en présence du président de la République française, Gaston Doumergue, et du roi d'Espagne, Alphonse XIII, accompagné du général Primo de Rivera, avec discours, banquets, revues de troupes et fanfares... S'achève aussi alors la création d'un nouveau village : vingt immeubles, un hôpital, une chapelle, une école, une caserne pour la guardia civil et pour la gendarmerie. Le vieux village de Canfranc, à quelques kilomètres de là, sera, lui, totalement détruit par un incendie accidentel, en 1944, et « adopté » par le général Franco qui lance, auprès des Espagnols, une collecte d'un « duro » (5 centimes) par tête pour la reconstruction (la somme récoltée ne sera jamais versée). Les habitants se réfugient donc autour de la gare, qui porte encore aujourd'hui le nom de Canfranc Estacion (gare de Canfranc) par opposition à l'ancien village, Canfranc Pueblo, déserté.

La gare internationale, qui se proclame fièrement, sur les affiches publicitaires, « plus grande que le Titanic », affronte bien d'autres vicissitudes : un grave incendie en 1931, puis la fermeture pendant la guerre civile (1936-1939), après le traité de non-intervention signé avec la France et la Grande-Bretagne – quelques cinq cent mille familles républicaines ont néanmoins le temps de passer la frontière et de s'installer côté français, rejoignant les émigrants des années 1930. La gare ne rouvre qu'en 1940, douze ans après sa pompeuse inauguration. 1 540 personnes en vivent alors (il n'y en a plus que 540 aujourd'hui) et le village sera l'un des premiers en Espagne à avoir l'eau courante et l'électricité, l'un des seuls aussi où l'on ne connaît pas la faim dans cette désastreuse après-guerre.

Canfranc Estacion est à nouveau fermée de 1945 à 1949 par Franco qui, craignant une invasion et les maquis anarchistes et communistes réfugiés en France, y installe quelque dix mille militaires. L'Espagne s'enferme ensuite dans une autarcie qui durera jusqu'à la fin des années 1950, et la gare ne retrouvera une certaine activité que grâce au transport d'agrumes. Coup de grâce : en 1970, un petit train de marchandises déraile, côté français, provoquant la destruction du pont de l'Estantet, et la SNCF décide de fermer une ligne déficitaire depuis plusieurs années. Aujourd'hui, pourtant, c'est encore à un guichet de la SNCF que le voyageur acquiert son billet pour passer la frontière de la France vers l'Espagne... en empruntant un car TER-Aquitaine.

De nombreuses associations réclament, tant côté français que côté espagnol, la



La gare désertée de Canfranc, province de Huesca, à une dizaine de kilomètres de la frontière franco-espagnole.

## ET L'OR NAZI

réouverture de la voie ferrée, surtout depuis la construction du tunnel autoroutier du Somport (qui devrait ouvrir fin 2002 ou début 2003), afin d'éviter les problèmes causés à l'environnement par l'intensification de la circulation de camions et, en particulier, le transport de matières dangereuses. Un accord a été signé au sommet de Perpignan, en 2000, pour une réouverture en 2006.

Le maire de Canfranc, Victor Lopez, est l'un des plus acharnés partisans de la réouverture et admet mal les réticences françaises. « Paris ne regarde pas vers son sud, et traite les gens d'Aquitaine et du Béarn en citoyens de deuxième classe. Le Languedoc est moins développé aujourd'hui que la côte espagnole, alors qu'il y a vingt ans c'était le

souris et les couleuvres sont rarement dérangés. Sauf par les curieux. Comme Jonathan Diaz, chauffeur – Français de parents espagnols – d'un de ces cars TER qui font l'aller-retour chaque jour entre Oloron-Sainte-Marie et Canfranc Estacion. Un jour de novembre 2000, il s'aventure sur le quai postal, et ramasse, sur la voie, des paperasses qui traînaient le long des wagons abandonnés. Une fois rentré chez lui, il jette un coup d'œil et lit les mots : « *lingots d'or* ». Ces lingots d'or, il en avait maintes fois entendu parler par les anciens du village qui se souvenaient les avoir transportés sur leur dos pendant la deuxième guerre mondiale, sous la surveillance de la police franquiste, des gendarmes français et des soldats allemands. Du quai français au quai

dant près d'un an, il va restaurer et étudier les papiers collés les uns aux autres par la pluie, sales, déchirés, dévorés par endroits par les rongeurs. Ce sont des doubles sur papier pelure (les originaux ont disparu. Détruits ? Cachés ?) Il essaye de se documenter, de se renseigner, ne trouve rien. Il le dit lui-même, il n'aurait jamais réussi à faire reconnaître la validité de ses trouvailles sans Ramon J. Campo, un journaliste aragonais qui va se passionner pour l'or de Canfranc. C'est lui qui a repris l'enquête, rédigé une série d'articles pour son journal, le *Heroldo de Aragon*, puis un livre, *El Oro de Canfranc*, qui vient d'être publié (Biblioteca aragonesa de cultura). Ni les historiens ni les spécialistes n'ont entendu parler de Canfranc. Les seuls qui savaient quelque chose, c'étaient les vieux habitants du village, mais la plupart, encore marqués par l'emprise de la dictature, sont peu disert : « *Il ne nous arrivera rien si on parle ?* » Beaucoup de gens connaissent sans doute d'autres secrets, possèdent probablement d'autres documents, mais préfèrent se taire : sous le franquisme, la zone de la gare étant sous statut spécial, il fallait un permis pour y séjourner et certains témoins craignent encore de se voir accuser d'oïen ne sait trop quoi.

Depuis la découverte de Jonathan Diaz, les papiers qui traînaient encore par terre à cet endroit (mais il y en a encore beaucoup d'autres, dans le même état, dans d'autres bureaux) ont été récupérés par la compagnie de chemins de fer espagnole (Renfe), laquelle lui a d'ailleurs intenté un procès pour vol. Ces rapports internes du chef de l'agence internationale des douanes de Canfranc, destinés au chef du service commercial de la direction générale des douanes à Madrid, attestent le passage par Canfranc de l'or nazi volé aux banques européennes et aux juifs envoyés dans les camps : entre le 16 juin 1942 et le 27 décembre 1943, sur 86,6 tonnes d'or en provenance de Suisse, 74,5 tonnes partirent pour le Portugal, 12,1 restèrent en Espagne. On peut comparer ces chiffres aux informations relevées à la frontière franco-suisse de Bellegarde par

une commission d'enquête alliée, après la fin de la guerre, qui font état du passage de 184 tonnes d'or entre 1942 et les premiers mois de 1944.

Un des documents, daté du 19 septembre 1941, signale un accord secret de transport de marchandises entre la Suisse et l'Espagne. D'autres démontrent l'exportation de tungstène vers l'Allemagne, en 1943 (en dépit de l'interdiction alliée). Ou encore de fer de la région de Teruel (en Aragon). Il faut savoir que le gouvernement républicain, pour lutter contre les troupes franquistes, avait vidé les caisses et que Franco avait besoin d'or. Selon les témoignages recueillis par Ramon Campo, il n'y eut pas que de l'or nazi à Canfranc, mais aussi de l'opium, des médicaments, des chevaux, de l'armement, du kaolin, du charbon, du zinc ou du manganèse, et également des œuvres d'art, des montres, des lunettes, des dentiers...

**P**AYS d'une « neutralité » contestable, l'Espagne a toutefois permis à des centaines de juifs de passer la frontière et de fuir à travers l'Espagne par l'un des trains en partance de Canfranc. Une fois encore, les langues ne se délient pas facilement : tous les passeurs n'étaient pas des héros. Tous les héros ne sont pas forcément bavards... Un de ces héros tranquilles s'appelait Albert Le Lay. Administrateur en chef de la douane française à Canfranc, résistant sous les ordres du colonel Rémy, il fit passer des hommes (dès 1940) mais aussi des messages, de l'argent, des microfilms, du matériel radio avec l'aide des cheminots tant français qu'espagnols (les républicains réfugiés en France). Les habitants de Canfranc espèrent bien que la gare sera restaurée et transformée en musée : l'or nazi, les familles juives en fuite, la Résistance, il y a de quoi faire ! Et Victor Lopez d'ajouter : « *Elle n'appartient pas qu'à la Renfe, la SNCF devrait aussi être partie prenante, le contrat n'a jamais été dénoncé.* »

Martine Silber

contraire. La France est la plaque tournante du commerce routier en Europe et les Pyrénées sont au milieu. Le passage des camions est un problème majeur. Avec l'ouverture du tunnel routier, il est certain qu'il y aura un jour un accident grave qui aura des conséquences désastreuses et entraînera la mort de centaines de personnes. La circulation incessante de camions fera baisser le tourisme, l'une des seules ressources de la région. Il faut préserver les routes de campagne et les réserver aux gens et au trafic local, le trafic international doit se faire par ferroulage ou en train. »

En attendant, cette prodigieuse gare fantôme – qui voit encore passer trois trains par jour entre Canfranc et Saragosse –, se délabre piteusement d'année en année. Les

espagnol puis sur des camions suisses, garés devant l'entrée de la gare.

Ce jour-là, il pleut. S'il ne fait rien, tous les documents qui jonchent les voies vont être détrempés. Sans plus réfléchir, Jonathan Diaz prend sa voiture, une lampe de poche, des sacs en plastique et repasse la frontière, déclarant aux policiers sur les dents – ils recherchent des terroristes de l'ETA – qu'il va retrouver une amie... Dans l'obscurité, il emprunte le souterrain, angoissé comme s'il allait se « retrouver face à face avec les sentinelles nazies ». Il remplit les sacs qu'il avait apportés et, par crainte d'un nouveau contrôle de police, les laisse pour la nuit le long d'un des murs de l'église, puis rentre chez lui avec la sensation d'avoir « touché l'Histoire de sa main ». Pen-



# Fils d'Abraham et de Marianne

par Patrick Klugman

**S** I je n'étais pas français, je serais moins juif ; si je n'étais pas juif, je serais moins français.

Cette relation, que je tiens pour un exemple, entre une communauté et la République, repose sur un axiome simple : ne rien demander pour sa propre communauté qui ne soit pas légitime pour l'ensemble de la société. Aujourd'hui, ce modèle est menacé. Le danger est grave et il est imminent.

D'abord, on voit des Français qui ne font plus de la France une référence, des citoyens qui tiennent leur origine ou leur confession pour un choix politique. Entre citoyenneté et communauté, les limites sont de plus en plus confuses. Ces limites sont franchies quand des responsables de la communauté juive de France considèrent collectivement les musulmans comme des adversaires ; quand ils se regroupent, comme à Sarcelles, pour former des listes électorales ou quand, face à l'antisémitisme, ils ont la tentation de se défendre eux-mêmes.

Elles sont franchies, aussi, quand se crée un Parti musulman de France qui sollicite des suffrages sur des critères confessionnels et diffuse des pamphlets du plus violent antisémitisme, quand, dans les caves, on entend chaque vendredi des appels à la haine, quand des radios musulmanes retransmettent, depuis l'Égypte ou l'Arabie saoudite, des encouragements au meurtre.

Elles sont franchies, enfin, lorsque la Palestine devient une cause nationale pour des jeunes Français

aux yeux de qui la nation ne veut plus dire grand-chose, lorsqu'en somme les réflexes identitaires se substituent à la conscience politique. En tant que juif, en tant qu'étudiant, en tant que Français, je refuse que les juifs ne se définissent plus que comme juifs, les chrétiens comme chrétiens et les musulmans comme musulmans. C'est l'avenir de la France qui est menacé.

Ensuite, il y a dans la consultation sur l'islam engagée par le précédent gouvernement et poursuivie par l'actuel plusieurs indices qui laissent penser que la République organise désormais des com-

choisissent pour constituer l'islam français entre des représentations plus ou moins officielles de l'islam marocain, algérien ou saoudien. Il y a là un danger pour la France : il faut tout arrêter et tout recommencer. La seule réponse, c'est la République. Mais il faut être lucide : la France ne sait plus parler aux Français.

Les pouvoirs publics, d'avoir tellement dissocié citoyenneté et identité, ont fini par réduire leurs administrés à des Arabes, des Juifs ou, sur d'autres points de vue, des chasseurs ou des agriculteurs, sans parler de tous ces Français depuis trois

concession mais d'une garantie. La laïcité n'est ni un abandon ni une retraite de l'Etat. Le judaïsme inventa jadis la séparation des Eglises et de l'Etat : au temps de l'exode biblique, Moïse occupait les fonctions politiques, et Aaron les fonctions religieuses. Moïse parlait à Aaron tous les jours. Il est temps que, par

**PATRICK KLUGMAN** est président de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF).

l'intermédiaire de ses représentants, l'Etat parle, qu'il cesse de considérer les affaires religieuses comme des questions indifférentes et étrangères.

Les lois ne sont pas des monuments, ou alors ce sont des monuments qu'il faut revisiter souvent. L'enseignement de la religion doit revenir à l'école, les responsables religieux doivent être formés sous l'autorité de l'Etat, les institutions dépositaires du culte doivent être financées sous son contrôle. Bref, il est urgent de mettre en place un véritable ministère des cultes qui ne serait plus une sous-direction honteuse de la place Beauvau, mais une institution qui assurerait la légalité républicaine pour tous les cultes.

Juifs, musulmans, chrétiens, nous sommes tous fils d'Abraham. Si la France sait traiter ses communautés en évitant l'outrage de les ignorer et la facilité de les flatter, si elle consent en somme à les reconnaître en leur parlant de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, alors nous pouvons être ensemble les fils de Marianne.

# Football : réquisitoire absurde

par Pascal Boniface et Christian Bromberger

**J** EAN-MARIE BROHM et Marc Perelman viennent de se livrer dans la page Débats du Monde (18 juin) à une condamnation sans

appel du football, « opium du peuple », « entreprise d'abrutissement populiste », « vecteur de désintégration sociale », qui aurait « contribué à la lepénisation des esprits » et « épaulé le FN ».

On comprend mal comment Jean-Marie Le Pen aurait pu tirer un profit électoral et idéologique des succès de l'équipe « black-blanc-beur », alors même qu'il l'a fustigée et que les joueurs et l'entraîneur de l'équipe « tricolore et multicolore » ont publiquement pris position contre lui. Si l'on devait suivre nos auteurs dans leur raisonnement mécaniste, c'est après la défaite de juin 2002 que le peuple, dépité et soudain gagné à l'idéologie du droit du sang, aurait dû donner massivement ses suffrages au Front national. Il n'en fut rien et on nota un net recul du parti d'extrême droite aux élections législatives. Et si la « lepénisation des esprits » avait le football pour vecteur, on comprendrait mal le sentiment de sympathie que l'on éprouve largement en France pour l'équipe du Sénégal.

Le football, nous dit-on, en psalmodiant une vieille antienne, serait un opium du peuple abrutissant, au service des puissants et de l'illusion. Ce sport n'est que ce que les sociétés en font. Il a pu être utilisé comme moyen de propagande par des états totalitaires (dans l'Italie fasciste, dans l'Argentine de la junte militaire) comme il a pu être un vecteur de revendication et d'émancipation (on pense au rôle symbolique tenu par le FC Barcelone sous la dictature franquiste, à l'équipe du FLN algérien formée de joueurs ayant déserté le championnat de France, aux footballeuses iraniennes manifestant, à travers leur pratique, leur volonté d'un statut égal à celui des hommes).

Quant aux amateurs de football, les voici définis comme des abrutis, des idiots culturels, prêts à tout accepter de dirigeants cyniques, incapables de distance critique sur le monde qui les entoure.

Une telle vision réductrice repose sur une profonde méconnaissance des publics sportifs, souvent indociles et prompts à la critique, voire de certains groupes de supporters où l'attachement démonstratif à une équipe se double de revendications sociales extrasportives. Et que dire de la population espagnole, que sa passion pour le foot n'a pas empêchée de faire une grève générale à la veille d'une rencontre décisive lors de ce Mondial 2002 ? Soutenir une équipe, se prendre au jeu n'empêche pas d'être un citoyen avisé.

Nos auteurs fustigent l'illusion d'une intégration réussie qu'une équipe de France « black-blanc-beur » aurait donnée après la victoire de 1998. « L'intégration par le football fut ainsi l'opium du peuple que la gauche plurielle ne cessa de dispenser. » Ils rejoignent curieusement en cela Jean-Yves Le Gallou, qui ne dit pas grand-chose de différent. Mais qui a dit que la victoire de 1998 allait, comme par enchantement, résoudre tous les problèmes de racisme et d'intégration de la société française ? Personne ou presque.

« Le football, disent encore Brohm et Perelman, a une logique

agonistique, la défaite des uns et la victoire des autres, l'affront subi par les perdants [les pauvres], et l'arrogance affichée des vainqueurs [les riches]. » Lorsqu'on est dans la réalité et non dans l'idéologie, on constate que les pauvres peuvent l'emporter sur les riches, comme l'a montré France-Sénégal. C'est d'ailleurs tout

**PASCAL BONIFACE** est directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS).

**CHRISTIAN BROMBERGER** est professeur d'ethnologie à l'université de Provence.

## Si la République est communautariste, comment peut-elle attendre des communautés qu'elles soient républicaines ?

munautés sans réel souci de leur appartenance à la France. Il y a une Eglise de France, un judaïsme français, il est temps qu'existe un islam français digne de représenter ses millions de fidèles. Je ne remets évidemment pas en cause l'opportunité d'une telle consultation mais bien ses modalités d'organisation.

L'Etat a institué une représentation politique sur des fondements exclusivement religieux : il est étonnant que le nombre des électeurs ne soit pas déterminé selon l'importance des associations, mais selon la superficie des mosquées. Par ailleurs, les autorités nationales

générations que l'on persiste à désigner comme « immigrés ».

Notre pays n'intègre plus, alors il demande à chacun d'administrer son particularisme. La consultation sur l'islam est la pure expression de cette désertion de l'Etat. Si la République est communautariste, comment peut-elle attendre des communautés qu'elles soient républicaines ?

C'est à l'Etat qu'il appartient de conférer son sens véritable au terme même de « laïcité ». « La République assure la liberté de conscience », dit l'article 2 de la loi de séparation : il ne s'agit pas d'une

# Médicaments : ne pas renier Doha

par Ellen't Hoen et Pierre Chirac

**E** N novembre 2001, le sommet de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de Doha s'achevait sur plusieurs accords, dont une fameuse déclaration « sur la santé publique » qui a été saluée unanimement. Elle peut être résumée par son article 4 : « L'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce [accord sur les ADPIC, l'un des accords de l'OMC] n'empêche pas et ne devrait pas empêcher les membres de prendre des mesures pour protéger la santé publique. »

Cette déclaration a d'importantes implications politiques et légales. Pour la première fois depuis sa création, l'OMC reconnaît une hiérarchie des valeurs, la primauté de la santé publique sur la liberté du commerce, et plus spécifiquement que les médicaments ne sont pas des produits industriels comme les autres. D'autres articles de la déclaration de Doha sont plus explicites en reconnaissant que les Etats sont souverains pour exploiter les clauses de sauvegarde (licences obligatoires et importations parallèles) prévues par l'accord sur les ADPIC.

Les licences obligatoires sont un outil essentiel d'équilibre des droits des titulaires des brevets. Les brevets donnant droit à un monopole d'exploitation, les licences obligatoires, sont prévus pour briser ce monopole privé lorsque cela est nécessaire pour le bien public, en cas d'abus de position dominante par exemple, ou de besoin de santé

publique (refus ou incapacité de l'exploitant du brevet à commercialiser dans un pays, prix de médicaments trop élevés, etc.). La légitimité des licences obligatoires est clairement affirmée dans la déclaration de Doha. Cette reconnaissance est cruciale puisqu'après l'entrée en vigueur de l'accord sur les ADPIC, la possibilité de bénéficier précocement de génériques reposera sur la possibilité de délivrer des licences obligatoires.

Certains pays ne seront pas en mesure d'exploiter cette clause de sauvegarde, faute d'industrie locale et faute de pouvoir compter sur un pays exportateur, l'accord sur les ADPIC prévoyant que les licences obligatoires sont destinées de manière « prédominante » au marché intérieur. Les membres de l'OMC ont reconnu ce problème à Doha et chargé le conseil des ADPIC de proposer une solution avant la fin 2002. Il se réunit le 24 juin à Genève.

L'accord sur les ADPIC impose une politique de propriété intellectuelle calquée sur celle des pays industrialisés. Jusqu'à la signature des accords de l'OMC, l'organisation internationale des brevets reposait sur la convention de Paris, d'adhésion volontaire, qui n'oblige pas à rendre brevetables tous les domaines de la technologie, ni à donner aux brevets une durée minimale de protection. L'accord sur les ADPIC généralise les brevets, d'une durée minimale de vingt ans, à tous les secteurs.

Les pays développés ont pris leur temps pour adopter une législation

sur les brevets, attendant souvent d'avoir comblé leur retard industriel. Ces pays sont passés par trois étapes : absence de brevet, brevet sur les procédés, brevet sur les produits. C'est cette stratégie industrielle que les pays industrialisés ont réussi à interdire aux pays en développement par les accords sur les ADPIC.

L'application de l'accord sur les ADPIC entraînera un renforcement du monopole des exploitants de brevets et la disparition des sources de médicaments à meilleur prix comme l'Inde, le Brésil et bien d'autres pays. Désormais, il n'existera comme possibilité d'échapper aux prix excessifs des exploitants de brevets que les importations parallèles et surtout les licences obligatoires.

Ces dernières ne sont pas une concession faite aux pays en développement mais font partie de la panoplie des mesures utilisées dans les pays industrialisés. Et les ministres du Canada ou des Etats-Unis n'ont d'ailleurs pas hésité un seul instant à évoquer en pleine psychose de guerre au bacille du charbon (automne 2001) la possibilité de recourir à de la ciprofloxacine indienne, malgré le brevet de la firme Bayer.

Les licences obligatoires sont précisément décrites et encadrées dans l'accord sur les ADPIC. Il est prévu par exemple, dans tous les cas, une rémunération de l'exploitant du brevet. Nous sommes bien loin, par conséquent, d'une spoliation intolérable des firmes occidentales, pour lesquelles l'Afrique subsaharienne

par exemple ne représente de toute façon que moins de 2 % du marché pharmaceutique mondial. La possibilité de pouvoir délivrer et exploiter des licences obligatoires est un indicateur fondamental de l'équilibre d'une politique de propriété intellectuelle. En l'état, l'accord sur les ADPIC ne permet pas aux pays

**ELLEN'T HOEN** est coordinatrice du volet mondialisation (Campagne d'accès aux médicaments essentiels) de Médecins sans frontières.

**PIERRE CHIRAC** est consultant pour cette campagne.

les moins favorisés d'en bénéficier, ce qui est paradoxal et profondément injuste. En reconnaissant ce problème, les membres de l'OMC ont fait un premier pas à Doha. Les mesures prises pour résoudre ce problème devront être jugées sur leur efficacité à résoudre les problèmes de santé publique, d'une manière juste et équitable, sans discrimination entre les pays.

Mais le processus est mal engagé. Les mesures proposées aujourd'hui par les pays industrialisés sont assorties de nombreuses conditions qui rendront le mécanisme trop lourd pour les pays concernés : les pays industrialisés ne font des propositions qu'avec la plus grande réticence, pour ne pas dire avec mauvaise volonté. L'« esprit de Doha » est ainsi complètement oublié, et ce qui a été obtenu là-bas, un message politique d'ouverture, risque d'être ruiné.

# LES PRIX SOURIRE ACCOR HOTELS

SEFTEL - NOVOTEL - MERCURE - SUITEHOTEL - IBIS - ETAP - FORMULES 1

POUR UNE ETAPE SUR LA ROUTE DE VOS VACANCES

## Ibis

Strasbourg Centre Ponts Couverts

# 49€

La chambre pour 1 ou 2 personnes. Offre soumise à disponibilité.

2000 hôtels Accor vous proposent les Prix-Sourire pour vos étapes et week-ends en France et en Europe.

Renseignements & réservations : [accorhotels.com](http://accorhotels.com) ou 0825 88 00 00

09.15.14.14.14

## Accorhotels.com



## DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ RFI

Geneviève Goëtzinger

Jean-Pierre Raffarin fait du dialogue social, de la concertation, la pierre angulaire de sa méthode de gouvernement. Il est pour le moins maladroit de donner le sentiment d'avoir tranché [la question du Smic] avant même d'avoir engagé le débat. Où se situe la rupture avec les pratiques de son prédécesseur ? Et puis, sur le terrain de la stricte symbolique, on ne pourra s'empêcher de comparer cette intransigence à la sympathie qu'ont rencontrée les généralistes et les pédiatres dans leurs revendications. On fera aussi le rapprochement entre la baisse d'impôts de 5 %, qui profite aux ménages les plus aisés, et la prime pour l'emploi, qui reste stable. Le coup de pouce au smic est une tradition pour tout nouveau gouvernement. En n'y cédant pas, Jean-Pierre Raffarin peut se flatter de refuser la démagogie. On peut lui objecter que la « France d'en bas » attend autre chose que de la considération.

■ L'HUMANITÉ

Jean-Paul Piérot

Première épreuve de vérité pour Jean-Pierre Raffarin. Son gouvernement allait-il faire un geste, un simple geste de solidarité nationale envers les quelque 2,6 millions de salariés qui gagnent moins de 890 euros par mois ? Eh bien ce sera non. Après avoir annoncé une nouvelle manière de gouverner « proche des gens », l'homme qui est chargé de mettre en musique la partition de Jacques Chirac se révèle tel qu'il est : un néolibéral pur sucre. Comment peut-on accepter que, dans la France d'aujourd'hui, des salariés vivent avec moins de 900 euros ? Et quelle influence positive aurait en revanche pour la consommation et pour la santé de l'économie une revalorisation, non pas à la marge mais substantielle, des bas salaires ? C'est le genre de questions qui agacent toujours le Medef, mais ce sont bien celles qui méritent d'être posées par la « France d'en bas ».

■ LCI

Pierre-Luc Séguillon

Il est sage et courageux de la part du premier ministre de ne pas céder à la démagogie d'usage qui est de donner un vigoureux coup de pouce au salaire minimum au lendemain d'une victoire électorale. C'est pour le gouvernement le seul moyen de ne pas compromettre une nécessaire et rapide réunification des cinq niveaux de smic engendrés par la loi sur les 35 heures. Mais Jean-Pierre Raffarin a commis une maladresse de communication en découvrant la position du gouvernement avant même la réunion de la commission nationale de la négociation collective. Le premier ministre commettrait maintenant une faute grave s'il ne s'entendait pas avec les partenaires sociaux sur le calendrier précis d'une rapide réunification des smic. Faute de cet engagement, il justifierait les critiques de ceux qui déjà lui reprochent de favoriser la France nantie au détriment de la France d'en bas.

## L'Australie, « caniche » de l'Amérique de Bush ?

Dans un éditorial publié par « The Australian », l'ambassadeur Butler dénonce l'« asservissement » à l'égard des Etats-Unis auquel le premier ministre, John Howard, aurait conduit son pays, « aveugle » guidé par un « mollasson »



mollasson guidant l'aveugle », Richard Butler, ancien ambassadeur australien aux Nations unies, qui dirige aujourd'hui la commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak, a lancé une attaque au vitriol contre la politique du gouvernement fédéral : « L'enthousiasme de Howard pour le président Bush semble surpasser tous les actes passés d'asservissement de l'Australie envers celui que [l'ancien premier ministre] Robert Menzies avait surnommé notre "formidable et puissant ami" », estime M. Butler. Le soutien inconditionnel de Canberra à la politique américaine de lutte contre le terrorisme soulève la question de savoir si des troupes australiennes pourraient participer

aux possibles frappes contre l'Irak. « Quant à nos intérêts agricoles, qu'est-ce qu'un membre du Congrès qui se respecte pourrait dire des remarques de Howard ?, s'interroge l'ancien ambassadeur. A mon avis, voici ce qu'il penserait : Howard nous aime à en mourir, il s'est lancé dans une protestation rituelle – pour les gars chez lui ; il se comportera comme un minou quand nous dirons non – pour nos gars ici. Visiblement, la façon dont Howard en remet sur son statut de meilleur ami des Etats-Unis va se faire aux dépens des fermiers australiens. »

« ÉCHEC DE LEADERSHIP »

Lors de sa visite à Washington, le premier ministre avait également souhaité s'entretenir avec

des hauts fonctionnaires pour comprendre les raisons de l'hostilité des Etats-Unis à une Cour pénale internationale. Après son rendez-vous, il a expliqué qu'il acceptait les justifications américaines.

Mais comment Washington « peut prétendre défendre les droits de l'homme et combattre le terrorisme tout en refusant d'adhérer à un système destiné à mettre en place une forme de justice internationale ? », s'interroge Richard Butler. D'autant que John Howard a été récompensé de son comportement de « caniche » par une « babiole » : la présidence d'une Union démocratique internationale « qui n'a aucun pouvoir ni aucune autorité. C'est un club privé ».

Pour Richard Butler, ce soutien aveugle de la politique américaine pose un problème plus profond : « Howard est devenu le grand manipulateur de la politique australienne, accuse-t-il. Il refuse

de remplir la tâche la plus centrale et la plus difficile dans une démocratie : diriger. Au lieu de cela, il a choisi d'être un miroir qui réfléchit vers le peuple ce que les sondages lui disent. C'est un terrible échec de leadership dans une démocratie que de refuser de dire au peuple : "Je sais ce que vous voulez et ressentez – concernant les réfugiés par exemple –, mais il faut chercher à aller plus loin. C'est plus dur mais nous devons viser cet objectif". »

Mais il n'est pas plus tendre avec l'opposition. « C'est attristant pour l'Australie que le Parti travailliste – au niveau fédéral et dans chaque Etat – ne parvienne pas à prendre le risque de devenir un leader (courageux). Le Labor devrait avoir le cran d'inspirer les Australiens à chercher quelque chose de meilleur que la peur et la dépendance. »

Frédéric Therin

★ www.theaustralian.news.com.au

## SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles à l'adresse [www.lemonde.fr/surlenet](http://www.lemonde.fr/surlenet)

XII<sup>e</sup> législature

■ Le site de l'Assemblée nationale détaille le calendrier de l'ouverture de la XII<sup>e</sup> législature.

[www.assemblee-nationale.fr/agendas/odj.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/agendas/odj.asp)

■ Les projets et propositions de loi en lecture à l'Assemblée deviennent caduc et doivent être redéposés pour être débattus.

[www.assemblee-nationale.fr/documents/index-propositions.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/documents/index-propositions.asp)

■ Le trombinoscope de la nouvelle Assemblée (état civil, adresse, téléphone, adresse électronique, mandats et fonctions actuelles et passées, suppléant, questions posées) est disponible en ligne par ordre alphabétique et par circonscription.

[www.assemblee-nationale.fr/12/tribun/fiches\\_id/226.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/12/tribun/fiches_id/226.asp)

■ Le Sénat propose un service analogue sur ses propres élus selon différents classements (profession, lieu d'élection, commission), une série de portraits en vidéo ainsi que les pages Web des sénateurs.

[www.senat.fr/listes/](http://www.senat.fr/listes/)

[www.senat.fr/chaineparl/portrait/](http://www.senat.fr/chaineparl/portrait/)

[www.senat.fr/senateurs](http://www.senat.fr/senateurs)

■ Matignon publie la composition du gouvernement dans l'ordre protocolaire augmentée de la biographie des ministres, de l'accès direct au site du ministère et des cabinets ministériels (directeur du cabinet, chef de cabinet, conseillers).

[www.premier-ministre.gouv.fr/fr/p.cfm?ref=32179](http://www.premier-ministre.gouv.fr/fr/p.cfm?ref=32179)

■ Le portail des services publics liste l'ensemble des sites d'administration et de collectivités locales.

<http://lessites.service-public.fr/cgi-bin/annusite/annusite.fcgi/loci?lang=fr>

■ Le moteur de recherche dénommé « Observatoire des sites gouvernementaux » scrute automatiquement les sites publics et signale les nouveaux documents.

<http://demo.auracom.fr/cgi-bin/auracom/cgi-bin/aurweb.exe/goov/new>

[vincent.truffly@lemonde.fr](mailto:vincent.truffly@lemonde.fr)

## La France vue par la presse anglo-saxonne

La réélection de Chirac n'y change rien, le rôle de la France en Europe continue à s'amenuiser

« LE CENTRE GÉOGRAPHIQUE de l'Europe se déplacera de la France vers l'Allemagne. L'Espagne, le Portugal et une partie de la France ne formeront plus que la périphérie occidentale » de l'Union européenne (UE). Dans un grand dossier consacré aux conséquences du prochain élargissement vers l'est de l'UE, l'*International Herald Tribune* prêche également que « l'Union sera divisée entre les pays proaméricains de l'Est et les pays occidentaux, plus sceptiques vis-à-vis des Etats-Unis ». Seront classés comme antiquités poussiéreuses « l'axe franco-allemand » et la parité linguistique entre l'anglais et le français. « L'anglais et, dans une certaine mesure, l'allemand gagneront probablement en importance, car très peu d'Européens de l'Est parlent français. » A Bruxelles même, la langue de Shakespeare s'imposera progressivement comme seul idiome vernaculaire compris par tous, estime le vénérable quotidien américain publié à Paris.

Ces probabilités désagréables devraient pousser la France à « repenser sérieusement » sa politique européenne, affirme le très libéral quotidien d'affaires américain *The Wall Street Journal*. Car notre pays s'est « reposé trop longtemps sur ses vieilles certitudes, croyant que les relations franco-allemandes resteraient la pierre angulaire de la construction européenne et que la France pourrait éternellement manipuler l'Union européenne au service de ses intérêts nationaux ».

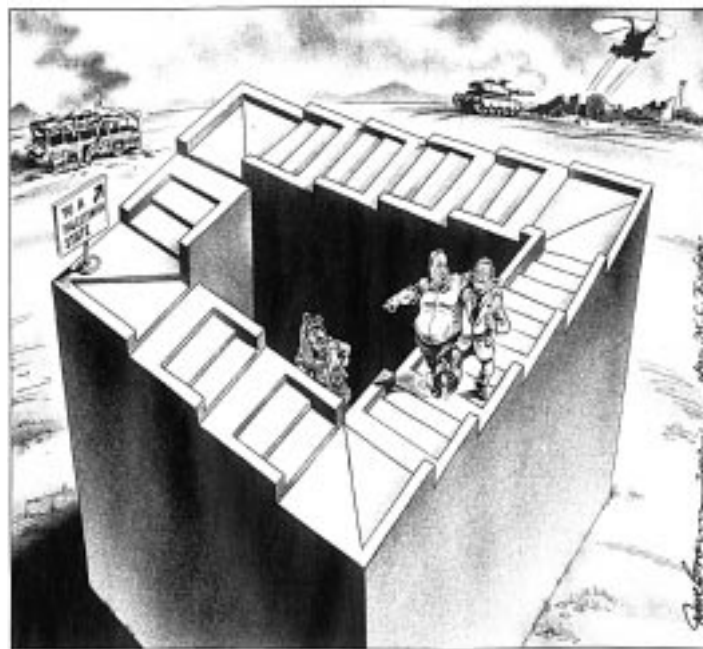
Réélu triomphalement et disposant d'une majorité écrasante, le président Jacques Chirac, cet « ami traditionnel des paysans français », dispose enfin « du capital politique dont il a besoin pour faire des concessions à ses partenaires européens » ; en clair, pour accepter et faire accepter à ses agriculteurs la réforme de la politique agricole commune (PAC) au détri-

ment de l'agriculture française. A en croire le *Wall Street Journal*, ce sacrifice est absolument nécessaire si Paris veut continuer à jouer un rôle de premier plan en Europe. Sinon, c'est-à-dire « si Paris bloque l'élargissement en continuant de traîner des pieds sur la politique agricole commune, le prix politique à payer sera énorme ». « Chirac a souvent déçu. Mais il a encore une chance de renverser le processus de déclin de la France sur la scène mondiale », conclut le *Wall Street Journal*.

« Libéré de la camisole de la cohabitation, Jacques Chirac peut faire à peu près tout ce qu'il veut », renchérit *The Economist*, qui consacre sa « une » au président français récemment réélu. Et pourtant, l'hebdomadaire britannique reste sceptique, estimant que la défaite de la gauche aux élections présidentielle et législatives ne représente pas « ce changement d'époque dont parlent les amis de Chirac ». Pour *The Economist*, « la France, comme l'Europe, est encore loin de prendre des décisions qui pourraient les faire avancer dans une nouvelle direction ». Rappelant le naufrage des réformes du gouvernement Juppé en 1995, le magazine conclut : « La même chose pourrait se reproduire aujourd'hui. »

courrierinternational.com pour Le Monde

## « THE INDEPENDENT » (Londres)



Histoire sans fin. (Sur le panneau : vers un Etat palestinien.) Suite aux récents attentats-suicides palestiniens, le président Bush a décidé de retarder l'annonce de son plan de paix, qui prévoirait la création prochaine d'un Etat palestinien. Dessin de Dave Brown (sur une idée d'Escher).

(« Courrier international » pour « Le Monde »)

## AU COURRIER DES LECTEURS

## ÉCONOMISTES PRIMÉS

Le prix « Nobel » d'économie... n'existe pas ! Les journalistes ont l'habitude d'oublier qu'il s'agit en fait du « prix de sciences économiques en l'honneur de Nobel » octroyé non pas par la fondation de l'inventeur de la dynamite mais par la banque de Suède. Philippe Simonnot (*Le Monde* du 7 juin) avance que l'Université française n'a pas produit un seul « Nobel », ce qui fait des économistes français des scientifiques sans doute peu sérieux ou crédibles à ses yeux. Or, l'octroi de ce prix ne récompense quasiment jamais des auteurs trop éloignés du dogme néoclassique ! Il faut donc s'interroger sur le fonctionnement du jury et sur son « objectivité ». N'as-

sistons-nous pas là à un exercice de reproduction sociale, voire de légitimation d'une orthodoxie ? Si Marx ou Keynes étaient vivants, obtiendraient-ils le prix de sciences économiques en l'honneur de Nobel ?

Fabrice Dannequin  
Reims

## COMPTES COURANTS

Le corollaire de la rémunération du compte courant, c'est le chèque payant (*Le Monde* daté 16-17 juin). Je viens de passer deux ans au Canada comme salarié avec un versement régulier de l'ordre de 4 000 dollars canadiens par mois. J'ai été crédité en moyenne par mois de 1 dollar canadien au titre de la rémunération de mon compte mais débité de plus de 10 dollars pour utilisation de ma Carte bleue canadienne.

Vous comprendrez que les « usines à gaz » de nos banques, si décriées dans votre article, me paraissent plus saines que le leur de la rémunération des comptes. Ce seront encore les moins bien nantis, la France d'en bas, selon l'expression à la mode, qui payeront le jour où cette disposition bancaire s'appliquera dans notre pays.

Jérôme Pizon  
Paris

## MÉFIONS-NOUS DU FOOTBALL

Inutile de chercher plus longtemps les causes cachées de l'échec de la « gauche plurielle ». Deux professeurs de sociologie nous démontrent en effet péremptoirement que la « défaite historique » de l'équipe de France de football explique à elle seule celle d'un gouvernement dont « toutes les analy-

ses » reposaient sur le « mythe du football intégration » (*Le Monde* du 18 juin).

Dans un crescendo de métaphores vengeresses, « illusion lyrique... écran de fumée... opinion du peuple... miroir aux alouettes... ridicule château de cartes... », ce duo de professeurs pourfend l'idolâtrie du football, qui aurait été « l'axe politique majeur » et désastreux de cette « gauche plurielle », incapable de comprendre qu'elle conduisait au contraire à « la montée en puissance du FN » et « à la lépénisation des esprits » qui ont consacré sa perte ! « Et voilà pourquoi... » les diagnostics des Diafoirus sont toujours instructifs à méditer : méfions-nous désormais du football et de ceux qui nous annonçaient une « machine à rêver » !

Jean Sarniguet  
Paris

Ils ont le soleil ils auront l'eau potable

energies-renouvelables.org



## Des droites bien peu libérales

FRANCE, Italie, Espagne, Pays-Bas, Portugal, demain l'Allemagne si l'on en croit les sondages, jamais la droite n'a été si puissante en Europe. Si l'on ajoute la présence d'un républicain à la Maison Blanche et les convergences de vues régulièrement affichées par le premier ministre espagnol, José María Aznar, et son homologue britannique, Tony Blair, le succès des héritiers de Margaret Thatcher et de Ronald Reagan n'a jamais été aussi éclatant. Et pourtant, malgré cette conjonction historique, force est de constater que là où elles sont au pouvoir les droites occidentales pratiquent un libéralisme très modéré. Presque honteux.

Pour Margaret Thatcher et Ronald Reagan, les choses étaient simples : il fallait réduire au maximum le rôle de l'Etat et faire confiance aux marchés pour assurer la prospérité économique – et, par voie de conséquence, selon eux, sociale – du plus grand nombre de citoyens. Deux outils étaient à leur disposition : baisser les impôts et privatiser ce qui pouvait l'être. En Grande-Bretagne, la mise en œuvre de ce programme nécessitait un préalable : mettre à terre le syndicalisme devenu le seul véritable contre-pouvoir. Vingt ans après, la Dame de fer peut se targuer d'avoir réussi au-delà de ses espérances : le puissant TUC ne s'en est toujours pas remis.

Quel contraste avec la situation actuelle ! Le principal héritier de M<sup>me</sup> Thatcher en Europe est sans conteste Silvio Berlusconi. Mais il a suffi qu'un seul syndicat – la CGIL – rassemble ses partisans (très nombreux, il est vrai) pour défendre un article du code du travail dont l'importance ne saute pas aux yeux d'un observateur étranger pour que M. Berlusconi en retire

les aspects les plus litigieux et engage une certification avec les centrales syndicales. Et en signe de bonne volonté, le gouvernement propose d'augmenter le budget consacré à l'assurance-chômage. On est loin d'un des thèmes chers à la droite (et à une partie de la gauche) européenne durant les années 1980 en vertu duquel les aides sociales dissuaderaient les sans-emploi de rechercher du travail.

## DÉCALAGE

Sur le plan économique, le décalage est identique. Au nom de la sacro-sainte règle du laisser-faire, des pans entiers de l'industrie britannique ont disparu ou ont été cédés à des entreprises étrangères dans les années 1980. En Italie, un des premiers actes du gouvernement Berlusconi a été de bloquer la montée en puissance d'EDF dans le conglomérat Montedison. Certes l'attaquant était un monopole public.

Mais aujourd'hui, l'avenir de Fiat donne lieu aux mêmes manifestations d'union nationale. Silvio Berlusconi en personne a reçu Paolo Fresco, le président de Fiat, pour étudier un éventuel plan d'aide à l'automobile. Et l'éventualité que la firme de Turin passe dans le giron de l'américain General Motors – un accord lie d'ores et déjà les deux groupes – fait frémir les milieux politiques et économiques italiens. Comme Romano Prodi, le président de la Commission européenne, qui s'est exprimé sur le sujet, Silvio Berlusconi n'a visiblement aucune envie de voir ce symbole italien passer dans des mains américaines.

En Allemagne, le retour éventuel de la droite au pouvoir devrait a priori faire le bonheur des milieux d'affaires. Or il n'en est rien. Deux

points du programme de la CDU irritent particulièrement le patronat : les restrictions à l'immigration et surtout la remise en cause d'une loi supprimant l'imposition des plus-values issues de la vente de participations dans l'industrie allemande.

La situation ne manque pas de sel : adoptée par les sociaux-démocrates, cette loi est applaudie par les banques et les compagnies d'assurances qui peuvent se désengager à moindre coût des entreprises industrielles allemandes. En revanche, elle effraie les patrons des PME, inquiets de voir disparaître leurs actionnaires de référence et les liens privilégiés entre la finance et l'industrie allemandes qui sont l'une des caractéristiques du capitalisme rhénan.

La droite française n'échappe pas à cette prudence. Elle qui avait privatisé TF1 en 1987 n'envisage pas de faire de même avec France Télévisions. Si l'ouverture du capital d'EDF et de Gaz de France est annoncée, les modalités restent floues. La Poste est considérée comme le service public par excellence et Dominique Busseureau, maintenant qu'il est secrétaire d'Etat aux transports, semble avoir oublié qu'il préconisait en février de transformer la SNCF en société anonyme. Quant au très chiracien Jean-Louis Debré, il se déclare, comme les communistes, en faveur d'un renforcement des lois anti-licenciements !

## PROGRAMMES AMBIGUS

Si l'ampleur de la victoire de l'UMP peut rendre certains parlementaires audacieux et réserver quelques surprises, le piètre score (3,91 % des suffrages exprimés) du seul candidat à l'Elysée explicitement libéral, Alain Madelin, n'a échappé à personne. En matière de statut d'entreprise, le seul message explicite délivré par la nouvelle majorité est qu'à l'occasion du désengagement de Vivendi Universal de sa filiale Vivendi Environnement, celle-ci ne devait pas « tomber » dans des mains étrangères. Alors qu'EDF multiplie les acquisitions dans l'électricité britannique et que Suez, longtemps présidé par Jérôme Monod, conseiller de Jacques Chirac, est un des leaders mondiaux de l'approvisionnement en eau, les maires de droite n'ont aucune envie de négocier les tarifs de l'eau ou du ramassage des ordures avec un groupe qui ne serait plus français. On a vu libéraux plus audacieux !

Même les Etats-Unis n'échappent pas à ces contradictions. Qu'il s'agisse de l'aide au transport aérien, des restrictions aux importations d'acier, de l'explosion des budgets militaires (dont vont bénéficier un grand nombre de secteurs économiques) ou des subventions à l'agriculture, la politique de George W. Bush est l'une des moins libérales qui soient. Des thèmes classiques des droites européennes et américaine, seuls semblent subsister à l'heure actuelle les programmes de baisse d'impôt sur le revenu et l'ambition de diminuer certaines dépenses publiques.

Mais, dans tous les pays européens, les gouvernements de droite savent qu'ils sont élus sur des programmes ambigus, promettant à la fois moins de fonctionnaires et moins d'impôts mais une meilleure protection des citoyens face aux différentes menaces (immigration, délocalisations...) que véhicule la mondialisation. Si l'on a beaucoup glosé jusqu'à présent sur la perte d'identité des gauches européennes, il n'est pas interdit de penser que, tout compte fait, les droites ont le même travail d'introspection à accomplir.

Frédéric Lemaître

## Psychose PAR SERGUEI



## Washington cherche une « stratégie de sécurité »

Suite de la première page

Le terrorisme islamiste se rapproche, aux yeux des dirigeants américains, des mouvements totalitaires du XX<sup>e</sup> siècle et, plus particulièrement, du nazisme.

A Berlin, le 23 mai, M. Bush a employé l'expression de « nouveau totalitarisme », choisie à dessein dans un bâtiment, le Reichstag, dont l'incendie avait été une étape importante de la prise du pouvoir par Hitler. La comparaison semble en effet, à plusieurs égards, pertinente. Procédant lui aussi d'un « renversement des valeurs », l'islamisme présente la mort comme plus désirable que la vie ; la soumission (à un prétendu ordre divin) comme préférable à la liberté ; la guerre comme, en elle-même, supérieure à la paix. De même que le nazisme ne pouvait s'accomplir que dans la destruction, l'islamisme n'a pas d'autre programme que de porter des coups aux ennemis qu'il s'est désignés : les Américains, les chrétiens, les juifs.

Cependant, les stratèges américains ne sont pas très précis sur l'extension de ce nouveau totalitarisme. Il y a le réseau Al-Qaïda,

défait en Afghanistan mais non détruit et qui, selon l'administration Bush, est présent dans soixante pays. En quoi consiste cette présence ? De quels moyens disposent ses agents ? Quel est leur niveau de formation ? De quoi sont-ils capables ? On l'ignore. Les arrestations opérées récemment, que ce soit celle d'un militant de nationalité américaine à Chicago ou celle d'un groupe au Maroc, semblent indiquer que l'on a affaire à des préparatifs improvisés de façon un peu précipitée après la déroute afghane.

Outre Al-Qaïda, des mouvements islamistes combattent le pouvoir central dans des pays comme les Philippines, la Géorgie, la Tchétchénie, ainsi qu'en Asie centrale. Les Etats-Unis redoutent que ne se reproduise là ce qui s'était passé en Afghanistan, avec la constitution de zones sous contrôle de bases à Ben Laden ou à ses émules.

Viennent ensuite les Etats qui partagent les objectifs, ou les cibles, ou, en partie ou en totalité, l'idéologie du terrorisme islamiste. C'est surtout à leur propos que l'alternative entre dissuasion et action préventive, ou plutôt le passage de l'une à l'autre, a un sens. Un Saddam Hussein qui, comme le rappelle souvent M. Bush, « a gazé son propre peuple », reculerait-il devant une initiative qui entraînerait des représailles pour l'Irak, dès lors qu'il aurait de bonnes chances

d'y échapper lui-même, comme il y est parvenu en 1991 ? Les ayatollahs, qui conservent l'essentiel du pouvoir en Iran, hésiteraient-ils à se servir de l'arme atomique, s'ils en disposaient, par crainte des centaines de milliers de morts que la riposte ferait parmi leurs compatriotes ? Et que peut-on attendre du régime nord-coréen, qui affame sa population plutôt que de risquer d'affaiblir son pouvoir ?

## ACTION « DÉCISIVE »

De ce constat, l'administration Bush prétend tirer plusieurs conséquences. La première a été de relancer et même, maintenant, d'accélérer le programme de missiles antimissiles, que M. Bush a promis de mettre en pratique durant son mandat et dont les premiers éléments pourraient, en effet, voir le jour dès 2004. Destinés à protéger le territoire américain contre des missiles à tête nucléaire lancés par un « Etat-voyou », ce programme trouve aujourd'hui une justification renforcée dans les craintes que font naître l'Irak, l'Iran et la Corée du Nord. La deuxième application du passage à l'action préventive est réputée être la « transformation » de l'outil militaire américain, engagée pourtant avant le 11 septembre. Cette évolution de l'armée de la guerre froide à celle d'un monde désordonné est placée aujourd'hui sous l'impératif de la lutte contre le terrorisme, avec de nouvelles armes et de nouvelles capacités de déploiement.

Patrick Jarreau

Le Monde  
ÉDITORIAL

## L'Etat et la télévision

DANS UN PAYSAGE audiovisuel de plus en plus soumis aux logiques commerciales, quelle peut être en France la place du service public ? Comment assurer le respect des missions éducatives et culturelles dès lors que l'Audimat est roi et qu'il donne une importance prépondérante aux émissions de divertissement ? En concurrence avec les chaînes privées sur le marché de la publicité, qui assure une bonne partie de leurs ressources (40 % pour France 2, 30 % pour France 3), les chaînes publiques françaises, regroupées dans France Télévisions, sont-elles aujourd'hui en mesure de jouer le rôle qui leur est assigné ?

Jacques Chirac, au cours de sa campagne présidentielle, a vivement critiqué la télévision publique, déplorant « la marginalisation qu'y connaît aujourd'hui la culture » et souhaitant « un service public fort et moins tributaire de la publicité ». Il y a quelques semaines, dans les colonnes du Monde, Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture et de la communication, ne se montrait pas moins sévère, reprochant au service public télévisé de renoncer à « produire une couleur et un son différents » de ceux des chaînes commerciales et de se rapprocher de ses concurrents privés, « y compris dans une approche événementielle et anecdotique de l'information ». Il rappelait que « la télévision publique a des devoirs en matière d'information, de diffusion culturelle, de débat – et notamment de débat sur la société ».

On peut juger surprenant que la droite, plutôt portée à pourfendre l'Etat qu'à en louer

les vertus, rende ainsi hommage au service public. On peut aussi s'étonner que le président de la République se fasse aujourd'hui le défenseur, alors qu'en privatisant TF1 en 1987 le gouvernement qu'il dirigeait a été le principal responsable de la dérive commerciale du système. On peut même aller jusqu'à soupçonner le gouvernement actuel de multiplier les critiques à l'égard de France 2 à seule fin d'en justifier par avance la privatisation. Il reste que la façon dont les chaînes publiques ont évolué depuis quelques années, réévaluant les émissions culturelles à des heures impossibles ou réduisant la place des débats politiques, donne quelques arguments à leurs détracteurs.

Il ne s'agit pas de proposer un brutal retour en arrière. La télévision publique doit, à l'évidence, se soucier de son audience. Elle doit également préserver son indépendance par rapport à l'Etat. Michèle Cotta, ancienne directrice générale de France 2, n'avait pas tort de souligner, dans Le Monde du 14 juin, que la publicité, en laissant aux chaînes « une marge de manœuvre par rapport au pouvoir », est aussi « un gage d'indépendance ».

Mais il s'agit aujourd'hui de redéfinir la notion de service public afin de préciser la « plus-value » que celui-ci peut apporter aux téléspectateurs. C'est ce que demande la Commission de Bruxelles afin de mieux évaluer la pertinence des financements publics. C'est aussi ce qu'appelle la recherche d'une « exception européenne », dont la BBC britannique pourrait être le modèle.

## Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel  
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora  
Directeur général adjoint : René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Directeur artistique : François Lolichon  
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :  
Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Grelsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :  
François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;  
Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;  
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;  
Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

## Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),  
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)  
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social :  
145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés,  
Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde,  
Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry,  
Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs,  
Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

## RECTIFICATIFS

RUUD LUBBERS. Une phrase du point de vue de Ruud Lubbers, haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, consacré à l'immigration, publié dans Le Monde du 21 juin, a été amputée et rendue incompréhensible. Il fallait lire : « Les autres pourraient être renvoyés dans leur pays et, là aussi, le HCR est prêt à jouer un rôle positif. »

HERVÉ GAYMARD. Nous avons écrit par erreur, dans Le Monde du 20 juin, qu'Hervé Gaynard était l'un des quatre membres du Club Dialogue et initiative, proche de Jacques Chirac. Outre Jean-Pierre

Raffarin, Jacques Barrot et Dominique Perben, le quatrième est Michel Barnier.

## PRÉCISION

5 MAI. Dans notre article « L'élan perdu du 5 mai », paru au lendemain du premier tour des élections législatives (Le Monde du 11 juin), évoquant les activités anti-Front national d'un groupe de jeunes comédiens, nous avions écrit que ces derniers disposaient d'un site Internet. Il s'agit en fait d'une adresse Internet (Vigilancerepublique@hotmail.com) et non d'un site. Les comédiens en question cherchent à faire connaître leur spectacle.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue Maurice-Gunschbourg  
94852 Ivry cedex



Le Monde  
PUBLIÉ

Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corre

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél: 01 42 17 39 00 - Fax: 01 42 17 39 26

PRINTED IN FRANCE



# ENTREPRISES

## STRATÉGIE

Selon une étude réalisée par le cabinet Ernst & Young auprès de 200 sociétés internationales, la France est **DE MOINS EN MOINS ATTRACTIVE** comme pays d'investissement et de production. Quatre

décideurs sur dix interrogés estiment que la situation de l'Hexagone s'est dégradée en 2001 « *en tant que site d'implantation et de développement* ». Moins d'une entreprise sur deux prévoit de s'y implanter ou

d'y développer ses activités. Fiscalité, coûts salariaux, rigidité du droit du travail sont les principaux **HANDICAPS** français mis en avant. Des « petits » pays, comme l'Irlande, la République tchèque ou la

Hongrie, ont su utiliser leurs atouts pour attirer la manne des **INVESTISSEMENTS** industriels. Une menace pour le tissu industriel français, qui serait en train de se déliter, selon le Medef.

## Les multinationales trouvent la France moins compétitive

Selon une étude du cabinet Ernst & Young, menée auprès de 200 dirigeants internationaux, moins de la moitié d'entre eux prévoit d'implanter ou de développer les activités de leur entreprise dans l'Hexagone. Fiscalité, rigidité du droit du travail, coûts salariaux justifieraient leur frilosité

« **JE T'AIME**, moi non plus ». Sous ce titre, l'étude publiée lundi 24 juin par le cabinet Ernst & Young dépeint des relations pour le moins ambiguës entre la France et le monde des affaires. L'enquête réalisée auprès de 200 dirigeants mondiaux, entre les 13 et 27 mars, montre que quatre décideurs sur dix estiment que la situation du pays s'est dégradée en 2001 « *en tant que site d'implantation et de développement* ». Seul un tiers voit une amélioration se profiler dans les trois prochaines années. Résultat : moins d'une entreprise interrogée sur deux prévoit de s'y implanter ou d'y développer ses activités.

« *Les responsables des implantations internationales remettent en question la capacité de la France à être un site stratégique* », souligne le document. Les intentions déclarées sont inquiétantes : 43 % des diri-

### L'entreprise éclatée, nouveau modèle ?

Une usine à Prague (République tchèque), un centre de recherche à Sophia-Antipolis (France), un département comptable à Londres (Royaume-Uni), un siège européen à Bruxelles (Belgique)... L'entreprise idéale est celle qui serait éclatée aux quatre coins d'Europe, à en croire les 200 dirigeants internationaux sondés par le cabinet Ernst & Young.

Les nouvelles technologies permettent, depuis peu, de tester ce nouveau modèle : le standard téléphonique d'IBM France est géré depuis l'Ecosse, chez Nokia et WorldCom, les directions nationales ont disparu au profit d'un seul siège européen... Bien moins médiatisés que les délocalisations industrielles, ces changements de contours sont tout aussi lourds de conséquences.

geants américains envisagent de délocaliser une partie de leurs activités françaises vers un autre pays européen. Tout comme près de 20 % des entreprises européennes et françaises. Ces délocalisations envisagées ne sont pas forcément totales ou industrielles. Elles peuvent concerner une plate-forme logistique, un siège social, un département comptable... « *Le pays s'est un peu endormi*, résume Patrick Gounelle, président d'Ernst & Young France, *il n'a plus le monopole des atouts qu'il avait auparavant* ». L'Allemagne réussit, malgré la crise économique qu'elle traverse, à maintenir une image plus attractive pour les investisseurs américains, preuve, commente M. Gounelle, que « *son marketing est bien mieux réussi* ».

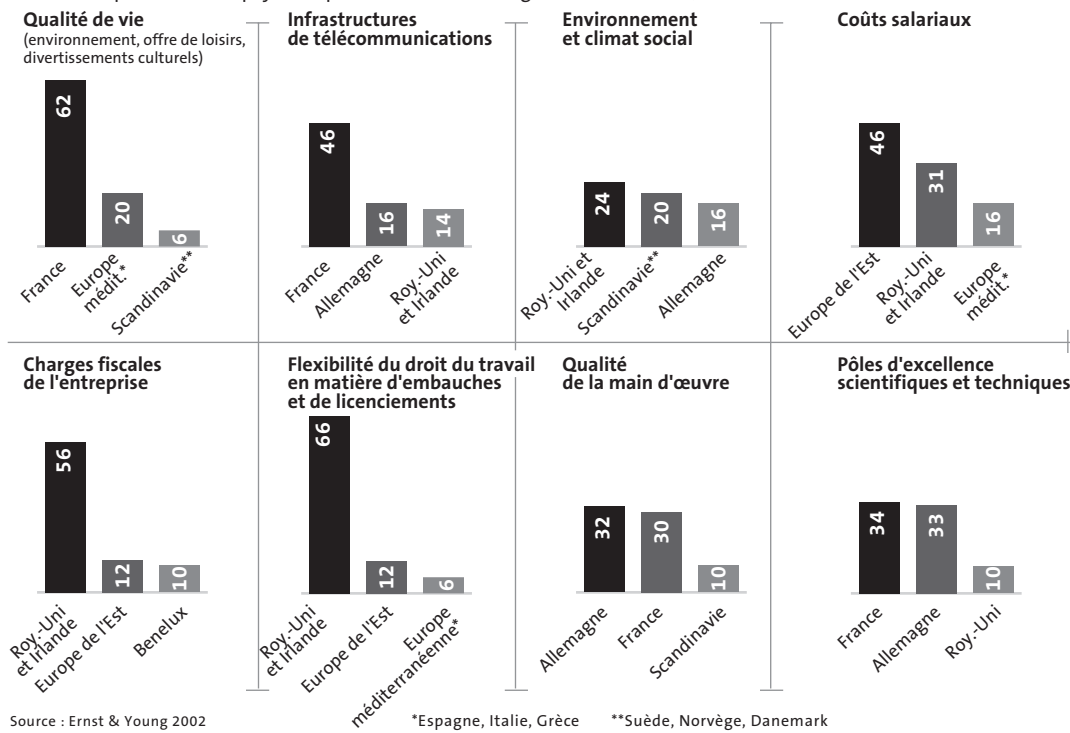
### 266 NOUVELLES IMPLANTATIONS

Pourtant, à première vue, la France est toujours un pays d'accueil privilégié pour les investissements : en 2001, 266 nouvelles implantations étrangères y ont vu le jour, dont près des deux tiers dans le secteur industriel. Le pays se situe encore au deuxième rang européen en nombre d'implantations, derrière le Royaume-Uni (377). Mais il tombe à la neuvième place des principaux pays européens quand ces implantations sont rapportées à son produit intérieur brut (PIB). « *La France réalise une performance bien en deçà de son poids économique* », note Ernst & Young. Plusieurs « *petites nations* » comme l'Irlande, la Suède ou la Belgique « *atteignent un score remarquable malgré la taille de leur économie domestique ou leur éloignement des marchés majeurs* ». Ce sont ces pays que les entreprises plébiscitent pour localiser leurs quartiers généraux ou leurs centres d'appel, par exemple.

La France se distingue toujours

### LES PAYS PRÉFÉRÉS DES DIRIGEANTS

Classement par critère des pays européens selon 200 managers internationaux, en %



sur les investissements industriels (unités de production et centres logistiques), mais « *elle est talonnée par la Suède, distancée par l'Allemagne et surtout le Royaume-Uni pour les implantations de services* ». Les chiffres de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), un peu plus anciens, confirment d'ailleurs cette tendance de fond : en 1997, la France était au deuxième rang européen pour les flux d'investissement directs étrangers. En 2000, il occupe la cinquième position.

Certes, toute l'Europe marque le pas : en 2001, le nombre des implan-

tations internationales (1 974) a baissé de 12 % par rapport à 2000. Un recul lié à la chute de 26 % du nombre d'investissements américains (250 projets de moins), particulièrement visible au Royaume-Uni, en France, en Irlande, aux Pays-bas et en Pologne. Mais tout le monde n'est pas perdant : l'Europe centrale et orientale – à l'exception de la Pologne – « *confirme une vitalité remarquable depuis 1997* », note l'étude. Les implantations y sont en croissance grâce, notamment, à des coûts salariaux attractifs et à une flexibilité du droit du travail avanta-

geuse pour les employeurs. Pour la première fois, « *la République tchèque, la Hongrie, la Pologne et la Roumanie dépassent, avec 281 implantations étrangères, les performances de la France* ». Seuls deux pays d'Europe de l'Ouest, l'Allemagne et l'Espagne, résistent mieux et n'enregistrent pas de baisse en 2001.

Que manque-t-il à la France pour être plus attractive ? Le pays n'échappe pas aux images d'Épinal : pour les managers mondiaux, elle est championne d'Europe... de la qualité de vie, critère sur lequel elle écrase l'ensemble de ses voisins. Mais la fiabilité de ses infrastructures de transport et de télé-

communications, la qualité de ses scientifiques, sont unanimement reconnues. Son implantation au centre de l'Europe est également un atout évident : 48 % des sondés le plébiscitent.

### RÉSULTATS LES PLUS CONTRASTÉS

L'environnement législatif demeure cependant dans le collimateur des dirigeants internationaux. Dans leur esprit, coûts salariaux, charges fiscales des entreprises, faible flexibilité du droit du travail sont autant de handicaps. Surtout comparés à ceux du Royaume-Uni et de l'Irlande, qui caracolent en tête du sondage sur ces critères. Critiquée également pour la lourdeur de ses réglementations, l'Allemagne arrive, elle, en tête pour la qualité de sa main d'œuvre et l'importance de son marché intérieur.

La France reste apparemment pour le monde économique une terre de paradoxe. C'est le pays qui obtient les résultats les plus contrastés : sept fois en tête, cinq fois à la traîne ou en dernière position. Comme si les managers oublièrent que de bonnes infrastructures sont liées, pour partie, à une politique fiscale plus lourde. « *Les avantages du pays sont réels, mais sa politique sociale est perçue comme des coûts supplémentaires exorbitants* », relativise M. Gounelle. Ernst & Young prend ses distances avec l'usage politique qui pourrait être fait de son étude : « *Nous avons décidé de [la] publier après les élections présidentielle et législatives. Depuis plusieurs années, nous travaillons sur ce genre de demandes*. » Sa conclusion n'en est pas moins préoccupante : « *La France n'est plus dans la "short list" européenne des pays où il faut investir en priorité*. »

Laure Belot

## Jeunesse, fiscalité, infrastructures : le cocktail irlandais

### LONDRES

de notre correspondant

La République d'Irlande a accueilli, en 2001, 61 nouvelles implantations, ce qui la place au troisième rang en Europe par la valeur de ces investissements par rapport au produit intérieur brut (PIB), selon Ernst & Young. Dans le pays, 1 237 sociétés étrangères emploient 138 000 salariés, dont 531 américaines, 164 allemandes, 162 britanniques, 44 françaises et autant de japonaises. Près d'un quart des nouveaux projets industriels américains en Europe sont réalisés en Irlande. Les entreprises américaines apportent 20 % à 25 % du revenu national irlandais. Coca-Cola y produit ses concentrés, Pfizer son Viagra, Intel construit une usine au sud de Dublin. Le pays est proche du plein emploi.

Pour devenir – et rester – ce petit paradis des investisseurs, l'Irlande a mis ses atouts au service d'une stratégie de séduction. Cette vieille terre d'émigration est aujourd'hui un pays jeune – 4 habitants sur 10 ont moins de 25 ans – et a retrouvé son niveau de population (3,8 millions de personnes) d'il y a 120 ans, grâce notamment au retour des Irlandais de la diaspora (40 % des arrivants). Sa jeunesse est bien formée, l'Irlande consacrant aux dépenses d'éducation le plus fort pourcentage budgétaire parmi les pays de l'OCDE.

### CENTRES D'APPEL INTERNATIONAUX

Le gouvernement s'est doté d'un interlocuteur unique, l'Agence de développement industriel (IDA), qui aide les sociétés à s'installer puis les accompagne dans leur

essor. L'île abrite 70 centres d'appels internationaux. On compte 71 vols quotidiens vers Londres et 93 vers les autres villes britanniques. Le pays offre terrains et bureaux en abondance et à bon marché.

Le régime fiscal est attractif. La détection d'avoirs irlandais et le rapatriement des profits sont totalement libres. Depuis vingt ans, les investisseurs paient un impôt sur les sociétés de seulement 10 % dans trois secteurs stratégiques : les produits industriels exportés, les services internationaux (centres d'appel...) et les services financiers. Aux termes d'un accord conclu avec Bruxelles, un taux unique de 12,5 % entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2003.

Jean-Pierre Langellier

## L'automobile choisit la République tchèque

### PRAGUE

de notre correspondant

A 50 km à l'est de la capitale tchèque, Kolin, surtout connue pour sa synagogue et son ghetto juif, deviendra, en 2005, la concurrente de Mlada Boleslav, la ville de Skoda, le constructeur national racheté en 1991 par Volkswagen. PSA Peugeot Citroën et Toyota y ont posé, fin avril, la première pierre de l'usine qui produira leur petite voiture commune à 300 000 exemplaires. C'est l'investissement le plus important jamais réalisé en République tchèque (1,35 milliard d'euros).

Pour fabriquer à bas prix ce modèle, qui visera les acheteurs de voitures d'occasion en Europe de l'Ouest, les deux firmes ont d'emblée cherché une implantation en Europe centrale. « *Le coût de la main-d'œuvre et les charges sociales y sont incomparablement plus bas que dans l'Union européenne* », constate froidement Jacques de Raismes, vice-président de Toyota Peugeot Citroën Automobile (TPCA). La République tchèque s'est imposée face à sa voisine et rivale, la Hongrie. Les deux pays sont, selon Ernst & Young, les plus prisés des investisseurs étrangers en Europe, en nombre d'implantations rapporté au produit intérieur brut (PIB). Depuis la chute

du mur de Berlin, en 1989, la Hongrie a capté 21 milliards d'euros d'investissements étrangers, la République tchèque 29 milliards.

### « CZECHINVEST S'OCCUPE DE TOUT »

Kolin, qui était aussi candidate à l'accueil d'une usine BMW (finalement construite à Leipzig), a aménagé une zone industrielle. En plus des 120 hectares de l'usine TPCA, 120 autres sont disponibles pour les fournisseurs associés à la production. La cité tzigane a su valoriser sa localisation au cœur de l'Europe, avec le soutien de l'agence gouvernementale d'aide à l'implantation, Czechinvest. « *A Budapest ou Varsovie, nous aurions dû faire la tournée des ministères. A Prague, Czechinvest s'occupe de tout* », explique M. de Raismes. L'agence a attiré à ce jour quelque 150 entreprises étrangères. La Hongrie est plus prisée par les entreprises high tech. Conscient du risque de devenir un simple atelier de l'Europe occidentale, le gouvernement tchèque a décidé, début juin, de courtiser davantage sociétés de service, centres de recherche et secteurs de pointe.

Martin Plichta

## Face à la mondialisation, l'industrie française doit miser sur la recherche et la formation

L'emploi industriel ne représente plus que 17 % des effectifs salariés en France

« **LA FRANCE** se désindustrialise », avertissait cet hiver le groupement des industries françaises (GFI), qui réunit l'ensemble des fédérations industrielles du Medef.

### ANALYSE

### Le bilan n'est pas totalement négatif, même dans le textile

A leurs yeux, les signes de la baisse de l'attractivité française s'accroissent : l'emploi industriel continue à se réduire, comme les investissements ; les PME importantes, qui forment le socle de l'activité, sont en train de disparaître ou d'être reprises ; les grands groupes délo-

calisent leurs sièges sociaux ; enfin, les investissements étrangers en France, qui constituaient depuis vingt ans un soutien, diminuent.

Cet alarmisme est-il justifié ? A la lecture des statistiques, la situation paraît moins inquiétante. L'industrie pèse toujours autour de 17 % du produit intérieur brut. Le nombre d'établissements en France (environ 2 millions) n'a pas enregistré de chute brutale ces dernières années. Si l'emploi industriel ne représente plus que 17 % des effectifs salariés contre 25 % en 1981, la baisse ne s'est pas aggravée, au contraire : en 2000, selon l'Insee, les emplois salariés dans l'industrie manufacturière – hors intérim – ont augmenté de 67 900 personnes, portant le total à 3,35 millions. Et l'investissement, s'il a baissé en 2001 en raison du ralentissement de la conjoncture, avait crû au cours des trois années

précédentes, au rythme de 9 % par an, renouant avec les meilleurs niveaux de la décennie 1980. Quant aux investissements des grands groupes à l'étranger, ils ont explosé à la faveur de grandes opérations de fusion-acquisition.

### CAPACITÉ D'ADAPTATION

Dans le même temps, l'industrie française a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation. Lafarge, Saint-Gobain, Arcelor, l'Oréal, TotalFinaElf, LVMH ont consolidé leur statut de leaders mondiaux. Dans la micro-électronique, où l'industrie européenne paraissait condamnée il y a dix ans, l'Europe compte aujourd'hui trois groupes parmi les dix premiers mondiaux. Même dans le textile, « *victime* » emblématique de la mondialisation, le bilan n'est pas totalement négatif. A côté des productions à forte main-d'œuvre, qui ont été

délocalisées, s'est développée toute une industrie de textile haut-de-gamme, demandant savoir-faire et technicité, qui représente désormais la moitié de la production française et s'exporte très bien.

Mais ces résultats ne doivent pas occulter les défis qui attendent l'industrie française, du fait notamment de la mondialisation. Le mouvement de délocalisation, qui avait touché tous les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre au début des années 1990, s'étend désormais à des métiers très capitalistiques. Une à une, les barrières technologiques et financières qui protégeaient ces secteurs sautent, avec l'aide des groupes mondiaux. Ceux-ci sont souvent les premiers à financer, en Chine, en Malaisie ou en Inde, des unités d'équipements électroniques, de spécialités aéronautiques ou de matériaux autrefois réservés aux pays occidentaux.

Dans le même temps, la construction européenne s'accélère. République tchèque, Pologne, Hongrie, cumulant les avantages de salariés formés, compétents et bon marché, sont en train de devenir la base arrière de tous les secteurs industriels techniques. Désormais, les groupes mondiaux pensent l'Europe comme un marché unique et cherchent à organiser leurs bases de production en faisant jouer à leur profit les économies d'échelle et les différences fiscales et juridiques d'un pays à l'autre.

### INFRASTRUCTURES DE QUALITÉ

Dans ce contexte, quels avantages peut mettre en avant la France ? Un grand marché intérieur, des infrastructures de qualité, une main-d'œuvre qualifiée, une des productivités les plus élevées du monde, affirment les études destinées à capter l'attention d'investisseurs étran-

gers... qui stigmatisent de plus en plus, eux, le poids des charges, des impôts, et la complexité administrative croissante du pays.

A côté de la responsabilité de l'Etat, les industriels ont aussi la leur. Alors que les métiers ne cessent d'évoluer, ils se refusent toujours, à la différence de nombre d'autres pays européens, à investir dans la formation continue, ce qui renforce les rigidités de l'emploi et de l'outil productif. De même, l'industrie n'a pas pris le relais de l'Etat pour le financement de la recherche et développement : les dépenses de R & D par les entreprises françaises représentent à peine 1,3 % du PIB contre plus de 2 % aux Etats-Unis. Ces deux facteurs sont pourtant appelés à l'avenir à être des éléments clés pour la compétitivité d'un pays.

Martine Orange



## Vivendi Universal lance le placement de ses titres Vivendi Environnement

Le groupe de Jean-Marie Messier a décidé d'accélérer le mouvement de désengagement de sa filiale de services aux collectivités. Il en attend 1,7 milliard d'euros

**PRESSÉ** de donner le signal de son désendettement, Vivendi Universal a décidé d'accélérer la cession partielle de sa participation dans sa filiale Vivendi Environnement. En dépit de la très mauvaise tenue des marchés boursiers, le groupe a lancé le placement de ses titres, lundi 24 juin.

L'opération est conduite par la Deutsche Bank. Cette dernière qui avait pris en pension, le 12 juin, 12,7 % du capital de Vivendi Environnement, remet en vente les titres sur les marchés. Une deuxième tranche d'environ 2,8 % s'y ajoutera. Au total, 53,8 millions de titres, représentant 15,5 % du capital de Vivendi Environnement, devraient être vendus dans les trois jours, au prix du marché. A l'ouverture du marché, lundi, le titre VE s'inscrivait en baisse de 0,09 % à 32 euros.

Vivendi Environnement a prévu de réaliser, dans la foulée, une augmentation de capital d'un montant de 1,5 milliard d'euros, avec droit préférentiel de souscription. Les actionnaires individuels du groupe de services collectifs pourront donc y participer aux côtés des investisseurs institutionnels. Le prix de souscription sera calculé sur la base de la cession des titres sur le marché, diminué d'une décote d'un euro par titre.

Vivendi Universal ne suivra pas cette augmentation de capital. Un groupement d'investisseurs institutionnels, réunissant la Caisse des dépôts, le Crédit Lyonnais, la Société générale, BNP-Paribas, les Banques populaires-Natexis, Dexia, Groupama, AGF et les Caisses d'épargne prendra le relais. L'ensemble de ces institutionnels se sont engagés, lundi matin, à souscrire la totalité de l'augmen-

tation de capital si les particuliers ne la suivent pas. Ce groupement de financiers devrait détenir, à la fin de l'augmentation de capital entre 6 % et 13 % de Vivendi Environnement. Ils se sont engagés à ne pas vendre leurs titres pendant six mois. Mais ils ne seraient pas

### La filiale devrait augmenter son capital de 1,5 milliard d'euros

liés dans un pacte d'actionnaires.

A l'issue de l'opération, qui devrait s'achever avant la mi-juillet, Vivendi Universal devrait recevoir 1,7 milliard d'euros. « Sa dette comptable sera réduite fin décembre 2002, sans risque de marché, d'un montant égal », selon le communiqué publié lundi matin. Le groupe de media, qui devrait voir sa participation dans sa filiale ramenée de 63 % à 42 %, selon ses calculs, s'en-

### Un groupe très peu imposé

Vivendi Universal a toujours prêté une grande attention à sa fiscalité. Bien que le groupe ait revendiqué, à l'exception de ses comptes 2001, de solides bénéfices, et qu'il ait vendu plus de 10 milliards d'euros d'actifs en quelques années avec, à la clé, de solides plus-values, il n'a que très peu payé d'impôts. Entre 1996 et 2001, selon ses rapports annuels, le total de ses impôts dans les comptes consolidés s'élève à 2,1 milliards d'euros.

Au niveau des comptes sociaux, les résultats sont également surprenants. Grâce à d'importants reports fiscaux liés aux pertes estimées dans l'immobilier, la maison mère n'a jamais payé d'impôt depuis 1996, d'après les rapports annuels. Mieux, les pertes fiscales ont abouti à des produits fiscaux qui représentent un total cumulé sur six ans de 2,7 milliards d'euros. La perte nette de 13,6 milliards d'euros enregistrée lors de l'exercice 2001 devrait donner lieu à de nouveaux reports fiscaux. Ils sont estimés entre 9 et 10 milliards d'euros et devraient permettre au groupe d'alléger à nouveau son imposition dans les prochaines années.

gage à conserver ses titres restant pendant dix-huit mois.

Alors que la place de Paris s'est mobilisée pour garantir le succès du placement de Vivendi Environnement, une question demeure : pourquoi Vivendi Universal a-t-il devancé l'opération en mettant en pension, le 12 juin des titres de sa filiale auprès de la Deutsche Bank qui les revend maintenant, plutôt que de les vendre directement sur le marché ? Vendredi, les investisseurs, qui avaient découvert l'opération la veille, s'interrogeaient sur cette vente précipitée et sur la situation financière du groupe. Ils ont lourdement sanctionné le titre, qui a perdu 7,68 % à 24,65 euros.

« Jean-Marie Messier a perdu une partie de sa crédibilité face aux marchés. Est-ce irréparable ? (...) Je ne pense pas qu'un seul membre du conseil d'administration demande son départ. Il n'y a pas de manque de liquidités », a soutenu, dès samedi dans le *Financial Times*, Marc Vienot, ex-président de la Société générale et président du comité d'audit de Vivendi Universal. De son côté, le groupe a expliqué qu'il

n'avait aucun problème de financement et qu'il avait recours à ce mécanisme de pension des titres « parce qu'il permet un financement à un coût avantageux ».

Ce montage, qui a permis au groupe d'obtenir très rapidement le fruit de la cession de ses titres Vivendi Environnement, offre un autre avantage : respecter, au moins formellement, les engagements pris auprès de Bercy. Au printemps 2000, quand Vivendi Universal avait organisé la scission de Vivendi Environnement, le groupe, afin d'éviter une importante imposition sur les plus-values, s'était engagé à ne pas céder sa participation d'ici à décembre 2002. Vendre directement ses titres sur le marché aujourd'hui et passer en deçà des 50 % dans Vivendi Environnement serait revenu à briser la promesse et le groupe risquait de se voir fortement imposer : les 63 % que le groupe détient dans sa filiale de services collectifs sont comptabilisés dans ses livres au prix de 3,2 milliards d'euros, alors qu'au cours actuel, ils valent près de 7 milliards.

Le prêt souscrit auprès de la Deutsche Bank lui permet de couper court à toutes les discussions avec les impôts : officiellement, le groupe a toujours les titres, même si la Deutsche Bank les a revendus. Le communiqué du groupe précise d'ailleurs : « Afin que la Deutsche Bank soit en mesure de restituer la même quantité de titres à Vivendi Universal le 27 décembre 2002, le groupe vendra immédiatement à terme à Deutsche Bank, au prix du placement, le même nombre d'actions ». Mais Bercy sera-t-il d'accord pour accepter ce montage ?

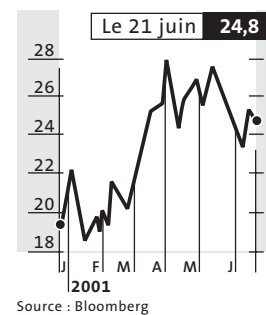
Martine Orange

## L'OPEP va reconduire son plafond de production

**UN RESPONSABLE PÉTROLIER** saoudien cité par l'AFP a affirmé, dimanche 23 juin, que l'OPEP allait décider de reconduire le plafond actuel de sa production, lors de sa réunion le mercredi 26 juin à Vienne. « Tout examen d'une éventuelle augmentation de la production pourrait intervenir à l'avenir, à la lumière de nouveaux développements » sur le marché pétrolier, a toutefois ajouté le responsable. Il a indiqué que les ministres de l'OPEP allaient « examiner les dépassements par certains pays membres du cartel des quotas qui leur avaient été fixés ». Le Middle East Economic Survey a affirmé samedi 22 juin que la production des pays de l'OPEP avait augmenté en mai, pour le troisième mois consécutif, notamment en raison d'une hausse de la production du Venezuela et de la reprise de celle de l'Irak après un mois de suspension.

### LÉGER RECU

Baril de Brent en dollars à Londres



Source : Bloomberg

## Les banques américaines très exposées au Brésil

**LES GRANDES BANQUES AMÉRICAINES**, déjà éprouvées par la crise argentine, ont plus de 25 milliards de dollars d'engagements au Brésil, où les marchés souffrent d'une crise de confiance à l'approche des élections d'octobre, qui pourraient porter l'ex-syndicaliste Luiz Inacio da Silva, dit « Lula », au pouvoir. Citigroup, premier groupe américain de services financiers et FleetBoston Financial, ont à eux deux une exposition de quelque 24 milliards de dollars au Brésil, dont 12,8 milliards de dollars à fin mars pour Citigroup. FleetBoston, qui a cessé d'investir en Amérique latine après avoir accusé de lourdes pertes en Argentine, comptait 67 agences et 11,1 milliards de dollars d'actifs au Brésil à la fin mars, dont 8,1 milliards d'encours de prêts. JP Morgan Chase a, de son côté, une exposition de 2,7 milliards de dollars au Brésil, et Bank of America chiffre la sienne à 2 milliards.

## Enron aurait caché d'importants profits

**LE GROUPE DE COURTAGE** en énergie Enron, actuellement en faillite, aurait dissimulé 1,5 milliard de dollars de profits pendant la crise de l'électricité en Californie, affirme, dimanche 23 juin, le quotidien américain *New York Times*, citant plusieurs anciens responsables de la société. Enron aurait constitué des réserves fin 2000 et début 2001 lorsque les prix de l'énergie étaient montés en flèche aux Etats-Unis, tandis que les hommes politiques accusaient les groupes comme Enron d'avoir manipulé ces prix. Les anciens responsables d'Enron affirment que la société avait gonflé ses réserves pour tenter d'atténuer la tempête politique de l'époque. Toujours selon eux, ce procédé aurait été utilisé d'autres fois par Enron afin d'afficher une croissance régulière de ses profits.

### INDUSTRIE

■ **GEMPLUS : Dominique Vignon**, ancien président-directeur général du groupe nucléaire Framatome, a été nommé président du conseil d'administration du français Gemplus, numéro un mondial des cartes à puce, a annoncé la société.

■ **PFIZER : le groupe pharmaceutique américain** compte mettre aux enchères ses chewing-gums Trident et ses rasoirs Schick, affirme lundi le quotidien *Les Echos*. Cette vente pourrait lui rapporter jusqu'à 7 milliards de dollars.

### FINANCE

■ **ABBEY NATIONAL : Ian Harley**, directeur général de la deuxième banque britannique de crédit immobilier a reconnu, dans un entretien paru dimanche au *Sunday Times* que son établissement est « opérable ». Après deux avertissements sur résultats en 12 mois, Abbey National a vu sa capitalisation boursière fondre de 40 %. M. Harley indique que la banque est en contact avec plusieurs établissements européens.

■ **DRESDNER BANK : la filiale bancaire du groupe Allianz** s'apprête à provisionner quelque 200 millions d'euros supplémentaires pour couvrir ses risques crédit en Amérique latine, rapporte *Die Welt* de samedi. Dresdner a provisionné au total 1,9 milliard d'euros de pertes sur prêts en 2001, un chiffre en hausse de 20 % par rapport à 2000.

■ **JAPON : douze grandes banques japonaises** vont réduire leurs actifs de quelque 20 000 milliards de yens (170 milliards d'euros) d'ici mars 2003 pour respecter les ratios de solvabilité, après l'effacement massif de leurs mauvaises créances, affirme dimanche le quotidien *Mainichi Shimbun*. Les grandes banques japonaises ont effacé 7 500 milliards de yens de mauvaises créances au cours de l'année fiscale achevée en mars 2002.

## La société LVL Médical est attaquée en Bourse sur fond de rumeurs

**LES ANNÉES** se suivent et se ressemblent pour LVL Médical, spécialiste des soins à domicile, qui s'est effondré en Bourse, jeudi 20 et vendredi 21 juin, à l'occasion de la publication de ses comptes semestriels, répétant un scénario déjà connu. En juin 2001, le titre de cette société lyonnaise cotée au second marché avait déjà dévissé de 18 %, puis de plus de 20 %, à l'annonce de résultats jugés décevants, et sur des rumeurs de conflit avec la Caisse régionale d'assurance-maladie d'Ile-de-France pour des facturations jugées excessives. Le litige avait obligé LVL Médical à passer une provision de 1 million d'euros. Une expertise, qui vient de se terminer, devrait permettre d'arrêter très prochainement le coût de cet incident pour LVL Médical.

Jeudi 20 juin 2002, à nouveau, le titre a baissé de 18,15 % après la publication des résultats semestriels (à fin mars). La chute s'est poursuivie, vendredi, de 16,69 %, l'action passant de

29,2 euros à 19,91 euros en deux jours. Pour tant, la société a, apparemment, tenu ses objectifs, puisqu'elle a annoncé une marge opérationnelle de 12 %. Elle a publié un chiffre d'affaires semestriel de 78,38 millions d'euros (+ 4 %, mais + 19 % en tenant compte de la cession de sa filiale D'Medica) et un résultat net de 4,08 millions d'euros, en baisse de 25 % (- 15 % à périmètre constant). Interrogé par *Le Monde*, Jean-Claude Lavorel, le PDG de LVL Médical, estime que « certains analystes n'ont peut-être pas apprécié la baisse de la rentabilité due à la mise en place de la démarche de qualité totale et de la plate-forme de coordination médico-sociale LVL net ».

### ALLONGEMENT DES DÉLAIS DE PAIEMENT

Mais de nouvelles inquiétudes se font jour. Le recouvrement des créances semble prendre du temps. De septembre 2000 à septembre 2001, le compte client est passé de 32,63 à

45,05 millions d'euros, signe de la lenteur avec laquelle l'assurance-maladie règle les factures. « Nous n'avons pas très bien géré notre suivi de compte client. Les délais de paiement s'allongent, mais nous avons commencé à enregistrer une amélioration depuis avril-mai, où nous avons mis en place des procédures de suivi et de relance », indique le PDG. M. Lavorel confirme aussi que LVL Médical fait l'objet d'un « contrôle fiscal classique dans certaines sociétés du groupe », tout en contestant une rumeur de contrôle de TVA généralisé. Le groupe n'a pas provisionné le risque fiscal que constituerait la contestation de l'application du taux de TVA du médicament (2,1 %) à ses prestations d'oxygénothérapie, arguant d'un jugement favorable du tribunal administratif de Lyon le 13 novembre 2002. Ce conflit concerne toute la profession.

Adrien de Tricornot

## Les principes de responsabilité des dirigeants sociaux

Moins les gérants rendent de comptes, plus ils devront répondre de leur faute en justice



EXPERTISE  
Droit  
des affaires

**RÉGULIÈREMENT**, on évoque la recherche de la responsabilité des dirigeants des sociétés commerciales lorsque leur gestion est contestée. Le débat et l'obligation de rendre compte qui s'opèrent d'ordinaire à travers le fonctionnement sociétaire, les assemblées d'associés notamment, prennent alors une forme plus judiciaire, et les tribunaux prononcent régulièrement des condamnations à ce titre. Il ne peut en être autrement parce que la responsabilité des dirigeants est le corollaire de leur statut : que le dirigeant soit administrateur, président du conseil d'administration, membre du directoire ou gérant, il a le pouvoir de décider pour la société. Contrairement au salarié, le dirigeant social se caractérise par son autonomie : il exprime la détermination de la société et n'est pas soumis à la volonté d'un supérieur hiérarchique.

Ce principe de responsabilité du dirigeant est le prix de la liberté qui lui est laissée dans la façon dont il doit servir les intérêts de la société. Moins le dirigeant rend de comp-

tes à travers le fonctionnement de la société, et plus il devra répondre en justice de ses fautes. L'équilibre est là.

Ce principe de responsabilité se dédouble. Il existe tout d'abord une responsabilité de nature politique. En effet, la société commerciale peut se rapprocher du modèle de la société politique en ce que la légitimité du pouvoir des dirigeants sociaux vient de leur élection par les associés eux-mêmes. Cette volonté politique peut défaire ce qu'elle a fait : ainsi, les associés, s'ils s'expriment majoritairement dans ce sens, peuvent révoquer à tout moment les dirigeants sociaux. La pratique est encore peu fréquente en France.

Parallèlement, une responsabilité de type juridique peut être recherchée. Celle-ci ne pourra être reconstruite que par un tribunal constatant la faute commise par le dirigeant. La première difficulté concerne l'auteur d'une telle demande en responsabilité. En effet, la faute du dirigeant engendre un dommage pour la société, mais celle-ci n'exprimera sa volonté juridique de saisir un tribunal qu'à travers l'action de ses organes de gestion, c'est-à-dire le plus souvent le dirigeant social lui-même. Il y est par nature peu enclin. Pour sortir de l'impasse, le droit autorise les associés à agir

non seulement s'ils subissent un dommage personnel distinct de celui ressenti par la société mais aussi au nom de la société. Plus encore, la loi cherche désormais à faciliter ces actions en responsabilité pour que le droit serve plus effectivement les principes de *corporate governance*. Ainsi, la loi du 8 août 1994 permet aux actionnaires de se regrouper pour agir, à travers des associations d'actionnaires de sociétés cotées ou des associations agréées d'investisseurs.

### PRISE DE RISQUE NÉCESSAIRE

Le second écueil consiste dans la démonstration d'une faute. En effet, le juge n'a pas le pouvoir de juger de l'opportunité d'une décision de gestion, et les difficultés d'une entreprise ne présument pas à elles seules une faute. Pour conserver la frontière nécessaire entre l'erreur, qui ne doit pas engendrer de responsabilité, et la faute, les tribunaux se réfèrent à un standard de dirigeant diligent, honnête et respectueux des comportements normaux de gestion, pour déduire d'un trop grand écart l'existence d'une faute de gestion. Par exemple, la prise de risque est nécessaire à la conduite d'une société, mais elle ne doit pas être excessive ou inconsidérée.

Les marges d'appréciation par le juge restent importantes. La démonstration est plus aisée lorsque le demandeur peut prouver que le dirigeant a nu à l'intérêt de la société et des associés en privilégiant son intérêt personnel, par exemple par le remboursement de frais fictifs ou le financement injustifié d'activités d'une autre société dans laquelle il a des intérêts personnels. La faute peut prendre un tour pénal, les associés se constituant alors partie civile et déclenchant de ce fait une procédure pénale, notamment pour délit d'abus de biens sociaux. Des associés en butte aux difficultés de la voie civile peuvent être tentés par cette voie pénale, dont l'usage abusif est pourtant délégué. En résumé, ce que risque le dirigeant, d'une façon alternative ou cumulative, c'est une révocation si les associés veulent user de ce pouvoir politique ; c'est l'obligation d'indemniser la société et les associés pour l'appauvrissement qu'une faute de gestion a engendré à leur détriment ; c'est une sanction pénale, pouvant aller jusqu'à la prison, s'il a utilisé son pouvoir sociétaire dans son intérêt personnel.

Marie-Anne Frison-Roche,  
professeur de droit  
à Sciences-Po (Paris)

### REPRODUCTION INTERDITE



### OFFRES

Saint-Martin-de-France (Collège et lycée sous contrat d'association) recherche un professeur de physique-chimie pour septembre 2002. Plein temps collège et lycée. Candidats Capes ou Cafep recherchés en priorité. Envoyer CV + photo à : Ecole Saint-Martin, 1, avenue de Verdun, 95300 Pontoise

### DEMANDES

Graphiste-maquetiste free lance, 15 ans d'expérience, assistée de collaborateurs, recherche tout type de publication (presse, publicité, édition) en PAO (XPress, Photoshop, Illustrator, Excel), peut assurer mise au point rédactionnelle, suivi de fabrication, iconographie (important fonds photos). Tél. : 01-45-66-65-82. Fax : 01-45-66-65-12. e-mail : agnes.chantarel@waika9.com

Chaque samedi

LE MONDE ARGENT

avec **Le Monde**  
DATÉ DIM./LUNDI



# Polémiques croissantes autour de la télévision de service public

Le gouvernement, qui reproche à France 2 et à France 3 d'être trop commerciales, prépare une redéfinition de la mission des chaînes qui profitent de la redevance. Bruxelles souhaite des règles plus claires

FRANCE 2, France 3 et France 5 remplissent-elles encore leur mission de « service public », culturelle, éducative et sociale ? Constituent-elles la référence en matière « d'éthique, de qualité et d'imagination » ? Leur programmation met-elle de côté « la volonté de perfor-

vernement Raffarin pour légitimer un financement public dans les proportions actuelles. Des voix citoyennes relayées par la droite parlementaire critiquent la pauvreté culturelle des chaînes publiques. Cela a pour effet de relancer les spéculations autour de la privatisa-

Depuis la réélection de Jacques Chirac, le 5 mai, et avec la large majorité que lui a apportée l'Union pour la majorité présidentielle (UMP), les critiques se multiplient à propos d'une dérive commerciale des chaînes publiques. Lors de son discours sur la politique culturelle au Théâtre du Palais-Royal le 8 avril à Paris, M. Chirac a fait cette critique : « J'admire trop la tradition culturelle de la télévision française (...) pour admettre la marginalisation qu'y connaît aujourd'hui la culture. » Avant d'ajouter : « C'est pourquoi je veux un service public fort, au financement garanti et moins tributaire de la publicité. Un service public respectueux de ses engagements et de ses missions. » Les hypothèses de réorganisation du groupe audiovisuel public circulent, relayées par la contrainte budgétaire qui pèse sur l'Etat.

## « ABANDON »

Dans son édition du 20 juin, *L'Express* suggère que la cause est entendue : « *Le capital de France 2 ne restera pas en l'état, lit-on dans l'hebdomadaire. La privatisation de la chaîne publique, même partielle, est en marche.* » Lors d'une réu-



FANCHO

nion interministérielle, le 10 juin, Bercy aurait vertement critiqué le mode de financement des chaînes publiques et leur gestion. Les informations ont été démenties, vendredi 21 juin, par l'entourage de Jean-Jacques Aillagon, ministre de la

culture et de la communication, qui s'avoue néanmoins préoccupé de « l'abandon » par le service public de « certaines de ses missions ». Les lignes éditoriales de France 2 et de France 3 et le mode de financement sont désormais jugés problématiques, même s'« il y a urgence à ne pas bouleverser un paysage télévisuel très fragilisé », a estimé M. Aillagon (*Le Monde* du 16 mai).

La question des critères d'un « juste » financement vient par ailleurs d'être posée à la France par Bruxelles. L'Etat, qui a déjà été mis en demeure en 1999 par la Commission européenne, est depuis le 17 octobre 2001 - date d'une communication cosignée des commissaires Mario Monti pour la concurrence et de Viviane Reding pour la culture - dans l'obligation de définir ce que doit être une télévision de « service public ». Cette évaluation permettra ensuite de juger si la hauteur des financements gouvernementaux couvre les frais, « ni plus ni moins », dit-on dans l'entourage de M. Monti, liés à la fourniture des programmes de service public.

Aucune forme de comptabilité analytique ne permet pour l'instant d'y voir clair. La plainte déposée par TF1 en 1993 à l'encontre

de Francetélévisions - pour concurrence déloyale - est toujours « en cours d'examen ». D'autres plaintes du même type sont instruites en Espagne et en Italie.

A ce débat sur l'avenir du service public s'ajoute une question : par quels programmes d'information - culturels, éducatifs, politiques et religieux - la télévision publique construit-elle du lien social ? Le gouvernement s'interroge. Dans une lettre de mission datée du 7 juin, M. Aillagon a demandé à une experte, Catherine Clément, d'évaluer et d'analyser l'offre de service public de Francetélévisions, en concertation avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel. Car la réponse ne s'impose pas. Des voix s'élèvent pour reprocher aux deux chaînes de cantonner par exemple aux heures les plus tardives la retransmission de spectacles vivants ou la plupart des documentaires.

## LOGIQUE D'AUDIENGE

Cette semaine, « Les dossiers de l'Histoire » sont à l'antenne de France 3 à 1 h 15 du matin, la pièce de théâtre *Henry V* (de Shakespeare) enregistrée à Avignon en 1999 passe à 2 heures du matin sur France 2, quand le one-man-show de Franck Dubosc au Splendid est proposé à 23 h 45, et « Campus », l'émission littéraire de Guillaume Durand, à 23 h 15. Les quatre mois de campagne électorale ont aussi montré l'absence d'émissions de débat politique - seul subsiste « Mots croisés » d'Arlette Chabot à 23 heures sur France 2. Comme les autres opérateurs privés, le groupe public se soumet à la logique d'audience.

« Nous devons être une télévision populaire généraliste », répète-t-on chez France Télévisions. D'où les feuilletons « JAG », une série américaine quotidienne à 18 h 10, ou « Amour, Gloire et Beauté » à 9 heures le matin sur France 2, les succès hollywoodiens en prime-time et un rôle de médiation social réduit à « Ça se discute » (à 22 h 30 sur France 2) ou à « C'est mon choix » (20 h 20 sur France 3). L'impact de la télévision dans la cité est donc une nouvelle fois posé.

Florence Amalou

## La redevance, première ressource financière

Le budget de France 2 en 2001 (973,4 millions d'euros) est constitué à 60 % par la redevance et à 40 % par les recettes publicitaires. La chaîne est regardée en moyenne dans l'année par 21 % des téléspectateurs. Elle investit 17,5 % de son chiffre d'affaires dans la création d'œuvres françaises ou européennes (documentaires, fictions, films d'animation). Le budget de France 3 a été de 1 036,3 millions d'euros en 2001. La redevance en représente les deux tiers (70 %). La part d'audience annuelle moyenne de France 3 est de 17 %. La chaîne des régions investit 18 % de son budget dans la création d'œuvres françaises ou européennes. Le budget de France 5 a été en 2001 de 135 millions d'euros. La redevance en constitue la part largement majoritaire : 87 %, contre 13 % de recettes publicitaires. Seulement 2 % des téléspectateurs regardent, en moyenne, les programmes de France 5.

mance commerciale » au profit d'une plus grande « exigence vis-à-vis du public », comme le stipule leur cahier des missions et des charges ?

En moyenne, 40 % des téléspectateurs français suivent l'ensemble des trois chaînes publiques, mais cet objectif d'audience globale n'est pas jugé suffisant par le gou-

vernement de France 2, certains craignant de la voir purement et simplement cesser d'exister après avoir été étouffée. France 5 est saluée pour sa mission pédagogique, mais son audience est jugée trop confidentielle. France 3 sert, elle, un objectif de proximité qui la fait pour l'instant échapper aux critiques.

## Du cahier des charges au contrat d'objectifs et de moyens

LA NOTION de service public n'existe pas sans le sacro-saint cahier des charges. La table des commandements de Francetélévisions est écrite dans la loi sur l'audiovisuel de 1986. Elle a été maintes fois amendée jusqu'à la loi de l'audiovisuel en 2000.

En substance, le texte stipule que les sociétés nationales de télévision constituent la télévision de tous les citoyens. A ce titre, elles aspirent à rassembler le public le plus large tout en affirmant leur personnalité par une offre de programmes spécifiques, fondée sur « quatre caractéristiques majeures » : une mission culturelle, éducative et sociale ; le pluralisme des programmes ; une programmation « riche et diversifiée dans le domaine des émissions culturelles et des programmes pour la jeunesse » ; un effort de création télévisuelle « en favorisant la réalisation de productions originales ».

Francetélévisions a vocation « à constituer la référence en matière d'éthique, de qualité et d'imagination ». Les chaînes doivent éviter « toute vulgarité ». « L'attention qu'elles por-

tent à leur audience exprime plus une exigence vis-à-vis du public qu'une volonté de performance commerciale ». Les chaînes doivent aussi s'engager à assurer « l'honnêteté, l'indépendance et le pluralisme de l'information ».

## VISIBLE À L'ANTENNE

Au-delà de la philosophie, que l'on peut interpréter de diverses façons, le cahier des charges comporte des éléments visibles à l'antenne. Ainsi, France 2, France 3 ou France 5 doivent consacrer une partie de leurs programmes à la cité. C'est le cas de France 2, qui diffuse des émissions religieuses le dimanche matin, ou de France 3, qui retransmet les questions au gouvernement à l'Assemblée nationale le mercredi après-midi.

La diffusion des campagnes de la Sécurité routière qui apparaissent au fil de l'année est également voulue par le cahier des charges, comme l'émission « Info Conso » réalisée par l'Institut national de la consommation. Francetélévisions diffuse aussi les campagnes électorales officielles.

Selon la loi sur l'audiovisuel de 2000, Francetélévisions a signé un contrat d'objectifs et de moyens qui fait office de contrôleur de ce cahier des charges. Il distribue les rôles entre les trois chaînes : France 2, la généraliste ; France 3, la chaîne des régions ; France 5, la chaîne de la connaissance et du savoir. Dans ce texte, l'Etat promet une progression annuelle des ressources publiques sur une base de 3,1 % entre 2001 et 2005, additionnée d'une variable de 0,4 % à 0,6 % - des bons points accordés selon la réalisation des objectifs du contrat et du cahier des charges.

Ces chaînes doivent s'attacher à créer « de nouveaux services, à promouvoir de nouveaux formats » et participer au développement technologique de la télévision : Francetélévisions sera acteur du développement de la télévision numérique terrestre (TNT). L'Etat lui a accordé 152 millions d'euros pour proposer huit nouvelles chaînes, qui seront gratuites.

B. M.

## PROPOSITIONS ET CONTRE-PROPOSITIONS POUR REDÉFINIR LES MISSIONS DE L'AUDIOVISUEL



**BERTRAND MOSCA**  
Directeur  
des programmes  
de France 3



**GENEVIÈVE GIARD**  
Directrice de l'antenne et  
des programmes de France 5  
depuis décembre 2000



**NICOLAS DE TAVERNOST**  
Président  
du directoire de M6



**HENRI WEBER**  
Sénateur, secrétaire national  
chargé de la culture  
et des médias au PS



**MICHEL HERBILLON**  
Député DL-UMP, membre  
de la commission des affaires  
culturelles, familiales et sociales



**DENIS ROUGÉ**  
Président de l'association  
de téléspectateurs  
Les Pieds dans le PAF



**JEAN-NOËL JEANNENEY**  
Historien des médias,  
président de la Bibliothèque  
nationale de France

« Je travaille depuis douze ans dans le service public. C'est une culture, une mission qui nous est confiée. Aujourd'hui, je suis plus attaché à une télévision citoyenne qui a le souci de s'intéresser à chaque téléspectateur et de prendre l'individu pour ce qu'il est, au sein d'une communauté. Il faut savoir concilier l'expression artistique, la télévision grand public et inventer une grille en perpétuel changement.

Nous ne sommes pas parfaits, loin de là, mais nous réussissons à trouver un équilibre entre fictions, documentaires aux fortes heures d'audience ou des débats comme « C'est mon choix ». Nous remplissons notre mission, nous ne nous sommes pas trompés d'analyse. La preuve, le public vient nombreux. Le cahier des charges est un peu rigide. Je regrette qu'il n'y ait pas de programmes spécifiques pour les 15-30 ans, c'est une tranche d'âge qui a été occultée. »

PHOTO D. R.

« La notion de service public n'est pas une notion subjective. Elle est définie dans le cahier des charges des chaînes, je n'ai pas à les juger. L'Etat assigne des missions, il appartient ensuite aux professionnels de la télévision de les traduire en émissions et en programmes. Pour France 5, cette mission est de favoriser l'accès au savoir et à la connaissance. Nous nous efforçons d'appliquer notre cahier des charges avec conviction parce que nous pensons que c'est un texte intelligent, en adéquation avec ce que le public demande : nous avons le sentiment d'être utile.

Aucun genre de programme n'est a priori exclu, mais chaque chaîne publique a ses spécificités. Nous privilégions les magazines, les documentaires et l'animation. L'émission « C'est mon choix » n'aurait pas sa place sur France 5, mais peut l'avoir sur France 3. L'audience n'est pas la première de nos préoccupations. »

PHOTO D. R.

« Le service public ne doit pas être différent dans sa gestion que le privé. Il ne doit pas s'affranchir d'une gestion saine. Il doit réaliser ce que ne peut pas ou ne sait pas faire le privé. Il y a d'ailleurs un bon exemple en matière de radio : le service public - c'est tout à son honneur - a créé une radio d'information continue, France Info. Le privé n'avait pris aucune initiative. Aujourd'hui, je trouve inconcevable que l'on prenne de l'argent public pour concurrencer des chaînes d'information qui existent déjà difficilement. Dans la publicité, on devrait marquer une plus grande différence. La loi Trautmann, qui passe de douze à huit minutes d'écran par heure, est une mesurette. Il aurait été plus judicieux de proposer des plages sans publicité.

Je ne suis pas pour une privatisation de France 2, cela entraînerait un sinistre majeur dans l'audiovisuel français. »

PHOTO AFP

« Les objectifs d'un service public audiovisuel ? Proposer des débats, informer, éduquer et divertir les citoyens. Ce dernier point est essentiel : si les Français regardent la télévision plusieurs heures par jour, ce n'est pas que pour s'informer. Le service public doit aussi assumer cette fonction de divertissement, tout en essayant de tirer le public vers le haut. Car il ne faut jamais perdre de vue l'audience : à faire dans l'éducatif ou le culturel à tout crin, on risque de marginaliser le service public audiovisuel. Beaucoup d'émissions (celles de Laurent Ruquier ou de Jean-Luc Delarue) montrent qu'on peut allier audience et qualité. Il faut maintenir l'équilibre actuel entre l'audiovisuel public et les opérateurs privés. C'est un équilibre fécond : leur compétition a un effet bénéfique sur l'audiovisuel dans son ensemble et fait que les chaînes privées développent aussi des missions de service public. »

PHOTO AFP

« Il faut un service public audiovisuel fort, respectueux de ses missions. Les chaînes publiques ont un rôle fondamental d'accès à la culture et de lutte contre l'exclusion. Mais les émissions culturelles ou éducatives ont été supprimées de la grille de France 2 ou repoussées à des heures tardives : cette mission-là n'est plus remplie. Il faut recréer aux heures de grande écoute des émissions sur le théâtre, la musique... qui ont disparu face à la logique de l'audimat. On ne voit plus cette couleur, ce son différent que devrait avoir l'audiovisuel public. C'est moins vrai pour France 5 et Arte qui ont un rôle pédagogique réel. Pour s'en donner les moyens, l'audiovisuel public doit être moins tributaire de la publicité. Ce qui ne veut pas dire qu'il faut privatiser France 2. Au contraire. Il faut maintenir le paysage audiovisuel actuel mais engager une réflexion sur le financement de chaînes publiques. »

PHOTO AFP

« France Télévisions devrait être une référence en regard de ces missions. Engagée dans la course à l'audience, c'est loin d'être le cas. On ne peut se contenter de quelques émissions alibis. Il est donc grand temps qu'un vaste débat public s'engage pour redéfinir un cahier des charges correspondant aux attentes des citoyens avec des moyens financiers adaptés à cette ambition.

La télévision publique devrait être exemplaire, également, en matière de concertation avec les téléspectateurs. La loi prévoit la démarche mais rien n'est mis en place et les associations de téléspectateurs ne sont jamais consultées. Pour nous, les missions de service public en matière de télévision n'incombent pas seulement aux seules chaînes de France Télévisions. L'ensemble des diffuseurs privés comme publics devraient avoir des obligations à respecter. »

PHOTO D. R.

« Mes convictions ? Le commerce ne créera jamais, seul, la meilleure télévision possible. L'Etat doit donc s'en mêler. A la fois pour offrir ce que le marché ne fournirait pas et pour exaucer, par la concurrence, l'ambition du privé (voyez, en radio, France-Culture et France-Inter).

L'emprise du gouvernement ne menace plus l'information. Le péril est le mimétisme, par obsession de l'audimat - alors qu'on doit viser l'augmentation du public. Supprimons la publicité sur France 2 entre 19 heures et minuit. Augmentons la redevance à la hauteur, au moins, des Britanniques. Garantissons la continuité des budgets. Jugeons les dirigeants sur la qualité et la diversité de l'offre autant que sur l'audience. Fondons sur ce socle des journaux qui proposeront en images à la planète entière, tous azimuts, en anglais et en français, le meilleur de notre regard : le tout-profit n'y pourvoira jamais. »

PHOTO AFP



## UNE JOURNÉE POUR DEUX CONCURRENTS

Grille des programmes du lundi 17 juin

TF1	France 2
Secrets	Télématin
TF1 Info	
TF1 - jeunesse	
Téléshopping - magazine	Un livre - magazine
Coupe du monde, 1/8 <sup>e</sup> de finale	Des jours et des vies - série
Turquie/Japon	Amour, gloire et beauté - série
	C'est au programme - magazine
Will & Grace - série	Flash info
Arabesque - série	Motus - jeu
Attention à la marche	Les z'amours - jeu
A vrai dire - magazine	Pyramide - jeu
Journal	Journal
Coupe du monde, 1/8 <sup>e</sup> de finale	Consomag - magazine
Bésil/Belgique	Inspecteur Derrick - série
Les jardins de Laurent	Un cas pour deux - série
Dingue de toi - série	Des chiffres et des lettres - jeu
Pacific Blue - série	En quête de preuves - série
Melrose Place - série	Qui est qui ? - jeu
7 à la maison - série	JAG - série
Tous ensemble - magazine	On a tout essayé
Journal	Histoires formidables
Joséphine, ange gardien - téléfilm	Un gars, une fille - série
	Objectif Terre
	Journal
	La Chanson du maçon - téléfilm
Tous ensemble - magazine	Complément d'enquête - magazine
Confessions intimes - magazine	
Rallye de l'Acropole	Journal de la nuit
	Musiques au cœur

## TF1 et France 2 proposent des grilles très ressemblantes

QUINZE ANS après sa privatisation en 1987, TF1 a réussi à maintenir sa primauté sur l'audiovisuel français. Elle enregistre ainsi chaque jour en moyenne de 31 % à 35 % de part d'audience. Sa principale concurrente, France 2, est loin derrière, avec une moyenne de 21 % de parts d'audience.

Pourtant, les deux télévisions, l'une privée et l'autre publique, présentent des grilles aux nombreuses similitudes. Ainsi, lundi 17 juin, les deux chaînes ont diffusé le même nombre de séries, principalement américaines : 7 chacune. Autre ressemblance, chacune a proposé 6 de ses 7 séries en journée à destination d'un public principalement féminin, la fameuse ménagère de moins de 50 ans, cible préférée des publicitaires.

Cela n'empêche pas François Tron, directeur des programmes de France 2, de revendiquer une grille cohérente et équilibrée : « Elle est issue d'une interrogation constante sur ce que l'on transmet, quand la télévision privée s'interroge sur ce qu'elle rapporte. » Ce n'est pas l'avis d'Etienne Mougeotte, vice-prési-

## France 3, chaîne préférée des Français

France 3, avec un taux de satisfaction des téléspectateurs de 76 % (+ 4 % par rapport à 2001) est la chaîne la plus appréciée des Français, pour la troisième année d'affilée, selon un baromètre annuel Ipsos publié par Stratégies en mars.

France 2 (68 %) et France 5 (59 %) sont respectivement en hausse de 3 % et de 2 %. En revanche, les chaînes privées sont en recul, M6 (59 %) et Canal+ (29 %) perdant chacune quatre points, tandis que TF1 (56 %) perd un point.

dent directeur de l'antenne de la Une : « TF1 est une chaîne qui continue à vouloir s'adresser à tous les publics. Elle ne se focalise pas sur les cibles préférées des annonceurs ». TF1 veut plaire à tous les téléspectateurs mais pas en même temps.

Dans la bataille de l'information, TF1 sort vainqueur en terme d'audience. Elle aurait conservé la structure de grille héritée de son passé de chaîne publique. « Cela a vraiment été un choix de départ décidé par Patrick Le Lay [PDG de TF1] et moi », précise M. Mougeotte. L'agencement des programmes des deux chaînes est rythmé par les deux mêmes grands carrefours d'information, à 13 heures et à 20 heures, qui se trouvent donc en confrontation directe. « Au départ, en 1987, beaucoup nous attendaient sur l'information, explique M. Mougeotte. Ils pensaient qu'elle allait disparaître de l'antenne au motif que nous ne pouvions y insérer de la publicité », il n'en a rien été. Les JT de 13 heures et 20 heures sont les deux piliers centraux de la grille de TF1, avec en moyenne 47,9 % de part d'audience à la mi-journée contre 27,3 % sur France 2 et 39,7 % à 20 heures pour la Une contre 24,5 % à la chaîne publique. La grille de la Une est « organisée autour d'eux ». Un

choix stratégique qui coûte cher : 92 millions d'euros par an. Mais, ajoute, M. Mougeotte, « le coût de la rédaction, c'est le prix à payer pour être une chaîne leader et généraliste. Si nous avions ramené nos JT à une durée de dix minutes, comme M6, cela aurait été une prime pour France 2. Et il n'est pas possible d'être leader si nous n'avons pas d'information leader. »

Le fameux « prime time » de 20 h 55 est au centre de la grille de TF1, avec par exemple, lundi 17 juin, une rediffusion de *Joséphine, Ange gardien* (1998). A la même heure, France 2 diffusait *La Chanson du maçon*, un téléfilm inédit écrit et réalisé par Nina Companeez, réalisatrice fétiche du service public. En général, France 2 mise sur des créations originales pour contrer les héros « récurrents » de TF1. C'est, selon M. Tron, l'une des grandes distinctions entre les deux grilles.

Selon M. Mougeotte, la différence entre les deux chaînes est pourtant « marginale » : « Quand TF1 fait Monte Cristo, et Les Misérables » [tous deux réalisés par José Dayan réputée pour sa rapidité d'exécution], France 2 fait Napoléon. Quand nous produisons Jean Moulin, France 2 produit aussi son Jean Moulin. La vraie différence, c'est que TF1 met plus d'argent que France 2 dans ses fictions : 1,5 million d'euros en moyenne contre 1 million d'euros. Sinon, nous travaillons avec les mêmes producteurs. »

## PRISE DE RISQUES

Jean-Pierre Guérin (GMT), producteur du *Napoléon* de France 2, avait produit pour TF1 *Les Misérables* et *Monte Cristo*. D'après France 2, la divergence se joue sur le terrain de la pédagogie. Ainsi, la Deux diffusera son *Jean Moulin* en juillet, et complètera cette soirée par un documentaire sur le résistant français.

Pourquoi la soirée commence-t-elle, sur TF1 comme sur France 2, à 20 h 55 ? « Parce que les habitudes des Français ont changé », explique François Tron. Si nous démarrions à 20 h 30, personne ne nous regarderait. Les récentes études nous ont montré que les téléspectateurs commencent la soirée télévisée vers 21 heures. » Sur la chaîne publique, après un magazine d'information « Complément d'enquête », la soirée du 17 juin, s'est achevée avec le journal. La nuit a commencé avec « Musiques au cœur » qui entame une tranche de 1 h 45 de musique classique.

D'après le directeur des programmes de France 2, l'originalité de la grille tiendrait à la prise de risques : « Quand nous avons lancé « Un gars une fille », il y a trois ans, c'était un ovi, explique-t-il. Laurent Ruquier s'est d'abord rôdé en deuxième partie de soirée avant que de se voir confier la tranche 19-20 heures. Nous avons également donné du temps à Ardisson. A la rentrée, nous allons continuer avec eux comme avec Michel Drucker ou Jean-Luc Delarue ».

Guy Dutheil et Bénédicte Mathieu

## Du remaniement au statu quo, l'état du débat dans les pays européens

En Angleterre, la BBC possède 9 chaînes, et son dynamisme provoque la colère des concurrents privés qui crient à la concurrence déloyale

## ► Les pays où le secteur public est en cours de remaniement :

**Portugal.** Depuis son arrivée au pouvoir en mars, le gouvernement de centre droite prépare l'assainissement financier de la télévision d'Etat (la RTP), ainsi que la redéfinition du service public. Il se propose de garder une seule des deux chaînes publiques, la généraliste RTP1. Pour sa sœur, la RTP2, plusieurs solutions sont examinées : cession, concession, liquidation d'actifs. Les médias énumèrent déjà les candidats à l'éventuelle reprise de la chaîne. Une première tentative de modifier la loi en vue d'imposer un nouveau conseil d'administration de la RTP a été rejetée par la Cour constitutionnelle au motif qu'elle « ne préservait pas l'indépendance du service public ». La télévision publique est en faillite technique depuis huit ans. En 2001, ses pertes ont été estimées à 103,5 millions d'euros. Avec l'avènement, en 1982 et 1993, des deux chaînes privées (SIC et TVI), les recettes publicitaires ont chuté vertigineusement.

**Danemark.** Six mois après son accession au pouvoir, le gouvernement libéral-conservateur envisage de privatiser la perle du secteur public, la chaîne TV2. Celle-ci pourrait alors être financée à 100 % par la publicité, contre 70 % actuellement, le reste de ses ressources provenant de la redevance. Prudent, le gouvernement a néanmoins indiqué que TV2, même privatisée, devra conserver des obligations identiques à celles du service public en terme de programmation. Lancée en octobre 1998, TV2 concentre environ 60 % du marché publicitaire. C'est la chaîne la plus regardée du royaume, devant les deux autres chaînes publiques, DR1 et DR2, et la privée TV3.

**Russie.** Le ministre de la presse, Mikhaïl Lessine, a affirmé en juin que l'Etat réduirait sa présence sur le marché des médias. « Nous considérons que la formule la plus acceptable est : un quotidien, une agence, une télévision et une radio » aux mains de l'Etat, a-t-il dit, sans préciser toutefois quand ces changements devraient intervenir. Depuis son élection en 2000, le président Vladimir Poutine a placé toutes les chaînes de télévision d'au-

dience nationale sous la tutelle du Kremlin. Après le transfert de NTV en 2001 au géant Gazprom (contrôlé par l'Etat), une autre chaîne privée, TV6, a été éliminée des écrans début 2002. Celle-ci a été remplacée depuis par une autre chaîne à capital privé, mais contrôlée par des hommes d'affaires et des responsables politiques fidèles au

## En Allemagne, la privatisation d'une chaîne publique n'est pas à l'ordre du jour

Kremlin. Le président, critiqué par les défenseurs des droits de l'homme pour ses atteintes à la liberté d'information, a affirmé à chaque fois qu'il ne s'agissait que de disputes « à caractère commercial ».

## ► Les pays où le secteur public fait l'objet de critiques, sans être menacé :

**Espagne.** Il n'y a jamais eu de projet réellement sérieux en vue de privatiser TVE, la télévision publique. A son arrivée au pouvoir en 1996, le Parti populaire (droite) avait évoqué cette possibilité dans son programme mais elle ne s'est pas concrétisée. Le Parlement n'en a même pas discuté. Même si TVE est régulièrement critiquée par les opérateurs privés qui jugent sa politique commerciale trop « agressive » en matière publicitaire.

**Royaume-Uni.** Forte de neuf chaînes de télévisions, dont BBC1 et BBC2, cinq radios et un site Internet, la British Broadcasting Corporation reste la référence européenne en terme de ligne éditoriale. Avec un directeur général, Greg Dykes, venu du secteur privé, l'institution a su s'adapter. Le succès de BBC World, chaîne internationale d'information, l'autorise à vivre des abonnements et de la publicité sans soutien publique. BBC Worldwide, le pôle commercial de la BBC, devrait rapporter 200 millions de livres (308,33 millions d'euros) de profit par an au groupe. Ce dynamisme provoque la colère des concurrents privés, qui crient à la concurrence déloyale.

## ► Les pays où le statu quo est assuré pour des raisons politiques :

**Italie.** Le paysage audiovisuel a depuis des années la forme d'un duopole, entre les trois principales chaînes de la Rai (publique) et ses trois concurrentes de Mediaset, propriété de Silvio Berlusconi, le nouveau président du Conseil. Avant les législatives de mai 2001, la gauche avait envisagé la privatisation partielle de la Rai. Ce projet aurait eu pour but de combattre la position dominante de Mediaset. Rien n'a abouti. Pendant la campagne électorale, le candidat Berlusconi a fait savoir qu'il ne souhaitait pas privatiser le secteur public. Depuis un an la question est encore moins d'actualité.

**Allemagne.** La privatisation d'une chaîne publique n'est pas à l'ordre du jour, dans un paysage pourtant en proie à de vives turbulences. Le réseau ARD et ses composantes régionales, ainsi que la deuxième chaîne publique ZDF, sont confrontés à une très vive concurrence : grâce au câble, le téléspectateur allemand dispose d'une trentaine de programmes à domicile. Financées par la redevance et la publicité, les chaînes publiques et leurs déclinaisons régionales arrivent à se différencier du secteur privé. C'est d'ailleurs ce dernier qui doit faire face à de profonds changements, depuis le naufrage de la constellation Kirch.

**République tchèque.** La victoire du Parti social-démocrate aux législatives, à la mi-juin, a reporté sine die le débat sur la privatisation partielle du secteur public. Le futur premier ministre, Vladimír Špidla, et ses alliés chrétiens-démocrates et libéraux, ne sont pas favorables à la cession à des capitaux privés de CT 2, la deuxième chaîne culturelle, réclamée par l'ultra-libéral Vaclav Klaus. Les intellectuels avaient mobilisé des foules fin 2000 et début 2001 contre les tentatives de faire main basse sur la télévision. L'audiovisuel tchèque est largement dominé par deux télévisions privées, TV Nova et Prima, qui attirent plus de 70 % des téléspectateurs.

Antoine Jacob, avec nos correspondants en Europe

## En Belgique, un audit pour aider à redessiner la RTBF, trop lourde et trop politisée

## BRUXELLES

de notre bureau européen

Pas assez de mobilité, de polyvalence, de moyens. Trop de lourdeurs, de désorganisation, de politisation. A celui qui aurait voulu rédiger une thèse sur les défauts du service public, la Radio-Télévision belge francophone (RTBF) aurait offert un parfait exemple. Aujourd'hui, il est peut-être trop tard pour l'observation : l'institution, qui regroupe deux chaînes de télé et cinq radios, se prépare à une mutation dictée tant par les réalités du marché que par la volonté de son nouvel administrateur général, Jean-Paul Philippot.

## BANQUEROUTE FRÔLÉE

Ancien patron des hôpitaux publics de Bruxelles, ce quadragénaire est un gestionnaire qui n'a pas pratiqué le journalisme. Il n'a pas non plus été soutenu par la totalité de son parti, le PS. Ces caractéristiques font de M. Philippot - sélectionné parmi huit candidats par cinq experts (dont Jérôme Clément, le patron d'Arte) - un oiseau rare dans le paysage médiatique belge.

Peu de monde pourrait encore contester l'ampleur des difficultés de la RTBF et personne n'avancera qu'une gestion strictement « politique » sera le remède à ses maux. Confrontée à la concurrence de la chaîne privée RTL-TVI au sein d'un marché étroit, la RTBF a maintes fois frôlé la banqueroute. Elle présente un déficit de 10 millions d'euros qui la paralyse et la force à se redéfinir. Son pouvoir politique de tutelle, la Communauté française, est lui-même sur le fil de rasoir, surtout préoccupé de maintenir à flot le réseau éducatif public qu'il doit financer.

Partisan de ce qu'il appelle « la singularité de l'offre publique », plaçant pour « la qualité et l'indépendance », M. Philippot n'hésite toutefois pas à plaider pour une meilleure prise en compte du « client ». Avec un financement qui résulte à 25 % de la publicité et 75 % d'une dotation publique, la RTBF doit déjà arbitrer en permanence entre l'audience et le contenu « de service public ». « Si nous n'avons ni le sport, ni le divertissement, ni la fiction grand public, le téléspectateur ne sera pas aux autres rendez-vous où l'on mise plus sur la qualité », explique M. Philippot.

Jean-Pierre Stroobants

## Fabrice Nora rejoint le groupe Le Monde

PRÉSIDENT du directoire et directeur de la publication, Jean-Marie Colombani a procédé à une réorganisation de la direction du groupe Le Monde qui prend effet lundi 24 juin.

En vue de renforcer la coordination du groupe et d'en favoriser le développement, cette nouvelle organisation se concrétise par la création de deux directions générales déléguées auprès du directoire : une direction générale déléguée des rédactions et une direction générale déléguée des opérations.

Sous l'autorité du directoire, la direction générale déléguée des opérations a pour missions de renforcer les synergies et actions du groupe entre *Le Monde* et ses filiales, et de conduire opérationnellement les fonctions techniques, administratives et commerciales de la société éditrice. Le directeur général délégué des opérations est chargé des plans et budgets pluriannuels, et d'assurer le suivi de leur application. Parallèlement, un pôle de directions « groupe » est créé auprès du directoire, regroupant les directions finances, juridique, développement, études et communication.

Rejoignant le groupe Le Monde, Fabrice Nora est nommé directeur général délégué des opérations. Né le 30 mai 1951, il a commencé sa carrière dans la presse au *Nouvel Observateur* où, de 1974 à 1982, il fut attaché au service des ventes, assistant de direction et gérant de la SARL Obsidel. Administrateur général du *Nouvel Economiste* de 1982 à 1984, assistant du président d'Europe 1 de 1984 à 1986, il rejoignit le groupe Amaury en 1986 où, jusqu'en 2001, il fut successivement directeur général adjoint de *L'Equipe*, directeur général du *Parisien-Aujourd'hui*, directeur général adjoint responsable du développement et membre du directoire du groupe Amaury. De juillet 2001 à janvier 2002, il fut PDG des Editions du Juris-Classeur.

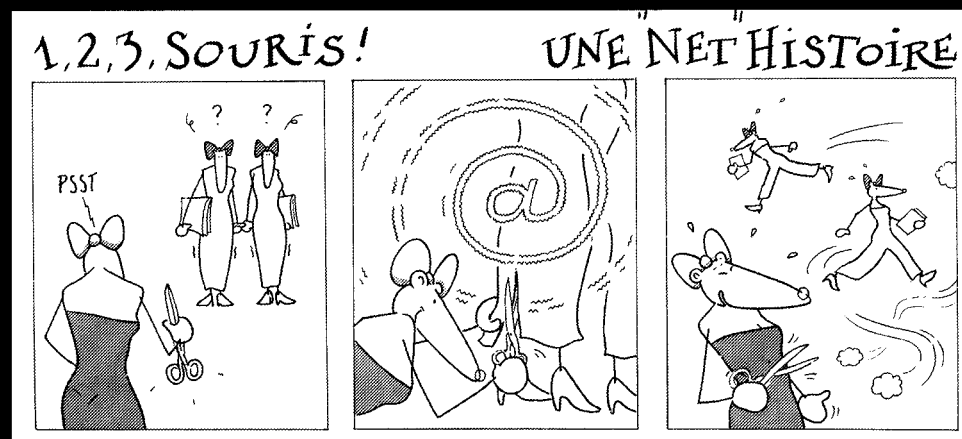
Directeur de la rédaction du *Monde*, Edwy Plenel est en outre nommé directeur général délégué des rédactions.

## DÉPÊCHES

■ **PUBLICITÉ :** un spot contre le tabac diffusé dimanche 23 juin avant le journal télévisé de TF1, France 2, France 3 et M6, qui mettait en garde les consommateurs contre « un produit sur le marché [qui] contient des traces de mercure, d'acide cyanhydrique et d'acétone » sans préciser qu'il s'agissait de la cigarette, a provoqué l'affolement de nombreux téléspectateurs, qui se sont rués sur le numéro vert indiqué dans la publicité.

■ **PRESSE :** le quotidien économique *La Tribune* lancera une nouvelle formule en septembre, avec l'introduction de la quadrichromie.

■ **TÉLÉVISION :** un tribunal d'Athènes a jugé, vendredi, que deux émissions de télé-réalité diffusées sur les chaînes grecques ne pourront plus être diffusées avant 0 h 30. Le tribunal estime ces programmes dangereux « pour l'évolution morale et psychologique des jeunes » et pour « la dignité de la personne humaine ».



Maintenant l'Argus de la Presse pige aussi l'internet

www.argus-presse.fr



Rien ne va plus pour l'indice Nikkei

TOKYO correspondance

Alors qu'elle avait bénéficié en mai d'un regain de confiance de la part des investisseurs étrangers, la Bourse de Tokyo est de nouveau dans l'œil du cyclone...

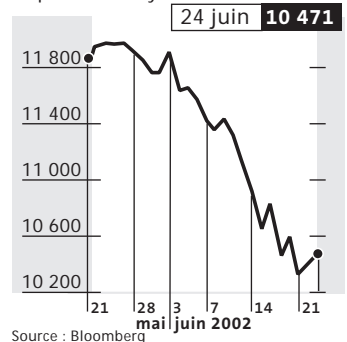
Sur le front domestique, les premiers éléments du plan de réforme fiscale présenté par le gouvernement, le 17 juin, n'ont pas convaincu...

Le rebond de lundi est surtout dû à l'intervention des autorités monétaires afin de freiner la hausse de la devise nipponne face au dollar.

Le sommet du G8 au Canada, mercredi 26 juin, pourrait donner lieu à de nouvelles déclarations d'intention du Japon dans le domaine économique.

INDICE NIKKEI

En points à Tokyo



Source : Bloomberg

Brice Pedroletti

SI LES BRITANNIQUES sont encore au vu des derniers sondages majoritairement opposés à l'adoption de l'euro...

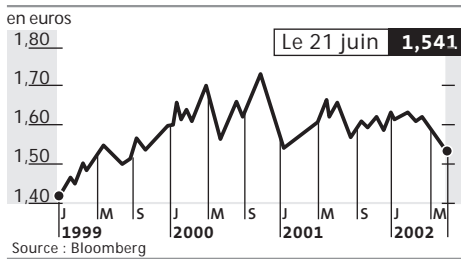
UN RÉFÉRENDUM AU PRINTEMPS 2003 ?

Selon Glenn Davis, spécialiste de l'économie britannique au Crédit lyonnais, « le printemps 2003 reste la date la plus probable pour la tenue d'un référendum... »

L'évolution de la situation économique au Royaume-Uni donne de nouveaux arguments aux opposants à l'introduction de l'euro.

CHRONIQUE DES MARCHÉS

LA LIVRE STERLING CONTRE L'EURO



Source : Bloomberg

l'immobilier fait ressurgir la question de l'opportunité d'une politique monétaire unique pour toute la zone euro...

RISQUE BOURSIER

Sur le plan boursier, l'introduction de l'euro sera lourde de conséquences. Selon des études récentes de SSSB et de l'agence de notation Standard and Poor's...

tantes. Les actifs des caisses de retraite allemandes, indique par exemple S & P, sont très peu investis en actions.

PRÉCÉDENTS NÉERLANDAIS ET IRLANDAIS

C'est l'étude de la situation des Pays-Bas et de l'Irlande au moment de l'introduction de l'euro financier en 1999 qui permet d'aboutir à cette conclusion...

Sophie Fay et Cécile Prudhomme

LES BOURSES DANS LE MONDE 24/6, 9h47

Tableau des indices boursiers dans le monde. Colonnes : Pays, Indice, Dernier cours, % var., Maxi 2002, Mini 2002, PER. Sous-sections : UNION EUROPÉENNE, EUROPE, AMÉRIQUES, ASIE-OCCÉANIE, AFRIQUE.

Tableau des indices boursiers dans le monde. Colonnes : Pays, Indice, Dernier cours, % var., Maxi 2002, Mini 2002, PER. Sous-sections : EUROPE, AMÉRIQUES, ASIE-OCCÉANIE, AFRIQUE.

Tableau des indices boursiers dans le monde. Colonnes : Pays, Indice, Dernier cours, % var., Maxi 2002, Mini 2002, PER. Sous-sections : ASIE-OCCÉANIE, AFRIQUE.

EUROPE Lundi 24 juin 9h47

Tableau des indices boursiers en Europe. Colonnes : Indices, Valeurs, % var. Secteurs : AUTOMOBILE, BANQUES, PRODUIT DE BASE, CHIMIE, TÉLÉCOMMUNICATIONS, etc.

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Liste des 50 valeurs principales de l'indice Euro Stoxx avec leur code, cours et variation.

FRANCFORT

Tableau des échanges financiers à Francfort. Colonnes : Valeur, Cours de clôture (€), % var. Meilleures et moins bonnes performances.

LONDRES

Tableau des échanges financiers à Londres. Colonnes : Valeur, Cours de clôture (€), % var. Meilleures et moins bonnes performances.

TOKYO

Tableau des échanges financiers à Tokyo. Colonnes : Valeur, Cours de clôture (¥), % var. Meilleures et moins bonnes performances.

PARIS

Tableau des échanges financiers à Paris. Colonnes : Valeur, Cours de clôture (€), % var. Meilleures et moins bonnes performances.

NEW YORK

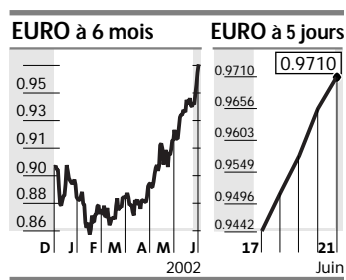
Tableau des échanges financiers à New York. Colonnes : Valeur, Cours de clôture (\$), % var. Meilleures et moins bonnes performances.

MARCHÉ DES CHANGES 24/6, 9h47

Tableau des taux de change. Colonnes : Monnaie, Dollar, 100 Yens, Euro, Livre, Franc S.

COURS DE L'EURO

Tableau des cours de l'euro dans différents pays. Colonnes : Pays, Achat, Vente.



TAUX

Tableau des taux d'intérêt le 24/6. Colonnes : Taux, Taux 3 mois, Taux 10 ans, Taux 30 ans.

MARCHÉS A TERME LE 24/6, 9h47

Tableau des marchés à terme. Colonnes : Echéance, Premier prix, Dernier Contrats, Dernier Contrats ouverts.

TAUX COURANTS

Tableau des taux courants. Colonnes : Taux des obligations, Taux d'intérêt légal, Taux effectif moyen, etc.

OR

Tableau des cours de l'or. Colonnes : Cours, % var.

DENRÉES

Tableau des cours des denrées. Colonnes : Cours, % var.

MÉTAUX

Tableau des cours des métaux. Colonnes : Cours, % var.

PÉTROLE

Tableau des cours du pétrole. Colonnes : Cours, % var.



MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Lundi 24 juin 9h30

Table of French stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

Table of international stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

Table of international stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Table of international stock market data for the Euro zone including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Table of international stock market data for non-Euro zone including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

NOUVEAU MARCHÉ

21/6 : volume d'échange non disponible

Table of new market data including columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var.

Table of new market data including columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var.

Le Monde advertisement featuring the headline 'Les buts en or' and 'A travers cinq photos d'action de jeux célèbres, Le Monde a retrouvé la trace de ces héros du passé.' Includes an image of a Le Monde newspaper.

SECOND MARCHÉ

21/6 : volume d'échange non disponible

Table of second market data including columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var.

Table of second market data including columns for Valeur, Cours de clôture (€), and % var.

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 24/6 à 9h

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours, date, and % var.

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours, date, and % var.

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours, date, and % var.

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours, date, and % var.

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours, date, and % var.

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours, date, and % var.



# AUJOURD'HUI

## SPORTS

Pour le **DEUXIÈME TEST MATCH** de leur tournée, les rugbymen français se sont inclinés face à l'Australie (29-17), samedi 22 juin à Melbourne. Les champions du monde en titre ont nettement dominé les Bleus

en première mi-temps. « *Les Wallabies sont la MEILLEURE ÉQUIPE DE RUGBY DE LA PLANÈTE* », a reconnu l'entraîneur Bernard Laporte, avant de souligner le sursaut de sa formation lors de la deuxième

période. Avant la prochaine rencontre entre les deux équipes, samedi 29 juin à Sydney, des membres du XV de France s'interrogent sur l'**OPPORTUNITÉ DE TELLES TOURNÉES** dans l'hémisphère Sud au terme

d'une saison éprouvante. Pour Bernard Lapasset, président de la Fédération française de rugby, il ne serait **PAS LOGIQUE DE FAIRE L'IMPASSE** sur ces matches à l'approche de la Coupe du monde.

## Les Bleus s'inclinent face à des Australiens expérimentés

**Rugby** • Dominés par les champions du monde en titre, les joueurs du XV de France n'ont pas sombré, mais se sont largement inclinés (29-17). Il leur faudrait réaliser un exploit, samedi 29 juin, face aux Wallabies pour ne pas rentrer en France avec trois défaites en trois matches

MELBOURNE,

de notre envoyé spécial

« Il n'y a vraiment pas photo. Il y a deux niveaux d'écart entre les Australiens et nous. Même lorsque nous les avons battus en novembre 2001 à Marseille (14-13), je n'étais pas dupe. Les Wallabies sont la meilleure équipe de rugby de la planète et ils ont toujours une longueur d'avance sur le reste du monde » : Bernard Laporte n'a pas cherché à nier l'évidence au soir de la défaite de son équipe, samedi 22 juin, à Melbourne (29-17). Les champions du monde en titre ont montré au XV de France tout le travail qui leur restait à accomplir pour espérer remporter pour la première fois le trophée Webb Ellis lors de prochaine Coupe du Monde qui a lieu en Australie du 10 octobre au 22 novembre 2003.

Cette défaite ne représente toutefois pas « une raclée », au dire de Jo Maso, le manager des tricolores. Refusant de sombrer, les Français ont bien réagi en deuxième période. Un esprit de bon augure pour l'avenir.

LE RETOUR DES VIEUX DÉMONS

Et pourtant, la claque n'est pas passée loin : trente, quarante, cinquante points... Les 37 000 spectateurs qui avaient fait le déplacement sous le toit fermé du stade Colonial, dont la capacité est de 52 000 places, se demandaient, pendant le repos, quelle serait l'am-



JEAN-PIERRE MULLE/AFAP

pleur de la correction que les Australiens allaient infliger au récent vainqueur du Tournoi des six nations.

Menés 23-9 et deux essais à rien, les Bleus n'étaient parvenus à garder le ballon que pendant un quart des temps de jeu de la première

mi-temps. « Ils nous ont mis tout de suite sous pression, reconnaît Bernard Laporte. Nous avons subi et cela nous a fait commettre beaucoup d'erreurs. » Bousculée et vexée, cette jeune équipe française, qui est partie dans l'hémisphère Sud sur une série de huit victoires

consécutives avant de s'incliner, samedi 15 juin, contre l'Argentine (28-27), a retrouvé ses vieux démons.

L'équipe de France a commis beaucoup de fautes directes. Serge Betsen a donné trois points à ses adversaires en concédant une péna-

lité stupide pour un placage à retardement. Ses coéquipiers ont également multiplié les erreurs dans les regroupements et les remises en jeu. « Ce manque de discipline restera le gros point noir de ce match », avoue Fabien Pelous, le capitaine du XV tricolore. Ce laisser-aller ne pardonne pas face aux Australiens et à Matthew Burke, qui a une nouvelle fois prouvé qu'il était un monstre de régularité et de précision dans ses coups de pied arrêtés (deux transformations et cinq pénalités réussies sur sept tentatives).

MANQUE DE VRAIS LEADERS

Si la France regorge de joueurs en devenir, elle a manqué à Melbourne de vrais leaders. « Le demi de mêlée [et capitaine australien] George Gregan, passe des ballons à ses coéquipiers pendant quatre-vingts minutes sans jamais s'arrêter, et le demi d'ouverture, Stephen Larkham, n'a pas encore lancé la balle à sa ligne qu'il explique déjà aux autres joueurs quoi faire, s'émerveille Jo Maso. C'est une mine pour un entraîneur et une équipe de disposer d'une paire de cette qualité. En plus, ces stars ne se prennent pas pour des vedettes, car elles font jouer les autres joueurs. C'est d'ailleurs

F. T.

cela qui les rend encore plus grands. La France a de bons éléments dans son effectif, mais elle ne dispose pas de personnes de ce niveau. »

Ce duo « d'artistes » a également l'avantage de jouer dans le même club provincial (ACT Brumbies de Canberra), ce qui leur permet de répéter leurs combinaisons de jeu. Les Wallabies ont toujours bâti leur équipe autour d'un noyau stable de joueurs. La France a, pour sa part, choisi un système de rotation de son effectif, qui a montré ses limites à Melbourne. Onze des quinze joueurs sur le terrain lors du coup d'envoi avaient moins de dix sélections internationales à leur palmarès.

L'objectif des sélectionneurs lors de cette tournée est de tester un maximum de joueurs en vue de la prochaine Coupe du monde. « Nous allons continuer à faire tourner notre effectif jusqu'à la fin du prochain Tournoi des six nations », raconte Jo Maso. Cette stratégie n'est pas dénuée de bon sens, mais contre des équipes aussi fortes que l'Australie, les Bleus, inexpérimentés, sont presque condamnés à subir de lourdes défaites.

« Un exploit est toujours possible, tempère le manager du XV de France. Samedi 29 juin, nous espérons bien remporter une victoire à Sydney pour notre second test [contre les Wallabies]. Rentrer en France après trois défaites nous énerverait un peu. » Pour battre les Australiens qui commencent tout juste leur saison internationale, les tricolores vont devoir sérieusement améliorer la qualité de leur jeu. L'envie, elle, semble là. « Lors de la défaite contre l'Argentine, j'étais furieux de l'attitude des joueurs sur le terrain, se rappelle Bernard Laporte. Mais, à Melbourne, la générosité et l'envie de gagner étaient là. »

Fabien Pelous, qui compte à lui seul près du tiers du total des sélections de son équipe, abonde dans le sens de son entraîneur. « Aujourd'hui, je suis un capitaine qui est fier de ses troupes, expliquait-il après le match. L'état d'esprit des joueurs était irrécupérable. » Cet esprit sain n'a toutefois pas empêché les Français de perdre très largement. Commettre moins de fautes directes et récupérer de la fatigue du voyage pourrait en revanche faire la différence à Sydney.

Frédéric Therin

## Des tournées transcontinentales toujours aussi sujettes à caution

« CE N'EST pas à moi de répondre à la question de savoir si ce type de tournée est réellement utile ou non. Mais on ne peut pas prendre en compte un match comme celui d'aujourd'hui sans considérer les paramètres proposés. Je ne cherche pas d'excuse pour expliquer notre défaite, mais il ne faut pas non plus demander l'impossible. » Fabien Pelous est visiblement fatigué, et énervé. Comme tous ses coéquipiers. Le XV de France a eu moins de trois jours pour se remettre de son long périple entre l'Argentine et l'Australie avant de rencontrer les champions du monde en titre. Un temps bien court pour absorber les treize heures de décalage horaire qui s'ajoutaient aux quatre heures accumulées entre Paris et Buenos Aires. L'an dernier, les Bleus avaient voyagé pendant presque deux jours pour se rendre d'Afrique du Sud en Nouvelle-Zélande. A Wellington, les tricolores s'étaient largement inclinés contre les All Blacks (37-12).

Ces tournées dans l'hémisphère sud pourraient être moins fatigantes si les pays choisis pour dis-

puter les rencontres étaient plus proches les uns des autres. « Nous travaillons sur ce dossier avec le président de la Fédération française de rugby (FFR), Bernard Lapasset, qui occupe aussi la présidence de la commission des tournées à la Fédération internationale (IRB) », révèle Jo Maso, le manager des tricolores.

CONFORTABLES RENTRÉES FINANCIÈRES

Le problème est cependant plus compliqué qu'il n'y paraît, à écouter Bernard Lapasset : « La règle est que nous devons aller jouer l'année suivante dans le pays de l'équipe qui est venue disputer une rencontre chez nous. Soit nous choisissons d'affronter des nations fortes souvent éloignées les unes des autres et nous effectuons des tournées avec de longs voyages, soit nous choisissons de rencontrer un pays fort comme l'Australie et un de ses plus proches voisins. Dans ce cas-là, les périples sont plus courts, mais nous nous privons de matches en France contre des grandes équipes. »

Importantes sur le plan sportif, ces rencontres garantissent surtout à la FFR de confortables rentrées financières. Il est toujours plus facile de remplir un stade pour un duel contre les All Blacks ou les Wallabies que pour une rencontre contre les Samoans ou les Fidjiens. Ces tournées intercontinentales semblent donc encore avoir de beaux jours devant elles. « Les Néo-zélandais viennent en France en novembre. Nous allons donc y aller l'an prochain, annonce M. Lapasset. Il ne serait pas logique de faire l'impasse sur un tel match à l'approche de la Coupe du Monde. » Une solution serait d'accueillir l'équipe qui vous a reçu non pas l'année suivante, mais lors des deux ou trois saisons à venir. La fédération internationale étudie cette possibilité, mais rares sont ceux qui parieraient gros sur une telle évolution. Fabien Pelous et ses coéquipiers vont devoir se faire au décalage horaire.

## Ferrari autorise Rubens Barrichello à gagner au Nürburgring

Formule 1 • La Scuderia a de nouveau donné des consignes pour départager ses pilotes

NÜRBURGRING, de notre envoyé spécial

Sa joie était aussi immense que sincère et cela faisait bien longtemps que l'on n'avait vu pareille émotion chez un pilote de Formule 1. Rubens Barrichello, le numéro deux, le second couteau, l'homme lige du tout puissant Michael Schumacher au sein de l'écurie Ferrari attendait ce moment depuis si longtemps. Dimanche 23 juin sur le circuit du Nürburgring (Allemagne), à l'issue du Grand Prix d'Europe, il était enfin seul sur la plus haute marche du podium, et pouvait se laisser aller à son bonheur, les larmes aux yeux et la main sur le cœur. La dernière et seule fois où il avait campé au faite d'un podium, remontait au Grand Prix d'Allemagne, à Hockenheim, le 30 juillet 2000.

« C'est ma seconde victoire en Allemagne et la seule différence avec la première est que je n'avais pas autant pleuré », a confié peu après le pilote, donnant tout son poids à la drôle de victoire qu'il venait de signer. Car il n'a dû de conserver sa première place qu'à la décision de la direction de son écurie de figer la position de ses deux pilotes, alors qu'il ne restait qu'une dizaine de tours à parcourir : le Brésilien était en tête, suivi comme son ombre, une fois n'est pas coutume, par son coéquipier allemand, très loin devant les autres concurrents.

« Nos deux pilotes avaient la même stratégie de course et ont lutté jusqu'à leurs deuxièmes arrêts au stand. Nous leur avons ensuite demandé de lever le pied pour ménager leurs voitures », a cru bon d'expliquer Ross Brawn, directeur technique de Ferrari, pour expliquer ce choix. « Avec une telle avance, il n'aurait pas été raisonnable de laisser nos pilotes se battre au risque d'un incident », a renchéri Jean Todt, directeur de la gestion sportive des rouges.

Le 12 mai, lors du Grand Prix d'Autriche, sur ordre de son écurie – et peut-être même à la demande de Michael Schumacher –, Rubens Barrichello avait dû céder sa place de leader, ce qu'il consentit à faire, bien malgré lui, dans les tout derniers mètres de la course. De cette affaire les responsables de Ferrari vont devoir s'expliquer à Paris, mer-

credi 26 juin, devant les instances de la Fédération internationale de l'automobile.

RUMEURS DE SANCTIONS

Nul ne sait quelle décision sera prise, même si certaines rumeurs font état, outre d'un rétablissement de l'ordre d'arrivée au profit du Brésilien, d'une sanction privant la Scuderia de points. Avec six victoires acquises depuis le début de la saison, dont trois doublés, l'écurie possède 45 points d'avance au classement provisoire des constructeurs. Quant à Michael Schumacher, il en compte 46 de plus sur son premier poursuivant au classement des pilotes. De quoi encaisser sans grand dégât une sanction, fût-elle sévère.

En Allemagne, sous une autre forme, la Scuderia a encore affirmé

### Sébastien Bourdais domine la F3000

C'est l'un des plus sérieux espoirs français en F1, et, malgré de probants résultats en F3000, rien ne semble acquis pour lui. La semaine dernière, Super Nova, son écurie, déclarait : « Sébastien Bourdais doit trouver de l'argent avant la fin juillet pour pouvoir participer aux courses d'août et de septembre. » Malgré un talent propre à rassurer ceux qui veulent investir en lui, il manque encore quelque 200 000 € à Sébastien Bourdais pour boucler sa saison. A 23 ans, il a pourtant une nouvelle fois administré la preuve de sa domination, samedi 22 juin, sur le circuit du Nürburgring. Parti en pole position – la cinquième en six grand prix –, le Français a effectué la course en tête. Après Imola et Monaco, il a remporté en Allemagne sa troisième victoire de la saison. Une victoire qui aurait dû le rassurer quant à son avenir au côté d'Olivier Panis, seul Français aujourd'hui présent en F1. Et pourtant...

combien ses intérêts prévalent sur l'aventure sportive. La confrontation, certes risquée, entre un Michael Schumacher grinçant son retard et un Rubens Barrichello au meilleur de sa forme et disposant d'une voiture enfin digne de celle de son partenaire, aurait apporté la preuve d'un grand esprit sportif, qualité dont s'est longtemps parée l'écurie italienne.

Après l'épisode autrichien, son prestige avait été écorné. Il n'est pas certain qu'après le Nürburgring l'image de Ferrari se soit bonifiée. « La tactique d'équipe est partie intégrante chez Ferrari », défend Jean Todt, aujourd'hui notre tactique était de laisser gagner Barrichello. »

Si, cette fois-ci, les circonstances ont joué en faveur du brésilien, c'est avant tout une victoire de Ferrari avant son audition devant le comité mondial. Et l'écurie italienne a en Rubens Barrichello son meilleur avocat. L'Autriche ? « C'est du passé. La stratégie favorisait Michael. Cette fois, cela a joué en ma faveur, a plaidé le Brésilien. Cela montre combien l'équipe est forte et soudée. » Nul doute qu'elle invoquera cet argument pour gagner les faveurs de ses juges et démontrer que les consignes d'écurie peuvent parfois trouver grâce aux yeux des autorités du sport automobile.

Jean-Jacques Larrochelle

## Basket : l'ASVEL renoue avec le titre

IL LUI AURA FALLU attendre vingt et un ans. Mais, dimanche 23 juin sur son parquet de l'Astroballe, l'ASVEL Lyon-Villeurbanne a enfin pu lever la coupe attribuée aux vainqueurs du championnat de France. Les joueurs rhodaniens venaient de battre Pau-Orthez par le plus petit des écarts (65-64), après s'être imposés au match aller en terre béarnaise (77-68). C'est le quinzième titre national du club. Le premier depuis 1981, l'ASVEL ayant échoué à cinq reprises dans la reconquête ces dernières années (1996, 1997, 1999, 2000 et 2001).

Donné pour mort en 1992, le club est aujourd'hui le plus gros budget de Pro A (7,16 millions d'euros). Il se singularise par une forte valse des joueurs : dix-huit se sont relayés cette saison. Ses dirigeants ont également annoncé, le 4 avril, que l'entraîneur, Boris Tanjevic, sera congédié en juin, malgré un contrat courant encore deux ans. Il sera remplacé par Philippe Hervé (ex Châlon sur Saône).

■ **ATHLÉTISME : la Russie et la Grande-Bretagne** se sont imposées dans la Coupe d'Europe féminine et masculine, dimanche 23 juin, à Annecy. Les équipes de France ont terminé toutes deux à la troisième place, ratant d'une marche la qualification pour la Coupe du monde, en septembre à Madrid.

■ **CYCLISME : l'Espagnol Roberto Heras** (US Postal) a remporté dimanche 23 juin le Tour de Catalogne

■ **L'Italien Francesco Casagrande** (Fassa Bortolo) a gagné, dimanche 23 juin, la 5<sup>e</sup> étape du Tour de Suisse. Le Suisse Alex Zülle (Team Coast) a conservé le maillot de leader au classement général.

■ **HANDBALL : Montpellier et Chambéry** s'affronteront samedi 29 juin en finale de la Coupe de France. En demi-finales samedi 22 juin, ils ont battu respectivement Créteil (27-25) et Nîmes (33-27).

■ **LOTO : résultats des tirages n° 50 effectués samedi 22 juin. Premier tirage** : 3, 7, 13, 31, 35, 37 ; complémentaire : 9. Rapports pour 6 numéros : 162 265 € ; 5 numéros et complémentaire : 4 216,60 € ; 5 numéros : 495,90 € ; 4 numéros et complémentaire : 28,20 € ; 4 numéros : 14,10 € ; 3 numéros et complémentaire : 3,40 € ; 3 numéros : 1,70 €. **Second tirage** : 2, 10, 23, 25, 26, 44 ; complémentaire : 47. 6 numéros : 4 000 000 € ; 5 numéros et complémentaire : 9 787,90 € ; 5 numéros : 963,60 € ; 4 numéros et complémentaire : 40,20 € ; 4 numéros : 20,10 € ; 3 numéros et complémentaire : 4,20 € ; 3 numéros : 2,10 €.



# AUJOURD'HUI

## Soleil dominant sur le pays

**MARDI 25 JUIN**  
Lever du soleil à Paris : 5 h 50  
Coucher du soleil à Paris : 21 h 56

L'anticyclone centré sur le proche atlantique influence le temps sur le pays. Les nuages bas, parfois présents au petit matin, laisseront rapidement place au soleil. Malgré l'orientation du vent au nord les températures resteront agréables.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Le matin les nuages bas seront bien présents sur la Bretagne et la Basse-Normandie. L'après-midi le soleil brillera sur toutes les régions. Les températures seront un peu fraîches, comprises entre 17 et 23 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Sur le Nord-Pas-de-Calais et la Haute-Normandie, la grisaille se disloquera dans la matinée et le soleil s'imposera. Sur les autres régions on profitera d'une belle journée d'été. Les températures atteindront 19 à 26 degrés du nord au sud.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Sur ces régions, le soleil brillera tout au long de la journée. Les températures de l'après-midi seront très agréables, généralement comprises entre 26 et 29 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Sur les régions proches des Pyrénées les nuages bas seront nombreux le matin. L'après-midi le soleil sera bien présent mais une petite ondée sur le relief pyrénéen n'est pas à exclure. Les températures seront proches de 30 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Sur les Alpes des nuages bourgeonneront et l'après-midi quelques ondées orageuses se déclencheront. Ailleurs le temps sera largement ensoleillé. Les températures atteindront 24 à 29 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Le soleil brillera tout au long de la journée. Des averses orageuses isolées pourront se produire sur le relief alpin. Le Mistral atteindra 50 à 60 km/h. Les températures seront comprises entre 28 et 33 degrés.

### 22 JUI. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

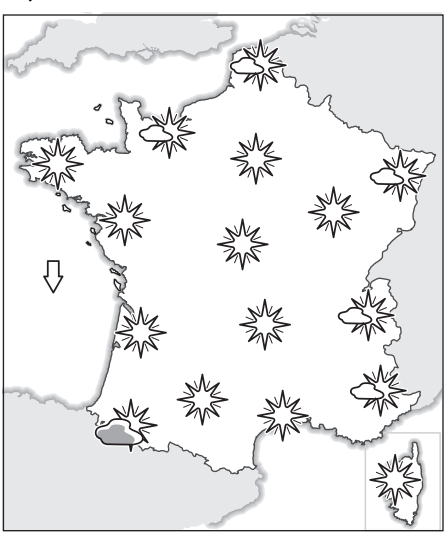
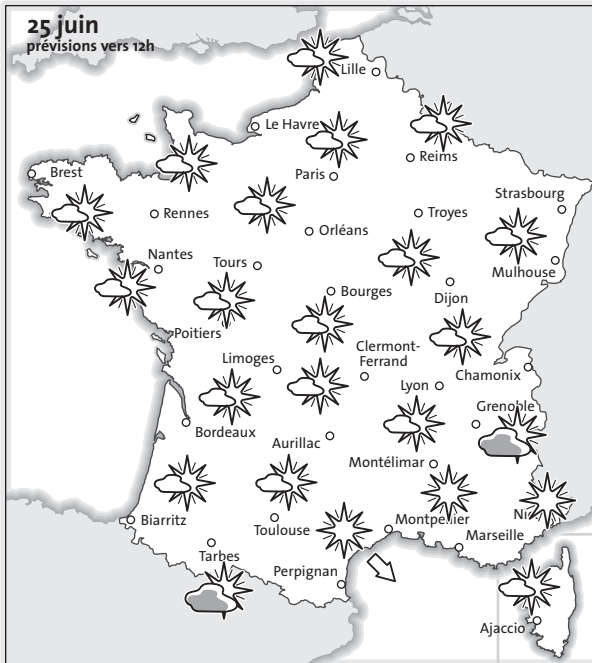
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	17/29 S	Milan	23/34 S
Biarritz	14/21 S	Moscou	17/25 S
Bordeaux	14/28 S	Munich	17/29 N
Bourges	15/26 S	Naples	23/31 S
Brest	13/18 N	Oslo	9/17 N
Caen	14/19 N	Palma de M.	18/31 S
Cherbourg	13/19 N	Prague	16/25 N
Clermont-F.	16/26 S	Rome	20/31 S
Dijon	16/27 S	Séville	20/37 S
Grenoble	19/28 S	Sofia	16/29 S
Lille	13/21 S	St-Petersb.	14/19 N
Limoges	13/26 S	Stockholm	11/21 N
Lyon	19/27 S	Ténérife	20/26 S
Marseille	22/34 S	Varsovie	15/24 N
Nancy	16/27 S	Venise	23/32 S
Nantes	13/25 S	Vienne	19/29 C
Nice	22/30 S		
Paris	15/25 S		
Pau	14/28 N		
Perpignan	22/30 S		
Rennes	14/23 S		
St-Etienne	16/28 S		
Strasbourg	18/27 S		
Toulouse	17/28 S		
Tours	13/26 S		

AMÉRIQUES		
Brasilia	11/25 C	
Buenos Aires	-2/9 S	
Caracas	25/30 P	
Chicago	20/31 S	
Lima	14/19 S	
Los Angeles	16/22 S	
Mexico	14/20 P	
Montréal	16/26 S	
New York	19/30 C	
San Francisco	11/18 S	
Santiago Ch.	4/17 S	
Toronto	16/24 S	
Washington DC	18/30 S	

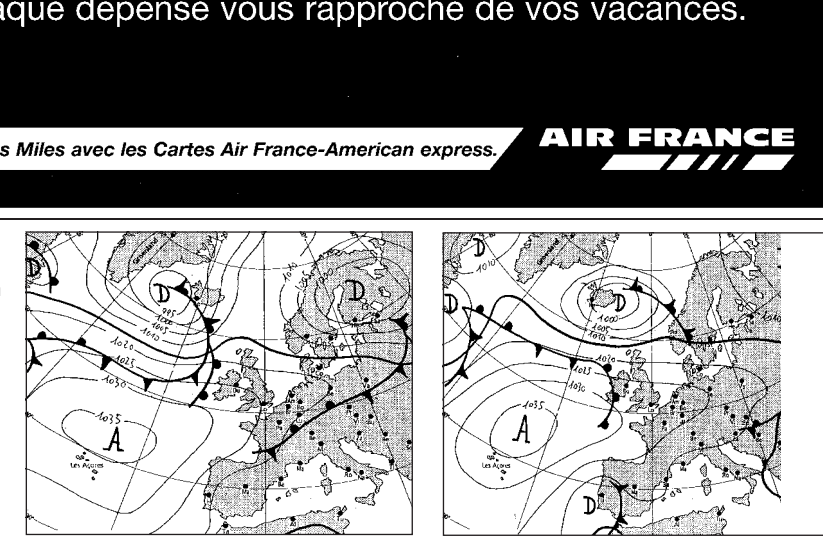
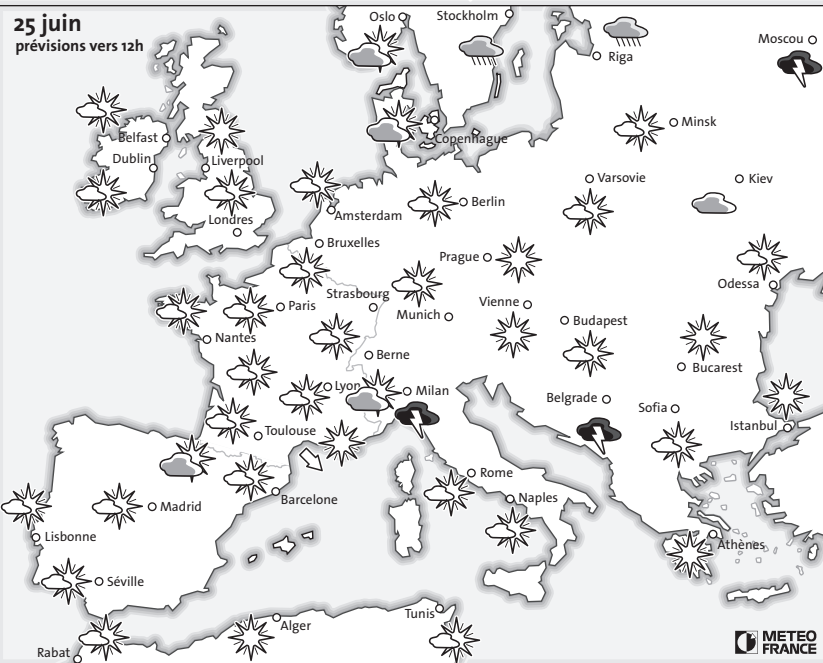
AFRIQUE		
Alger	17/30 S	
Dakar	25/29 S	
Kinshasa	18/31 S	
Le Caire	22/33 S	
Nairobi	15/23 S	
Pretoria	7/17 S	
Rabat	19/27 N	
Tunis	20/34 S	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	28/33 P	
Beyrouth	22/28 S	
Bombay	28/31 P	
Djakarta	24/31 P	
Dubai	30/39 S	
Hanoï	28/33 P	
Hongkong	27/29 P	
Jérusalem	15/27 S	
New Delhi	29/40 S	
Pékin	21/26 C	
Séoul	21/27 C	
Singapour	27/31 P	
Sydney	9/16 S	
Tokyo	18/22 P	

PRÉVISIONS LE 26 JUIN À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS LE 26 JUIN À 0 HEURE TU



SITUATION LE 24 JUIN À 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 26 JUIN À 0 HEURE TU

Chaque dépense vous rapproche de vos vacances.

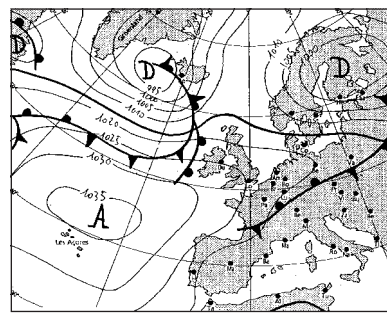
Accumulez des Miles avec les Cartes Air France-American express.



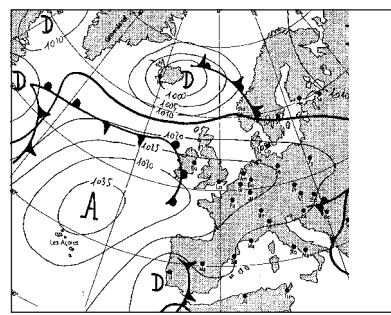
### Mercredi 26 juin

Les rares bancs de brume présents au lever du jour se dissiperont rapidement, et le soleil brillera sur tout le pays.

En toute fin de journée, quelques ondées orageuses se produiront au-dessus des Pyrénées occidentales.



SITUATION LE 24 JUIN À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 26 JUIN À 0 HEURE TU

## Ciel d'été



**ASTRONOMIE**  
Tous les lundis datés mardi, la vie des astres

**LES PLANÈTES**, cet été, seront elles aussi en vacances. Si l'on excepte la brillante Vénus et Saturne, visibles dans de bonnes conditions à partir de la fin du mois de juillet, les autres corps du système solaire seront difficilement observables. Mercure restera trop basse sur l'horizon, Mars sera en conjonction avec le Soleil et Jupiter ne réapparaîtra que peu de temps avant la rentrée. Faute de planètes, on se réglera de Voie lactée, de nébuleuse

### LUNE DE LA SEMAINE

vendredi 28 juin 2002 (à Paris)



ou d'étoiles filantes. La traditionnelle session d'observation qui leur est consacrée aura lieu dans la nuit du 12 au 13 août, la nuit où l'essai météoritique des Perséides est théoriquement à son maximum. Cette année, les conditions s'annoncent bonnes, car la Lune sera absente du ciel ce soir-là. Semblant jaillir tout droit de la constellation de Persée, ces étoiles filantes apparaissent lorsque la Terre, dans sa course autour du Soleil, croise les poussières laissées dans l'espace par la comète 109P/Swift-Tuttle. Ces particules, en entrant dans l'atmosphère à près de 60 kilomètres par seconde, s'y consomment en laissant de belles traînées lumineuses, qui se comptent parfois par dizaines en une heure.

Encore faut-il, pour que le spectacle soit réussi, avoir sélectionné un bon site d'observation. La constellation de Persée se trouvant relativement proche de l'horizon, la probabilité est forte pour que des lumières parasites échappées de la civilisation viennent gâcher la con-

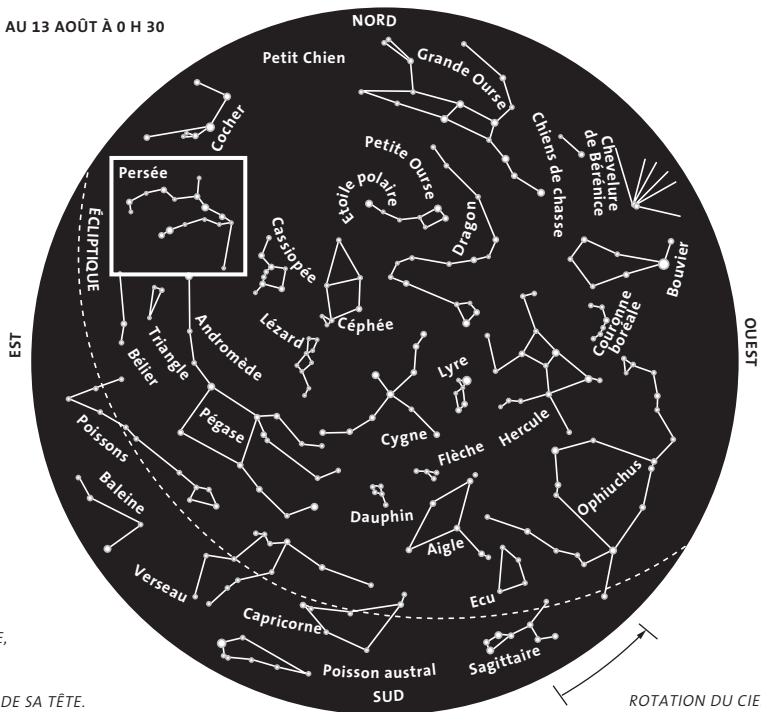
templation des météores. En raison d'un éclairage urbain mal maîtrisé, la moindre ville est entourée d'un halo jaunâtre qui se diffuse à des kilomètres, voire des dizaines de kilomètres à la ronde, brillant tel un phare en pleine campagne.

Pour ne pas se laisser aveugler, la revue *Ciel et Espace* de l'Association française d'astronomie publie, dans son numéro de juillet, la première carte IGN de la qualité du ciel nocturne de notre pays. Réalisée grâce au travail d'une équipe d'astronomes italiens dirigée par Pierantonio Cinzano, de l'université de Padoue, cette carte révèle les bons « coins » et les zones à proscrire. Parmi celles-ci figurent toutes les grandes agglomérations, la vallée du Rhône, mais aussi l'intégralité du littoral méditerranéen. La palme du ciel pur revient au Causse du Quercy et au centre de la Corse, les deux seuls endroits de France où la seule leur nocturne visible tombe des étoiles.

Pierre Barthélémy

### CIEL SANS LUNE POUR LA NUIT DES ÉTOILES FILANTES

CIEL DE LA NUIT DU 12 AU 13 AOÛT À 0 H 30 (HEURE DE PARIS)



POUR LIRE CETTE CARTE, IL FAUT SE TOURNER VERS LE SUD ET LA METTRE AU-DESSUS DE SA TÊTE.

ROTATION DU CIEL EN 1 HEURE : 15°

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 149

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

## AFFAIRE DE LOGIQUE

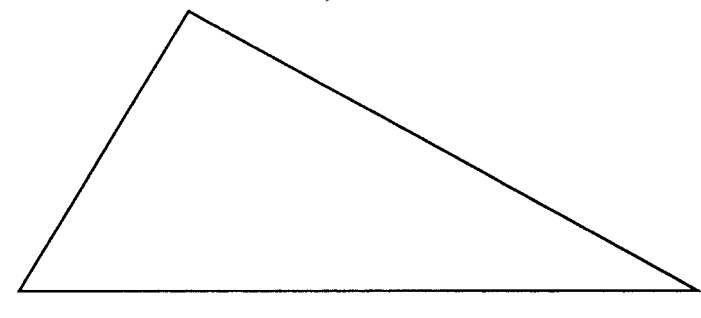
N° 279

## Image miroir

**COMMENT** découper un demi-triangle équilatéral selon une ligne brisée en deux pièces, de telle sorte qu'en assemblant les deux pièces du puzzle d'une autre façon (sans les retourner) on obtienne l'image « miroir » du triangle de départ ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen  
© POLE 2002

Solution dans *Le Monde* du 2 juillet.



**Solution du problème n° 278 paru dans *Le Monde* du 18 juin.** Vous choisirez le total 14, qui offre la meilleure probabilité de gagner. Cette probabilité se monte à 7/90, soit environ 7,77 %.

En effet, avec un total 14 :  
- Le nombre de billets gagnants commençant par 1 est 6 (la dizaine varie de 4 à 9) ;  
- Le nombre de billets gagnants commençant par 2 est 7 (la dizaine varie de 3 à 9), puis 8, puis 9, puis 10 (billets commençant par 5), puis on redescend à 9, 8... jusqu'à 6 pour les billets commençant par 9. En tout : 70 billets gagnants pour 900 possibles.  
On n'atteint pas ce nombre pour les autres totaux.

### Le Monde A LA TELEVISION ET A LA RADIO

**Le Monde des idées**  
LCI  
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10  
Le dimanche à 12 h 10, 15 h 10 et à 0 h 10  
Le lundi à 16 h 10

**Le Grand Jury**  
RTL-LCI  
Le dimanche à 18 h 30

**La rumeur du monde**  
FRANCE-CULTURE  
Le samedi à 12 heures

**A la « une » du Monde**  
RFI  
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

**La « une » du Monde**  
BFM  
Du lundi au vendredi à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40  
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

### HORIZONTELEMENT

I. Sans contrôle. - II. Deviendra commun s'il finit par s'imposer. - III. Sans valeur. S'est fait remarquer en arrivant. Douce en chanson. - IV. Refuge en cas de crise. Particulièrement plaisantes. - V. Possessif. Division de l'histoire. Doublé. - VI. Assure la surveillance. Grossit le Rhône. - VII. Très bon fond théâtral. Inscription en affaires. Conjonction. -

VIII. Met la France en carte. La dernière chez Ludwig. - IX. Donne le choix. Auxiliaire. Cinéaste britannique. - X. Sans soin, mais parfois avec recherche.

### VERTICALEMENT

1. Assure le changement. - 2. Consulté quand le système va mal. - 3. Déplacé ou déplacement. Sans aucun problème. - 4. Son regard fit chavirer le beau

### SOLUTION DU N° 02 - 148

#### Horizontalement

I. Virilisation. - II. Evidence. - III. Roses. Odorat. - IV. Tien. Pré-venu. - V. Uretère. User. - VI. Ge. Ive. IIs. - VII. Été. Greens. - VIII. Dôme. Arès. Ut. - IX. Ile. Aron. Fée. - X. Naufrageuses.

#### Verticalement

1. Vertugadin. - 2. Ivoire. Ola. - 3. Risée. Emeu. - 4. Identité. - 5. Les. Eve. Ar. - 6. In. Pré. Ara. - 7. Score. Grog. - 8. Aède. Irène. - 9. Ovules. - 10. Ivresse. Fs. - 11. Ane. Nuée. - 12. Naturistes.

Philippe Dupuis



Le réalisateur du « Grand Bleu » et du « Cinquième Élément » a su mettre sur pied sa propre major, un système très rentable où il contrôle tout. Mais les accidents de tournage, les procès et les critiques se multiplient

# Luc Besson, imperator du cinéma français

« QUAND on ne parle pas, on est coupable, c'est dommage. » C'est peu dire que Luc Besson, l'un des réalisateurs français les plus connus dans le monde, préférerait rester derrière sa caméra. A la fois craint et fortement attaqué – notamment en ce qui concerne les conditions de sécurité sur les tournages des films qu'il réalise ou qu'il produit –, considéré comme l'un des protagonistes les plus puissants du cinéma français, il s'est résolu à répondre aux questions du Monde. Homme d'affaires extrêmement avisé, ses résultats au box-office lui servent de carte de visite : il estime à 10 millions le nombre d'entrées en France du *Grand Bleu* ou de *Taxi 2*, à plus de 6 millions celles de *Taxi*, *Nikita*, *Léon* ou *Jeanne d'Arc* ont été vus en France par 3 ou 4 millions de spectateurs. Quant au *Cinquième Élément*, son long métrage le plus regardé dans le monde, il a attiré plus de 8 millions de spectateurs en France et 50 millions sur toute la planète.

Longtemps soutenu par le groupe Gaumont, Luc Besson a eu un jour envie de produire lui-même ses longs-métrages : « J'ai proposé trois fois à Nicolas Seydoux [PDG de Gaumont] de produire *Taxi* et Yamakasi, mais cela ne correspon-

daît pas à sa stratégie. J'ai donc fondé ma propre société, Europa Corp, pour lancer *Taxi*. » Selon *Capital*, le rodéo automobile, sorti en 1998, et le deuxième épisode, *Taxi 2*, auraient rapporté au total près de 50 millions d'euros. Luc Besson ne confirme pas ces chiffres. Cette manne lui a toutefois permis de créer sa propre major, de devenir un acteur incontournable du cinéma français et de faire d'Europa Corp un petit empire très rentable. A tel point qu'il envisage très prochainement d'entrer en Bourse.

Très vite, Luc Besson prouve qu'il sait compter. Il n'a pas la réputation de payer au prix fort ses salariés. L'analyse des contrats de chacun de ses films, déposés au Centre national de la cinématographie, est instructive. Il apparaît dans la plupart de ses films comme auteur, réalisateur, scénariste, coadaptateur et codialoguiste et s'octroie donc toujours la part du lion. Par exemple, dans *Le Grand Bleu*, Luc Besson signe un contrat très avantageux : 0,2 % des recettes nettes guichet, un minimum garanti de 1,8 million de francs, 5 % des recettes nettes producteur après amortissement du film, 1 franc par entrée supplémentaire une fois

franchi le seuil des 500 000 entrées sur Paris et sa périphérie.

Luc Besson, qui sait séduire un public d'adolescents, donne souvent sa chance à des jeunes cinéastes en leur proposant de travailler sur plusieurs films. Ce qui lui permet de ne pas les payer trop. Il s'entoure aussi d'une équipe de fidèles. Ainsi Jean Reno, qui a travaillé avec lui sur cinq films : « Besson a une vision d'avenir, il met toute son énergie dans ce qu'il fait. Il n'arrête pas. Son seul défaut serait peut-être d'être démagogue quand les choses ne se passent pas comme il voudrait. Comme tous les réalisateurs, c'est celui qui fait Dieu sur un tournage quand Dieu n'est pas là. » « Il est moteur, mouille sa chemise et connaît tous les postes techniques. C'est aussi un catalyseur de talents », renchérit le réalisateur Gérard Krawczyk, qui démarre *Fanfan la Tulipe*, un film produit par Europa Corp, à Millau.

Le « système Besson » suscite critiques et jalousies. Au point que le cinéaste, excédé, souligne qu'il pourrait « finir par céder aux sirènes américaines puisque Hollywood lui propose tous les ans 5 millions de dollars pour faire une mise en scène ». Il a été accusé à plusieurs reprises d'avoir plagié des scénarios. « Tous les procès ont été annulés ou je les ai gagnés », se défend Luc Besson. J'écris des scénarios depuis que j'ai 16 ans. J'ai deux idées de scénario par jour. J'en ai écrit une soixantaine et j'ai vraiment autre chose à foutre que de pomper les idées des autres. »



Luc Besson, caméra à l'épaule, filme les 24 Heures du Mans, le 15 juin, après avoir donné le départ de cette course automobile. Ces images doivent servir à l'un de ses prochains films, « Luc Vaillant ».

« Besson a une vision d'avenir, il met toute son énergie dans ce qu'il fait. Comme tous les réalisateurs, il est celui qui fait Dieu sur un tournage quand Dieu n'est pas là »

Jean Reno

Plus grave, le cinéaste a été mis en examen le 4 juin pour « homicide involontaire et blessures » dans le dossier sur la mort d'un cameraman, Alain Dutartre, pendant le tournage de *Taxi 2*, en août 1999 à Paris. Luc Besson, qui est poursuivi

en tant que dirigeant de la société de production, se voit reprocher des négligences et des manquements à des règles de sécurité. Juste après l'accident, il n'avait rien dit, ce qui avait alors beaucoup choqué l'équipe de tournage. « Chacun gère sa douleur. Si des gens arrivent à l'exprimer en public, c'est bien. Ce n'est pas mon genre. Alain était mon ami depuis dix ans. Je n'ai pas pu en parler, je n'avais pas envie de craquer au milieu de tout le monde. Je lui ai dédié le film, c'est un geste aussi valable, qui reste », dit-il aujourd'hui.

Auparavant, les tournages du *Grand Bleu* et de *Jeanne d'Arc* avaient, eux aussi, été endeuillés par deux accidents mortels. « A Amorgos, alors que nous tournions à l'autre bout de l'île, le conducteur d'un bulldozer – employé par une entreprise de terrassement à qui nous avions demandé d'élargir une route – avait mis une ficelle reliée à son volant, pour descendre de son véhicule et retirer des cailloux sans faire redémarrer son engin. Il s'est fait écraser par son bulldozer », explique M. Besson. Le deuxième décès – un électromécanicien en République tchèque – reste inexpliqué. Il conduisait un engin, à 20 kilomètres/heure, sur une route

fermée pour le tournage. « Personne n'a compris ce qui s'était passé », indique Luc Besson. L'engin a percuté le seul arbre sur la route et, à cause du choc, le chauffeur a été blessé à la cage thoracique lorsque le passager qu'il transportait a basculé sur lui. Je lui ai fait du bouche-à-bouche pendant quarante-cinq minutes avant l'arrivée des secours, mais il est mort à l'hôpital. Les médecins m'ont dit qu'il avait le poumon perforé et qu'il n'y avait rien à faire. »

Tournage à l'économie au risque de menacer la sécurité ? C'est en tout cas la thèse de M<sup>e</sup> Jean-Marie Viala, l'avocat d'Isabelle Peinaut, une jeune femme de 29 ans embauchée par le cascadeur Rémy Julienne, qui a eu un accident de voiture lors du tournage de *Taxi 3* à Marseille. Isabelle Peinaut a perdu l'usage d'une main et doit porter un corset. « Le coordinateur des cascades n'était pas sur le tournage, on a demandé à trois reprises à Isabelle Peinaut d'aller plus vite. Il avait plu et le tournage a repris quand la route n'était pas sèche », explique l'avocat. Il compte déposer plainte contre X... et a demandé au détective Roger-Marc Moreau (qui avait travaillé dans le dossier Omar Raddad) d'effectuer une contre-enquête sur les conditions de sécurité sur ce tournage et sur les autres films de Luc Besson.

Sur le tournage de *Subway*, le chauffeur d'une voiture n'ayant pas assez freiné avait fait tomber une barrière... sur Luc Besson, qui s'en était tiré avec quelques bleus. « En vingt ans, on apprend à faire plus attention à la sécurité. Même dans l'aéronautique, on ne peut pas empêcher les avions de tomber », dit Luc Besson. Et il ajoute : « La première chose que j'ai dite au juge d'instruction, c'est que j'assumerai avec dignité mes responsabilités. »

Nicole Vulser



« Le Cinquième Élément » (1997).



« Taxi », réalisé par Gérard Pirès (1998).

## Un réalisateur doublé d'un producteur

Réalisateur

- 1981 : L'Avant-Dernier.
  - 1983 : Le Dernier Combat.
  - 1985 : Subway.
  - 1988 : Le Grand Bleu.
  - 1990 : Nikita.
  - 1991 : Atlantis.
  - 1994 : Léon.
  - 1997 : Le Cinquième Élément.
  - 1999 : Jeanne d'Arc.
- Producteur (en dehors de films qu'il a lui-même réalisés)
- 1986 : Kamikaze.
  - 1991 : Lune froide.
  - 1992 : Les Mammies.
  - 1993 : L'Enfant lion.
  - 1995 : Les Truffes.
  - 1997 : Ne pas avaler.
  - 1998 : Taxi.
  - 2000 : Taxi 2, The Dancer, Exit.
  - 2001 : Yamakasi, 15 août, Le Baiser mortel du dragon, Wasabi.
  - 2002 : Blanche, The Transporter, La Turbulence des fluides, La Felicità non costa niente, Tristan, Taxi 3, Les Céléstettes.
  - 2003 : A ton image, Spécial Police, Rire et châtiement, Moi, César, Michel Vaillant, Fanfan la Tulipe, Cheeky, Bon voyage.
- Source : us.imdb.com/

## L'entrée en Bourse obligera à la transparence des comptes

« JE SUIS un pigeon parfait. Je suis domicilié en France, je paie 65 % d'impôts et je n'ai pas, ni n'ai jamais eu, de sociétés écrans dans des paradis fiscaux », affirme Luc Besson. Toutefois, le réalisateur est très vite devenu un homme d'affaires extrêmement avisé, qui a bâti une fortune personnelle. Le temps est révolu où il devait faire face à 3 millions de francs de dettes pour *Le Dernier Combat* en 1983 ou 7 millions pour *Subway* deux ans plus tard, quand « il démarrait ses films, épuisé d'avoir mis toute son énergie à chercher de l'argent ». Aujourd'hui, Luc Besson est à la tête d'un empire très rentable et il compte s'affirmer davantage comme un acteur incontournable du secteur en entrant en Bourse d'ici à la fin de l'année.

Cela l'obligera à rendre beaucoup plus transparents des comptes aujourd'hui très opaques. Actionnaire unique de sa société holding et de presque toutes ses filiales, il n'est pas, pour l'instant, tenu à délivrer des informations financières poussées sur ses différentes sociétés ni à expliquer ses prévisions ou sa stratégie à des analystes.

La cotation sera une façon, selon

le réalisateur, de « permettre à une petite partie de gens intéressés par le cinéma, notamment des jeunes, d'y participer, ce qui n'est pas possible avec les Sofica [sociétés pour le financement du cinéma et de l'audiovisuel] », souvent réservées à une élite. Seul actionnaire de la maison mère Front Line (une holding qui affiche aux greffes du tribunal de commerce de Paris un bénéfice de 750 103 euros pour un chiffre d'affaires de 686 207 euros, pour l'exercice clos en mars 2001), M. Besson n'avait aucune envie de s'allier à un partenaire industriel ou financier. Il ne dévoile pas le pourcentage d'Europa Corp qu'il souhaite mettre sur le marché et se refuse à donner une estimation de la valorisation de son groupe, tant que les autorités boursières n'ont pas donné leur agrément à l'opération.

### RESTRUCTURATION DU GROUPE

Une cotation à la Bourse de Paris lui permettra « d'avoir la capacité de produire une fois par an ou tous les deux ans un film de gros budget (plus de 50 millions de dollars), sans être lié obligatoirement à des studios américains. Trop souvent, les Américains font appel aux Français, aux Allemands ou aux Anglais pour

## Un autodidacte passé par la pub

Né le 18 mars 1959 à Paris, Luc Besson est un autodidacte, qui a débuté dans le cinéma – son père Claude étant producteur – comme monteur stagiaire en 1977 avant de devenir deuxième assistant réalisateur l'année suivante à la Gaumont. A 19 ans, il signe ses premiers courts métrages, notamment pour l'armée. Il participe à la réalisation de nombreux spots publicitaires et films industriels. Il est réalisateur stagiaire des films *Moonraker*, *Gauguin* et *The Revenge of Maxwell Show* en 1979. Il devient premier assistant réalisateur d'*Homme libre toujours tu chériras la mer* ou des *Bidas- ses en grandes manœuvres* (1981), avant de fonder la société Les Films du loup et de réaliser un court métrage, *L'Avant-Dernier*. Avec *Le Dernier Combat*, son premier long métrage, dont il est l'auteur, le réalisateur et le producteur, il remporte 12 prix internationaux. Depuis, il a réalisé une dizaine de films, remporté le César du meilleur réalisateur en 1997 pour *Le Cinquième Élément* et produit plus d'une vingtaine de longs métrages.

apporter la cerise sur le gâteau. Nous souhaitons créer une terre d'accueil pour que les Européens puissent faire des films qui ne sont pas assez américains pour le public américain et permettre aussi à certains réalisateurs d'outre-Atlantique, comme Paul Verhoeven ou Jim Jarmusch, de venir en France ».

L'entrée en Bourse s'accompagnera, selon Pierre-Ange Le Pogam, ex-directeur général adjoint de Gaumont devenu directeur général délégué d'Europa Corp, d'une restructuration des différentes sociétés de la galaxie Besson. Ainsi, Europa Corp – qui affiche un bénéfice net de 2,49 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 76,8 millions d'euros en mars 2001 – s'organisera comme un studio de cinéma qui intègre verticalement tous les métiers (préfinancement, développement et écriture des scénarios, fabrication du film, promotion, marketing, distribution, ventes aux télévisions, exportation, édition, vidéo, musiques de film...).

Certaines sociétés, jusqu'alors filiales de Front Line, seront logées au sein d'Europa Corp. C'est le cas de la société de publicité Dog Prod, qui permet selon M. Le Pogam d'identifier de futurs réalisateurs

ou encore de la petite structure d'édition Intervista, légèrement déficitaire en mars 2001. Le GIE Fox Pathé dans la vidéo sera davantage intégré à Europa Corp. « Les comptes clos en mars 2002 seront très différents de ceux publiés lors de l'exercice précédent, se borne à indiquer M. Le Pogam. Nous continuerons après l'entrée en Bourse, dont la date sera aussi fixée selon l'évolution du marché, à produire 6 à 10 films par an, mais différemment. »

### ACCORD AVEC VIVENDI

Dans ce nouveau schéma, l'agence de publicité Ydeo, codétenue par Front Line (20 %) et M. Le Pogam ainsi que d'autres associés (80 %), qui a permis à Luc Besson de signer une campagne en faveur de Chanel, restera en dehors du groupe coté. Tout comme la participation minoritaire de M. Besson dans le restaurant Le Market, situé avenue Matignon à Paris. La filiale japonaise, Europa Corp Japon, créée en avril 2002, ne sera pas non plus intégrée à la structure cotée.

Autre actif incontournable de l'empire Besson, Digital Factory, le studio de mixage numérique le plus avancé d'Europe, installé dans l'Orne, dans le petit village de

Gacé, restera aussi en dehors d'Europa Corp. « J'avais été fasciné par le Skywalker Ranch que George Lucas avait installé dans la campagne près de San Francisco et qui permettait aux artistes et aux techniciens du cinéma et de la musique de s'immerger et de travailler dans des auditoriums et des salles de mixage extrêmement performantes », souligne Luc Besson, en reconnaissant que, « là, il a vraiment plagié l'idée de George Lucas ».

Un accord de sponsoring, signé mi-octobre 2001 entre Digital Factory et Vivendi Universal, permet à Luc Besson de construire son troisième auditorium, en échange d'une mise à disposition du studio numérique pour les artistes de cinéma et de musique du groupe de Jean-Marie Messier. Cette alliance s'est accompagnée d'une cession des droits de diffusion à Canal+ (filiale de Vivendi Universal) des dix futures productions d'Europa Corp, incluant notamment *Fanfan la Tulipe*, en tournage à Millau, *Michel Vaillant*, *The Transporter*, *Special Police*, deux dessins animés et *Le bonheur ne coûte rien*.

N. V.



Luc Besson a été souvent poursuivi en justice, accusé d'avoir copié des scénarios, spolié ses associés ou rompu ses engagements. Des accusations qu'il nie en bloc et des procès qu'il a souvent gagnés

## Partage des droits, accusations de plagiat... un cinéaste abonné aux tribunaux

IL EST RARE d'être poursuivi en justice aussi fréquemment que Luc Besson. Plagiat, préjudice commercial, conflits d'intérêts : le réalisateur-producteur, qui a gagné nombre de procès qui lui étaient intentés, réfute ces accusations, affirmant en bloc qu'« [il n'a] jamais perdu » et qu'« [il n'a] pas pu faire un film sans être attaqué pour plagiat, comme peuvent l'être Lucas ou Spielberg ». « Il y a beaucoup de gens qui espèrent un jackpot quand ils voient une masse d'argent, ajoute-t-il. D'ailleurs, je n'ai eu des procès qu'à partir du moment où j'ai eu de l'argent. »

Très tôt, Luc Besson, dont l'avocat est l'ancien ministre délégué à la justice, M<sup>e</sup> Georges Kiejman, a eu maille à partir avec la justice. Premier attaquant, Constantin Alexandrov, coproducteur du *Dernier Combat*. Il affirme qu'il n'a jamais eu accès aux comptes ni aux résultats d'exploitation du film. Selon les registres du Centre national de la cinématographie (CNC), dans lesquels sont consignés tous les contrats des films français, M. Alexandrov devait obtenir 33,3 % des recettes nettes producteur. S'estimant floué pour « man- que de paiement de la société de production Les Films du loup » et « n'ayant reçu en dix ans que 700 000 francs », il déclare : « Le tribunal m'a donné raison voici un mois et demi, au terme d'une longue procédure, en estimant que la société de Luc Besson me devait 75 000 francs ainsi que les frais d'avocats et d'expertise (200 000 francs). »

Pour l'heure, M. Alexandrov, qui affirme qu'au début des années 1990 « le père de Luc Besson, Claude, [lui] avait proposé, de façon rocambolesque, devant deux témoins, son avocat et l'expert, de régler ce conflit entre hommes, en allant se battre dans la cour », précise qu'il n'a toujours pas été payé.

Pierre Jolivet, pourtant ami de longue date de Luc Besson, se jugeant également spolié (son contrat précisait que 10 % des recet-



Milla Jovovich dans « Jeanne d'Arc » (1999).

tes nettes du *Dernier Combat* devaient lui revenir), avait lui aussi saisi la justice. L'acteur a perdu et ne veut plus rien avoir à faire avec Luc Besson. « C'est un homme d'affaires talentueux mais cynique », dit-il.

### SCÉNARIOS CONTESTÉS

Autre affaire : prétendant que le film *Léon*, de Luc Besson, avait emprunté au scénario *L'Enfance déchirée* dont il était l'auteur – il l'avait déposé le 6 août 1990 à la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) –, une jeune scénariste, Franck Gerardi, avait saisi le tribunal de grande instance de Paris pour contrefaçon et concurrence déloyale. Dans une lettre datée du 13 décembre 1991, Claude Besson lui avait écrit : « L'idée est globalement bonne (...), mais toutes les histoires parallèles, gangsters, tableaux, fric... ne me branchent pas beaucoup. » M. Gerardi a été débouté en première instance le 17 novembre 1999, puis par la cour d'appel le 27 juin 2001. « L'idée de Léon a été inspirée par le personnage du nettoyeur dans Nikita, et Jean Reno m'avait demandé de faire une suite à ce personnage », nous a indiqué Luc Besson.

Le cinéaste a également gagné un autre procès intenté par Gérard

Dardet, inspecteur de police à la brigade financière, et Pierre Grombecq, directeur d'une agence de sécurité, qui avaient la conviction que leur scénario *Faux départ*, déposé le 10 décembre 1994, avait servi de base de travail au film *Taxi*. « J'avais déposé 20-30 pages deux ans avant eux sur un chauffeur de taxi qui va trop vite et se fait arrêter par un flic qui n'a pas son permis », dit aujourd'hui Besson.

Un autre film, *Jeanne d'Arc*, a donné lieu à un retentissant procès. Défendue par M<sup>e</sup> Gregory Dovel, la cinéaste américaine Kathryn Bigelow a réclamé plus de 2 millions de dollars de dommages et intérêts à Luc Besson. Selon un accord conclu en 1996, le Français aurait dû être le producteur exécutif d'un film consacré à la Pucelle d'Orléans. « Luc Besson a eu accès non seulement au script mais à toutes les recherches, idées et préparations de Kathryn Bigelow pour tourner un film situé dans la France du XV<sup>e</sup> siècle », affirme la plainte. Luc Besson aurait, selon cette plainte, décidé de tourner son propre film sur le même sujet après que M<sup>me</sup> Bigelow lui eut annoncé qu'elle refusait de confier le rôle principal à Milla Jovovich, alors compagne de Luc Besson (*Le Monde* du 18 novembre 1999).

Le réalisateur français estime a contrario avoir voulu réaliser une Jeanne d'Arc parce que M<sup>me</sup> Bigelow avait abandonné un tel projet. Le procès, prévu le 16 août 2000, n'a pas eu lieu, une transaction à l'amiable étant intervenue quelques jours avant. « Je n'ai jamais voulu transiger, mais aux Etats-Unis la loi permet à l'assureur de transiger s'il le souhaite, à condition que la franchise n'excède pas 1 million de dollars. C'est ce qui s'est passé. Je n'ai pas eu mon mot à dire », souligne M. Besson.

### MENACES TÉLÉPHONIQUES

Le cinéaste français a également transigé dans une autre affaire qui l'opposait à Julien Séri, le réalisateur et scénariste de *Yamakasi*. Le 16 août 2000, après six semaines de tournage, Luc Besson avait licencié M. Séri pour faute grave. S'estimant spolié dans la mesure où les images qu'il avait tournées ont été utilisées puis montées malgré son opposition, le jeune réalisateur a en vain tenté d'interdire la sortie du long métrage, prévue le 4 avril 2001. Il a été débouté par le tribunal de grande instance (TGI) de Paris. En revanche, les prud'hommes ont, le 5 avril 2001, jugé ce licenciement « injustifié » et condamné la société de Luc Besson à lui verser 350 000 francs.

Le conflit s'est envenimé au point que des menaces téléphoniques, proférées par M. Besson à l'encontre de Julien Séri et constatées par huissier, ont été ajoutées au dossier. Quelques jours avant la date du procès en appel, un protocole confidentiel de transaction a été signé entre M. Séri et M. Besson, sous l'égide d'un médiateur. « Ça ne sert à rien de se faire mal. Certains conflits sont caractériels, ce débat était très affectif », dit aujourd'hui Luc Besson, ajoutant : « J'ai produit vingt films, j'ai eu une fois un problème avec un metteur en scène. »

N. V.

## L'accident mortel sur le tournage de « Taxi 2 » fait toujours l'objet d'une enquête

RÉMY JULIENNE, c'est trente-cinq ans de carrière, des fractures et des bosses, des milliers de voitures pulvérisées et une renommée mondiale de cascadeur. En somme, une vie professionnelle consistant à prendre des risques méticuleusement calculés, à réduire la marge d'erreur au minimum. En août 1999, il ne fallut pas trois jours à Rémy Julienne pour endosser la responsabilité de la mort d'un technicien sur le tournage de *Taxi 2* à Paris, où il assurait la direction des cascades. Le 16 août, Alain Dutartre, un cameraman de 41 ans, était décédé des suites de ses blessures après avoir été percuté par une voiture qui effectuait une cascade et était retombée trop loin.

Près de trois ans après les faits, l'enquête judiciaire conduite par le juge parisienne Marie-Pierre Malgouyres n'a pas encore permis de déterminer les responsabilités de chacun dans l'accident mortel. Quelques semaines après Rémy Julienne, le producteur du film, Luc Besson, a été mis en examen, mardi 4 juin, pour « homicide involontaire et blessures ». Le réalisateur de *Taxi 2*, Gérard Krawczyk, a pour sa part été entendu mercredi 12 juin en tant que témoin assisté. Des confrontations entre les protagonistes devraient avoir lieu cet été.

Des cascades comme celle du 16 août 1999, Rémy Julienne en a exécuté ou dirigé des milliers. Ancien sportif de haut niveau, il a commencé sa carrière au cinéma en doublant Jean Marais dans *Fantômas*. Deux ans plus tard, il travaille sur *La Grande Vadrouille*, de Gérard Oury. En tant que cascadeur puis scénariste de séquences

à risques, il participe au tournage de dizaines de films français, puis américains, dont six James Bond. Il côtoie Gene Hackman, Alain Delon, Al Pacino, Robert De Niro et surtout Jean-Paul Belmondo.

De cette carrière éprouvante, Rémy Julienne n'est pas sorti indemne, accumulant les blessures. « J'ai donné, résume-t-il. Quand on me voit en maillot de bain sur la plage, on comprend que je n'ai pas passé ma vie dans un bureau. »

En 1999, sa société, Rémy Julienne Performances, est chargée de l'organisation des cascades sur *Taxi 2*, dans lequel les poursuites en voiture occupent une place centrale, à l'instar du premier épisode de la série. Mais, au bout de dix jours de tournage, l'accident se produit.

### UN MORT ET DEUX BLESSÉS

A la sortie du tunnel de la porte Dauphine, la voiture, une 406 Peugeot, est censée s'engager sur un tremplin, s'envoler au-dessus de deux chars AMX 30 et retomber sur un tapis de cartons. Pour la caméra, seule compte alors l'impulsion du saut ; le reste doit être prolongé par ordinateur grâce aux images numériques. Mais le premier essai n'est pas satisfaisant. Rémy Julienne, qui se trouve alors aux côtés du cameraman et de l'assistant chargés de capter le décollage de la voiture sur pellicule, décide d'intervenir, en accord avec le réalisateur, Gérard Krawczyk. « Comme le saut n'était pas assez long et la voiture pas assez cambrée, explique-t-il, on a augmenté l'inclinaison du tremplin et la vitesse de 20 km/h. Je me suis alors porté près du tremplin. »

Pour plus de prudence, Gérard Krawczyk augmente le périmètre de sécurité de plusieurs mètres. Autre précaution, prise par Rémy Julienne : la présence d'une équipe de sauvetage pour retirer les preneurs d'image en cas de danger. Mais ces mesures se révèlent inefficaces : la Peugeot 406, à laquelle on a ajouté des ailerons et dont on a élargi l'emplacement, sort de la trajectoire prévue et s'écrase sur le cameraman, qui décèdera à l'hôpital. Son assistant est victime de multiples fractures aux jambes. Quant au pilote, il est légèrement touché aux cervicales.

Une expertise est réalisée par un collège de spécialistes – ceux-là mêmes qui avaient enquêté sur les circonstances de la mort de la princesse Diana. Elle conclut, selon une source judiciaire, au caractère « inévitable » de l'accident, dès lors que trois paramètres ont été modifiés en même temps, et non l'un après l'autre : la vitesse de la voiture, la hauteur du tremplin et l'angle d'envol. « Il n'y a eu ni essais au préalable ni calcul », estime-t-on de source judiciaire.

Mis en cause en tant que producteur du film, Luc Besson se trouvait ce jour-là à Los Angeles. Son avocat, M<sup>e</sup> Georges Kiejman, affirme que l'accident résulte « soit d'un défaut de conception, Julienne disant au pilote d'aller trop vite, soit d'un défaut d'exécution, le pilote n'ayant pas suivi les directions de Julienne ». M<sup>e</sup> Kiejman, qui a réclamé en vain le statut de témoin assisté pour son client, considère Rémy Julienne comme le principal responsable de l'affaire. « Le réalisateur remet le plateau au chef de cascade, qui devient le réalisateur délégué, dit-il. Si Julienne pensait

que la cascade était impossible, il lui appartenait de dire non. Un médecin peut refuser d'opérer si cela lui paraît dangereux. »

### « IMPROVISATION TOTALE »

Ne contestant pas cet argument, Rémy Julienne et son avocat, M<sup>e</sup> Jean-Yves Halimi, insistent sur les conditions dans lesquelles a eu lieu le tournage de *Taxi 2*. Ils dénoncent notamment le refus de la production, jugée juridiquement responsable de l'accident, de répéter les cascades sur le circuit de Rémy Julienne avant le tournage. « Du coup, il y a eu improvisation totale », explique M<sup>e</sup> Halimi. « J'ai proposé de faire des essais un mois avant, affirme Rémy Julienne. Mon tort a été d'accepter de faire la cascade. »

Luc Besson doit une nouvelle fois affronter les critiques concernant sa supposée avarice en tant que producteur. « On voudrait transformer Besson en Pécou ou en Harpagon, soupire M<sup>e</sup> Kiejman, alors qu'il n'a fait aucune économie sur ce film en décidant de monter la cascade en images numériques. » Des économies, Luc Besson est parvenu à en faire ailleurs, notamment dans la location des voitures à Peugeot. Selon le contrat signé entre la société Leeloo Productions et Peugeot Automobile le 16 juillet 1997, Leeloo s'engageait à payer 1 040 000 francs hors taxes pour 57 voitures fournies. Pour sa part, Peugeot devait verser 2 040 000 francs hors taxes au titre des prestations de Leeloo, notamment pour la publicité faite à la marque. Soit un bénéfice d'un million de francs pour le producteur.

Piotr Smolar

MUSIQUE • Webern, Lutoslawski et Tchaïkovski au programme du dernier concert, Salle Pleyel

## Fin de saison heureuse pour l'Orchestre de Paris avec Christophe Eschenbach

DERNIER CONCERT de la saison pour Christophe Eschenbach à la Salle Pleyel : à la rentrée, l'Orchestre prendra ses nouvelles marques au Théâtre Mogador, où il élira domicile en attendant la fin des travaux de la Salle Pleyel. Mais, une fois rénovée, cette dernière ne sera qu'un lieu d'attache sporadique en l'attente, autrement pressante, de la construction d'une nouvelle salle de concert sur le site de La Villette, à Paris.

A l'issue de ce dernier concert par le directeur musical de l'Orchestre de Paris, on se dit qu'on est fier – oui, fier – d'avoir un tel musicien dans cette ville, et qu'il serait dommage que l'Orchestre et le public perdent celui qui fait décoller si bien l'Orchestre de Paris, ainsi que le dit justement le violoniste Renaud Capuçon, rencontré à la sortie de la salle. Eschenbach n'attendra pas éternellement la construction d'une nouvelle salle. Philadelphie et son nouveau Kimmel Center (*Le Monde* du 27 décembre 2001) lui offrent des conditions de travail autrement luxueuses, et les orchestres du monde entier lui tendent les bras.

En l'attente d'une catastrophe qui ne s'annoncera peut-être pas, réjouissons-nous du moment présent et de ce dernier concert de la saison 2001-2002. Programme remarquable : les *Pièces opus 6* de Webern, un cycle de mélodies avec orchestre de Lutoslawski, complétés par la célèbre *Sixième Symphonie*, dite « pathétique », de Tchaïkovski. Malgré les tousses, très en voix ce soir-là, Eschenbach trouve le creux, l'envers de silence qui sied si bien à Webern et à ses raffinements allusifs. Le chef allemand dirige précisément, mais avec un lyrisme et un engagement qui inscrivent justement Webern dans une continuité historique postromantique plutôt que dans une perspective de rupture.

Dans ses *Chantefleurs et Chantefables* (1990-1992), sur des textes délicieux de cocasserie de Robert Desnos, Witold Lutoslawski (1913-1994) s'est inscrit dans une tradition de la mélodie à la française, intelligible, sensible et enlevée. On est loin des parfums ménilmuch' de Jean Wiener, dans sa mise en musique des mêmes textes, mais l'humour perce nette-

ment dans le traitement musical ludique et communicatif du compositeur polonais, très éloigné du ton grave des *Espaces du sommeil* (1975), sur un poème tragique du même Robert Desnos, pour baryton et orchestre, et de *Paroles tissées* (1965), sur des textes animaliers de Jean-François Chabrun, pour ténor et orchestre. Entre-temps, il est vrai que le compositeur a accepté de jouer, habilement, avec certaines conventions harmoniques, rythmiques et mélodiques qui rendent sa musique probablement plus accessible.

### LE PUBLIC EXIGE UN « BIS »

Lui qui adorait les sonorités nasales du français aurait aimé le timbre acidulé de Dawn Upshaw. Le délicieux accent anglo-saxon et la présence mutine et intelligente de la soprano américaine font mouche. Le public exige un bis – ce n'est pas tous les jours dans le cadre de la musique contemporaine...

En seconde partie, un succès assuré, la *Sixième Symphonie* de Tchaïkovski. Eschenbach va aussi loin qu'on peut aller dans l'expression, mais son goût et son élégance ne le font jamais dépasser les bornes. L'Orchestre est sensuel, survolté, les solistes jouent divinement (flûte, clarinette solo et, surtout, à la fin, les longues lignes déclinantes de basson en taille, comme chez Rameau, jouées avec une sonorité de rêve par le jeune basson solo de l'Orchestre, Marc Trenel).

A la fin de cet exemplaire concert, Eschenbach aura pris la parole pour signaler non le départ de la Salle Pleyel, mais celui d'un musicien de l'Orchestre, en poste depuis plus de 30 ans : Joseph Ponticelli, chef d'attaque des seconds violons. Part-il heureux à la retraite, au moment où il fait si bon faire de la musique à l'Orchestre de Paris ?

Renaud Machart

*Pièces op. 6* d'Anton Webern, *Chantefleurs et chantefables*, de Witold Lutoslawski, *Symphonie n° 6* de Piotr Ilitch Tchaïkovski, par Dawn Upshaw (soprano), Orchestre de Paris, Christophe Eschenbach (direction), Salle Pleyel, le 20 juin.

### INSTANTANÉ LES FACILITÉS D'UN JEUNE TCHÈQUE

Le nom de ProQuartet laisse généralement penser que l'association dirigée par Georges Zeisel depuis sa fondation en 1987 se limite à la défense et à l'illustration du quatuor à cordes. Or ses activités favorisent aussi la musique de chambre pratiquée avec d'autres effectifs. Dans tous les cas, l'approche scrupuleuse du répertoire voisine avec le soutien déterminé à la création. Il n'est donc pas rare de voir des compositeurs contemporains à l'affiche des concerts donnés au Château de Fontainebleau.

Après Heinz Holliger, Suzanne Giraud et Brice Pauset, c'est Krystof Maratka (né en 1972) qui a cette année les honneurs d'un lieu appelé à devenir bientôt Centre européen de musique de chambre. Le jeune Tchèque s'y présente le 23 juin par le biais d'un atelier-concert très instructif. Jamais à court d'idées, Krystof Maratka évolue plutôt bien avec le temps. Pour en témoigner, quatre interprètes (le violoniste Pierre-Olivier Queyras, l'altiste Karine Lethiec, le violoncelliste François Salque et la flûtiste Cécile Daroux), pour quatre œuvres significatives. *Poèmes* (pour violon et alto) prétend à l'expression poétique en tronçant le discours instrumental à la manière de vers et de strophes, l'aspect épisodique d'une écriture au fil de la plume l'emportant sur un parti d'ensemble.

*Labyrinthe* (solo d'alto) confirme la tendance de Maratka à enchaîner les séquences les plus

diverses avec facilité. Plus étudié, le trio *Perludia* (pour flûte en sol, violon et violoncelle) se veut « musique d'observation ». L'intérêt, à la fois naturaliste et mystique, du compositeur pour les bruits qui peuplent certaines forêts de son pays natal détermine une profusion d'événements sonores : les essais de micro-intervalles y côtoient des repères de franche tonalité.

Maratka ne semble pas choisir entre les mille options qui affluent dans sa tête. Immaturité ? On n'est pas loin de le penser avant la découverte d'un formidable solo de violoncelle, *Voja Cello* (1999), inspiré de la musique tzigane, qui transcende l'aspect par trop décousu de l'ensemble. Un bon point pour ce compositeur programmé par ProQuartet dans le cadre de « Bohemia Magica », la saison tchèque en France.

Pierre Gervasoni

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT  
**LEGRAND**  
Tailleur  
Hommes et Femmes  
Depuis 1894  
Chemises sur mesures  
TRÈS GRAND CHOIX DE TISSUS ET DE PRIX  
27, rue du 4-Septembre, Paris 2<sup>e</sup>  
Tél : 01.47.42.70.61



## Vente Les baoulés de la collection Marceau Rivière



**PARIS** Dans la vitrine de la rue des Beaux-Arts, on aperçoit une statue baoulé de plus d'un mètre de haut, avec une barbiche en crin, ornée de colliers et de bracelets. Sa tête, finement modelée, porte les scarifications traditionnelles ; le détail de sa coiffure est soigneusement reproduit ; la partie inférieure du personnage est moins travaillée ; une de ses mains est absente. Elle a appartenu au peintre Vlaminck,

l'un des tout premiers introducteurs de l'art africain en Europe. Elle fait aujourd'hui partie de la collection Marceau Rivière dont la section baoulé est en vente à la galerie Ratton-Hourdé.

Ce n'est pas la pièce la plus remarquable de l'exposition. Il faut pousser la porte pour découvrir une statuette d'« épouse de l'au-delà » (*Blo- lo bla*) particulièrement soignée, à la patine brillante, encore dotée de son manteau de voyage. Ou ce masque-lune d'une grande douceur, avec sa couronne zigzagante. On peut voir également une grande canne cérémonielle dont le pommeau est orné d'une figurine féminine admirablement ciselée ; une boîte à oracles, accompagnée d'un personnage ; sans oublier cette singulière sculpture simiesque, dont la tête est formée du crâne de l'animal, gueule ouverte. Le tout est enduit d'une épaisse croûte sacrificielle. L'objet, qui dégage une force impressionnante, est associé au Mbra, esprit au centre d'un culte lié à la divination et à la possession.

Il ne faut surtout pas rater un très beau masque-visage, portrait idéalisé d'une femme, orné de clous de cuivre et de plaques de laiton, dont la coiffure est surmontée d'un grand peigne ajouré. Ce masque est peut-être un des sommets de la sculpture baoulé. Il a vraisemblablement été fabriqué vers 1900, et a été utilisé pour le mblo, danse de divertissement sur un thème changeant, également pratiquée lors de funérailles. Susan Vogel, dans son ouvrage sur *L'Art baoulé du visible et de l'invisible* (Adam Biro, 1999), compare deux masques du même type : celui de la collection Marceau et un autre,

fort proche, élaboré, en 1913, par le sculpteur Owie Kimoh pour un habitant du village de Kami, parfaitement identifié. Après un long usage, la pièce a été vendue à un collectionneur belge au début des années 1990. D'après Susan Vogel, il est possible que, à défaut d'être du même auteur, les deux masques soient sortis du même atelier.

Cette exposition a le mérite de souligner que, contrairement aux idées reçues, l'art africain ne se résume pas à une expérience anonyme, pratiquée par le premier venu pour répondre à un besoin de la vie quotidienne et collective. Cet art est le fait de professionnels qui répondent souvent à une commande privée, liée notamment à des préoccupations spirituelles. Ce sont, écrivait Guillaume Apollinaire dans un de ses poèmes d'*Alcools* (1912), « des Christ d'une autre croyance et d'une autre forme ». Les pouliques sculptées de métiers à tisser, dont on peut voir quelques beaux exemplaires chez Ratton-Hourdé, étaient suspendues au-dessus de l'instrument du tisserand, nous dit Susan Vogel, bien visibles de tous. C'était, pour l'artiste, une excellente occasion d'afficher ses talents de sculpteur et d'attirer ainsi des commandes de statues et de masques.

**Emmanuel de Roux**

« Baoulé », à la galerie Ratton-Hourdé, 10, rue des Beaux-Arts, Paris-6<sup>e</sup>. Tél. : 01-46-33-32-02. Du mardi au samedi, de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, jusqu'au 30 juillet. Entrée libre. Catalogue, texte de Susan Vogel, 112 p., 40 €. Photo : masque « Kukole Kwain ». © Hugues Dubois/Brussel-Paris.

## Exposition

### PARIS Grands maîtres de l'art populaire du Mexique

Le squelette hilare est juché sur une bicyclette, un panier de pain en équilibre sur la tête, un diabolin ailé en guide de porte-bagages et un angelot installé sur le guidon. Il circule sur des crânes en guise de pavés. C'est l'une des 300 pièces présentées à la bibliothèque Forney. Elles viennent toutes du Mexique, des collections

de la Fondation Fomento Cultural Banamex. L'association Ethnic A est à l'origine de cette exposition qui entend offrir un large panorama de l'art populaire mexicain. Le répertoire des formes utilisées par les artisans semble inépuisable : il combine l'héritage indien et l'influence espagnole. On trouvera au milieu d'une production très riche et colorée, parfois stéréotypée, quelques beaux objets, notamment des textiles somptueux et de belles céramiques. Les inventions les plus délirantes – pour un esprit occidental – ont trait à la fête des morts, occasion de manifester un humour macabre parfaitement réjouissant.

Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Pont-Marie. Tél. : 01-42-78-14-60. Du mardi au samedi, de 13 heures à 20 heures, jusqu'au 13 juillet. De 1,5 € à 3 €.

## Découvertes

### DANS TOUTE LA FRANCE Monum vert

Le Centre des monuments nationaux (Monum) a lancé le 1<sup>er</sup> juin, sous le nom de « Monum vert », une opération qui touche une quarantaine de monuments

nationaux. Il s'agit de faire découvrir aux visiteurs les richesses du patrimoine « vert » : jardins, observation de la faune et de la flore, promenades, dégustations, spectacles, expositions. Cette opération se poursuit, pour nombre d'entre eux, pendant tout l'été. Les monuments les plus connus recèlent encore des surprises dans ce domaine. Le Mont-Saint-Michel (Manche) et son jardin gothique à découvrir en nocturne, avec l'installation sonore de Louis Dandrel, *Le Jardin de la plaine-mer*; le parc de Maisons-Laffitte (Yvelines), avec un parcours dédié à la découverte du café ; les jardins avec vue du domaine de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) ; la première partie – rénovée – du jardin fleuri du château de Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), doublé d'une exposition sur le vocabulaire des jardins ; la création de Christophe Morin, un jeune plasticien paysagiste, dans les communs d'Oiron (Deux-Sèvres) ; le verger conservatoire du château de Talcy (Loir-et-Cher) ; ou les spectacles équestres et les promenades écologiques dans le parc de La Motte-Tilly (Aube).

Détail du programme des manifestations de « Monum vert » au 01-44-61-21-50 ou sur Internet : [www.monum.fr/](http://www.monum.fr/)

## Musique

### PARIS L'été en fanfares

Boire un verre, dîner en plein air, danser au son des fanfares... C'est ce que propose le Cabaret sauvage en invitant, durant deux semaines, quinze orchestres d'harmonie, des quatre coins du monde : Uranus bruyant, Pistons flingueurs, FreeBidou, Jaipur Kawa Brass Band, Life is not a picnic...

Le Cabaret sauvage, parc de la Villette, accès piéton par le 59, boulevard MacDonald, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-la-Villette. Tél. : 01-42-09-01-09. Du 25 juin au 5 juillet, à 20 h 30, 12,20 €.

## Théâtre

### PARIS Les directeurs

Reprise estivale bienvenue de l'un des grands succès de la saison 2000-2001. La pièce de Daniel Besse fait entrer sans façons dans l'univers impitoyable des cadres supérieurs. On y déguste une brochette de DG déglacés au vinaigre, accompagnés de dialogues à peine plus amers que les vrais. La comédie se joue devant un mélange pommard-pomerol, tandis qu'un drame se noue autour de la machine à café. Mélodrame plutôt que drame, d'ailleurs, compte tenu de la présence d'un traître acharné à gagner à tout prix les sommets d'où il pourra pérorer sur le thème « Ethique et entreprise ».

Poche-Montparnasse, 75, boulevard Montparnasse, Paris-6<sup>e</sup>. Tél. : 01-45-48-92-97. 19,26 € et 34 €. Du mardi au samedi à 21 heures ; samedi à 18 heures ; dimanche à 15 heures. Jusqu'au 11 août.

**MUSIQUE** • Le groupe anglo-indo-pakistanaï s'empare du film de Mathieu Kassovitz

## Asian Dub Foundation rejoue la partition de « La Haine »

LONDRES de notre envoyé spécial

Réputés pour leurs concerts extatiques, allumés par la flamme d'un engagement politique comme on n'en a pas croisé dans le rock britannique depuis l'époque des Clash, les Anglo-Indo-Pakistanaï d'Asian Dub Foundation peuvent aussi se prêter à un jeu proche de celui des musiciens de cinéma muet. Il y a un peu plus d'un an, alors qu'une manifestation leur demandait de réfléchir à un projet de création, le groupe – marqué par le travail de l'électronicien Scanner, illustrant *Alphaville*, de Jean-Luc Godard – a choisi de recréer en condition live, la bande originale du film *La Haine*, de Mathieu Kassovitz. Avant d'être jouée à Nantes, le 29 juin, leur adaptation était programmée deux soirs au Queen Elizabeth Hall de Londres, dans le cadre du prestigieux festival Meltdown, parrainé cette année par David Bowie.

Pour ces enfants des quartiers Est de Londres, qui, depuis 1995, n'ont cessé de dénoncer racisme, violences policières et engrenage malsain des ensembles suburbains, cette histoire filmée au cœur d'une cité sous tension de la banlieue parisienne (« La cité des muguets ») a tout de suite trouvé une résonance. « En Angleterre, explique le guitariste Steve Savale, *La Haine* est un film culte. L'histoire nous parle. Elle pourrait être transposée dans les cités de Broad Waterfront à Tottenham ou de TH9 dans l'est de Londres. Les composantes communautaires divergent, mais les tensions y sont les mêmes. Ces vingt dernières années, une certaine jeunesse s'est criminalisée, victime de son isolation, de ses obsessions matérialistes, de la disparition de l'engagement politique. »

Guitare, basse, batterie et ordinateurs restent dans l'ombre sous le grand écran. Les musiciens peuvent suivre le film sur un moniteur de télévision qui leur permet de synchroniser leurs interventions. Si un disque compilant des chansons inspirées par *La Haine* avait fait beaucoup parler de lui (à cause en particulier du morceau, *Sacrifice de poulets*) à la sortie du film, ce dernier contenait en fait peu de musique, tenant à éviter les stéréotypes du cinéma hip hop. Tel un flot d'émotions submergeant les images, cette nouvelle bande-son, entièrement instrumentale, peut s'immerger à tout instant. Diffusés en version originale sous-titrée, les dialo-

gues font parfois l'effet de scansions insérées dans une partition.

Celle-ci rythme l'intrigue, s'adapte aux situations avec précision : touche orientale pour la « merguez party » en haut du HLM, sample de musique juive pour la danse loufoque de Vinz, violence rock au moment d'une arrestation, mélancolie funk digne de Curtis Mayfield pour les scènes de déambulation... Métaphore musicale de la tension exponentielle développée par un inexorable leitmotiv, « *L'important, ce n'est pas la chute, c'est l'atterrissage* », cette bande originale ne se contente pourtant pas d'illustrer l'intrigue. Ce bouillonnement électrique en dit aussi beaucoup sur les convictions politiques et sociales d'Asian Dub Foundation. Fusion de rythmes traditionnels, de distortion rock, de nonchalance dub, de surtension hip hop et électronique, leur musique décrit le mélange possible des cultures et la violence d'une société.

### AUTEUR ENTHOUSIASTE

Présent lors de la projection, Mathieu Kassovitz découvrait avec enthousiasme cette nouvelle mise en musique de son film. « *Je suis impressionné, admettait le réalisateur. J'aurai beaucoup de mal dorénavant à revoir le film sans penser à leur interprétation de ces images. J'aimerais beaucoup pouvoir inclure cette bande-son dans le DVD que nous sortirons dans deux ans pour fêter le dixième anniversaire du film.* »

Le metteur en scène pressait le groupe et sa maison de disques (Labels) de donner une représentation parisienne (peut-être au Grand Rex) de cette création. Visiblement touché par les encouragements de Kassovitz, Asian Dub Foundation vivait décidément une grande soirée. Trois jours avant, on leur avait annoncé la libération de Satpal Ram. Depuis six ans, le groupe avait lutté (la chanson *Free Satpal Ram*, d'innombrables manifestations et pétitions) pour ce jeune homme d'origine pakistanaï, condamné à perpétuité, il y a seize ans, pour avoir tué l'un de ses agresseurs lors d'une attaque raciste. A la fin du concert, bouleversé par l'émotion, ADF faisait monter son ami sur scène.

**Stéphane Davet**

Représentation le 29 juin à Nantes, festival Open air.

## Sélection revues

### Jazz Hot Jazz Magazine Jazzman

De juin à septembre, plus de deux cents festivals sont consacrés au jazz en France. Pour que l'amateur s'y retrouve, les trois revues spécialisées, *Jazz Hot*, *Jazz Magazine* et *Jazzman* publient leurs guides en mettant en avant divers critères de sélection. Accompagné d'un sérieux dossier sur l'accordéon (les nouveaux venus, les maîtres comme Richard Galliano ou Marcel Azzola), *Jazz Hot* identifie, sur 14 pages, en plus des manifestations propres au jazz, celles qui reçoivent un ou plusieurs artistes du genre dans une programmation plus généraliste. Dans le cahier de 16 pages de *Jazz Magazine*, l'accent est mis sur vingt « festivals d'émoi » pour un tour de France qui ne considère pas le Sud comme la seule destination. Herbie Hancock est le principal autre sujet de la revue avec entretien, inventaire discographique et témoignages de musiciens à propos du pianiste. Quant aux 36 pages du guide de *Jazzman*, elles identifient, outre chacun des rendez-vous, tous les musiciens, du leader d'un trio au troisième trompette d'un big band qui participeront aux concerts de l'été. Le trompettiste Tom Harrell, le guitariste Biréli Lagrène et un guide

des stages d'été sont aussi au sommaire Enfin, les trois magazines sortent des frontières de l'Hexagone avec les programmes des principaux festivals de jazz en Europe et aux Etats-Unis. — S. Si.

*Jazz Hot*, juin, n° 591, 66 p., 5,50 € ; *Jazz Magazine*, juin, n° 527, 82 p., 5,40 € ; *Jazzman*, juin, n° 81, 82 p., 4 €.

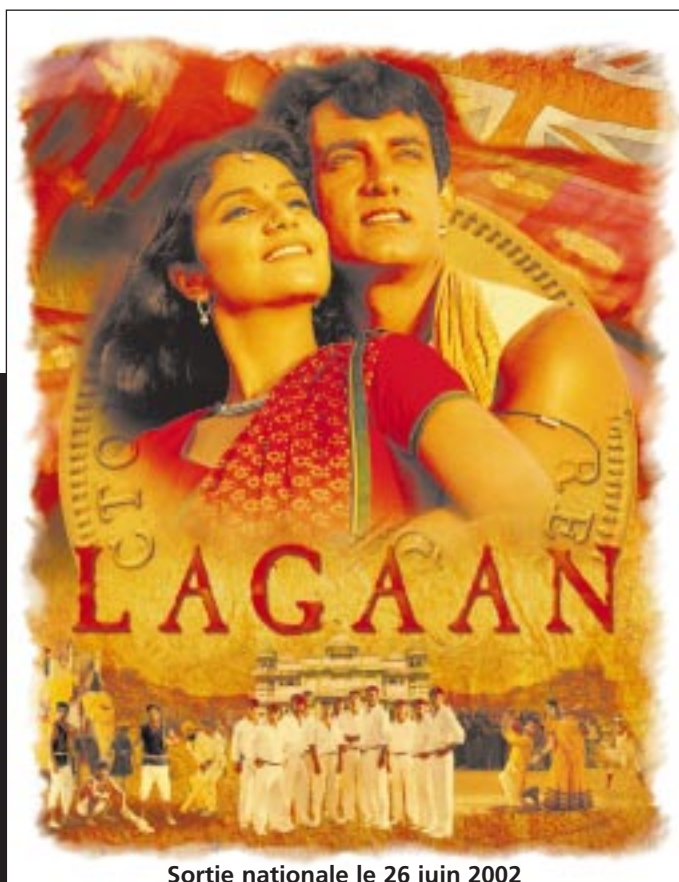
### Briques et tuiles

La revue semestrielle du Cilac (Comité d'information et de liaison pour l'archéologie et la mise en valeur du patrimoine industriel) offre un dossier consacré aux briqueteries et tuileries, un thème très (trop) vaste, puisqu'il touche presque toutes les régions françaises. D'autant plus que les méthodes de production et les produits proposés sont fort variés. Pourtant, la revue réussit son pari de faire le tour de la question, celle des hommes et des machines : inventaire, organisation des sites, typologie et genèse des fours, passage de l'artisanat à l'industrie, profil des industriels, problèmes liés à la survie de ces industries (briqueterie Dewulf à Allone, dans l'Oise) et à la réhabilitation de certaines usines (celle de Ciry-le-Noble, près du Creusot). A noter, dans le même numéro, une étude sur le sort de la manufacture de tabac de Morlaix (Finistère). — E. de R. *L'Archéologie industrielle en France*, n° 39, BP 251, 56007 Vannes Cedex, 112 p., 130 €.

# Le Monde vous invite...

## ... au cinéma pour le nouveau film d'Ashutosh Gowariker

(Durée 3 h 30)



Sortie nationale le 26 juin 2002

Pour recevoir

vos invitations

pour deux personnes

(200 places au total),

téléphonez au

01-42-17-38-95,

ce lundi 24 juin de 15 heures à 17 heures (100 places) et mardi 25 juin de 15 heures à 17 heures (100 places).

Invitation valable dans toutes les salles programmant le film, à toutes les séances.

Les informations recueillies à cette occasion sont exclusivement destinées au Monde et à ses partenaires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant (art. 27 de la loi "Informatique et liberté").



# Gérard Meylan, la « gueule » de l'Estaque

Depuis la maternelle, l'infirmier-acteur entretient une relation d'amitié et de fidélité avec le cinéaste marseillais Robert Guédiguian

GÉRARD MEYLAN, dans le nouveau film de Robert Guédiguian, *Marie-Jo et ses deux amours*, c'est Marco, le sombre et tendre amant d'Ariane Ascaride. Mais Gérard Meylan, c'est, depuis sa première apparition au cinéma, avant tout une « gueule ». Une gueule, empreinte de mélancolie et de virilité, une gueule à effaroucher les hommes et à séduire les femmes, une gueule à faire peur et à faire envie, à vous suriner ou à vous tirer les larmes, en un mot, une gueule pour film de genre, telle qu'on n'en voit plus guère dans le cinéma français. De sorte que « Meylan » ne se trouve pas plus que beurre en branches dans les dictionnaires de cinéma, et qu'ailleurs on a plus de chance de recueillir une information sur une « ville située aux portes de l'agglomération grenobloise, à l'entrée de la vallée du Grésivaudan », que sur un acteur français né en 1952 à Marseille et indéfectible compagnon de route cinématographique – au sein d'une famille composée d'Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Frédérique Bonnal, Pierre Banderet et Jean-Pierre Darrousin – du dénommé Robert Guédiguian.

Sauf que l'affaire Meylan-Guédiguian est la plus ancienne et la plus étrange de toutes. Tout commence au cours des années 1950 dans le quartier ouvrier de l'Estaque, à Marseille, tandis que Gérard accompagne son père, un des fondateurs de la section du Parti communiste du 16<sup>e</sup> arrondissement, dans sa tournée de distribution de *L'Humanité*. Il se souvient de ce jour où, pénétrant dans l'appartement d'un électricien auquel son père livrait le journal, il a aperçu « une grande dame blonde qui repassait dans la cuisine, avec, sous la table, la présence d'un petit garçon, et ce petit garçon, c'était Robert Guédiguian ». L'histoire est racontée sur un ton qui solennise, comme on sait le faire à Marseille, la routine d'une révélation sans doute maintes fois réitérée. Ce n'en est pas moins le début de légende d'une relation d'amitié et de fidélité, qu'on imprime d'autant plus volontiers qu'elle perdure aujourd'hui, sous le signe de l'enthousiasme et de l'admiration.

En voici la suite : « Nous nous sommes retrouvés à la maternelle, où je l'ai immédiatement reconnu. Mais on commença à se parler vraiment en CM2. Il m'a rejoint dans cette classe car mon père, qui était instituteur, avait mis un point d'honneur à me faire redoubler à cause de mes cinq fautes d'orthographe à la dictée. Notre relation s'établit d'abord sur un rapport de compétition, qui va se transformer en amitié : au début, j'étais premier, l'exploit du redoublant en quelque sorte, et lui deuxième car c'était un élève brillant. Et puis, très vite, le classement s'est inversé, avant que nos chemins ne se séparent à partir de la sixième, lui choi-

## BIOGRAPHIE

► **1952**  
*Naissance à Marseille, dans le quartier de l'Estaque.*

► **1970**  
*Passé son concours d'infirmier à Marseille.*

► **Depuis 1981**  
*Acteur dans tous les films de Robert Guédiguian, de « Dernier été » jusqu'à « Marie-Jo et ses deux amours ».*



OUVIER ROLLER

issant le latin, et moi la filière scientifique. »

Mais ce n'est qu'une façon de parler. En réalité, Gérard continuera plus que jamais de fréquenter Robert, sous les auspices de l'engagement politique. Venus d'un terreau commun, celui de l'Estaque, de l'immigration antifasciste (Meylan a du sang français, suisse, italien et espagnol dans les veines) et de l'engagement familial auprès du PC, les deux jeunes gens vont, ensemble, adhérer au Parti et créer l'Uncal, un syndicat lycéen d'obédience communiste. On est en 1968. Ils lisent Marx, considèrent l'URSS comme un exemple, et préparent la révolution. De l'eau coulera sous les ponts avant que leurs yeux ne se dessillent. Mais Gérard, qui a rompu avec le Parti en 1984, demeure aujourd'hui encore « fidèle à l'idéal communiste ».

## TOURNAGE PENDANT LES JOURS DE REPOS

Electeur dans la quatrième circonscription de Marseille, bastion de longue date, il n'en est pas moins aux premières loges pour constater le report d'une partie de cet électoral vers le Front national. « Ça signifie que quelque chose n'a pas été transmis entre la génération des pères et celle des fils. Les dirigeants ont fait des erreurs, le PC n'est pas un parti de pouvoir, il a perdu son âme dans la cohabitation. Fondamentalement, rien n'a pourtant changé :

*l'exploitation de l'homme par l'homme, le capital, la plus-value sont des réalités, et le communisme, j'en suis persuadé, reste un rempart fondamental contre le fascisme. »* Mais comment mettre en pratique ces convictions dès lors qu'on a rompu avec le militantisme ? Cette embarrassante question est précisément au cœur du cinéma de Guédiguian depuis une vingtaine d'années.

C'est donc très logiquement sur ce terrain que nos deux compères se retrouvent, après que Gérard est devenu infirmier à Marseille et que Robert, après des études de sociologie à Aix-en-Provence, est monté à Paris pour, essentiellement, y rejoindre sa dulcinée, Ariane Ascaride, et, accessoirement, s'y découvrir une vocation de cinéaste. L'aventure pour Meylan commence en mars 1980, le jour où son vieux copain l'appelle pour lui demander de jouer un rôle dans son premier long métrage, *Dernier été*, qu'il coréalise avec Frank de Wita et tourne, déjà, dans le quartier de l'Estaque. Non seulement Meylan accepte sans hésiter, mais il sera, dès lors, de tous les films de Guédiguian, en s'arrangeant pour prendre le temps du tournage sur ses jours de repos. Meylan est un acteur singulier, qui a toujours refusé d'abandonner son métier d'infirmier et qui soumet sa vocation artistique à ce constat lapidaire : « C'est un bonheur

*quand je tourne, mais ce n'est pas un malheur quand je ne tourne pas. »*

Aussi bien, sa fidélité artistique à Robert Guédiguian et à sa famille d'acteurs semble lui suffire, et il n'est pas loin de justifier sa carrière par l'admiration sans bornes qu'il porte à celui qu'il définit comme « un frère, ou un second père ». De fait, les personnages qu'il incarne dans son cinéma sont toujours un peu des doubles du réalisateur : « C'est naturel, on se ressemble beaucoup, nous avons les mêmes points d'ancrage et nous sommes fondés de la même manière, l'univers de ses films est inspiré de notre histoire commune. » Le succès de *Marius et Jeannette*, en 1997, n'a rien changé à l'affaire, en dépit des propositions nombreuses que reçoit désormais Gérard Meylan. Il aura donc fallu toute la force de cette amitié pour que l'acteur-infirmier, après mûre réflexion, accepte de se dénuder dans *Marie-Jo et ses deux amours*, lui que ses propres enfants n'ont jamais vu nu : « Je me suis finalement inscrit deux mois avant le tournage dans un club de naturistes, où je me suis désapé tous les jours devant tout le monde, alors que j'ai horreur de ça ! » Meylan pourrait contresigner la phrase de Montaigne au sujet de La Boétie : « Parce que c'était lui, parce que c'était moi. »

Jacques Mandelbaum

## DOMINIQUE DHOMBRES

### Tortue sagace

**IL L'A DIT.** Il a prononcé le mot de « microcosme » que tout le monde attendait. Raymond Barre était dimanche soir l'invité de Christine Ockrent à France Europe Express, sur France 3. A 78 ans, il prend congé de la politique, l'air apparemment serein, sans regret et sans remords. Il a été commissaire européen, premier ministre et maire de Lyon. Il n'a pas été président de la République, mais, de cet échec-là, il ne sera pas question.

Raymond Barre était écouté respectueusement, dimanche soir, avec l'aura de vieux sage qu'il a acquise au fil des ans, surtout, comme il l'a rappelé avec satisfaction, depuis que les socialistes se sont ralliés, en 1983, après l'avoir vivement dénoncée, à la politique économique qu'il avait menée comme premier ministre de 1976 à 1981. Il ressemble de plus en plus à une tortue, avec cette curieuse forme de tête sortant de la carapace de son costume sombre de notable. S'il fallait attribuer un nom totemique à Raymond Barre, ce serait « Tortue sagace ».

Il se réjouit de la fin de la popularité de la cohabitation. « Je me suis beaucoup amusé, moi qui me bats contre la cohabitation depuis 1984, de voir tous ceux qui s'y étaient rués

*pour partager le pouvoir défendre aujourd'hui la nécessité de la non-cohabitation »,* dit-il. « Amusé », un autre mot typique de Raymond Barre, qui manifeste lui aussi sa distance vis-à-vis du « microcosme » honni.

Il constate le caractère « étrange » des deux scrutins qui viennent d'avoir lieu. La droite est au pouvoir dans toutes les institutions, ce qui lui convient parfaitement, mais elle l'est sans véritable débat sur les orientations du pays et après un deuxième tour de l'élection présidentielle qui n'avait plus de sens politique, et se résumait à un réflexe républicain.

Il n'a pas été question par exemple de l'Europe, au cours de toutes ces élections, alors que c'est l'Europe qui oblige le gouvernement à réduire les dépenses de l'Etat. Les baisses d'impôts ? Raymond Barre y est favorable. Il ne voit pas pourquoi elles devraient s'accompagner d'un geste à l'égard de ceux qui ne payent pas l'impôt sur le revenu. C'est de la jalousie, un sentiment qui joue un rôle considérable dans l'esprit national, comme l'avait déjà relevé Tocqueville. L'égalitarisme, voilà l'ennemi. Le professeur Barre n'est pas un disciple de Gracchus Babeuf. On s'en doutait un peu.

## TÉLÉVISION

### La corruption en direct

La chaîne du câble et du satellite Histoire programme une série documentaire d'exception, « Cash Story », ou l'art de corrompre déployé par un chef des services secrets – et chef occulte des armées – pour maintenir un pays sous sa coupe. Cet homme s'appelle Vladimiro Lenin Montesinos. C'est sur ses basses œuvres que repose la démocratie de façade qu'est le Pérou entre 1990 et 2000, présidé par Alberto Fujimori. Pour circonvier tous les secteurs-clés du pays, Montesinos n'a pas besoin de faire intervenir l'armée : il les achète. A coups de millions de dollars, qu'il recycle des trafics de drogue et d'armes qu'il mène par ailleurs. Et pour mieux compromettre ses complices, il filme méticuleusement, en caméra cachée, chacune de ces transactions. Soit des milliers d'heures de vidéo. Dont une partie sera retrouvée après sa chute. C'est une sélection de ces archives saisissantes que Claudio Wagner, le réalisateur de la série, a montée, traduite, explicitée. En espérant que chacun y voie, au-delà de la dictature péruvienne, ce que peut être « le paroxysme de la perversion politique de toute dictature, et même de tout pouvoir ». C'est la diffusion d'une des cassettes de Montesinos à la télévision, en septembre 2000 au Pérou, qui a mis fin au régime dictatorial de Fujimori et Montesinos. – Ma. D.

« Cash Story », du 24 juin au 7 juillet, 20 h 30, Histoire.

## MARDI 25 JUIN

► **Thema : Bombes humaines**  
20 h 45, Arte  
Comment expliquer les attentats-suicides ? Trois documentaires apportent des éléments d'analyse, à défaut de certitude. Dans *Bombes humaines*, Ilan Ziv et Serge Gordey propose une enquête aussi méthodique et dépassionnée que possible sur cette nouvelle arme, utilisée

dès 1983 à Beyrouth contre l'ambassade des Etats-Unis. Inédit. ► **Détective Philip Lovecraft**  
21 h 00, Paris Première  
Los Angeles, 1948. Philip Lovecraft, détective privé fauché, aux cravates extravagantes et anti-héros du film, doit récupérer un grimoire dérobé à des fins diaboliques... Martin Campbell, le réalisateur, crée un film fantastique et fantasque, bourré de références, mêlant les clichés du film noir

– whisky, bagnoles et femmes fatales – avec l'univers de Howard Philip Lovecraft, l'auteur dont l'œuvre est ici adaptée.

► **Somme-nous tous drogués ?**  
22 h 35, France 2

Le service public offre une revue de détail des divers passeports pour les paradis artificiels ou prétendus tels – de l'alcool au haschisch en passant par les anabolisants et les somnifères. Témoignages et dégâts, plus ou moins étendus, à l'appui. Par exemple, Charlotte qui fume depuis l'âge de 12 ans et qui, à 15 ans, éprouve déjà des insuffisances pulmonaires. Sur le même thème, France 5 diffusera, le samedi 13 juillet à 17 h 30, *Alcool, tabac, cannabis, etc.*, preuve de la synergie propre à Francetélévisions.

► **Music Planet 2Nite**

23 h 15, Arte  
Huit mois après sa première diffusion, ce numéro de l'émission de Ray Cokes a été modifié pour donner à Susheela Raman la préférence, accordée à Cheb Mami dans le montage original. Deux titres de la chanteuse anglo-tamoule, peu connue à l'époque, ont été rajoutés, son interview a été prolongée aux dépens de celle de Cheb Mami. En moins d'un an, une star est née, elle a volé la vedette à une autre.

## LES GENS DU MONDE

■ Le retour sur les écrans du chien *Scooby-Doo* est déjà programmé. Le film de **Raja Gosnell**, qui a conquis la première place du box-office américain après avoir engrangé 54,2 millions de dollars pour son premier week-end d'exploitation, fera l'objet d'une suite, a annoncé la compagnie Warner. Réalisateur et casting inchangés, avec **Freddie Prinze Jr.**, **Sarah Michelle Gellar**, **Matthew Lillard** et **Linda Cardellini**. La sortie est annoncée pour 2004.

■ Après Zorro, **Antonio Banderas** s'apprête à incarner un autre rebelle latin en la personne de Pancho Villa. Selon le quotidien américain *Daily Variety*, l'acteur espagnol a signé un contrat avec la société HBO Films pour jouer dans *Pancho Villa se met en scène*, un film sur la carrière hollywoodienne du révolutionnaire mexicain. Dirigé par **Bruce Beresford**, il racontera comment Pancho Villa s'est allié à **D.W. Griffith** et **Harry Aitken** pour concevoir le premier film d'action hollywoodien plaçant des caméras au milieu d'un champ de bataille. Les deux cinéastes américains avaient ainsi réalisé en 1914 les films muets *La Vie du général Villa* et *La Vengeance du hors-la-loi*, sur la bataille de Torreón, qui ont créé un courant de sympathie du public américain en faveur de Villa.

■ L'armée britannique a dû retirer de la diffusion 300 vidéos promotionnelles utilisant la musique d'**Oasis** sans la permission du groupe de Manchester. Les chansons *Wonderwall* et *Hello* servaient à illustrer un film vantant l'action du régiment de Highlanders, basé à Edimbourg. Un porte-parole du ministère de la défense a expliqué que les soldats écossais ignoraient tout de la législation sur les droits d'auteur. La vidéo, filmée au Kenya pendant des exercices dudit régiment, était présentée dans les centres commerciaux et les écoles.

■ Selon le quotidien *Takrit*, des extraits de trois romans dont **Saddam Hussein** serait l'auteur vont être intégrés aux programmes de l'enseignement secondaire et moyen en Irak pour la rentrée scolaire. Le journal affirme également que « les bibliothèques seront pourvues d'exemplaires de ces trois romans pour encourager les élèves à lire ». En avril, la presse irakienne avait annoncé la mise en vente de *Des Hommes et une Cité*, œuvre retraçant « la vie d'un peuple à travers celle d'un cavalier qui a choisi de ne pas être indifférent » aux problèmes de son pays et attribuée au président irakien, comme *La Forteresse inexpugnable* et *Zabiba et le Roi* auparavant. Un quatrième ouvrage de cet auteur anonyme est attendu avant la fin de l'année. Bien que le nom de l'écrivain ne soit pas précisé par la presse, bon nombre d'intellectuels sont persuadés que celui-ci est Saddam Hussein.

## RADIO

### MARDI 25 JUIN

► **Le monde change**  
13 h 10, Radio France internationale  
Patrick Chomprey reçoit Christian Bromberger, ethnologue, pour constater que le football permet aujourd'hui l'affirmation des identités collectives. A tous niveaux ! Des rencontres de quartiers aux championnats internationaux, des joueurs stars aux politiques supporters, ce sport est devenu un référent universel. Comment ?

► **Le vif du sujet**  
15 h 00, France-Culture  
Pour fêter les dix ans de *Charlie Hebdo*, Alexandre Héraud et Dominique Pruzak s'installent dans la rédaction du journal. Ils sont entourés par l'équipe rédactionnelle, Cabu, Gédé, Cavanna, Wolinski, ainsi que des invités, tels Isabelle Alonso, la médiatique présidente des Chiennes de garde, ou l'ancien aumônier de l'Assemblée nationale, le père Alain Maillard de La Morandais, mais également de lecteurs. Créé en 1970 après la censure de *Hara-Kiri*, arrêté en 1982 pour difficultés financières, l'hebdomadaire subversif est réapparu en 1992. Juste provocant pour certains, pertinent pour d'autres, *Charlie Hebdo* n'arrête pas de susciter les polémiques. Joyeux anniversaire.







## RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 24 JUIN

## TF1

**14.45** La Passagère de l'oubli Téléfilm. Tony Wharmby. Avec Lindsay Wagner (EU, 1992)  
**16.25** Dingue de toi Série **17.00** Melrose Place Série **17.50** 7 à la maison Série **18.45** Tous ensemble **20.00** Journal, Météo.



**20.55** UNE FERRARI POUR DEUX Téléfilm. Charlotte Brändström. Avec Pierre Arditi, Bernard Le Coq, Salomé Lelouch, Elizabeth Bourgoin (France, 2002). 4693453  
*Un père de famille, chômeur depuis trois ans, a caché sa situation à sa fille. Il va tenter de l'éblouir au volant d'une Ferrari ne lui appartenant pas...*  
**22.38** Tous ensemble Les temps forts.

**22.40** Y'A QUE LA VÉRITÉ QUI COMPTE Difficile à dire, pas facile à entendre ! Magazine présenté par Pascal Bataille et Laurent Fontaine. 5320231  
**0.15** Fi Magazine.

**0.55** Reportages **1.25** Très chasse **2.20** Aimer vivre en France Les jeux régionaux  
**3.20** Reportages Au feu les pompiers ! **3.45** Histoires naturelles **4.15** Musique **4.50** Le Droit de savoir Magazine (65 min).

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**13.55** Deep End ■■■ Jerzy Skolimowski. Avec Jane Asher, Sean Barry-Weske, Erica Beer (Etats-Unis - Allemagne, 1970, 90 min) **CineClassics**  
**14.30** L'Ainé des Ferchaux ■■■ Jean-Pierre Melville (France, 1962, 110 min) **Canal + Vert**  
**15.00** Fight Club ■■■ David Fincher (Etats-Unis, 1999, 135 min) **Cinéstar 1**  
**16.20** Le Deuxième Souffle ■■■■ Jean-Pierre Melville (France, 1966, N., 150 min) **Canal + Vert**  
**17.15** Full Metal Jacket ■■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1987, v.m., 115 min) **CineCinemas 2**  
**18.25** Superman ■■■ Richard Donner (Grande-Bretagne, 1978, v.m., 140 min) **CineCinemas 1**  
**20.45** Les Leçons de la vie ■■■ Mike Figgis (Grande-Bretagne, 1994, 95 min) **Cinéstar 1**  
**21.00** Gipsy ■■■ Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1957, 105 min) **Cinéoïtle**  
**22.45** Parfum de femme ■■■ Dino Risi (Italie, 1974, 100 min) **Cinéoïtle**  
**23.45** Orange mécanique ■■■■ Stanley Kubrick (GB, 1971, v.m., 135 min) **CineCinemas 1**  
**0.25** La Garçonnière ■■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1960, N., 125 min) **Cinéoïtle**  
**1.45** Délivrance ■■■ John Boorman (Etats-Unis, 1972, v.m., 120 min) **TCM**

## FRANCE 2

**16.00** Des chiffres et des lettres **16.35** En quête de preuves La preuve par trois. Série **17.30** Qui est qui ? **18.10** JAG Les démons du passé. Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** ET 0.40 Journal, Météo.



**20.55** UNION LIBRE Spéciale été. Magazine présentée par Christine Bravo, avec la participation d'Illario Calvo, Heikki Cantell, Ray Cokes, Dominique Dislaire, Martineke Kooistra, Maria Martin, Jorge Silva, Eric Svensson, Anette Burgdorf. Invités : Alexandra Lamy, Jean Dujardin, Dany Brillant, Patricia Kaas, Doc Gynéco, Axelle Laffont, Clotilde Courreau, Victor Laszlo, Atmen Keïf. 5457540

**23.05** MOTS CROISÉS Nouvelle génération politique : les nouveaux élus seront-ils réconcilier les Français avec la politique ? Débat présenté par Arlette Chabot. 2402502  
**1.05** Musiques au cœur Amateurs... de piano.

**2.05** Paul Meyer, l'homme à la clarinette **2.30** J'ai rendez-vous avec vous **2.50** Contre-courant Quand les Lions mangent le Coq **3.45** 24 heures d'info **4.05** Les Fous du cirque **4.30** Contre-courant Dragtime USA (85 min).

## FRANCE 3

**16.30** To3 **17.40** A toi l'actu@ **17.55** C'est pas sorcier **18.20** Un livre, un jour **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** ET 1.20 C'est mon choix... ce soir.



**20.55** HAUTE PIERRE Téléfilm. Jean-Yves Pitouin. Avec Jules Sitruk, Marie Matheron, Yvon Back, Justine Perez (Fr., 2002). 4684705  
*Une femme seule, mère d'un petit garçon imaginaire, s'empêche d'un fougueux romancier qui l'invite bientôt à s'installer chez lui, dans une belle mais étrange demeure près de Marseille.*  
**22.30** Météo **22.35** Soir 3.

**22.55** STRIP-TEASE Magazine proposé par Marco Lamensch et Jean Libon. Au sommaire : Comme un poisson dans l'eau ; Ecoute bibiche. 8414569  
**0.00** Ombre et lumière Invité : B-Henri Lévy.

**0.30** La Case de l'Oncle Doc L'Occidentale de fanfare, entreprise de déménagement **1.45** Soir 3 **2.10** France Europe express **3.15** Histoire d'une droite extrême [1/2] **4.10** Coulisses Un jour je serai chanteur (50 min).

## CANAL+

**18.00** Mademoiselle ■ Film. P. Lioret. *Comédie sentimentale* (Fr., 2000) **0** **► En clair jusqu'à 21.00**  
**19.15** + de cinéma **19.40** Journal **19.45** Le Zapping **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz **20.45** + de sport **20.55** Le Carnet d'Aimé.



**21.00** SOIRÉE PLANÈTES HOSTILES - PLANÈTE ROUGE Film. Antony Hoffman. Avec Val Kilmer, Carrie-Anne Moss, Benjamin Bratt, Tom Sizemore, Simon Baker. *Science-fiction* (EU, 2000) **0**. 3536366  
*Cinq astronautes tentent de survivre sur la planète Mars. Un film de science-fiction alourdi par diverses considérations philosophiques et métaphysiques.*

**22.40** SOIRÉE PLANÈTES HOSTILES - PITCH BLACK Film. David N. Tsohy. Avec Vin Diesel, Cole Hauser, Radha Mitchell, Keith David, Lewis Fitz-Gerald. *Science-fiction* (Austr. - EU, 2000) **0**. 5339989

**0.25** Surprises **0.45** En aparté **1.35** Roberto Succo ■■ Film. Cédric Kahn. Avec Stefano Cassetti. *Drame* (Fr., 2000) **0** 4619564 **3.40** Elle s'appelait Scorpion ■■ Film. Shunya Ito. *Suspense* (Japon, 1972, v.o., 100 min) **0**.

## FRANCE 5 / ARTE

**16.35** A la poursuite des pierres précieuses La pierre de Lune du Sri Lanka **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Nature Les Mystères des champignons animaux **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage L'Or noir de l'embargo.



**20.40** GENTLEMAN JIM ■■■■ Film. Raoul Walsh. Avec Errol Flynn, Alexis Smith, Jack Carson, Alan Hale, Ward Bond. *Biographie* (EU, 1942, N., v.o.). 331705  
*L'ascension d'un boxeur Jim Corbett. Le style épique et sensuel de Raoul Walsh. D'après l'autobiographie The Roar of the Crowd, de James J. Corbett.*

**22.25** GRAND FORMAT - UN RÊVE D'AMÉRIQUE Documentaire. Christoph Corves (Allemagne, 2001). 1033705  
**23.50** Court-circuit (le magazine) Spécial gay et lesbien 792892.

**0.40** Nés quelque part Téléfilm. Malik Chibane. Avec Samy Bouajila, Nozha Khoudra (France, 1997) 7597816 **2.05** Karakoum, la civilisation des oasis Documentaire. Marc Jampolsky (50 min) 1244800.

## M6

**15.15** Les Anges du bonheur Série **16.10** M6 Music **17.10** Cœur Caraïbes Série **18.00** Le Clown Série **19.00** ET 20.40 Loft Story **19.45** Caméra café Série **20.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Série.



**20.50** L'HOMME EST UNE FEMME COMME LES AUTRES Film. Jean-Jacques Zilbermann. Avec Antoine de Caunes, Elsa Zylberstein, Gad Elmaleh, Michel Aumont, Judith Magre. *Comédie* (Fr., 1998) **0**. 697434  
*Un jeune homosexuel, contraint au mariage pour toucher un héritage, s'attache à son épouse.*

**22.40** FX II, EFFETS TRÈS SPÉCIAUX Film. Richard Franklin. Avec Bryan Brown, Brian Dennehy, Rachel Ticotin, Joanna Gleason. *Policier* (EU, 1991) **0**. 5509279  
**0.35** Loft Story Divertissement 7965941.

**1.20** Jazz 6 Toots, Dave, Kenny : un baron et deux gentlemen. Concert donné à Jazz à Vienne 2001 3425125 **2.19** Météo **2.20** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (280 min) 18065449.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

**20.30** Décibels.  
**22.00** Journal.  
**22.10** Multipistes.  
**22.30** Surpris par la nuit.  
**0.05** Du jour au lendemain.

## FRANCE-MUSIQUES

**20.00** Récital. Au Théâtre des Champs-Élysées, à Paris. Aldo Ciccolini, piano : Œuvres de R. Schumann.  
**22.00** En attendant la nuit.  
**23.00** Jazz, suivez le thème.  
**0.00** Extérieur nuit.

## RADIO CLASSIQUE

**20.00** Les Rendez-Vous du soir. *Concerto en sol mineur*, de Durante, dir. G. Antonini ; Œuvres de Mancini, Rossi. 20.40 Le violoniste Nathan Milstein. Œuvres de Brahms, Bach, Mozart, Mahler, Schubert, Mendelssohn, Milstein.  
**22.40** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Rachmaninov, Tchaïkovski, Moussorgski, Stravinsky.  
**0.00** Les Nuits de Radio Classique.

## MARDI 25 JUIN

## TF1

**12.50** A vrai dire Magazine **13.00** Journal **13.20** Football (1<sup>er</sup> demi-finale). A Séoul (Corée-du-Sud). En direct **15.30** Dingue de toi Le milliardaire. Série **16.05** Pacific Blue Le jour des héros. Série **17.00** Melrose Place Un fils présomptueux. Série **17.50** 7 à la maison L'idole des filles. Série **18.45** Tous ensemble Magazine **20.00** Journal, Météo.



**20.55** LA CHÈVRE ■ Film. Francis Veber. Avec Pierre Richard, Gérard Philipe, Corynne Charbit, Michel Robin. *Comédie burlesque* (France, 1981). 4660125  
*Un détective recherche la fille d'un homme d'affaires accompagné d'un « appât », un homme, aussi maladroit que la disparue. Un tandem comique inattendu...*

**22.45** VIS MA VIE SPÉCIAL CÉLÉBRITÉS. Magazine présenté par Laurence Ferrari. Invités : Charlotte Kady ; Pascal Sellem ; Emmanuel de Brantes. 2249187

**0.35** Golf Circuit américain et européen féminin. Masters d'Evian. Les temps forts **1.15** Reportages Les locataires de la mer **1.40** Très chasse Renard, blaireau et chiens de terriers.

**2.35** Aimer vivre en France La cuisine **3.35** Scottish Games, la force de la tradition **4.25** Histoires naturelles Journée de pêche en traîneau **4.50** Musique (30 min).

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**13.55** Le Rebelle ■■■ King Vidor (Etats-Unis, 1949, N., 110 min). **TCM**  
**14.15** Le Maître de musique ■■■ Gérard Corbiau (Belgique, 1987, 95 min) **0** **CineCinemas 3**  
**14.20** L'Empire du crime ■■■ Lewis Milestone (Etats-Unis, 1946, N., 115 min) **0** **Cinéoïtle**  
**15.55** Escrocs mais pas trop ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 2000, v.m., 95 min) **0** **Canal + Vert**  
**17.15** Deep End ■■■ Jerzy Skolimowski (Etats-Unis - Allemagne, 1970, 90 min) **0** **CineClassics**  
**18.10** Eyes Wide Shut ■■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1999, v.m., 155 min) **0** **CineCinemas 3**  
**20.45** La Leçon de piano ■■■■ Jane Campion (France - Australie, 1992, v.m., 120 min) **0** **CineCinemas 3**  
**20.45** L'Auberge de la Jamaïque ■■■ A. Hitchcock (Grande-Bretagne, 1939, N., 95 min) **0** **CineClassics**  
**21.05** Les Aventures de Till l'Espiegle ■■■ Gérard Philipe et Joris Ivens (France - Allemagne, 1956, 85 min) **0** **Cinéoïtle**  
**22.20** La mort n'était pas au rendez-vous ■■■ Curtis Bernhardt (Etats-Unis, 1945, N., 85 min) **0** **CineClassics**  
**23.30** Thelma et Louise ■■■ Ridley Scott (Etats-Unis, 1991, 125 min) **0** **Cinéstar 1**  
**23.30** Barry Lyndon ■■■ Stanley Kubrick. Avec Ryan O'Neal, Marisa Berenson (Grande-Bretagne, 1975, v.m., 180 min) **0** **CineCinemas 2**  
**23.45** Desperate Living ■■■ John Waters (Etats-Unis, 1977, 95 min) **0** **CineClassics**

## FRANCE 2

**13.00** Journal, Météo **13.45** Expression directe **13.55** Inspecteur Derrick Parfum d'enfer. Série **15.00** Un cas pour deux Le bouc émissaire. Série **16.00** Des chiffres et des lettres **16.30** Un livre **16.35** En quête de preuves Huis clos. Série **17.30** Qui est qui ? **18.10** JAG Secrets de famille. Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** ET 23.50 Journal, Météo.



**20.55** UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES Film. Bernard Guillou. Avec Pierre Richard, Jean Carmet, Julien Guiomar, Sylvie Joly, Hélène Surgère. *Comédie* (France, 1982). 4667038  
*Un psychologue parisien se rend dans la campagne bretonne pour aider son frère menacé d'expulsion par un châtelain.*

**22.35** SPÉCIAL SANTÉ Sommes-nous tous drogués ? Magazine présenté par Marina Carrère d'Encausse et Michel Cymes. Au sommaire : Mes joints quotidiens... ; Un verre, des verres, des bouteilles puis la déchéance ; 60 000 morts par an et pourtant ils fument de plus en plus jeunes ; Addictés aux pilules du bonheur ; Et si les parents initiaient à la drogue ; Accro aux dopants ; Héro : on peut s'en sortir. 4306293

**0.10** Dieudonné Spectacle au Palais des Glaces 1523881 **1.25** Chanter la vie **2.15** Eurocops Série **3.05** Turquie, les troglodytes du XX<sup>e</sup> siècle **3.15** 24 heures d'info **3.35** Comme au cinéma Spécial fête du cinéma (135 min).

## FRANCE 3

**13.20** Benny Hill Série **13.45** Keno **13.55** C'est mon choix Magazine **14.55** La Croix de feu Téléfilm. Paul Wendkos. Avec John Heard, Mel Harris (EU, 1989) **0** **16.30** To3 **17.40** A toi l'actu@ **17.55** C'est pas sorcier **18.20** Un livre, un jour **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** C'est mon choix... ce soir.



**20.55** QUESTIONS POUR UN CHAMPION Spéciale Vénus de bronze. Jeu présenté par Julien Lepers. Invitées : Lara Fabian, Oriane. 3787309

**22.45** Météo **22.50** Soir 3.

**23.10** FEMMES DE PERSONNE Film. Christopher Frank. Avec Marthe Keller, Caroline Cellier, Fanny Cottençon, Jean-Louis Trintignant. *Drame* (Fr., 1984). 1542421  
*Trois portraits de femmes contemporaines. Une tentative d'étude psychologique et sociale non dénuée de naïveté.*

**0.55** Libre court Gaïa 9477404 **1.25** Ombre et lumière Invitée : Amélie Nothomb.

**1.50** C'est mon choix... ce soir **2.15** Soir 3 **2.67** 626 **2.40** Strip-tease **3.40** La Case de l'Oncle Doc L'Occidentale de fanfare, entreprise de déménagement **4.30** Un jour en France Magazine (40 min).

## CANAL+

**14.00** Way of the Gun Film. C. McQuarrie. Avec B. Del Toro. *Suspense* (EU, 2000) **0** **15.55** Roberto Succo ■■ Film. C. Kahn. Avec Isild Le Besco. *Drame* (Fr., 2000, DD) **0** **17.55** Jack Palmer Série **18.00** Perpète ■■ Film. T. Demme. Avec Eddie Murphy. *Comédie* (EU, 1999) **0** **► En clair jusqu'à 21.00** **19.45** Journal **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz **20.45** + de sport **20.55** Le Carnet d'Aimé.



**21.00** 10 BONNES RAISONS DE TE LARGUER Film. Gil Junger. Avec Julia Stiles, Heath Ledger, Larisa Oleyink, Joseph Gordon-Levitt, David Krumholtz. *Comédie* (Etats-Unis, 1999) **0**. 3502309  
*Une version modernisée et anodine de La Mégère apprivoisée...*

**22.35** L'ART (DÉLICAT) DE LA SÉDUCTION Film. Richard Berry. Avec Patrick Timsit, Cécile de France, Richard Berry, Alain Chabat, Jean-Pierre Darroussin. *Comédie sentimentale* (France, 2001) **0**. 2485835  
**0.10** Le Tableau noir ■■ Film. irano-italien de Samira Makhmalbaf. Avec Saïd Mohammadi. *Drame* (It. - Iran, 2000, v.o.) **0** 1529065  
**1.35** On the Run Film. B. de Almeida. *Comédie dramatique* (Fr. - Port., 1998) **0** 6990930.

**3.05** Ring ■■ Film. Hideo Nakata. Avec Miki Nakatani. *Fantastique* (Japon, 1998, v.o.) **0** 191959  
**4.45** Terrorisme en haute mer Téléfilm. Jim Wynorski. Avec Dylan Walsh, Ice-T (EU, 1999, 90 min) **0** 8086978..

## FRANCE 5 / ARTE

**13.45** Le Journal de la santé Magazine **14.05** Les Etoiles du cinéma Tom Hanks **14.35** Panoramas du monde Le Costa Rica, feu fertile **15.35** Jessica Lange Documentaire **16.30** Sur la route [4/14]. La route des Yungas **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Archimède **19.50** Arte info, Météo **20.15** Reportage Vivre avec Alzheimer.



**20.45** THEMA - BOMBES HUMAINES, LES KAMIKAZES D'AUJOURD'HUI BOMBES HUMAINES. Documentaire. Ilan Ziv et Serge Gordey (Fr. - All., 2002). 101538477  
**21.35** Thema - L'Attentat Documentaire. Simone Bitton (France, 1998) 7632859.  
**22.25** Thema - Les Pilotes de la mort Documentaire. Thomas Berndt (Allemagne, 2001) 8458545.

**23.15** MUSIC PLANET 2NITE - SUSHEELA RAMAN ET CHEB MAMI Magazine. 3992545  
*La révélation anglo-indienne Susheela Raman et la star du rai-pop Cheb Mami réunis le temps d'un concert.*

**0.10** Die Nacht / La Nuit Magazine 2145201  
**1.10** Le Fil préféré ■■ Film. Nicole Garcia. Avec Gérard Lanvin, Bernard Giraudeau. *Drame* (Fr., 1994) **0** 658336 **2.45** Dancing on the Moon Court métrage. D. Fleischer (25 min).

**0.30** Loft Story Divertissement 5921171 **1.14** Météo **1.15** Zone interdite Ces adultes qui vivent comme des ados **3.05** Culture pub Magazine **3.30** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (210 min) 57092591.

## M6

**13.35** Compte à rebours pour un père Téléfilm. Jerry London. Avec Stephen Collins, Laurie Murdoch (Canada, 1999) **15.15** Les Anges du bonheur Une histoire de cœur. Série **16.10** M6 Music **17.10** Cœur Caraïbes Ile et elle. Série **18.00** Le Clown Frères d'armes. Série **19.00** ET 20.40 Loft Story **19.45** Caméra café Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Le bon choix. Série.



**20.50** E = M6 SPÉCIAL Les pièges de l'été. Magazine présenté par Mac Lesggy. Au sommaire : Survivre dans l'enfer des bouillons ! Plage : ces accidents qui gâchent nos vacances ! Les dangers de la mer ; Pièges de la chaleur, comment les éviter ? Incendies de l'été : ces feux de forêts qui détruisent tout ! Les vacances rendent fous ! ; etc. 583318

**22.50** UNE VILLE TROP TRANQUILLE Téléfilm. David Decoteau. Avec Ron Silver, James Coburn, Christopher Plummer, Carroll Baker, Paul Bartel (EU, 1996) **0**. 4306274  
*En convalescence dans une petite ville des Etats-Unis, un journaliste enquête sur le meurtre d'un jeune homosexuel.*

**0.30** Loft Story Divertissement 5921171 **1.14** Météo **1.15** Zone interdite Ces adultes qui vivent comme des ados **3.05** Culture pub Magazine **3.30** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (210 min) 57092591.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

**20.30** Fiction. Same *Player Shoots Again*, de Jean-Hubert Gailloit.  
**22.00** Journal.  
**22.10** Multipistes.  
**22.30** Surpris par la nuit.  
**0.05** Du jour au lendemain. Invité : Gilles Clément, pour *Eloge des vagabondes*.  
**0.40** Chansons dans la nuit.  
**1.00** Les Nuits de France-Culture (Rediff.).

## FRANCE-MUSIQUES

**19.05** Le Tour d'écoute.  
**20.00** Un mardi idéal.  
**22.00** En attendant la nuit.  
**23.00** Jazz, suivez le thème. On Green Dolphin Street [2/4].  
**0.00** Extérieur nuit.

## RADIO CLASSIQUE

**18.30** Classique affaires soir.  
**20.00** Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Kreisler, J. Strauss père, J. Strauss fils Weber. **20.40** Bela Bartok et ses écrits. Œuvres de Debussy, R. Strauss, Bartok, Kodaly, Liszt, R. Wagner.  
**22.45** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Haydn, Mozart, Beethoven.  
**0.00** Les Nuits de Radio Classique.



PIERRE GEORGES

## Les abeilles, suite

DANS L'ABÉCÉDAIRE, ce lundi matin, deux mots commençant par « a », deux mots passant à tire-d'aile et à portée de quotidien. « A » comme abeille, « a » comme arbitre. Rien à voir donc, sauf, dans un apparentement un peu tiré par les idées, à estimer qu'il s'agit là de deux espèces nettement en péril.

Nos amies les abeilles font donc une rentrée, en pleine page 12. Et la première ligne, sous forme de question, du texte principal, situe brutalement l'enjeu : « Qui tue nos abeilles ? », s'interrogent les apiculteurs. Poser la question, c'est déjà y répondre. Et la réponse vient très vite : les insecticides agricoles !

Bon, on ne va pas ici répéter ce qui est écrit en cette page. Simple-ment vous inciter à la lire. Et surtout inciter ceux qui ont un pouvoir de décision, un vrai pouvoir de la fameuse gouvernance, y compris celui de veiller à la survie des essaims et à la salubrité des ruches d'utilité publique, à prendre leurs responsabilités.

Il y a quelques semaines, au début d'une chronique, et ce n'était pas la première fois, nous avions évoqué ce problème de la disparition des abeilles. Comme un constat de printemps et une alerte sur l'état des lieux ruraux. Ce n'était point là une sorte de transe verte, retour des champs, ou de l'écologie à la façon de M. Jourdain, mais un fait d'évidence. Un fait, qui plus est, alarmant : sur les arbres fruitiers en fleur, sur la lavande du jardin, sur les acacias, sur tout ce qui fait butin, ou butinage, plus un seul hyménoptère en activité !

On l'avait écrit ainsi parce que constaté ainsi. Et que, n'étant pas tellement du genre riz complet, cavalier de l'Apocalypse verte et fin des haricots program-

mée par le progrès scientifique, on s'était simplement, dans un réflexe de simple bon sens et d'affection pour ces petites bêtes d'utilité humaine, naturelle et publique, permis de sonner le tocsin : plus d'abeilles, plus de vie !

Des lecteurs, ayant fait le même constat, et pas seulement sur les abeilles, mais sur les petits oiseaux, sur les hirondelles, sur les coccinelles, sur toutes ces mille espèces en nette diminution qui sont à la pollution des champs et des airs ce qu'une truite est à celle des eaux, ont écrit. Pour dire la même chose : alerte !

Alors, décideurs, lisez cette page. Et vous y verrez qu'au-delà de la bataille juridique féroce qui fait qu'entre apiculteurs et industrie agrochimique le papier bleu vole en tous sens, il y a de quoi nettement s'inquiéter. Sans user de grands mots, il y a péril en la nature. Les ruches par centaines, par milliers deviennent des coques vides et mortes. Et quand un président de l'Union nationale des apiculteurs, fût-il partie en ce débat, cite Einstein, qui lui ne l'était pas, il faut écouter. Or que disait ce doux et génial hurluberlu d'oncle Albert ? Que « si l'abeille disparaissait de la surface du globe, l'homme n'aurait plus que quatre années à vivre ». C'est tout. Et cela mérite bien, ou alors on a décidément tout faux dans la compréhension, que les autorités fassent jouer à fond le fameux principe de précaution !

Des abeilles aux arbitres, pas de lien. Si ce n'est qu'en Corée ou au Japon, là-bas, dans cette fameuse ruche-football, il s'en passerait d'étranges et de pas naturelles. Les oreilles des arbitres bourdonnent, pour fautes manifestes et répétées. Mais là, du moins, connaît-on l'agent polluant tout-miel, tout-fric !

## Au Bénin, Faustin raconte la « Route de l'Esclave » vers l'Amérique

OUIDAH (Bénin)

de notre envoyé spécial

« Régulièrement, nous voyons ici des gens exploser en sanglots. La personne qui m'a le plus touchée, c'est une Haïtienne qui était à la recherche de ses origines. A un moment, au cours du pèlerinage, elle a eu la certitude qu'elle venait d'ici. Arrivée devant la porte du non-retour, sur la plage, elle s'est couchée sur le sable et s'est mise à pleurer doucement. » Faustin, guide à Ouidah, plus important lieu de départ des « bois d'ébène » durant les trois siècles que a la traite négrière transatlantique a duré. Tous les jours, il parcourt, avec des touristes quelquefois venus des Antilles et d'Amérique, les 3,5 kilomètres de la « route de l'Esclave », qui reconstitue les dernières pérégrinations des captifs avant leur départ vers le Nouveau Monde.

Une route qui commence sur le site de ce qui fut le marché aux esclaves, autour d'un arbre séculaire – « C'est le même depuis la traite », affirme Faustin – et devant la maison d'un négrier portugais, Don Francisco de Souza, ami intime de Guézo, puissant souverain du royaume du Dahomey. Le visiteur s'arrête également devant l'emplacement de ce qui fut une sinistre maison, appelée Zomai (« La lumière ne s'y hasarde pas »), enceinte hermétiquement close et en permanence dans l'obscurité totale, dans laquelle les esclaves étaient parqués pendant des semaines, en attendant l'arrivée des navires. Des sculptures d'hommes accroupis, les membres et la bouche liés par des fers, témoignent du sort réservé aux insoumis. On peut enfin se recueillir devant un « mur des Lamentations », dont on ne s'approche que les pieds nus.

Au-delà de la route de l'Esclave, somme toute reconstituée à des fins touristiques, le Bénin – anciennement appelé « côte des Esclaves » – reste encore imprégné de la mémoire de la traite. A Ouidah, l'ancien fort portugais que le jeune Etat béninois a arraché, en 1961, à la diplomatie de Salazar a été transformé en musée. Il est rempli



A Ouidah, l'ancienne et célèbre « Place de la vente » des captifs.

d'objets retrouvés lors de fouilles sur place – pipes, bijoux de pacotille... – et en échange desquels les marchands européens obtenaient des hommes et des femmes auprès des chefs locaux. « 19 hommes valaient un canon », murmure le conservateur.

Dans certaines villes, comme Porto Novo, la capitale politique du pays, on voit encore des immeubles anciens de style portugais. Des milliers de Béninois, descendants des esclaves revenus du Brésil après l'abolition de la traite, portent les noms des maîtres de leurs ancêtres : D'Almeida, De Souza, Da Silva... Une statue du révolutionnaire haïtien Toussaint Louverture est dressée à l'entrée du village d'Alada, dont il serait originaire.

Paradoxe apparent : alors que, aujourd'hui encore, le Bénin aime à jouer son rôle de lien entre les Africains et la diaspora en organisant chaque année une Fête du vaudou, un culte de transe auquel participent des Caribéens, ses

intellectuels sont plutôt en retrait quant au débat sur les réparations à attribuer aux victimes de la traite négrière. D'abord, parce que les ONG des pays francophones se sont moins impliquées dans ce combat que leurs homologues anglophones. Ensuite, parce que la question ne fait pas l'unanimité dans un pays trop au fait de ce passé pour en accepter une vision manichéenne assignant aux Blancs le statut de coupables et aux Noirs celui de victimes.

« Je suis totalement opposé à l'idée de réparations », affirme Maurice Chabi, patron et éditorialiste des Echos du jour, un quotidien national. Les Blancs restaient sur la côte. Ceux qui allaient à l'intérieur des terres pour attraper les futurs esclaves étaient bien des Africains. Qui doit donc indemniser et qui doit être indemnisé ? »

Sur la route de l'Esclave, une statue représentant une hyène en train d'avaler son enfant symbolise les rois africains qui ont vendu leurs propres sujets. Le professeur Albert Tévoédjre, intellectuel et vieux routier du système onusien, veut relativiser cette culpabilité lancinante. « Les rois locaux étaient moins coupables que le système. Ce n'est pas parce qu'il y a eu Papon en France que le nazisme doit être absout et que la France n'en a pas souffert », dit-il. Il a le plus profond respect pour la reconnaissance, en mars 2001, de la traite négrière comme « crime contre l'humanité » par le Parlement français : « Les Occidentaux ont beau dire qu'ils ne veulent pas payer des réparations. C'est automatique ! Il n'y a pas de crime qui n'entraîne de sanction. Même dans la morale catholique, la pénitence n'efface pas une sorte de réparation ». Pour lui, l'enjeu se situe au niveau de l'avenir de la coopération internationale : « Une fois le principe des réparations accepté, l'aide au développement, qui apparaissait comme de la pure générosité, deviendra une compensation légitime. »

Théophile Kouamouo

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

## Un projet de réforme de l'orthographe

AU COURS de sa session qui s'est ouverte ce matin mardi au ministère, le Conseil supérieur de l'éducation nationale entendra un rapport qui ne manquera pas de susciter des controverses. Chargée en 1950 par la haute assemblée universitaire d'étudier une simplification de certaines graphies et de certaines règles grammaticales de la langue française, une commission de spécialistes présentera en effet un important projet de réfor-

me de l'orthographe. La commission propose qu'on cesse de doubler les consonnes à l'intérieur des mots et qu'on écrive : *honneur, siffler, soner, bone*. Toutefois elle maintient le doublement lorsqu'il résulte de la contraction d'un préfixe avec le radical du mot, comme pour *innocent, illisible ou intelligence*. Des consonnes parasites surchargent l'orthographe de certains mots et en compromettent la prononciation ; la commission

invite à les supprimer. On écrira donc : *sculpteur, donteur, pois, doit*, etc. La consonne finale *x*, qui termine certains mots, comme *doux*, et les pluriels des mots en *au* et *eau*, sera remplacée par un *s* dans tous les cas. On lira : *heureux, rous, genous, ruisseaus*. Toutes les fois que *g* a un son doux on lui substituera la lettre *j* ; il faudra donc orthographier : *jénie, cajot, gajure*.

(25 juin 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Baccalauréat.** Les corrigés des épreuves dès 13 h 30. Résultats complets le 5 juillet. [www.lemonde.fr/examens](http://www.lemonde.fr/examens)

■ **Edition abonnés.** Un nouveau dossier de synthèse en exclusivité pour les abonnés du « Desk » : la peine de mort au Japon.

■ **Portfolio.** Une sélection d'œuvres de graphistes et de dessinateurs extraites du recueil *Les Illustres*, édité par l'association Un sourire de toi et je quitte ma mère. En séquence Culture, rubrique Musexpo

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54

Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

Par courrier : bulletin p. 32

Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

Site finances : <http://finances.lemonde.fr>

Site nouvelles technologies :

<http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immo.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « Sur la piste de Ben Laden ».

■ Tirage du Monde daté dimanche 23 - lundi 24 juin 2002 : 570 535 exemplaires. 1 - 3 Nos abonnés trouveront avec ce numéro le supplément « Le Monde Economie ».

**Courrier INTERNATIONAL**  
www.courrierinternational.com

**FRANCE**  
Raffarin, au travail !

Débat sur le pessimisme écolo

# La planète est-elle foutue ?

**Déforestation, réchauffement, pollution, disparition d'espèces... Les experts ne sont pas d'accord. Jusqu'où doit-on les croire ?**

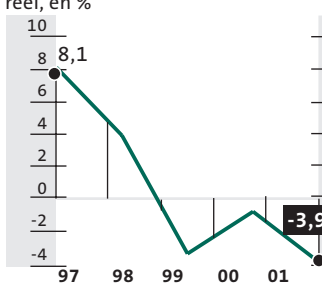
**DÉBAT** Misère du sport, par Alvaro Mutis  
**MUSIQUE** La folle histoire d'un tube zoulou  
**MONDE ARABE** La liberté passe par Internet

■ 3 € chez votre marchand de journaux



RÉCESSION

Taux de croissance du PIB argentin réel, en %



Source : Crédit agricole

BOUSSOLE

Alors que la crise s'aggrave en Argentine, la restructuration bancaire pourrait prendre la forme d'une nationalisation partielle du système financier

p. IV

FOCUS

La CnuCED préconise de revoir les stratégies de réduction de la pauvreté. L'organisation propose d'enrayer la baisse des cours des produits de base des pays les moins avancés

p. V

EMPLOI

SPÉCIAL BANQUES/HIGH-TECH

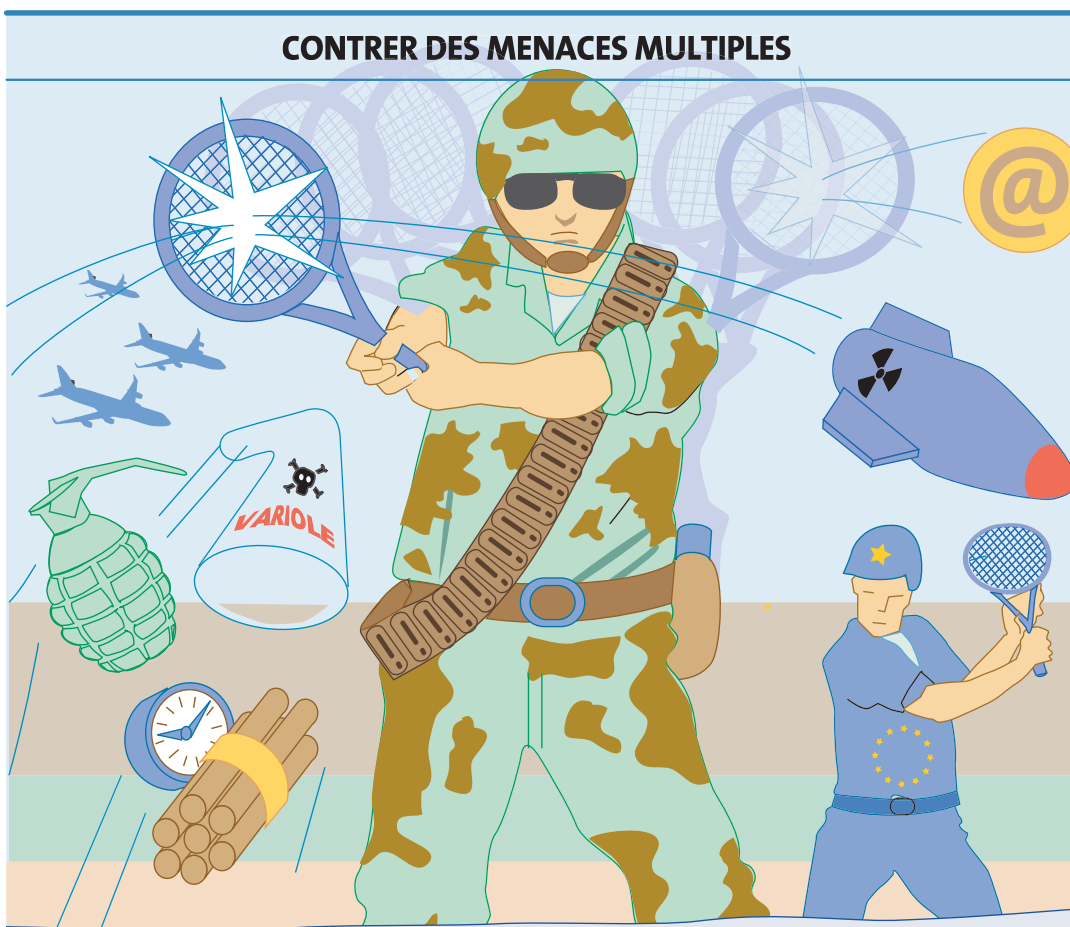
• La sécurité des transactions électroniques nécessite autant de compétences marketing et juridiques qu'informatiques p. VII  
 • Entretien avec Renaud Dutreil, le secrétaire d'Etat aux PME, qui présente sa politique de création d'entreprise p. IX

OFFRES D'EMPLOI

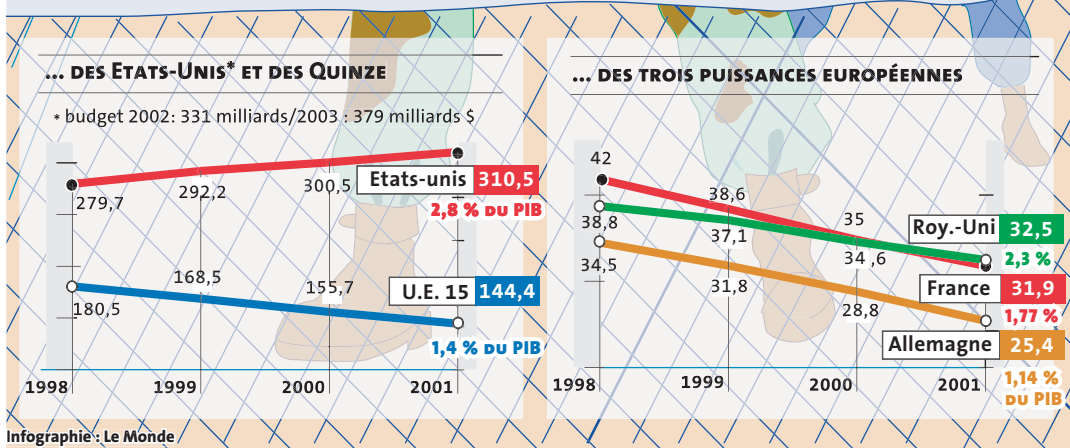
- Dirigeants p. XII
- Ingénieurs p. XIII à XV
- Banques, assurances p. XVI et XVII
- Gestion et administration p. XVIII et XIX
- Conseil p. XX
- Carrières internationales p. XXI
- Marketing p. XXII et XXVI
- Collectivités territoriales p. XXIV et XXV

BIOTERRORISME, BOMBES SALES CYBERATTAQUES... AUTANT DE DANGERS QUI OBLIGENT À REVOIR STRATÉGIES ET INDUSTRIES MILITAIRES

## Défense : quels budgets pour quelles menaces ?



BUDGETS DE DÉFENSE... (en milliards de dollars)



La guerre froide avait des avantages évidents : l'ennemi était connu, localisé, sous surveillance constante, et le risque de destruction de masse qu'il représentait avait permis d'établir un dispositif de riposte militaire lourd mais adapté. La « défense » du territoire, l'articulation d'un bloc militaire contre un autre, faisait sens.

Les attentats du 11 septembre ont montré que la donne avait progressivement changé. Des conflits que l'on croyait périphériques (ex-Yougoslavie, Proche-Orient...) ont révélé des ramifications actives au cœur des métropoles occidentales.

Des acteurs nouveaux, comme les mafias spécialisées dans la drogue, le trafic d'armes et de main-d'œuvre, ont introduit des éléments d'instabilité politique et sociale nouveaux en Europe comme aux Etats-Unis. Les technologies qui ont été le fer de lance du développement économique des sociétés développées au cours des années 1990 ont révélé des plages de vulnérabilité nouvelles face aux attaques cyberterroristes. Enfin, le terrorisme classique sous toutes ses formes (national, international, étatique ou groupusculaire, religieux, d'extrême droite ou d'extrême gauche, bactériologique, nucléaire...) semble être deve-

nu le mode de contestation dominant. Rien d'étonnant donc que le mot défense se soit progressivement effacé au profit d'un concept plus large et plus flou de « sécurité ». Sécurité intérieure et sécurité extérieure, les deux notions se recoupent désormais sans se superposer. La sécurité des populations ne passe plus uniquement par la défense du territoire mais par la capacité policière et/ou militaire des Etats à repérer des formes de déstabilisation proches ou lointaines et à y parer. Si des coalitions militaires ont pu être montées pour des opérations de police internationale dans le Golfe, ou en Yougoslavie, la

réflexion n'en est qu'à ses débuts pour pallier d'éventuelles attaques terroristes contre des réseaux d'approvisionnement en eau potable, des incursions biologiques, des explosions nucléaires « sales » dans de grands centres urbains.

L'énorme appareil de défense tel qu'il est issu de la guerre froide est-il adapté à la nouvelle géographie des risques ? Le professeur Keith Hartley, universitaire spécialiste des questions de défense de l'université d'York, estime quant à lui que, contrairement aux Etats-Unis, « les modèles de défense européens sont hautement inefficaces et [que] les politiques de défense ont besoin d'une restructuration en profondeur ». Au plan industriel, les Etats-Unis ont toujours veillé à maintenir leur effort de recherche et développement, quitte à réduire vigoureusement les dépenses d'équipement. Les Européens ont mis leurs armées à la diète, sans avoir pour autant les moyens de rester dans la compétition scientifique. Si bien qu'aujourd'hui l'équation financière est en défaveur de l'Europe. Le budget fédéral américain, redevenu excédentaire sous Bill Clinton, offre des possibilités de dépenses que George W. Bush ne se prive pas d'exploiter, quitte à verser dans le déficit. Les crédits liés à la défense ont augmenté cette année de 33 milliards de dollars et augmenteront encore de 45 milliards en 2003 pour atteindre 379 milliards. Compte tenu des programmes lancés et de l'augmentation mécanique des coûts de fonctionnement, le budget du Pentagone devrait, selon les analystes, s'accroître d'au moins 160 milliards de dollars lors des dix prochaines années.

L'Europe, qui doit repenser son effort tout à la fois de recherche et d'équipement, n'a pas ces marges de manœuvre. Déjà percluse de déficits, elle affronte une double contrainte : l'interdiction d'avoir un budget négatif au-delà de 3 % du produit intérieur brut (PIB) et l'obligation d'aboutir à l'équilibre à horizon 2004. Une situation qui oblige les gouvernements à faire des choix. Privilégier le militaire comme l'ont annoncé Jacques Chirac et son ministre de la défense, Michèle Alliot-Marie, obligera la France, par exemple, à opérer des coupes ailleurs. La Grande-Bretagne dispose de marges de manœuvre plus importantes, mais elle est seule dans ce cas en Europe.

En fait, les politiques économiques qui vont être menées dans un avenir proche dépendront en partie de la réponse apportée à une question non encore formellement posée et qui pourrait être formulée ainsi : les contraintes de sécurité nouvelles obligent-elles à

remettre en question la globalisation ? La réponse que les Etats-Unis apporteront à cette interrogation sera sans doute décisive. Jusqu'à présent, leur volonté de construire un monde ouvert reposait sur la perception tranquille de leur sécurité intérieure. Le 11 septembre a sans doute commencé de modifier leur analyse. Quid de l'attitude des autres pays qui se

la répartition des tâches militaires, dans la spécialisation par pays de l'industrie de défense, dans les politiques d'immigration et le contrôle aux frontières, dans l'organisation des échanges et de la croissance avec le tiers-monde ? Il n'est pas interdit d'espérer que la perception du danger soit le moteur d'évolutions plus solidaires.

Les Etats-Unis ont toujours veillé à maintenir leur effort de recherche. Les Européens ont mis leurs armées à la diète, sans avoir pour autant les moyens de rester dans la compétition scientifique

plieront forcément à un virage stratégique des Américains ?

Une autre question mérite aussi d'être étudiée : à quoi pourra bien ressembler une globalisation menée dans un contexte sécuritaire ? Les pays leaders (Etats-Unis, Europe...) seront-ils obligés de renoncer aux égoïsmes nationaux pour bâtir des coopérations multiples : dans le renseignement et le traitement de l'information, dans

Le problème est qu'en Europe ni la France, ni l'Allemagne, ni l'Angleterre n'ont de vision du futur crédible à proposer à leurs partenaires européens et extra-européens. L'appréhension d'un risque global passe par une reformulation politique dont l'Europe commence tout juste à écrire les premiers mots.

Yves Mamou

### TROISIÈMES CYCLES

#### Ciblez les métiers en développement

- Marketing stratégique, développement et communication commerciale
- Création, reprise et management de PME
- Ingénierie d'affaires et négociations internationales
- Finance internationale, trading et marchés des capitaux
- Audit, conseil et contrôle de gestion
- Gestion des Ressources Humaines et organisation des entreprises
- Logistique et grande distribution
- Management et nouvelles technologies : du multimédia au commerce électronique
- Communication globale et information
- Net marketing et e-commerce
- Création d'entreprise, start-up et net business
- International MBA dispensé sur 3 continents (Europe, Amérique, Asie)

15 mois : 7 mois de formation polyvalente et 8 mois de spécialisation et pratique en entreprise.  
 Admission : BAC + 4, BAC + 5 • CADRES D'ENTREPRISE (pouvant justifier de plusieurs années d'expérience)

**ISG**  
 INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION  
 NEW-YORK - PARIS - TOKYO

**DONNEZ RAISON A VOS AMBITIONS**

Contact : Marion Maury  
 ISG - 8, rue de Lota 75116 Paris - Tél. 01 56 26 26 10/13

ÉTABLISSEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ RECONNU PAR L'ÉTAT



## QUESTIONS-RÉPONSES

## Ripostes

## 1 Quelle armée française pour le futur ?

L'armée du futur sera « resserrée » pour mieux correspondre à une stratégie globale de « prévention des crises » et du maintien de la paix et en raison du développement de coopérations opérationnelles entre pays européens. Pour cette raison, les commandes – en dehors du renouvellement et de la modernisation – n'ont rien pour faire rêver les industriels. Ainsi, le schéma d'équipement prévoit une armée de terre composée de 420 chars lourds (contre 927 actuellement), le maintien des 359 chars légers actuels, et 180 hélicoptères contre 340 aujourd'hui. La marine, qui compte 106 bâtiments dont 15 frégates de premier rang, passera à 85 bâtiments dont 12 frégates de premier rang. Le tonnage global sera réduit d'un tiers. L'aviation, enfin, qui compte 405 avions de combat, passera à 300 engins. Cette réduction des matériels lourds sera accompagnée d'un effort sur le renseignement et la projection de forces.

## 2 Parler de défense européenne a-t-il encore un sens ?

S'il est difficile de parler de défense européenne commune, des avancées significatives ont eu lieu, à commencer par la décision prise en septembre 2000 de mettre en place une force de réaction rapide alimentée par les principaux pays (Allemagne, Angleterre, France, Espagne, Italie...). Cette force, totalisant 100 000 hommes, devra être capable de se déployer en moins de soixante jours et d'intervenir sur une durée égale à au moins un an. Elle doit pouvoir être appuyée par une défense aérienne (300 à 400 avions de combat) et maritime (une centaine de bâtiments) conséquents. Il ne s'agit pas d'une armée européenne – même embryonnaire – mais de capacités d'actions mises à disposition d'une éventuelle politique étrangère de l'Union.

## 3 Quelle place occupe l'OTAN face aux nouvelles menaces ?

Les ministres de la défense de l'Alliance atlantique, réunis jeudi 6 juin à Bruxelles, ont entériné le principe d'une réorganisation de l'OTAN, afin de la rendre apte à relever le défi posé par les nouvelles menaces, en particulier le terrorisme international et la prolifération des armes de destruction massive. Cette adaptation des structures et des capacités de l'Alliance va faire l'objet d'un nouveau con-

cept de défense, lequel sera formellement adopté par les chefs d'Etat lors du sommet de Prague, en novembre 2002. A cette occasion, « des engagements nationaux fermes, assortis de dates-cibles précises » devront être approuvés. Selon Donald Rumsfeld, secrétaire américain à la défense, « un consensus » existe au sein de l'Alliance pour que celle-ci intervienne de façon préventive pour annihiler les menaces terroristes, ce que contestent certains pays, en particulier la France.

## 4 Les nouvelles menaces terroristes rendent-elles obsolète la défense traditionnelle ?

L'imprévisibilité des menaces amène les Etats modernes à développer des capacités de réaction nouvelles. En revanche, l'armée traditionnelle ne sera pas abandonnée, des secteurs civils risquent d'être progressivement soumis à des normes de surveillance militaire : la recherche scientifique, par exemple, pour éviter la diffusion de connaissances sensibles, Internet et la lutte contre la cybercriminalité...

## 5 Qu'est-ce qu'une capacité de projection de forces ?

La défense du territoire national implique aujourd'hui une capacité d'action à distance qui va au-delà des objectifs qui, dans le passé, étaient assignés au gros des forces armées européennes. En Europe, seuls le Royaume-Uni et la France peuvent déployer plus de quelques milliers de soldats à de grandes distances. La capacité de projection met l'accent sur les exigences suivantes : déploiement rapide, notamment grâce à des moyens de transport stratégique adéquats ; flexibilité ; soutenabilité prolongée dans des conditions difficiles ; interopérabilité (capacité de communication et de coordination des armements alliés). On distingue la projection de forces et la projection de puissance selon qu'il y a ou non envoi de troupes au sol sur le théâtre d'opérations. La projection de forces suppose également le déploiement d'unités sur le terrain avec les moyens de commandement, de combat et de soutien adaptés à la force engagée, alors que la projection de puissance repose essentiellement sur l'emploi d'un armement de supériorité approprié et l'action de forces spéciales. Ces deux types de projection sont complémentaires et peuvent être combinés dans le temps.

## Hausse des budgets militaires américains mais commandes de matériels en berne

## LA PRÉCISION DES BOMBES ET MISSILES DIMINUE LE BESOIN EN AVIONS

## NEW YORK

de notre correspondant

La guerre déclarée par George Bush au terrorisme et aux pays le soutenant après les attaques du 11 septembre a été accueillie comme une bénédiction par les industriels américains de l'armement. Ils y ont vu la fin d'une décennie de restrictions budgétaires et de concentrations obligées. La vague de fusion n'est pas arrivée à son terme, mais son regain semble inspiré par le désir de profiter de la manne venue de Washington. Northrop Grumman tente de prendre le contrôle de TRW pour 6,7 milliards de dollars afin de devenir le premier fournisseur du Pentagone, devant Lockheed Martin. Il faut dire que le budget de la défense des Etats-Unis a augmenté cette année de 33 milliards de dollars et sera accru de 45 milliards en 2003, pour atteindre 379 milliards.

Compte tenu des programmes lancés et de l'augmentation mécanique des coûts de fonctionnement, le budget du Pentagone devrait, selon les analystes, s'accroître d'au moins 160 milliards de dollars lors des dix prochaines années. Parado-

xalement, ils seront peu dans l'industrie à réellement en profiter. Seuls les groupes participant aux plus grands programmes en récupéreront une partie. Il n'est pas question d'un retour à l'âge d'or des premières années de présidence de Ronald Reagan. Moins d'un quart des 45 milliards de dollars supplémentaires attendus pour l'année budgétaire 2003 (elle se termine le 30 septembre 2003) seront consacrés à l'achat d'armements, le reste paiera les salaires, les assurances-maladie, les retraites, les opérations militaires, la recherche et le développement.

L'armée a dû renoncer en 2003 à une vingtaine de programmes allant de munitions spéciales aux contre-mesures infrarouges, en passant par l'automoteur d'artillerie Crusader. La marine a abandonné son projet de grand destroyer. Enfin, les parlementaires ne semblent plus disposés à accepter sans broncher les dépassements de budget et de délai des industriels.

Il existe aujourd'hui peu de grands programmes, à l'exception du bouclier de missiles antimissiles (National Missile Defence). L'ar-

mée, la marine et l'aviation en ont un en propre, en cours d'élaboration. Le plus impressionnant, le « contrat du siècle », est celui conjoint de l'Air Force, de la Navy et des marines pour acquérir en vingt-cinq ans et pour 225 milliards de dollars 3 000 Joint Strike Fighters (F-35/JSF). L'avion sera fabriqué (en coopération avec le britannique BAE Systems) par Lockheed Martin, qui vient de commencer la production d'un autre appareil, le F-22 Raptor, plus coûteux et commandé en moindre quantité.

## CONTRÔLE TOTAL

La marine a confié, il y a deux mois, son projet DD (X), une famille de navires de petite taille fonctionnant en permanence de façon coordonnée, à Northrop Grumman, associé à Raytheon et United Defence. Cette année, elle met en chantier cinq bâtiments, son nombre le plus faible depuis 1932. Enfin, l'armée a renoncé non sans mal au Crusader et consacre ses investissements au Future Combat System, conduit par Boeing. Il devrait lui donner un contrôle total en temps réel des opérations sur le

## GUERRE DES ÉTOILES BIS

La National Missile Defence (NMD), programme majeur du gouvernement Bush, a pour but d'intercepter tous les types de missiles à n'importe quelle phase de leur vol en direction des Etats-Unis. Ce projet repose sur la crainte d'une attaque nucléaire de la part d'Etats-voyous et doit s'étaler sur une décennie. Entre 2003 et 2008, un laser porté par un Boeing sera en mesure de détruire en vol des missiles de toute taille peu après leur décollage. Au sol et en mer, les premiers éléments d'un système antimissile devront être déployés. Enfin, des satellites d'observation devront discerner les engins réellement menaçants des leurs. Le coût global est estimé entre 60 et 100 milliards de dollars.

## La terreur bio, une menace dans l'air du temps

**BOIRE UN VERRE D'EAU DU ROBINET**, prendre le métro aux heures de pointe, respirer dans un bureau à air conditionné... Autant de « dangers » que les citoyens des grandes cités vont devoir prendre en considération. La toxine botulinique répandue dans les réservoirs d'eau potable peut entraîner la mort par paralysie du système respiratoire, la variole peut engendrer de gigantesques épidémies, sans parler de la peste que votre voisin de métro ou la climatisation de votre bureau peuvent vous communiquer à votre insu.

Variole, charbon, tularémie, peste pulmonaire, fièvres hémorragiques, toxine botulinique, ricine... Les agents biologiques susceptibles d'être utilisés comme armes de destruction massive (AMD) contre une population, les récoltes ou le cheptel, sans parler des microchampignons capables de ronger les matériaux nécessaires aux réseaux de transmission de données, par exemple, sont aujourd'hui au premier rang des préoccupations militaires des gouvernements occidentaux. La puissance de destruction de ces armes biologiques que des pays comme l'URSS, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, mais aussi Israël, l'Irak, la Chine... ont élaborées pour eux-mêmes est comparable à celle des engins nucléaires. Mais les

moyens nécessaires à leur mise en œuvre peuvent être restreints à ceux d'une cellule terroriste. Dissémination des savoirs et carences dans le contrôle obligent, la culture de souches mortelles est aujourd'hui à portée de bourse du premier groupuscule terroriste venu. Les savoir-faire qui permettent de cultiver ces souches ou de les faire muter par manipulations génétiques pour engendrer des maladies inconnues ne relèvent plus d'une haute technicité.

## PRISE DE CONSCIENCE

Quant aux achats illégaux de cultures mortelles, ils présentent la même difficulté que « la contrefaçon d'une ordonnance médicale », indique un expert d'un centre d'études spécialisé dans la défense. Pour toutes ces raisons, « la menace biologique est l'arme par excellence d'un groupe terroriste déterminé. De petites quantités suffisent pour peu que l'agent soit très contaminant », ajoute un autre.

Le risque est jugé si élevé que les Etats membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) ont jugé bon de se réunir début juin, à Bruxelles, à ce sujet. Ce signe positif d'une prise de conscience risque toutefois de s'avérer insuffisant si des mesures plus radicales ne sont pas prises rapide-

ment : installation d'un réseau de veille épidémiologique, national et international ; archivage des données recueillies et possibilité d'accès à ces données en temps réel ; aménagement de logiciels capables de compiler et d'analyser les données recueillies au cours de la veille épidémiologique ; mise en place d'un réseau de communication entre les laboratoires, les hôpitaux, les réseaux médicaux, les pompiers... et tous les agents capables d'intervenir au cours d'une attaque bioterroriste.

Pour financer cette militarisation de la santé, les Etats-Unis ont mobilisé 6 milliards de dollars pour 2002 (6,5 milliards d'euros, plus 300 %). Soit 1,6 milliard de dollars pour équiper les hôpitaux, 2,4 milliards de dollars pour développer des tests capables d'identifier rapidement des souches dangereuses et des nouveaux médicaments, sans parler de l'accroissement des stocks de vaccins et médicaments pour traiter au plus vite au moins 20 millions de citoyens d'ici à la fin de l'année. En France, le plan Biotox a été conçu dans le même esprit par Bernard Kouchner, ex-ministre de la santé. Reste maintenant à lui donner un contenu réel.

Y. M.

## L'Europe en panne de défense commune

## LES ETATS-UNIS ONT UNE POLITIQUE MONDIALE, QUAND LES QUINZE SE LIMITENT À LEUR PRÉ CARRÉ

Chaque jour, les Etats-Unis consacrent 1 milliard de dollars à leur défense. Soit quelque 3,5 % de leur produit intérieur brut (PIB). En trente-sept jours, ils ont « consommé » l'équivalent du budget militaire annuel de la Grande-Bretagne. En vingt-cinq jours, celui de la France. Et encore s'agit-il ici des deux puissances européennes qui consacrent à leur défense la part la plus importante de leur PIB : 2,3 % en Grande-Bretagne et 1,9 % en France. Les partenaires européens de ces deux pays sont loin derrière. Ce qui complique une standardisa-

tion – si tant est qu'elle soit l'objectif de l'Union européenne (UE) – des programmes d'armement et qui rend difficile la perspective de fonder une sécurité commune aux quinze.

Certes, d'un pays à l'autre, de part et d'autre de l'Atlantique, la composition des budgets militaires varie selon, par exemple, qu'on compte ou non les pensions des militaires retraités, le coût des forces internes de sécurité (la gendarmerie en France, par exemple) qui n'existent pas partout, et selon qu'on inclut ou non les dépenses de recherche. Toute comparaison est donc hasardeuse. Certes, encore, les Etats-Unis ont une politique mondiale de sécurité, notamment en matière d'antiterrorisme, quand les Européens se limitent à leur pré carré.

Mais, ce qui s'accroît depuis l'implosion du pacte de Varsovie et les opérations anti-irakiennes en 1991, c'est le double déséquilibre qu'on enregistre désormais entre, d'une part, les Américains et les Européens, et, de l'autre, entre les Européens eux-mêmes. Début juin, le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, a demandé aux alliés de l'OTAN d'accroître leur effort budgétaire en prévision, dit-il,

des « menaces asymétriques » qui risquent de s'aggraver entre les faibles et les forts dès lors que les faibles – sous-entendus les pays-voyous (rogue states) de l'« axe du Mal » – peuvent accéder à des armes de destruction massive et qu'ils n'hésitent plus à défier les forts en usant de moyens imparables.

L'appel de M. Rumsfeld intervient à un moment où l'Europe a du mal, précisément, à parler d'une seule voix. Pour 2003, il a été prévu de commencer à déployer une force européenne de « projection », encore assez modeste, de 60 000 hommes au bénéfice de missions dites de maintien ou de rétablissement de la paix, comme dans les Balkans. Mais l'organisation du commandement, la protection, l'équipement et la logistique de cette force sont loin d'être à l'unisson faute d'avoir des

matériels communs. Ainsi, le transport aérien de cette unité reste l'Allemande : l'Allemagne et le Portugal se font tirer l'oreille pour commander un Airbus militaire – l'A-400M – dont les moteurs n'ont toujours pas été choisis. De même, le missile air-air Meteor, censé équiper les avions de combat protégeant cette force, accuse du retard parce que Berlin fait durer le suspense.

## IMPASSES DE SOUVERAINETÉ

En filigrane, il y a, en réalité, la compétition sévère et soumoise à laquelle se livrent, via leurs états-majors et leurs industriels, les Etats-Unis et certains de leurs alliés européens. L'OTAN et l'UE éprouvent des difficultés à se concerter. Qui doit déterminer les objectifs de sécurité à long terme ? En vertu de quels intérêts stratégiques ? Quels sont les

besoins militaires ? Faut-il se répartir les tâches entre partenaires, des deux côtés de l'Atlantique, et spécialiser les armées de chacun, au risque d'accepter des impasses de souveraineté et sachant que Washington, fort de son rôle mondial, n'a nulle envie de dépendre de ses alliés, comme l'Afghanistan l'a montré ?

De cette lutte, autant politique que technologique ou commerciale, on a plusieurs illustrations. Ainsi, face à l'Airbus militaire, qui n'a pas encore décollé, les Américains proposent aux Européens d'acheter des avions de transport Hercules C-130J au groupe Lockheed et, déjà, l'Italie a succombé. De même, ils vantent les mérites de leur missile air-air Eraam pour neutraliser, en quelque sorte, le Meteor du groupe européen MBDA. Enfin, les Etats-Unis sont en passe de rééditer leur opération qui a abouti, pendant un demi-siècle, à standardiser les armées de l'air en Europe autour de leur F-104, puis du F-16 : leur nouvel avion de combat F-35 (l'ex-Joint Strike Fighter) l'emporte au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Norvège, au Danemark, en Italie et, bientôt, en Israël et en Turquie, ne laissant à l'Eurofighter, au Rafale français voire au Gripen suédois aucune chance

## POUR EN SAVOIR PLUS

> **Sécurité : l'après-New York**, de Dominique David (Presses de Sciences-Po, 2002, 129 p., 12 €).  
> « **La science et la guerre** », (La Recherche, HS n° 7, 2002, 115 p., 6,5 €).  
> **Les Leçons du 11 septembre**, sous la direction de Pascal Boniface (PUF, 2002, 134 p., 16,77 €).

> **L'Année stratégique 2002**, sous la direction de Pascal Boniface, (L'Etudiant-Iris-France-Info, 2002, 629 p., 19,67 €).  
> **Ramses 2002, Les grandes tendances du monde**, Thierry de Montbrial, Pierre Jacques (Dunod, 2002, 350 p., 32,30 €).

Jacques Isnard



**Dominique David**, responsable des études de sécurité à l'IFRI

## « Le progrès technique engendre des plages de vulnérabilité nouvelles »



**DOMINIQUE DAVID**

► Spécialiste des questions stratégiques et de sécurité. Il est responsable des études de sécurité à l'Institut français des relations internationales (IFRI, Paris).  
► Professeur à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr et à l'université Paris-I, Dominique David est aussi rédacteur en chef de la revue *Politique étrangère*.

**Le 11 septembre 2001 a montré l'extrême vulnérabilité d'un capitalisme ouvert et globalisé. Pourquoi cette instabilité ?**

Deux grands registres d'explication peuvent être avancés. Le premier touche au surgissement de nouveaux acteurs dans le champ des relations internationales, et le second renvoie à divers modes d'affaiblissement du politique. Les deux sont évidemment liés. L'Etat reste toujours une structure de référence, le nombre des Etats s'est même multiplié, mais leur pouvoir s'est réduit. De nouveaux acteurs ont émergé avec lesquels il faut compter : les marchés, les organisations non gouvernementales (ONG)... D'autres acteurs, plus anciens (groupes ethniques, terroristes, mafias, etc.), disposent ou pourraient disposer dans l'avenir de moyens très neufs.

La fin de la guerre froide a également révélé la débandade des Etats dans certaines zones du monde : l'Afrique notamment. Des chefs de bande ont pu émerger ici ou là, symbolisant des acteurs politiques avec lesquels il faut compter.

**N'est-il pas un peu facile de dire qu'un chef de bande qui manie l'arme nucléaire ou bactériologique acquiert une puissance autrefois dévolue au chef d'Etat ?**

Le problème ne se pose pas ainsi. Les sociétés développées affrontent un double problème. D'abord celui de voir utiliser contre elles les produits dangereux qu'elles ont développés. Mais ce n'est pas le seul. Le progrès technique qui est au cœur du développement des sociétés occidentales engendre des plages de vulnérabilité nouvelles. Les grandes concentrations urbaines avec leurs réseaux de communication, d'acheminement du gaz, d'eau, d'électricité, d'information... ces grands réseaux sont fragiles, difficilement militarisables, et des dommages importants risquent de provoquer des paralysies graves.

**C'est ce que les experts appellent l'asymétrie du risque ?**  
L'asymétrie a toujours existé, et la fin de la guerre froide lui a donné un nouvel essor. Mais la technologie confère une nouvelle puissance à cette asymétrie des rapports de force. De petits groupes sans surface étatique peuvent, grâce à la technologie, représenter une menace militaire de première importance. L'exemple du nucléaire « sale » qui est d'actualité ces temps-ci est révélateur. Le risque de voir une bombe H maniée par des groupes terroristes demeure faible. Les matériaux sophistiqués sont encore bien gardés, et le savoir-faire est relativement confiné. En revanche, la « bombe sale », qui relève du bricolage d'une bombe classique panachée de radioactivité, représente un risque réel. Les matériaux radioactifs existent partout, dans les hôpitaux, l'agroalimentaire... Provoquer une explosion avec des retombées radioactives localisées aurait également des effets psychologiques dévastateurs sur l'ensemble d'une population.

**Quel indice de fragilité faut-il attribuer aux réseaux informatiques ?**  
Les Américains placent la sécurité des réseaux de transmission de données au premier rang de leurs préoccupations. Le cyberterrorisme existe et table sur le fait que l'interconnexion des réseaux peut avoir des effets en chaîne particulièrement handicapants pour l'activité économique, politique et sociale. Les grands réseaux bancaires ou militaires sont en principe sécurisés, mais quand ils sont attaqués, l'information est jalousement tenue secrète. Penser à ce qui arriverait si des attaques en règle étaient menées sur des réseaux de gestion de santé ou de transport aérien... fait froid dans le dos. Mais, là encore, il importe de comprendre que rajouter de la protection peut avoir des effets contradictoires : la technologie a des effets démultipliateurs aussi bien en puissance qu'en fragilité.

**Le sommet des ministres de la défense membres de l'OTAN qui s'est tenu à Bruxelles le 6 juin a mis l'accent sur la nécessité de mettre en place des moyens de lutte contre la menace biologique. Que faut-il en penser ?**  
Il faut rester calme sur ce sujet, mais reconnaissons aussi que c'est difficile, tant le risque est élevé. Depuis plusieurs décennies, les Américains, les Britanniques, les Russes, Israël, l'Irak, et d'autres, ont mené des recherches dans ce domaine. Même s'il est difficile aujourd'hui de décrire des armes biologiques existantes, les risques ont considérablement évolué. Plusieurs facteurs expliquent la nouvelle donne. Primo, l'information scientifique est

de plus en plus largement répandue, et notamment sur Internet. Ensuite, les gisements de souches biologiques sont moins bien contrôlés que le nucléaire : des progrès doivent d'ailleurs être réalisés à ce sujet. Enfin, et surtout, les acteurs non étatiques se sont multipliés, et ce type de risque, parce qu'il met en œuvre des technologies relativement « légères », peut être porté par de petits groupes résolus à terroriser les populations qui résident dans des fortes concentrations urbaines.

**« Anticiper une attaque biologique ne dispense pas d'aller gérer telle ou telle crise extérieure. Il n'y a aucune contradiction »**

la distance géographique entre l'agresseur et l'agressé n'est plus un critère absolu. La différence entre sécurité militaire et sécurité intérieure tend également à s'amenuiser. Un Palestinien ou un Cachemiri peuvent estimer avoir de bonnes raisons de s'en prendre à George Bush, et disposer des moyens de le faire. George Bush a donc de bonnes raisons de s'intéresser aux désordres du monde.

**Faut-il fichier les biologistes ?**

Le fichage des biologistes n'a rien d'immédiatement nécessaire : n'oublions pas que nous sommes comptables à la fois de la sécurité et du progrès scientifique, qui n'existe pas sans échange, même si les congrès internationaux n'accueillent pas que des chercheurs désintéressés. En revanche, la mise en place de procédures de gestion des populations en cas de catastrophes, une entente internationale sur la gestion des produits dangereux, des procédures de contrôle sur la circulation de ces produits, la mise au point de méthodes de détection rapides..., tout cela devrait être au programme de tous les pays développés.

**Ces nouvelles menaces changent-elles les données de la défense classique ?**

Les nouvelles menaces ne suppriment pas les anciennes. Anticiper une attaque biologique ne dispense pas d'aller gérer telle ou telle crise extérieure. Au plan conceptuel, il n'y a aucune contradiction. Les capacités de projection que les Etats industrialisés cherchent à développer n'ont donc rien de dérisoire. Il faut être capable d'agir militairement dans un pays aussi lointain que l'Afghanistan parce que la sécurité peut être à ce prix. La « modernité » du XXI<sup>e</sup> siècle tient au fait que

### CHRONIQUE

par **Serge Marti**

## Maroquins

**AU TOTAL, 39 MEMBRES** (contre 27 pour le gouvernement Jospin de 1997) dont 32 n'ont jamais exercé auparavant de fonctions ministérielles ; ainsi se présente, sur la photo de famille, l'équipe de Matignon réunie autour de Raffarin 2. Quelques oublis – volontaires – du premier pack ont été réparés à l'issue du second tour des élections législatives. Ainsi de la coopération, de même que de la francophonie. Le nouveau gouvernement, conforté d'une douzaine de maroquins supplémentaires, a fourni à la « forteresse de Bercy » l'occasion de renforcer son chemin de ronde, énergiquement arpenté par « l'homme d'acier », Francis Mer. Son ministre délégué au budget déjà en place, Alain Lambert, a pu ajouter sur sa carte de visite une ligne supplémentaire, celle de la réforme budgétaire. Renaud Dutreil, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation (ouf !) faisait lui aussi partie du paysage initial de Raffarin 1.

En revanche, Nicole Fontaine, ancienne présidente du Parlement européen, fraîchement nommée ministre déléguée à l'industrie, est une nouvelle venue sur laquelle se sont naturellement dirigés micros et caméras. Ceux-ci risquent de laisser dans l'ombre François Loos, ministre délégué au commerce extérieur. A tort. C'est là un secteur majeur de l'économie française et pourtant très souvent négligé par les divers gouvernements en place.

Longtemps, la balance commerciale française est restée déficitaire sans que cela émeuve beaucoup. Lorsque, à la fin des années 1970, on venait s'enquérir de l'état des échanges auprès de Jean-François Deniau, ministre délégué du commerce extérieur de Valéry Giscard d'Estaing (fonction occupée en son temps par Raymond Bar-

re), généralement un vendredi soir et à rideaux tirés, on écartait rapidement balances et statistiques pour parler jusqu'à plus soif de voiles et d'océans. Au cours de la décennie suivante, pour ne citer que quelques-uns des noms les plus représentatifs, Michel Jobert (récemment décédé), Edith Cresson et Michel Noir ont été en charge du dossier. Ils ont exporté, avec plus ou moins de bonheur, les couleurs de la France. Sans que les comptes virent franchement au vert.

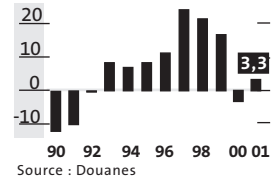
Il a fallu attendre le début des années 1990 pour que l'excédent du commerce extérieur s'envole

et avec lui la personnalité de l'un de ses ministres de tutelle, Dominique Strauss-Kahn, en fin de présidence de François Mitterrand. En 1997, le solde des échanges extérieurs affichait un excédent historique équivalent à 23,3 milliards d'euros. Mais un déclin s'amorçait ensuite et, fin 2000, le compteur replongeait à nouveau dans le rouge. L'année suivante, l'aiguille venait se replacer sur un (léger) excédent, nettement conforté en avril 2002 (dernier chiffre disponible) avec le montant le plus élevé (1,9 milliard d'euros) qui ait été enregistré depuis l'été 2001.

Voilà la situation qui échoit à François Loos, transféré du poste de ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche qu'il occupait dans le premier gouvernement de Jean-Pierre Raffarin. « Modeste » s'il en est, le « Pompidou poitevin » (selon l'expression de Valéry Giscard d'Estaing) qui a si bien vendu à l'étranger sa région Poitou-Charentes, aura à cœur de s'occuper de la « France du bocage » chère à Jacques Chirac. Encourager l'ouverture sur l'ailleurs est un bon choix compte tenu des nombreux emplois qui vont avec.

### UNE MANNE

Solde du commerce extérieur en milliards d'euros



aux PME, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation (ouf !) faisait lui aussi partie du paysage initial de Raffarin 1.

En revanche, Nicole Fontaine, ancienne présidente du Parlement européen, fraîchement nommée ministre déléguée à l'industrie, est une nouvelle venue sur laquelle se sont naturellement dirigés micros et caméras. Ceux-ci risquent de laisser dans l'ombre François Loos, ministre délégué au commerce extérieur. A tort. C'est là un secteur majeur de l'économie française et pourtant très souvent négligé par les divers gouvernements en place.

Longtemps, la balance commerciale française est restée déficitaire sans que cela émeuve beaucoup. Lorsque, à la fin des années 1970, on venait s'enquérir de l'état des échanges auprès de Jean-François Deniau, ministre délégué du commerce extérieur de Valéry Giscard d'Estaing (fonction occupée en son temps par Raymond Bar-

re), généralement un vendredi soir et à rideaux tirés, on écartait rapidement balances et statistiques pour parler jusqu'à plus soif de voiles et d'océans. Au cours de la décennie suivante, pour ne citer que quelques-uns des noms les plus représentatifs, Michel Jobert (récemment décédé), Edith Cresson et Michel Noir ont été en charge du dossier. Ils ont exporté, avec plus ou moins de bonheur, les couleurs de la France. Sans que les comptes virent franchement au vert.

Il a fallu attendre le début des années 1990 pour que l'excédent du commerce extérieur s'envole et avec lui la personnalité de l'un de ses ministres de tutelle, Dominique Strauss-Kahn, en fin de présidence de François Mitterrand. En 1997, le solde des échanges extérieurs affichait un excédent historique équivalent à 23,3 milliards d'euros. Mais un déclin s'amorçait ensuite et, fin 2000, le compteur replongeait à nouveau dans le rouge. L'année suivante, l'aiguille venait se replacer sur un (léger) excédent, nettement conforté en avril 2002 (dernier chiffre disponible) avec le montant le plus élevé (1,9 milliard d'euros) qui ait été enregistré depuis l'été 2001.

## Une industrie européenne à l'ombre du géant d'outre-Atlantique

POUR MAINTENIR LEUR INDÉPENDANCE STRATÉGIQUE, LES QUINZE DOIVENT RESTRUCTURER LE SECTEUR

**L**es attentats du 11 septembre et le réarmement américain bouleversent les perspectives de l'industrie de défense européenne. A peine restructurée, elle va devoir subir une nouvelle vague de concentration. D'abord pour rester compétitive face à des géants américains (Boeing, Lockheed-Martin, Raytheon) dopés par les budgets du Pentagone. Ensuite pour mieux répondre aux nouvelles menaces et aux besoins des armées. « Pendant la guerre froide, nous devions avoir des forces armées capables de décider en trois minutes de la réplique à une agression nucléaire. Dans les Balkans, au Kosovo ou en Afghanistan, nous avons réalisé que nous devions être capables de déplacer nos soldats, nos équipements, nos avions, nos porte-avions partout dans le monde et livrer de vraies batailles », constate Susan Scholefield, directeur général de l'agence britannique d'achat d'équipement, l'équivalent de la Direction générale de

l'armement française. « La difficulté est que, contrairement aux Etats-Unis, la priorité de nos gouvernements porte sur l'éducation ou la police, pas la guerre, ajoute-t-elle. Il faudra changer beaucoup de choses mais sans plus d'argent. »

C'est là toute la difficulté de l'exercice pour l'industrie européenne de la défense. Face à l'énorme effort de guerre américain (un budget militaire de 379 milliards de dollars en 2003, soit près de trois fois l'ensemble des budgets européens), les entreprises européennes ont deux possibilités : soit elles poursuivent leur restructuration en Europe pour bénéficier d'économies d'échelle, soit elles tentent des alliances transatlantiques pour espérer récolter une partie de la manne militaire américaine.

**Certaines nations comme les Pays-Bas ou le Danemark ont déjà choisi l'avion de combat JSF contre les européens Eurofighter ou Rafale. Le cheval de Troie est déjà dans la place**

La restructuration européenne a considérablement avancé au cours des dernières années. Le gouvernement de Lionel Jospin a mené à bien le regroupement des forces industrielles françaises autour de deux pôles, l'électronique de défense (Thales) et l'aéronautique (Aérospatiale-Matra en 1998), auquel se sont ralliés les Allemands et les Espagnols au

sein d'EADS en 1999. Mais dans tous les domaines (satellites, missiles, avions de combat), l'Europe a pris soin de maintenir des entreprises concurrentes pour ne pas être accusée de constituer une « forteresse » française ou européenne et surtout pour permettre aux armées de faire jouer la concurrence. Ce « luxe » lui est désormais interdit. Gouvernements et industriels échafaudent plusieurs schémas sur de nouveaux rapprochements entre EADS, Thales, Dassault ou BAE Systems. Le risque est grand que cela arrive déjà trop tard. Non seulement les fragiles équilibres entre actionnaires européens seront difficiles à remettre en question, mais ces entreprises ont désormais une logique propre et pourraient aller chercher des marchés outre-Atlantique, au ris-

que de perdre leur identité et leur indépendance technologique.

Les Britanniques jouent cette carte depuis plusieurs années. BAE Systems coopère avec Lockheed Martin pour la fabrication du nouvel avion de combat américain, le JSF. « L'industrie européenne doit adopter à l'égard des Etats-Unis la même attitude que les Britanniques », affirmait Rainer Her-

trich, co-PDG du groupe franco-allemand EADS, au *Monde* le 11 mai. Faute de volonté politique, les industriels européens seront de plus en plus tentés de coopérer avec leurs concurrents américains, même si le partage technologique leur est rarement favorable. De plus en plus d'Américains sont associés aux appels d'offres européens. Cela permet aux industriels d'espérer la réciprocité. Pourtant, les Américains ne laissent guère d'illusions. « La pratique ordinaire des affaires ne sera jamais le seul critère de coopération pour les entreprises de défense », avertit Norman Ray, le président de Raytheon International. Il estime que « l'intérêt stratégique à long terme des nations ne peut pas être subordonné à des intérêts mercantiles ». Les Américains ne s'opposent pas à certaines formes de coopération avec les Européens mais ils exigent une certaine réciprocité en termes de volume d'affaires dans l'accès aux marchés : « L'Europe doit augmenter ses investissements de défense, sinon la coopération entre nos entreprises restera vaine », avertit M. Ray.

Au final, les industriels américains risquent de débarquer sur les marchés militaires européens avec des produits vendus « sur étagère », c'est-à-dire déjà amortis sur le marché américain et beaucoup moins cher que des engins « sur mesure » fabriqués par des industriels européens. Certaines nations comme les Pays-Bas ou le Danemark ont déjà choisi l'avion de combat JSF contre les européens Eurofighter ou Rafale. Le cheval de Troie est déjà dans la

place. Et certains se demandent déjà si le futur avion européen de combat ne sera pas... américain. L'indépendance stratégique a un prix, que de plus en plus de gouvernements et de citoyens européens ne sont pas prêts à payer.

Seule une restructuration rapide de l'industrie européenne pourrait permettre de rester compétitif dans un contexte de concurrence budgétaire.

**Christophe Jakubyszyn**

**GROUPE eslsca**  
ÉCOLE SUPÉRIEURE LIBRE  
DES SCIENCES COMMERCIALES APPLIQUÉES

**L'admission sur titre à l'ESLSCA** permet aux diplômés de l'enseignement supérieur d'intégrer l'une des meilleures écoles de commerce françaises et d'obtenir à l'issue du programme le diplôme ESLSCA visé par l'État. Ce diplôme peut être cumulé avec le diplôme MBA d'une université américaine dans le cadre du programme international de 3<sup>ème</sup> année.

**ADMISSION SUR TITRE**  
EN 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> ANNÉE

**DIPLÔMES EXIGES**

1<sup>ère</sup> ANNÉE  
DEUG, DUT, BTS...

2<sup>ème</sup> ANNÉE  
Licence, Maîtrise, IEP Ingénieur...

**PROCHAINE SESSION**

**3 et 4 JUILLET 2002**

**1, RUE BOUGAINVILLE - 75007 PARIS Tél. 01 45 51 32 59**  
Fax. 01 47 05 74 75 [www.eslsca.fr](http://www.eslsca.fr)

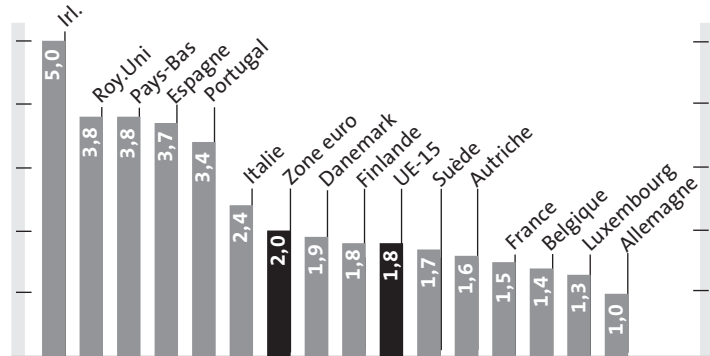
Etablissement d'enseignement supérieur technique privé, reconnu par l'Etat. Fondé en 1949. Diplôme visé par le ministère de l'Éducation nationale.



## EUROPE

### L'INFLATION RÉGRESSE

Faux d'inflation annuel en mai 2002, en %



Source : Eurostat

■ LE TAUX D'INFLATION ANNUEL de la zone euro a baissé de 2,4 % en avril à 2 % en mai 2002. En mai 2001, le taux était de 3,3 %. Dans l'UE 15, il a baissé de 2,2 % en avril à 1,8 % en mai 2002. Un an auparavant, il était de 3 %.

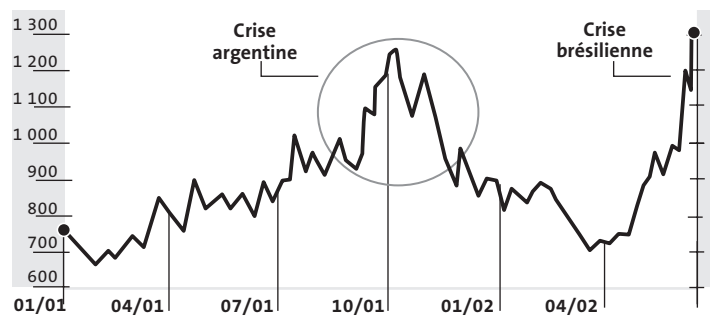
■ PAR RAPPORT AU MOIS D'AVRIL 2002, le taux d'inflation annuel a baissé dans douze Etats membres et est resté stable dans deux. Par rapport au mois de mai 2001, les baisses relatives les plus fortes ont été relevées en Allemagne (de 3,6 % à 1 %), au Luxembourg (de 3,8 % à 1,3 %) et en Belgique (de 3,1 % à 1,4 %). La seule hausse relative a été observée en Irlande (de 4,1 % à 5 %).

■ LES TAUX MOYENS SUR DOUZE MOIS les plus bas, y compris mai 2002, ont été enregistrés au Luxembourg, en France (1,9 % chacun) et en Allemagne (2 %). Les taux les plus élevés ont été observés aux Pays-Bas (4,8 %), en Irlande (4,4 %), en Grèce et au Portugal (3,9 % chacun).

## PAYS ÉMERGENTS

### LE BRÉSIL SOUS LA PRESSION DES MARCHÉS

Prime de risque sur la dette publique brésilienne en dollars (en points de base sur les obligations du Trésor américain)



Source : CDC IXIS

■ SOUS L'EFFET DE PERSPECTIVES macroéconomiques défavorables et de l'incertitude sur le résultat de l'élection présidentielle d'octobre, la prime de risque exigée par les investisseurs sur la dette publique en devises fortes reflète les inquiétudes sur la solvabilité de l'Etat brésilien.

■ LES FRAGILITÉS STRUCTURELLES DU BRÉSIL SONT, avant tout, financières : dette publique élevée, déficit budgétaire chronique lié à la charge de la dette, taux d'intérêt élevés pour soutenir une monnaie faible. Si la défiance des opérateurs financiers continue de croître, elle pourrait bien créer les conditions d'un deuxième défaut grave en Amérique latine cette année.

## LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES INTERNATIONAUX « LE MONDE » / EUROSTAT

	UE 15	EURO 12	ALL.	BELG.	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.U.	JAPON
<b>Production industrielle</b> (mars 2002, en %) : Sur un an	-3,6	-2,9	-4,5	-5,7	-0,2	-0,9	-4,1	-1,8	-6,6	n. d.	n. d.
Sur un mois	0,1	0,5	-0,3	-0,7	0,0	0,5	-0,7	2,7	-0,4	n. d.	n. d.
<b>Prix à la consommation</b> (avril 2002, en %) : Sur un an	2,2*	2,4*	1,6	1,7	3,7*	2,1*	2,5	4,2*	1,5	1,6	(04/02) -1,2*
Sur un mois	0,5*	0,5*	0,0	0,1	1,4*	0,5*	0,7*	0,7*	0,4	0,6	0,2
<b>PIB en volume</b> (1 <sup>er</sup> trimestre 2002, en %) : Sur un an	0,2	0,1	-0,2	-0,7***	2,3***	0,3	0,1	0,1	0,9	1,6	-1,9***
Sur trois mois	0,2	0,2	0,2	0,4	0,2***	0,3	0,2	0,0	0,0	1,4	-1,2***
<b>Déficit public/PIB (en %)</b> 2000	0,3	1,2	1,3	0	-0,3	-1,3	-0,3	2	4,4	1	(1999) -7,6
<b>Dette publique/PIB (en %)</b> 2000	69,6	64,1	60,7	110,3	60,7	57,6	110,5	56,1	42,8	59,3	(1999) 105,4
<b>Solde commercial extracommunautaire</b> (en milliards d'euros, fév. 2001)	0,8	9,1	10**	1,1	-2,5**	-0,6**	0,3**	0,7**	-5,5	(11/01) -39,4	(11/01) -1,5
<b>Investissement (FBCF)</b> (4 <sup>e</sup> trimestre 2001, en %)											
Sur trois mois	-0,8	-0,7	-0,7	-0,6***	0,3	0,3	0,1***	-0,5	-1,3	0,6	-8,1

\* provisoire, \*\* février 2002, \*\*\*4<sup>e</sup> trimestre 2001

## LES INDICATEURS FRANÇAIS

	Dernier mois connu	Variation sur un an
<b>Consommation des ménages</b>	+ 0,8 % (04/02)	+ 4,2 %
<b>Taux d'épargne</b>	16,4 %	+ 1**
<b>Pouvoir d'achat des ménages</b>	+ 0,5 %	+ 3,6***
<b>Commerce extérieur</b> (en milliards d'euros) (solde cumulé sur 12 mois)	+ 0,8 (déc. 2001) + 3,3 (11/00-12/01)	+ 0,8 - 0,5
<b>Enquête mensuelle sur le moral des ménages*</b>	- 12 (mai)	- 7**
<b>Enquête mensuelle dans l'industrie*</b> opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	- 1 (mai)	+ 8**
<b>Créations d'entreprises</b>	21 915 (05/02)	- 1,3 %**
<b>Défaillances d'entreprises</b> par date de jugement	3 047 (12/01)	- 1,5 %**

\* solde de réponses, CVS, en %

\*\* solde net douze mois auparavant

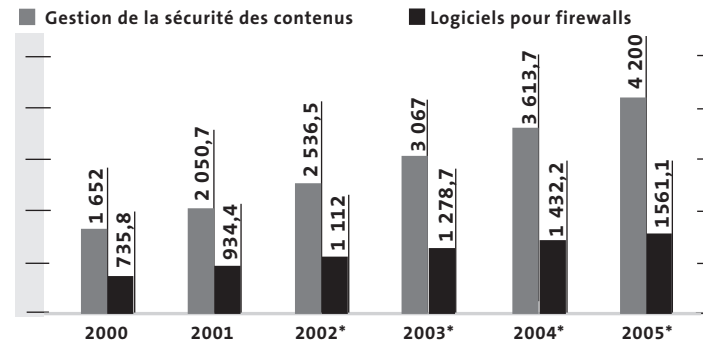
\*\*\* en glissement

Source : Insee, Douanes

## INNOVATION

### LA SÉCURITÉ DU NET EST UN MARCHÉ D'AVENIR

Chiffre d'affaires, en millions de dollars



Source : IDC, 2001

\* Prévisions

■ LA VENTE DE LOGICIELS destinés à améliorer la sécurité des données stockées ou transitant sur Internet va croître de 20,5 % par an entre 2000 et 2005, selon une étude réalisée par IDC pour l'éditeur de logiciels sécuritaires Clearswift.

■ LES ANTIVIRUS se taillent la part du lion avec 82,7 % de ce marché ; viennent ensuite les logiciels de gestion d'accès (9,7 %), de contrôle de mail (6,1 %), et de contrôle de code pour téléphone mobile. Le marché des firewalls (programmes chargés de rejeter le chargement de fichiers douteux) augmentera de 16,2 % par an.

# L'Argentine toujours au bord du gouffre

LES DIFFÉRENTES POTIONS PRESCRITES PAR LE FMI ONT, PAR LES POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ QU'ELLES IMPOSAIENT, AFFAIBLI LE PAYS

base de la ménagère). L'accélération de l'inflation, en l'absence de mécanismes d'indexation salariale, et la montée en flèche du chômage, qui atteint 25 % de la population active, ont produit un véritable « choc de pauvreté ».

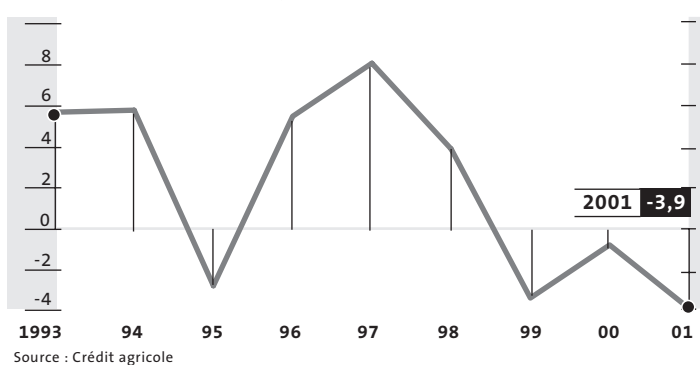
Face à cette situation, le gouvernement du président Duhalde - chargé d'assurer la transition jusqu'aux élections générales devant intervenir en principe en septembre 2003 - vient de faire, après maintes hésitations et de nombreux allers-retours, quelques pas pour essayer de surmonter la crise. D'une part, il tente d'avancer dans le règlement du problème du *corralito* - le gel des dépôts bancaires. Le projet récemment adopté offre la possibilité aux déposants d'échanger, sur une base volontaire, leurs dépôts à terme contre différents types de bons en dollars et en pesos qui pourraient être utilisés notamment pour l'achat d'actions, d'immeubles en construction ou de voitures neuves. D'autre part, le gouvernement a fait des progrès sensibles dans l'adoption des mesures exigées par le Fonds monétaire international (FMI). Le Parlement a approuvé la réforme de la loi des faillites et abrogé la loi dite de « subversion économique ».

Parallèlement, la majorité des provinces a ratifié l'accord avec le pouvoir central en vue de réduire le déficit budgétaire. Dès lors qu'un accord avec le FMI serait signé, le président Duhalde pourrait avancer la date des élections afin de légitimer à nouveau le pouvoir politique.

Toutefois, ce scénario, que l'on pourrait qualifier d'optimiste, se heurte à de nombreux obstacles. Trouver un début de solution à la question du gel des dépôts est une

### UNE RÉCESSION DE PLUS EN PLUS FORTE

Taux de croissance du PIB réel, en %



Source : Crédit agricole

condition sine qua non pour canaliser le mécontentement des épargnants et amorcer la restructuration du système financier. Or, les projets de consolidation des bilans bancaires au moyen de l'émission des bons du Trésor pour remplacer les

La restructuration bancaire qui se profile à l'horizon pourrait prendre la forme d'une nationalisation partielle du système

dépôts à vue et à terme des particuliers ont jusqu'à présent échoué en raison tant du fardeau jugé trop lourd pour les finances publiques que de l'opposition d'une bonne partie des banques. Celles-ci ne veulent pas, non plus, supporter une partie des coûts.

En outre, comme le faisaient remarquer certaines banques étrangères et le FMI, qui préconisaient l'échange des dépôts contre des bons d'Etat sur une base obligatoire, un assouplissement non maîtrisé du *corralito* pourrait être le catalyseur de l'hyperinflation et précipiter la faillite de pans entiers du système bancaire. D'ores et déjà, quelques banques étrangères ont annoncé la suspension de leurs opérations, qui ont été reprises par des banques publiques, ce qui laisse à penser que la restructuration bancaire qui se profile à l'horizon pourrait prendre la forme d'une nationalisation partielle du système.

L'extrême sévérité dont font preuve le FMI et le Trésor américain n'arrange pas les choses : elle se traduit par des négociations sans cesse repoussées. Il est clair que la responsabilité principale de la crise revient aux autorités argentines. Il est vrai aussi que le FMI a apporté de l'aide (blindage de fin 2000, nouveaux prêts d'août 2001) avant le défaut et la fin du *currency board*.

Mais il est incontestable que l'Argentine a pris régulièrement les « potions » prescrites par le FMI qui, impliquant toujours une austerité accrue, n'ont fait qu'affaiblir davantage le patient. Et il est également incontestable que le FMI a cautionné et encouragé le programme de privatisation et de libéralisation tous azimuts mis en place pendant les années 1990, sans se soucier outre mesure des fragilités qui apparaissent déjà ou des entorses - dont tout le monde connaissait l'existence - à la *good governance* qui ont caractérisé le gouvernement de l'ancien président Menem. La vérité est que l'absence d'importants effets de contagion financière et d'enjeux géostratégiques pour les Etats-Unis tend à faire de l'Argentine un paria du système international.

Seule la crainte suscitée par la réapparition d'effets de contagion affectant le Brésil, déjà fragilisé, paraît en mesure de susciter un changement de cap de la part des autorités américaines. Quant au FMI, il est incapable de sortir du cadre traditionnel de la conditionnalité, trop centrée sur l'austérité budgétaire. Cette question devrait être abordée dans une perspective plus large visant à créer un choc positif à même de restaurer la confiance dans la monnaie, le cœur de la crise argentine. En l'absence d'une telle approche il paraît difficile d'éviter la perspective de l'hyperinflation et d'une dollarisation de fait.

Carlos Quenan, IHEAL - Université de Paris-III, et Luis Miotti, CEPN - Université de Paris-XIII, économistes à CDC-IXIS

## Recrutez aujourd'hui vos collaborateurs de demain !

Avec 1800 apprentis le CFA SUP 2000 est le leader de la formation universitaire en APPRENTISSAGE dans les domaines **du commerce, de la gestion, de la comptabilité, de l'informatique, de l'assurance et des techniques industrielles.**

Pour en savoir plus sur l'apprentissage universitaire appelez Virginie au 01 43 53 67 95



**Vous savez où vous mettez les pieds.**



## MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

par Jean-Paul Betbèze

## Croissance et croyance

**LA SITUATION FINANCIÈRE** que nous vivons est sans vrai exemple historique, ou plutôt si : les années 1930 aux Etats-Unis ! Les rendements des obligations d'Etat diminuent, tandis que les actions faiblissent. Terrible parallèle car, normalement, quand les rendements baissent, les profits futurs actualisés des entreprises montent, de même que les valeurs boursières. Décidément, la défiance est partout présente. La situation que nous vivons est un regain conjoint des conjonctures, avec forte remontée de la productivité aux Etats-Unis, des salaires qui stagnent, et donc, mathématiquement, une hausse des profits. Normalement, les Bourses devraient se reprendre, ce qui n'est pas le cas.

La reprise est sans doute perçue comme très faible, une inquiétude militaro-sociale inhibe les esprits (les dividendes de la paix sont achevés) ; surtout, les comptes d'entreprise ne sont plus crus. En effet, pour qu'il y ait croissance, il faut d'abord qu'il y ait croyance dans les données. Les prophéties deviennent autoréalisatrices (au sens où l'entendait Merton), quand toujours plus d'investisseurs se convainquent qu'il faut revenir sur le marché avant qu'il ne soit trop cher. La Bourse « anticipe », c'est-à-dire « prend avant » : parce qu'elle prend

de la valeur ajoutée systématiquement favorable aux profits. Dès que le partage se stabilise, parce que les profits ne montent pas au ciel – pour la bonne raison que les salaires ne vont jamais à la cave – ce *return on equity* ne peut être servi qu'avec plus de dette et moins de fonds propres, donc plus de risque, donc des déceptions à venir.

L'investissement en excès doit alors s'amortir ou passer en provisions : il consomme les nouveaux profits ; et la nouvelle épargne préfère les obligations, voire celles indexées sur l'inflation, preuve d'une confiance minimale. Cette situation est un moment de l'histoire : nous ne sommes pas dans les années 1930, avec des politiques monétaires inconscientes et des acteurs qui peuvent perdre leurs nerfs. Mais la situation reste très instable. Pour en sortir, il faut renforcer le gouvernement d'entreprise dans le pilotage des firmes.

Globalisation et financiarisation sont un aspect de la dynamique en cours ; l'autre est que cette finance doit être proprement informée. La Muraille de Chine, qui sépare la banque d'investissement (restructurations d'entreprises, introductions en Bourse) des analystes (situés dans un autre département, ils font les prévisions sur titres et conseillent les achats), est essentielle. Le redé-

## La CnuCED préconise de revoir les stratégies de réduction de la pauvreté

L'ORGANISATION VEUT ENRAYER LA BAISSÉ DES COURS DES PRODUITS DE BASE

**S**i les tendances économiques actuelles perdurent, l'extrême pauvreté va s'aggraver dans les pays les moins avancés (PMA) et 420 millions de personnes au moins vivront avec moins de 1 dollar par jour d'ici à 2015. C'est ce que redoute la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CnuCED) dans son rapport 2002 sur les PMA.

Les nouvelles estimations de la pauvreté effectuées par la CnuCED sont différentes des données internationales et notamment de celles de la Banque mondiale. Elles se fondent sur la comptabilité nationale au lieu d'être établies d'après des enquêtes sur les revenus et la

consommation des ménages. Il en ressort que la gravité de la situation dans les pays les plus pauvres, en particulier en Afrique, a été sous-estimée. Selon les experts de l'institution basée à Genève, l'extrême pauvreté a doublé dans les 49 PMA, au cours des trente dernières années pour toucher 307 millions de personnes, soit un habitant sur deux de ces pays où l'on compte également quatre personnes sur cinq vivant avec moins de 2 dollars par jour.

« C'est dans les PMA qui dépendent de l'exportation de produits primaires pour leur survie économique et leur développement que l'extrême pauvreté est la plus répandue », analyse le rapport. Ainsi, la proportion d'individus vivant avec moins de 1 dollar par jour dans les PMA exportateurs de produits primaires non pétroliers est-elle passée de 63 % en 1981-1983 à 69 % en 1997-1999. Ce phénomène est accentué dans les PMA qui exportent des produits du sous-sol : la proportion de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour y atteignait, pour la période 1997-1999, 82 %.

« Les relations commerciales et financières internationales, ainsi que la forme que revêt la mondialisation, ne font que resserrer le piège de la pauvreté » pour ces pays, considère la CnuCED. La baisse des cours mondiaux de produits de base empêche le commerce international de fonctionner comme un moteur de croissance. Fin 2001, les prix réels des produits primaires hors combustibles ne représentaient plus que la moitié de leur moyenne annuelle enregistrée en 1979-1981. A cela s'ajoute la volatilité des cours des produits de base qui a contribué à porter la dette extérieure à un niveau insupportable dans les pays qui exportent des produits de base non pétroliers.

## AIDE TECHNIQUE

Dans ce contexte, la CnuCED préconise une série de mesures visant à atténuer les conséquences de la volatilité excessive des cours, à enrayer la baisse tendancielle des cours mondiaux des produits de base, à accroître l'aide technique, financière et managériale aux PMA, de façon à ce qu'ils tirent mieux parti des produits de base. Par ailleurs, l'institution pro-

pose une nouvelle approche pour améliorer les stratégies de réduction de la pauvreté dans les PMA critiquant celles mises en œuvre par la Banque mondiale et le FMI en 1999.

Les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) les plus récents, qui permettent de bénéficier d'une aide et d'un allègement de la dette sous conditions, privilégient la stabilisation des indicateurs macro-économiques par rapport au développement à long terme. Ils ne constituent pas forcément la meilleure solution malgré leur volet antipauvreté fondé sur des dépenses publiques mieux orientées sur la santé ou l'éducation, considère la CnuCED qui préconise de remplacer des stratégies axées sur l'ajustement au profit de stratégies axées sur le développement à long terme. « Si la consommation privée par habitant doublait dans un pays en valeur réelle, c'est-à-dire passait de 400 dollars à 800 par an, la proportion de la population vivant avec moins de 1 dollar passerait de 65 % à moins de 20 % », selon l'organisation.

Martine Laronche

C'est la transformation de non-capitalistes en supercapitalistes, pour prendre une sorte d'assurance de rentabilité, qui a poussé à l'excès, voire à la faute

conscience du retournement, sait qu'il ira vers les marges bénéficiaires, et qu'il faut voler la vedette aux autres acheteurs qui sont sur le départ. Un cercle vertueux se met alors en place.

Une Bourse mieux orientée, c'est l'idée que les choses iront mieux, ce sont des entreprises confortées dans leurs choix, des fonds de pension plus « riches » ; c'est partout un désir de poursuivre, de prendre plus de risque, notamment en investissant. Mais, symétriquement, les prophéties peuvent être « self-defeating », débouchant sur l'échec, quand les bonnes nouvelles ne sont pas jugées assez bonnes, quand les entrepreneurs décident alors de tout miser sur l'investissement de productivité, en lieu et place de l'investissement de capacité, celui qui crée plus d'emploi, plus de revenu, donc un vrai rebond.

Pourquoi donc cette défiance, cette inquiétude ? Evidemment parce que la prime de risque monte partout, avec des interrogations devenues plus grises sur la paix. Evidemment parce qu'il s'agit de purger la bulle et de s'interroger sur ce qui l'a fait naître. Une chose est de commettre des erreurs, de croire à des profits astronomiques venant des succès supposés extraordinaires provenant, par exemple, d'innovations dévastatrices ; une autre est d'avoir agi à partir d'études, de calculs, venant d'instances censées vous conseiller et que vous payez pour cela.

La recherche d'un retour sur investissement à 15 % durable, pour une croissance nominale de 6 % aux Etats-Unis, au plus haut, ne peut que conduire à un parta-

marrage ne viendra donc pas seulement de taux bas, d'un dollar faible, des gains de productivité, de la diffusion d'innovations. Il passera par l'intervention plus nette des actionnaires dans les firmes.

Le temps n'est plus où les managers étaient les propriétaires : depuis soixante-dix ans au moins. On sait désormais qu'il y a séparation massive entre gestion et propriété. Depuis, les actionnaires se sont demandé comment être sûrs que les managers géraient dans une optique de profits et non de salaires : bonus et stock-options étaient les réponses. Jusqu'au moment où l'on voit que l'incitation a été excessive, poussant les managers à trop réduire les fonds propres, à naviguer à trop courte vue, voire à cacher la réalité du cap qu'ils suivaient.

C'est la transformation de non-capitalistes en super-capitalistes, pour prendre une sorte d'assurance de rentabilité, qui a poussé à l'excès, voire à la faute. Terrible manifestation de l'aléa moral. En même temps, les comptabilités imprécises, les latitudes d'interprétation, les innovations, ont conduit à des écarts de valorisation en faveur des Etats-Unis, pas mécontents de croître plus vite et d'absorber deux-tiers de l'épargne du monde. Le temps de la reconstruction est donc là, de l'investissement en crédibilité, des explications, des vérifications, et cela sur base mondiale. Il coïncide avec une croissance plus faible, des rentabilités redevenues normales, avec d'autres façons de mesurer la croissance, de la financer, et d'y faire croire.

Jean-Paul Betbèze est directeur des études au Crédit lyonnais

courrier services financiers colis et logistique

**Elle s'était promis d'exercer un métier dans le monde de la finance en restant proche des gens. C'est fait !**

CE QUE L'AVENIR VOUS PROMET LA POSTE VOUS L'APPORTE

**LA POSTE**  
www.laposte.fr

Avec 17 000 points de contact, La Poste est aujourd'hui l'un des premiers acteurs des services financiers sur le marché français. Moyens de paiements, épargne, crédit, assurance et prévoyance, services bancaires à distance, La Poste propose une gamme complète de produits et services. Dans l'univers hautement concurrentiel de la finance, nous gérons 45 millions de comptes pour 28 millions de clients et notre offre sur mesure est reconnue comme l'une des plus performantes du marché.

Vous vous reconnaissez dans nos ambitions ? En nous rejoignant, vous pourrez mettre à profit vos qualités personnelles et professionnelles en tant que Conseiller Financier ou Conseiller Spécialisé en immobilier ou en patrimoine.

Pour retrouver toutes nos opportunités, rendez-vous sur notre site [www.laposte.fr/recrut](http://www.laposte.fr/recrut)



# La reprise américaine, véritable moteur pour le reste du monde ?

par Stéphane Justeau

Dans les années 1990, les Etats-Unis ont connu une période des plus fastes avec des taux de croissance annuels élevés accompagnés d'une inflation relativement faible et même décroissante jusqu'en 1998. Cette configuration atypique de croissance sans inflation repose sur une caractéristique primordiale de l'économie américaine pendant cette décennie : un accroissement continu de l'investissement en nouvelles technologies qui se distingue par deux particularités.

La première est qu'il génère des hausses de la productivité des facteurs de production, ce qui est, en partie, à l'origine de la croissance pendant cette période. La deuxième est son coût relativement faible, qui permet d'éviter le piège de l'inflation. Cette conjonction a largement répandu l'idée selon laquelle la rentabilité des entreprises américaines était supérieure à celle des entreprises des autres continents, faisant ainsi des Etats-Unis une zone extrêmement attractive pour les capitaux étrangers. C'est de cette manière que le pays a pu financer son déficit commercial (450 milliards de dollars en 2001). Mais l'investissement en nouvelles technologies possède une troisième caractéristique déterminante : sa durée de vie est courte et il demande à être fréquemment renouvelé. A partir du deuxième trimestre 2000, l'économie américaine a donc montré des signes de faiblesse. L'investissement a chuté nettement, comme la productivité des entreprises. Et, après un fléchissement continu, l'économie américaine est entrée en récession au second semestre 2001.

Mais revenons sur cette décennie. La très bonne santé de la conjoncture américaine ne semble pas avoir véritablement profité au reste du monde. Cela s'explique notamment par les crises profondes du système financier international, qui ont eu des répercussions considérables sur l'économie réelle. Il en est ainsi pour le Mexique en 1995, pour la Thaïlande, la Corée, la Malaisie et l'Indonésie en 1997, pour la Russie et le Bré-

sil en 1998. Dans tous les cas, la solvabilité de ces pays a été nettement éprouvée et, avec elle, l'ensemble de la structure économique. Ainsi, à l'exception de certains pays d'Asie du Sud-Est, exportateurs d'électronique, les pays émergents ne semblent pas avoir directement récolté les fruits de la croissance américaine. En Europe, on ne repère pas non plus de brusque mouvement haussier. Au contraire, à partir de 1995, la croissance des Quinze fléchit légèrement. Cela provient certainement du fait que les économies européennes préparaient alors la mise en place des critères de convergence.

On constate aujourd'hui que la plupart des économies ont fortement déceléré au cours de l'année 2001. Certains y voient les conséquences de la récession américaine. Qu'en est-il ? L'économie américaine utilise dès janvier 2001 des mesures particulièrement énergiques. Au cours de l'année dernière, Alan

Greenspan, le président de la Réserve fédérale, a baissé les taux d'intérêt à onze reprises. Cette politique monétaire expansionniste ayant pour objectif de relancer la consommation et l'investissement. Mais rien n'y a fait. Probablement parce que pendant les années de croissance les ménages américains ont dépensé sans compter, généralement en s'endettant. Ils doivent désormais reconstituer leurs richesses. Percevant parfaitement ce climat de retenue, les entreprises n'ont pas plus envie d'investir que les consommateurs de consommer. L'investissement a continué à chuter, et notamment l'investissement en nouvelles technologies.

## « L'impact des attentats du 11 septembre est finalement limité aux secteurs de l'aviation, de l'hôtellerie et de l'assurance »

Quasi simultanément, les importations américaines ont chuté et leur croissance est passée de 13,5 % en 2000 à -2,8 % en 2001. Le canal de transmission des chocs que constituent les échanges mondiaux a propagé la crise aux principaux part-

naires commerciaux des Etats-Unis. Au premier plan d'entre eux, les deux autres membres de l'Accord de libre-échange nord-américain (Aléna), le Mexique et le Canada, sont touchés. Entre 2000 et 2001, leurs taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) sont passés respectivement de 6,9 % à -0,5 % et de 4,4 % à 1,3 %. De même, les économies asiatiques exportatrices vers les Etats-Unis de nouvelles technologies, comme Taiwan, les Philippines ou la Malaisie, ont vu leur activité rapidement décliner dès le troisième trimestre 2000. A titre d'exemple, le taux de croissance de Taiwan est passé de 6 % en 2000 à -2,6 % en 2001 alors que la croissance de ses exportations (dont 27 % sont des exportations d'électronique) a chuté de 10,1 % en 2000 à -7,8 % en 2001. La croissance des exportations philippines (dont 52,8 % sont des exportations d'électronique) a elle aussi marqué le pas, de 17,7 % à

-3,3 %. La Malaisie, également très concernée par les nouvelles technologies de l'information et de la communication - NTIC (40,6 % de ses exportations) -, a vu son taux de croissance du PIB passer de 8,3 % à 0 entre 2000 et 2001. Très clairement, les économies moins impliquées dans les NTIC résistent mieux. Ainsi en est-il de la Chine (dont les exportations ont encore augmenté de 9,8 % en 2001), de l'Inde (5,1 %), de la République du Myanmar - Birmanie - (17,5 %) ou du Vietnam (11 %). Finalement, le taux de croissance de la zone Asie hors Japon a diminué pendant cette période de 6,9 % à 4,9 %.

La zone euro a été touchée par le choc plus tardivement. Les entreprises ont ralenti leurs investissements et ajusté leurs stocks au cours des trois premiers trimestres de l'année 2001. La croissance des exportations de la zone avait faibli dès le deuxième. Pour autant, la part des Etats-

Unis dans les exportations européennes paraît trop faible pour que ces deux phénomènes aient pour origine directe la seule crise américaine. Il semble en effet que le ralentissement européen soit plutôt une réponse à la contraction du commerce mondial. Les attentats du 11 septembre 2001 ont, dans un premier temps, accéléré ce mouvement baissier. Toutefois, on constate aujourd'hui que leur impact est finalement limité aux secteurs de l'aviation, de l'hôtellerie et de l'assurance. Contre toute attente, le secteur financier semble avoir bien résisté. De plus, les politiques monétaires et budgétaires américaines ont clairement été orientées vers un soutien de l'activité. Associées aux dépenses militaires qui, aux Etats-Unis, donnent traditionnellement un coup de fouet à l'économie, ces mesures ont déjà montré leur efficacité.

L'activité américaine semble en effet redémarrer et la confiance des ménages s'est vivement redressée depuis décembre dernier. Mais la question est de savoir si la reprise actuelle est identique à celle du début des années 1990 aux Etats-Unis. La réponse semble être négative. Les ménages américains sont bien plus endettés, la dette extérieure était relativement faible en 1990 alors qu'elle atteint des niveaux exceptionnels en 2002 (plus de 2 600 milliards de dollars), le taux d'investissement était faible avant la récession de 1990 et appelait un effort conséquent dans ce domaine alors qu'il était très élevé avant la récession de 2000. D'autre part, au regard des derniers chiffres et analyses, le vecteur de la relance américaine actuelle semble être la production intérieure (essentiellement le logement et l'industrie de l'armement), ce qui, dans l'immédiat, ne conduira probablement pas à une envolée des importations et de l'investissement productif (notamment de sa composante technologique). Ce n'est pourtant qu'à ce prix que la reprise américaine contribuera à la reprise de l'économie mondiale.

Stéphane Justeau est professeur d'économie à l'Ecole supérieure des sciences commerciales d'Angers

## LIVRES

par Alain Faujas

# Comme du bon pain...

► LE RETOUR DU BON PAIN, de Steven Kaplan (Perrin, 2002, 492 p., 23 €)

### NOUS AVONS FAILLI PERDRE

l'une des métaphores de notre frénésie : notre pain était devenu immangeable dans les années 1970. Mais nous nous sommes ressaisis et c'est la belle histoire de cette renaissance que nous conte avec érudition et humour Steven Kaplan. L'auteur est l'un des historiens américains de l'alimentation. Il enseigne des deux côtés de l'Atlantique, à Cornell, à Sciences-Po et Rue d'Ulm. Il se définit lui-même comme un « emmerdeur » qui fait peser son pain. Il est tellement amoureux de notre baguette qu'il a poussé la passion jusqu'à effectuer des stages dans des fournils parisiens.

### LE « BAGNE » DU FOURNIL

De cette somme où se pétrissent l'histoire (le boulanger, le boulanger et le petit mitron), l'économie et la psychologie gustative, on retiendra les causes de la décadence du pain : le désir d'adoucir le « bagne » du fournil, l'appât du gain et la fascination du progrès ont enclenché la spirale du déclin. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, les astuces étaient apparues. Levure à la place du levain, rajout d'alun pour blanchir la mie, puis acide ascorbique pour faire lever les pâtes défaillantes, rajout de farine de fève... Il s'est ensuite agi de faire du pain « plus blanc que blanc » et surtout plus vite : quatre heures de fermentation au lieu de quinze, mécanisation du pétrissage, recours au froid, voire au surgelé. Le résultat est que le bon peuple et les commentateurs ont commencé à trouver « dégueulasse » ce pain sans saveur qui a tôt fait de se changer en carton.

Les boulangers ont déprimé. La modification des habitudes alimen-

taires - dans les années 1970, le monde médical avait dénoncé les dangers diététiques du pain - a fait tomber la consommation quotidienne de 750 grammes en 1900 à 135 grammes de nos jours. De 49 000 boutiques en 1950, on n'en compte plus que 35 000 aujourd'hui. Les boulangers ont, tour à tour, incriminé les grandes surfaces, les médecins, les meuniers, les terminaux de cuisson, les agriculteurs dans un pathos poujadiste bien connu.

Heureusement, des meuniers entrepreneurs (Rétrodor, Banette) et des boulangers de talent (Poilâne, Kayser, Saïbon) ont rappelé que les ingrédients du bon pain étaient le bon blé, la bonne farine et la bonne panification. Et qu'à toutes les étapes de son élaboration, le gain de temps, la mécanisation et la « chimification » ont outrance aboutissent à des catastrophes. Dans une « rétro-innovation » remarquable, les boulangers ont alors su retrouver les pratiques convenables.

De tout temps, les hommes politiques se sont montré sensibles au pain. Peut-être parce que les émeutiers de 1775 clamaient : « Si le pain ne diminue, nous exterminerons le roi et tout le sang des Bourbons. » Edouard Balladur a, le premier, en 1993, réglementé les appellations boulangères. Mais c'est l'actuel premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, qui a su comprendre ces piliers de la France « d'en bas ». En 1995, l'un de ses arrêtés a protégé les artisans boulangers des industriels et des grandes surfaces. Son sens de la communication leur a rendu leur fierté. « Raffarine », comme on l'appelait à l'époque, a gagné leur reconnaissance et, accessoirement, l'estime de Jacques Chirac.

# La BCE, un modèle possible pour la Réserve fédérale américaine

par Christian Parisot

La Fed, à savoir la Réserve fédérale américaine, va-t-elle se transformer en Banque centrale européenne, ou BCE ? Parmi les banques centrales indépendantes, l'institution américaine est presque la seule à se voir assigner un objectif multiple de soutien à l'activité et de maîtrise de l'inflation. Ses homologues n'ont presque toutes qu'à se soucier de la stabilité des prix, même si leurs méthodes pour y parvenir peuvent diverger sensiblement. Outre-Atlantique, toutefois, le débat vient d'être relancé sur l'utilité d'imposer à l'institut d'émission américain un objectif précis d'évolution des prix à la consommation.

Deux éléments de nature diffé-

étude plaidant pour l'adoption d'un objectif d'inflation par la banque centrale. Or le professeur Bernanke est lui-même un partisan déclaré de l'adoption d'un objectif chiffré d'inflation destiné à orienter les anticipations des agents économiques en matière de variation des prix.

Quels sont les avantages d'un objectif d'inflation officiel pour une banque centrale ? Pour ses défenseurs, ils résident essentiellement en une plus grande lisibilité de la politique monétaire. La notion de moyen terme est importante parce qu'elle évite des réactions épidermiques à des chocs transitoires. Selon les recherches universitaires du professeur Bernanke, conduites avec son collègue Adam Posen, les banques cen-

En Europe, la BCE est connue pour son « objectif de moyen terme » de 2 % de hausse des prix en moyenne annuelle. Pour la Fed, il n'existe pas de règle claire. Son mandat lui octroie un rôle de stabilité des prix et de maximisation de l'emploi. Ainsi, à chaque comité de politique monétaire, les membres du comité fédéral de l'open market doivent réaliser un savant arbitrage entre les risques qui pèsent sur la croissance et les tensions sur les prix. Certains membres de ce comité ont clairement annoncé qu'ils étaient prêts à laisser « filer » l'inflation si les risques sur la pérennité de la croissance économique à moyen terme perduraient... Alan Greenspan, président de la Fed, s'est toujours énergiquement opposé à toute fixation d'objectif d'inflation. Pour lui, l'objectif d'inflation de la Fed est celui auquel l'appréciation des prix n'entre plus en ligne de compte dans les décisions des entreprises et du consommateur. Il est donc fluctuant et le fixer serait une erreur.

La crédibilité de la banque centrale s'appuie alors sur la capacité de ses membres et plus particulièrement de son président à déterminer ce « niveau acceptable » d'inflation à moyen terme. En dépit de ces deux « philosophies divergentes », la pratique de la politique monétaire, au quotidien, se révèle en réalité plus proche qu'il n'y paraît entre la BCE et le Fed. La BCE a montré qu'elle savait s'accommoder d'une situation dans laquelle les prix évoluent au-dessus de son strict objectif de 2 % tout en donnant aux agents écono-

miques une grille de lecture suffisamment claire pour encadrer leurs anticipations en évitant que celles-ci soient déformées par l'illusion nominale.

De son côté, la Fed raisonne déjà d'une manière proche de celle de la BCE. Sur le long terme, elle estime aussi que la stabilité des prix est favorable à la croissance et à l'emploi. Mais, à l'inverse de la BCE, la Fed donne à la politique monétaire le pouvoir d'agir dans le réglage conjoncturel de l'activité économique. Pour la BCE, une telle tentative est théoriquement vouée à l'échec car, pour elle, l'action sur les taux d'intérêt, conformément à sa vision monétariste, est neutre sur l'activité à moyen terme. Pourtant, on ne peut que constater que l'institution européenne a aussi tenté au cours de sa toute jeune existence de maintenir le loyer de l'argent le plus bas possible par rapport à son objectif de prix.

Il est une autre raison qui justifie plus secrètement ce débat autour des objectifs d'inflation. Les Américains, et plus particulièrement les marchés financiers, auront besoin d'être rassurés après le départ du « gourou » de la Fed, Alan Greenspan, en ajoutant une nouvelle contrainte à son successeur. Dans les faits, le maintien d'un objectif de croissance dans les statuts de la Fed offrira à ce dernier suffisamment de flexibilité pour sous-pondérer l'inflation en cas d'incertitudes économiques. Le débat est plus tactique que monétaire.

Christian Parisot est économiste chez Aurel Leven

## « Dans les faits, le maintien d'un objectif de croissance dans les statuts de la Fed offrira au successeur d'Alan Greenspan suffisamment de flexibilité pour sous-pondérer l'inflation en cas d'incertitudes économiques »

rente sont à l'origine de ce nouveau débat sur l'objectif de politique monétaire assigné au système de Réserve fédérale américain. Au début du mois de mai, l'administration Bush proposait la nomination à l'un des postes vacants du Conseil de Ben Bernanke, un économiste de l'université de Princeton. Plus tard, le Joint Economic Committee du Congrès présentait une

trales ayant un tel objectif connaissent des tensions inflationnistes plus faibles, sans pénaliser le profil du cycle d'activité. La crédibilité de la banque centrale, renforcée, permet une politique monétaire moins volatile. Les banques centrales dotées d'un tel objectif n'ont d'ailleurs pas durci leur politique en réponse à la forte hausse des cours du pétrole.

# PARUTIONS

■ LE RAIL ET LA ROUTE, POUR UNE NOUVELLE ÉCONOMIE DES TRANSPORTS, de Christian Julienne

La SNCF ne fait pas son travail. Son fonctionnement coûte 11,5 milliards d'euros par an quand celui de la justice ne dépasse guère 4 milliards. Elle a pourtant perdu l'essentiel de son marché du fret, reportant des marchandises sur la route et y accroissant l'insécurité et la pollution. Les chiffres de ce mauvais rapport qualité-prix du transport ferroviaire cités par Christian Julienne sont connus des experts, mais pas du grand public, qui n'a d'yeux que pour le TGV. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, l'auteur ne demande pas la privatisation de la société nationale ; en dix propositions, il demande qu'on soigne le rail pour soulager la route. Et soigner le rail, c'est réformer la direction d'une SNCF qui n'a toujours pas mis fin à la « gréiculture » des cheminots. C'est mettre enfin le cap sur l'Europe (Les Belles Lettres, 2002, 304 p., 22 €).

AL. F.

■ LA REVUE DURABLE DU CENTRE D'ÉTUDE SUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION (CERIN)

A la veille de la conférence des Nations unies sur le développement durable, qui aura lieu à Johannesburg (Afrique du Sud), cette publication bimestrielle veut apporter des solutions pratiques et réalistes à cette question. « Nous manquons cruellement de lieux institutionnels, notamment éditoriaux, où les contours de ce que pourraient être des sociétés durables se dessinent et se construisent », expliquent ses deux fondateurs, Susana Jourdan et Jacques Mirenovicz, dans un éditorial paru dans le numéro zéro. Ces deux passionnés s'intéressent aux problématiques du Nord comme du Sud. La sortie du premier numéro de ce nouveau magazine est prévue pour la fin août. Mais déjà le numéro zéro peut être commandé gratuitement au Centre d'étude sur la recherche et l'innovation (Cerin), situé en Suisse, à Fribourg (00-41-26-321-37-10 ou s.jourdan@cerin.ch).

M. L.

■ LA REVUE D'ÉCONOMIE FINANCIÈRE

La Revue de l'association d'économie financière consacre son numéro de mai aux trois ans de politique monétaire européenne qui viennent de s'écouler. L'introduction réussie de l'euro dans la vie courante, le 1<sup>er</sup> janvier 2002, a pu conforter l'opinion publique dans l'idée que l'Union monétaire avait débuté à la même date. Plus qu'un bilan, les différents articles permettent d'anticiper les étapes et les progrès à venir de l'UEM et d'exposer les imperfections qui subsistent dans les domaines de la politique monétaire unique, de la coordination macroéconomique et du policy mix, de l'intégration des marchés. Stefan Collignon tente d'évaluer les conditions d'une coordination des politiques économiques dans l'Euroland, distinguant le défaut de coordination au sens fort et au sens faible. De son côté, Jean-Pierre Patat analyse le rôle international de l'euro qui est devenu la deuxième monnaie internationale derrière le dollar (n° 65, 270 p., avril 2002, 24,40 €).

A. B.-M.



## SPÉCIAL BANQUES/HIGH-TECH

## MUTATIONS ET INITIATIVES

Pour attirer les informaticiens, les banques continuent à offrir de fortes hausses de salaires, surtout aux débutants. En 2001, la demande est restée forte pour les fonctions d'études, de développement et de maintenance. Mais l'année 2002 pourrait être moins flamboyante **p. VIII**

Les établissements bancaires recourent volontiers à la sous-traitance pour protéger leurs systèmes d'informations. Mais ils souhaitent également acquérir l'expertise nécessaire et conserver la maîtrise des choix stratégiques **p. VIII**



Le 12 juin, Renaud Dutreil, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation, a présenté les grandes lignes de sa politique de création d'entreprise. Sa stratégie devrait contribuer au rebond des entrepreneurs de la Netéconomie **p. IX**

Au Mexique, le clientélisme et la corruption gangrènent le syndicalisme. Les entreprises s'organisent, souvent avec la complicité des organisations officielles, pour limiter la liberté des employés **p. X**  
Selon une étude mondiale, les PDG seraient de plus en plus assis sur des sièges éjectables **p. X**

LE MARCHÉ DE LA SÉCURISATION DES TRANSACTIONS ÉLECTRONIQUES N'A PAS ENCORE TENU SES PROMESSES

# Banque : la sécurité informatique réclame d'autres compétences

Ce devait être le marché (du début) du siècle, et un eldorado pour de nombreux experts de l'informatique et des réseaux. Il y a trois ans, l'explosion attendue du commerce sur Internet, la dématérialisation des transactions entre entreprises sur les places de marché électronique, l'accès à distance des particuliers aux services bancaires et boursiers, allaient créer un nouveau besoin : protéger les réseaux informatiques et les données contre la destruction, l'intrusion, la fraude, qu'elles soient le fait de pirates, de concurrents, de salariés indélébiles, d'une panne ou d'une erreur humaine. Ce marché de la sécurité des transactions électroniques allait bien entendu concerner au premier lieu les banques, dont le métier est, précisément, de garantir l'intégrité, la bonne fin et la conformité juridique des échanges commerciaux entre leurs clients. Chacun, banque ou prestataire, proposait alors sa solution ; certificats, signature électroniques et clés d'accès publiques (PKI), cryptage et pare-feu, faisaient une entrée fracassante dans le vocabulaire bancaire.

d'Octo-Technology, un cabinet conseil en architecture de sécurité. En revanche, poursuit-il, « la transition de la sécurisation physique à la sécurisation immatérielle se fait attendre ».

« On estime à une dizaine de milliers seulement le nombre de certificats électroniques vendus en France : à 10 euros pièce, ça ne fait pas un marché », observe Pierre-André Pays, ancien de l'Inria et directeur d'Edelweb, filiale « sécurité » de la société de conseil informatique ON-X Consulting. Aucun des acteurs du marché de la PKI et de la certification électronique (CertPlus, Certinomis, VeriSign) ne gagne de l'argent, d'autres sont en difficulté, comme Baltimore, EnTrust ou Identrus, et certains ont même dû, si l'on ose dire, mettre la clé sous la porte, tel Cash-Ware. « Les banquiers se sont enfin posés la bonne question, note Yann Boaretto, président de CDC-Kineon, un fonds d'investissement de la Caisse des dépôts dans les nouvelles technologies. Finalement, de quoi ai-je vraiment besoin ? Aujourd'hui, certaines banques se contentent d'un niveau de sécurité standard minimum, et préfèrent provisionner les risques potentiels ! » Faute d'explosion du

canal de leurs produits, via le Web ou le téléphone, mais aussi les assureurs, la grande distribution, etc., leur pose un grave problème de sécurité. C'est ce chantier qui est aujourd'hui prioritaire, plutôt que la construction de vastes architectures de confiance », note Pierre Pezziardi.

Bref, pour mener à bien ces nouveaux développements, ce sont de compétences de marketeurs, de juristes et de managers de projets, autant que d'informaticiens, dont ont besoin les banques.

Assembler les pièces du puzzle implique également que la profession observe une démarche commune, comme elle a su le faire à travers un groupement d'intérêt économique (GIE) pour les cartes bancaires, afin de générer des standards normalisés. Les 11 et 12 juin, les spécialistes de la sécurité mandatés par les fédérations bancaires de chaque pays européen se sont réunis à Paris, entre

autres pour avancer sur le sujet. Le Comité français de normalisation et d'organisation bancaire (CFONB) devrait pour sa part rendre public d'ici à la fin de l'année un « profil de protection » normalisant la sécurité des sites Web financiers transactionnels, tirant la leçon de l'échec des banques en ligne nées de la bulle Internet.

Le Forum des compétences de la SSI, une association qui réunit les RSSI des grandes banques, mais aussi la Banque de France, la COB, l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure et... les fonctionnaires de défense des ministères des finances et de l'intérieur, essaie de son côté de faire progresser la cause de la sécurisation des transactions auprès des décideurs politiques. « Car c'est de l'Etat que viendra finalement la solution », affirme son président, Bertrand de la Renauderie, ancien RSSI du Crédit agricole-Indosuez.

La loi sur la signature électronique (mars 2000), la télé-TVA, n'ont-elles pas été les moteurs de la création du marché balbutiant des certificats ? De nouveaux textes régulant l'authentification et la conservation des documents électroniques sont attendus d'ici à la fin de l'année.

Surtout, la carte d'identité électronique, ou « carte électronique du citoyen », activement étudiée par les ministères concernés et la Commission européenne, permettrait de créer une autorité de certification unique, une racine commune nationale, voire européenne, à toutes les transactions possibles, économisant au marché les empoignades contre-productives de ces dernières années. Mais pour que les pouvoirs publics prennent une telle initiative, il faudra mettre sur la table du débat public toutes les dimensions politiques et éthiques qu'elle recouvre.

Antoine Reverchon

« Il serait temps que l'on parte de la demande, en se demandant quels services la dématérialisation peut véritablement apporter aux clients »

Aujourd'hui, force est de constater que si la fonction de responsable de la sécurité des systèmes informatiques (RSSI) a gagné sa légitimité dans la plupart des grands établissements, les équipes restent restreintes, et la diffusion des architectures et outils de sécurisation encore faible. Certes, le marché de la sécurité « physique » (antivirus, pare-feu, détecteurs d'intrusion) est aujourd'hui stabilisé : « Les prix ont baissé, les technologies sont éprouvées, les prestataires légitimes », note Pierre Pezziardi, directeur technique

e-commerce, les seuls gros utilisateurs de la transaction électronique sont les très grands comptes, qui disposent déjà de lignes privées et des systèmes de compensation interbancaire fermés et sécurisés, comme Swift.

Les banques s'étaient pourtant crues obligées d'entonner en chœur l'air de la « sécurisation »... en grande partie pour conserver la confiance de leurs clients. « Les prototypes marchaient bien, mais on a complètement sous-évalué le coût et la complexité de leur déploiement. Car le principal obstacle est organisationnel : attribuer des certificats électroniques dans une entreprise exige la définition exacte du rôle, des pouvoirs et des responsabilités de chaque individu participant à la transaction ! », remarque Stéphane Rouhier, expert au Club informatique des grandes entreprises françaises (Cigref). Une mise à plat parfois difficile à accepter...

En fait, la montée en puissance des informaticiens dans les banques a laissé croire à ces dernières qu'importait essentiellement le choix d'une technologie. Or, « il serait temps que les banquiers par-

## [ Formations ESCP-EAP ]

> Devenir manager : vers une prise de fonction opérationnelle réussie

- Vous êtes sur le point d'accéder à des fonctions d'encadrement de proximité et vous souhaitez gagner du temps dans l'intégration de vos nouvelles responsabilités.
- Vous exercez une fonction d'encadrement d'équipe et vous voulez valider et renforcer vos pratiques de management sur le terrain.

Le STEGE\* "Devenir manager" vous permettra de diagnostiquer votre unité et de mettre en œuvre les décisions managériales adéquates.

Il se déroule en trois phases :

- Raisonnement managérial, méthodologie de management, organisation du travail, gestion d'une équipe...
- Un développement de carrière nécessite l'acquisition de connaissances nouvelles.
- Compréhension du rôle de l'encadrement, de la position de manager et appréhension des ressources managériales (capacité de diagnostic et de prise de décisions, gestion du temps, recrutement),
- Maîtrise des outils du management opérationnel (tableau de bord, évaluation de la performance, méthodologies de travail),
- Acquisition des attitudes et comportements du manager performant (communication hiérarchique, apprentissage de la délégation, motivation et travail en équipe).

Ce STEGE\* peut constituer un module du titre "Direction et Management Stratégiques des Entreprises", (homologué au niveau 1).

Directeur scientifique : Philippe GABILLIET  
Auteur de "Savoir anticiper" (ESF)

10 jours à raison de 2 ou 3 jours par semaine  
Session supplémentaire à partir du 22 octobre 2002

Contact : Karine MORA 01 49 23 21 63  
ESCP-EAP 79 avenue de la République - 75011 Paris

www.escp-eap.net



ESCP-EAP  
OXFORD PARIS  
MADRID BERLIN

European School of Management

Learn everywhere. Manage anywhere.\*

**OISE**  
Sessions d'anglais pour  
prépas à Oxford  
1 ou 2 semaines de cours intensifs  
pour faire la différence aux  
Concours des Grandes Ecoles  
Famille ou campus universitaire  
OISE 144 rue Garibaldi  
69006 Lyon  
☎ 04 78 24 60 74  
www.oise.com



## QUESTIONS-RÉPONSES

## Sécurité

**1** Comment sont sécurisées les transactions électroniques entre entreprises ?

Une première gamme d'outils traditionnels comporte l'utilisation de mots de passe, le chiffrement de messages, la protection contre les intrusions ou les virus (pare-feu), le recours à des réseaux privés virtuels (VPN) protégés.

Une deuxième gamme d'outils s'est développée grâce à la reconnaissance de la valeur juridique de la signature électronique (loi du 13 mars 2000).

Pour apposer sa signature électronique, une entreprise utilise une Public Key Infrastructure (PKI), qui comprend d'une part une clé de cryptage privée, qui lui est propre et qu'elle garde secrète, d'autre part une clé publique, qui lui est également propre mais qu'elle peut diffuser.

Dans une transaction, la clé privée permet de crypter un document ; la clé publique permet au destinataire de vérifier l'identité de l'émetteur, de renvoyer à ce dernier sa propre clé publique à fin d'identification, de recevoir le document crypté avec la clé de décryptage (le tout en temps réel).

Mais comment être vraiment sûr que la clé publique est authentique ? Une solution consiste à la faire « contresigner » par une autorité certifiant son appartenance à un individu.

La troisième gamme d'outils est celle des infrastructures de confiance, qui utilisent simultanément tous ces outils et y ajoutent l'archivage des transactions.

**2** Quelles solutions les entreprises utilisent-elles ?

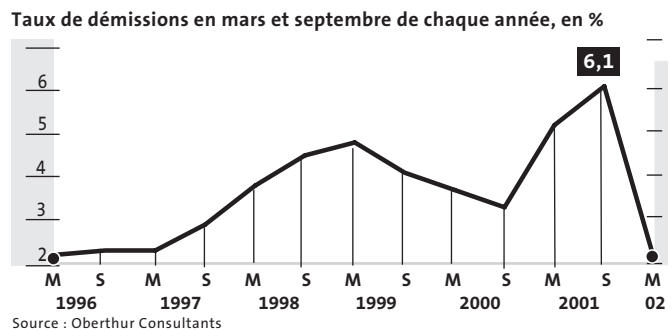
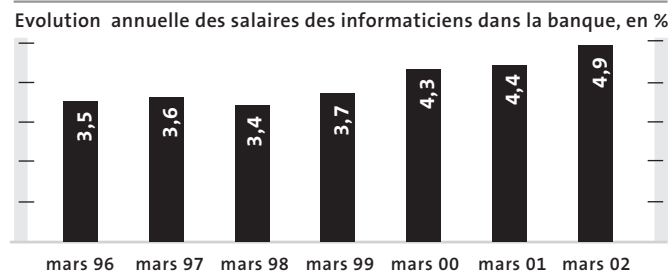
Selon une récente enquête du Club informatique des grandes entreprises françaises (Cigref) auprès de ses membres, 100 % d'entre eux utilisent des pare-feu, de 80 % à 95 % des antivirus, 70 % des plans de secours ou de continuité, 60 % le chiffrement des données, 55 % les VPN, de 45 % à 55 % les mots de passe, 50 % le certificat électronique, 25 % le chiffrement des transactions, et 15 % les PKI. En revanche, chiffrement, authentification, VPN et PKI bénéficieront de budgets accrus en 2002-2003 pour respectivement 60 %, 55 %, 50 % et 45 % des entreprises.

**3** Quel est le profil de l'expert en sécurité informatique ?

Selon la nomenclature des emplois informatiques publiée par le Cigref, le responsable sécurité des systèmes d'information (RSSI) définit la politique de sécurité, sensibilise et forme à ses enjeux, audite et contrôle le SI, analyse les risques, assure veille technologique et prospective, étudie et préconise les solutions.

Il doit être expert sur les normes de sécurité, les protocoles réseau et Internet, la législation sur la sécurité, les méthodes d'analyse des risques, la conduite de projet... Il s'agit généralement d'un ingénieur ou équivalent (bac + 4 ou 5 en informatique) ayant dix à quinze ans d'expérience, dont une première année de pratique dans le domaine de la sécurité. « Une certaine pénurie de spécialistes n'est pas à exclure », conclut le Cigref...

## SALAIRES EN HAUSSE ET DÉMISSIONS EN BAISSÉ



Source : Oberthur Consultants

## En 2001, la demande des banques en compétences informatiques n'a pas faibli

POUR RESTER ATTRACTIF, LE SECTEUR A PROPOSÉ DES SALAIRES EN HAUSSE, SURTOUT POUR LES DÉBUTANTS

**M**algré le retour des difficultés économiques à la fin du premier trimestre 2001, banquiers et assureurs ont continué à augmenter les salaires des informaticiens au cours de l'année », s'étonne Sébastien Pautasso-Chadoutaud, responsable de l'enquête annuelle sur les rémunérations des informaticiens réalisée chaque semestre par Oberthur Consultants. Le glissement annuel des salaires, à poste équivalent, était de 4,4 % en mars 2001, de 4,9 % en septembre 2001 et de 4,9 % à nouveau en mars 2002.

En fait, le passage à l'euro a contraint les banques à demeurer attractives pour capter les compétences nécessaires sur un marché souffrant déjà de pénurie et où la surenchère des sociétés de services informatiques et des cabinets de conseil assèche le vivier des informaticiens. Si la tension est retombée pour les métiers de réseaux et

de télécoms, en raison du dégonflement de la bulle du « e-business » et l'échec de nombreuses initiatives bancaires en la matière, elle est restée forte pour les fonctions d'études, de développement et de direction de projet liées à l'euro, ou encore de maintenance des systèmes et des équipements. Dans ce dernier cas en effet, explique Sébastien Pautasso-Chadoutaud, « même si les grands projets informatiques ont souvent été reportés, voire annulés, les établissements bancaires sont toujours contraints de faire évoluer et de maintenir les systèmes implantés antérieurement ».

Les hausses de salaires sont, selon l'enquête d'Oberthur Consultants, encore plus marquées pour les informaticiens débutants : +15 % pour les diplômés de 3<sup>e</sup> cycle universitaire, +17 % pour les diplômés de grandes écoles entre mars 2001 et mars 2002. Cette prime aux nouveaux venus s'explique par la nature des fonctions les plus recherchées : les études, le

développement de projet, la maintenance sont des points d'entrée classiques dans le métier d'informaticien chez un utilisateur, avant d'accéder à des fonctions d'expert, de chef de projet, d'ingénieur système ou réseau. De plus, le recrutement de débutants revient moins cher, surtout lorsqu'il faut embaucher massivement pour préparer l'arrivée de l'euro...

## SITUATION INÉDITE

Les difficultés économiques de 2001 ont tout de même eu un effet visible. Le taux de démission, ou turnover, s'est tout simplement effondré entre septembre 2001, lorsqu'il avait atteint un sommet de 6,1 %, et mars 2002, où il n'était plus que de 2,1 ! Mais la chute du turnover est encore plus spectaculaire dans les autres secteurs que la banque. Et cette dernière pourrait ainsi mieux tirer son épingle du jeu dans cette situation inédite. En effet, en période d'incertitude sur l'emploi, les informaticiens peuvent être ame-

nés à préférer la sécurité dans des institutions prestigieuses et pérennes plutôt que de tenter l'aventure dans des secteurs innovants mais dont l'instabilité vient d'être à nouveau démontrée. Même si le niveau de salaire n'est pas aussi famboyant qu'il a pu l'être dans les télécoms ou l'Internet.

Cependant, les causes du maintien d'une forte demande d'informaticiens dans le secteur bancaire devraient progressivement disparaître au second semestre 2002 : l'euro est désormais installé dans les portefeuilles et les comptabilités, et aucun relais majeur ne semble se profiler à l'horizon, alors que le passage à l'euro avait permis en 2001 de reconverter les informaticiens recrutés pour prévenir le mythique « bug de l'an 2000 ». Il ne semble pas non plus que les investissements « retardés » par la crise du printemps 2001, relayés ensuite par le choc du 11 septembre, puis par les doutes sur la reprise économique américaine, ne puissent être aussi rapidement « dégelés » que ne l'espèrait l'industrie du service et du conseil informatique.

La reprise économique annoncée tous les six mois pourrait bien ne pas être au rendez-vous à la rentrée de septembre, malgré l'annonce de bons chiffres américains sur le marché de l'emploi. Cabinets de recrutement et directeurs de ressources humaines ne prévoient donc pas de retour à une forte activité avant... janvier 2003, autant dire au-delà de toute prévision possible.

Antoine Reverchon

## Les métiers de la dématérialisation

**LE SYNDROME SÉCURITAIRE** de l'Internet bancaire-t-il de nouveaux métiers ? Au groupe des Banques populaires, c'est dans une filiale, Click & Trust, qu'est commercialisée depuis mars 2001 l'activité de signature électronique. L'équipe apparaît comme toute modeste : treize salariés se partagent la besogne, les uns à l'enregistrement et à la validation des certificats numériques, les autres à l'extension de nouvelles applications, comme l'archivage sécurisé des données.

Certains font également du conseil auprès des clients pour les aider à développer des « infrastructures à clé publique », complémentaires à l'utilisation de la signature électronique, et trois commerciaux s'occupent du démarchage auprès des entreprises – pour le moment un tantinet réticentes à se lancer dans l'aventure virtuelle. « La dématérialisation des transactions ne génère pas en soi de nouveaux métiers », explique Frédéric Senan, directeur général de Click & Trust. Notre rôle de tiers de confiance impose juste de recruter des personnes aux méthodes de travail rigoureuses car, sur le marché de la sécurisation, nous n'avons pas le droit à l'erreur.

L'originalité du métier vient du service « clientèle », où quatre personnes suivent les dossiers d'enre-

gistrement des certificats. Leur fonction ? Eplucher à la loupe les pièces justificatives fournies par le demandeur d'une signature et vérifier leur authenticité. « Ce sont des profils administratifs, niveau bac + 2 ou + 3, sans spécialisation particulière », précise Frédéric Senan. La pièce maîtresse de cette petite structure est le responsable sécurité des systèmes d'information, Christophe Chancelle, ingénieur diplômé de l'INSA de Lyon, qui a fait une partie de sa carrière chez le fabricant de cartes à puce Gemplus. Sa tâche requiert de solides compétences en informatique pour veiller au niveau de sécurité de la plate-forme Internet par laquelle transitent les certificats digitaux.

## PROCÉDURES DE VALIDATION

Le développement et l'exploitation de celle-ci sont assurés par trois ingénieurs issus des grandes écoles, expérimentés, dotés de bonnes connaissances du langage java et de quelques notions de cryptographie. « La sécurisation des flux immatériels, c'est avant tout beaucoup d'organisation afin que les procédures de validation soient scrupuleusement respectées, et un travail d'adaptation technologique constant afin que le système reste sûr à 100 %, obser-

ve Christophe Chancelle. Nous n'avons pas tant besoin d'experts inventifs que d'informaticiens fiables et sérieux. » Les activités du reste de l'équipe demeurent classiques. Aux commerciaux est simplement demandé d'avoir la fibre « nouvelles technologies » pour convaincre les directeurs financiers, les responsables des ressources humaines, les chefs des services achats de sécuriser avec la signature électronique délivrée par Click & Trust la déclaration en ligne de la TVA, la télétransmission des documents concernant les salariés aux organismes sociaux ou les contrats commerciaux passés sur Internet.

C'est à une pro de la banque – elle a passé dix ans à la BRED – que Click & Trust a confié le poste de directrice du développement. Détentriche d'un DESS d'économie, Crystel-Anne Pomel est chargée de trouver de nouveaux supports pour étendre le marché de la signature électronique et de participer à différents groupes de réflexion sur l'évolution du secteur. « J'ai en partie l'impression de défricher de nouvelles terres, mais nous travaillons en fait sur les métiers traditionnels de la banque : le paiement, les transactions et la sécurité qui doit les entourer. »

N. Q.

## Un difficile arbitrage entre compétences internes et sous-traitance

LES ÉTABLISSEMENTS ONT BESOIN DE PRESTATAIRES SPÉCIALISÉS, MAIS ENTENDENT GARDER LA MAIN SUR LA STRATÉGIE

**L**a sécurisation des transactions est une question stratégique », se plaisent à répéter les banques. Au-delà des mots, les organisations qu'elles mettent en place pour manager ce dossier délicat sont-elles à la hauteur des enjeux ? Pour proposer aux particuliers ou aux entreprises des services dématérialisés qui inspirent totalement confiance, les établissements bancaires suivent tous peu ou prou la même voie : une gestion en interne par des équipes dédiées, qui n'exclut pas

la sous-traitance d'activités sensibles à des prestataires spécialisés et reconnus sur le marché. « Le niveau de sécurité varie en fonction des transactions effectuées, explique Arnauld Méric de Bellefon, directeur des technologies à la fédération des Banques populaires. Pour les virements de compte à compte ou la circulation des e-mails internes, notre centre informatique peut mettre au point des solutions spécifiques de protection, car le besoin de reconnaissance et de visibilité en matière de sécurité n'est pas aussi élevé que celui exigé, par exemple, pour la signature électronique de documents contractuels et de transaction sur Internet. »

Depuis que le ministère des finances a contraint les entreprises dont le chiffre d'affaires hors taxes est supérieur à 100 millions de francs à pratiquer la « téléTVA », c'est-à-dire le paiement de la TVA par Internet, les banques se sont ruées sur le marché de la signature électronique. Elles jouent le rôle d'autorité de certification et d'enregistrement de l'identité des porteurs de la signature, mais en confient la « fabrication » et l'intégration dans les procédures à des

sociétés spécialisées comme Cert-plus ou Certinomis. Car l'outil requiert des compétences très pointues pour améliorer constamment les applications afin de contrer les attaques frauduleuses. « Cette tâche, dont la rentabilité ne peut être atteinte qu'en produisant de gros volumes, n'entre pas dans notre cœur de métier, estime Benoît Görtz, responsable des nouvelles technologies chez Dexia Banque Belge. Notre rôle de tiers de confiance s'arrête à l'administration du catalogue des certificats. » « L'essentiel est de garder la main sur ce qui est stratégique pour nous, c'est-à-dire la maîtrise du client et de l'information qu'il nous envoie ou que nous devons lui restituer », poursuit Narinda Viguier, responsable du développement et des nouvelles technologies de la banque de transaction au Crédit lyonnais, où une dizaine de personnes commercialisent les certificats électroniques.

Quel montant les clients sont-ils prêts à payer pour que leurs transactions virtuelles soient garanties ? Les banques en sont certaines : le minimum ! Cette contrainte les pousse à adopter les solu-

tions les plus performantes, rapides à installer et économiques. Le département informatique assure une veille technologique, achète les applications de sécurisation et les adapte aux activités bancaires. « On ne va pas réinventer la roue, justifie Benoît Görtz. Nous acquérons des modules, sûrs et peu coûteux, auprès de sociétés qui ont fait leurs preuves et nous avons décidé de faire expertiser tous les deux ans notre système de sécurité par des consultants extérieurs. »

## MÉMOIRE DES PROJETS

Rares sont d'ailleurs les établissements qui sous-traitent la totalité du dossier à des cabinets de conseils. Pour Thierry Oberlé, chef des services distants au sein d'Euro-information, la filiale informatique du CIC et du Crédit mutuel, l'évolution rapide des technologies et la nécessité de garder la mémoire des projets – ce qui s'avère difficile quand les consultants extérieurs s'en vont, au terme de leur mission – limitent le champ d'intervention des sociétés de services et d'ingénierie en informatique (SSII) sur la sécurisation. « Notre équipe se trouve en prise

directe et permanente avec les spécialistes sécurité des deux banques, souligne-t-il. Nous n'avons pas besoin d'établir un cahier des charges rigide, comme ce serait le cas avec une société de conseil. Nous sommes ainsi beaucoup plus réactifs ; il est par exemple possible de stopper rapidement le développement d'un produit qui, à nos yeux de techniciens, offrirait un bon degré de protection, mais qui n'est pas perçu comme suffisant par les responsables sécurité côté bancaire. De plus, la dimension de la filiale, qui emploie près de mille ingénieurs et informaticiens, permet de recruter les compétences ad hoc pour cette activité. Une équipe d'une quinzaine de personnes, ingénieurs et experts, détenteurs par exemple de DESS de mathématiques discrètes, possède les connaissances de base pour mettre en place des systèmes de cryptographie. »

Pourtant, avec l'essor attendu de l'Internet bancaire dans les prochaines années, les banques seront tentées de modifier leur approche. Elles y réfléchissent déjà : « Allons-nous archiver nous-mêmes les échanges en ligne, ce que nous faisons pour le moment,

ou déléguer ce traitement à un tiers ? s'interroge Narinda Viguier. Conserver cette activité impliquera des investissements pour s'adapter aux contraintes légales mais aussi techniques : nous devons pouvoir faire la preuve que nos méthodes et les technologies que nous employons assurent effectivement l'intégrité des documents, dont certains doivent être conservés dix ans. Nous verrons, en fonction de ce que les prestataires proposent comme services et à quel prix. »

Comme ces prestataires occupent des niches très spécialisées, les unes sur l'émission des certificats électroniques, les autres sur la conservation des données ou le cryptage des transmissions, les établissements bancaires, qui gardent la responsabilité de l'architecture globale de la sécurisation, risquent de rencontrer quelques problèmes... si la transaction connaît des ratés. Certains songent déjà à structurer des équipes d'audit spécialisées, chargées d'identifier la nature et l'endroit de la faille dans ce mille-feuille sécuritaire.

Nathalie Quéruel



LE 12 JUIN,  
RENAUD DUTREIL,  
SECRÉTAIRE D'ÉTAT  
AUX PME,  
AU COMMERCE,  
À L'ARTISANAT,  
AUX PROFESSIONS  
LIBÉRALES ET À LA  
CONSUMMATION,  
A PRÉSENTÉ LES  
GRANDES LIGNES  
DE SA POLITIQUE  
DE CRÉATION  
D'ENTREPRISE. SA  
STRATÉGIE DEVRAIT  
PERMETTRE,  
ENTRE AUTRES,  
À CEUX QUI ONT  
ÉCHOUÉ DANS  
UNE PREMIÈRE  
EXPÉRIENCE  
DE SE RELANCER

# Le rebond des entrepreneurs de la Netéconomie

On connaissait les First Tuesday, ces premiers mardis du mois où, de février 2000 à juin 2001, se rencontrèrent, par milliers, les acteurs en tout genre de la Netéconomie. Des badges de couleur servaient à identifier les participants selon qu'ils étaient entrepreneurs, investisseurs, experts ou autres.

Mais c'est un *last Wednesday*, le dernier mercredi du mois de mai, que Chine Lanzmann, ex-PDG et fondatrice de Newsfam, a choisi pour fêter la sortie de son livre *L'Année des millions* (éd. Jean-Claude Lattès). Des étiquettes autocollantes servent à identifier les invités : pas de code couleur, mais quelques mots-clés : *dead, sold, survivor, reborn...* A chacun de choisir le sien. *Dead* : les faillits de la nouvelle économie arborent le leur dans la bonne humeur.

Que sont-ils devenus ? On retrouve nombre de héros de *Milliardaires d'un jour* (éd. Grasset), de Grégoire Biseau et Doan Bui. L'hôtesse en fait partie. Son site, Newsfam, a été revendu pour une somme symbolique quelque temps après que ses actionnaires l'ont poussée vers la sortie. Depuis, comme nombre des personnes présentes, elle a non seulement fait un livre, mais aussi un enfant. Le papa, Laurent Edel, avait, en plein apogée de la bulle, reçu Jac-

ques Chirac à Republic Alley, cette pépinière d'entreprises du Net dont il est le fondateur. Il a vendu ses parts de l'incubateur qu'il avait également créé avec deux autres associés, et a déjà refondé une firme, Good Futur, spécialisée dans l'assistance aux start-up.

Nombreux sont en effet les entrepreneurs d'hier, qui, malgré leurs déboires passés, ne demandent qu'à recommencer. Ainsi en est-il de Jacques Rosselin, dont la firme Canalweb vient d'être liquidée. « La

Des mesures sociales visant à améliorer le sort des faillits, mais aussi fiscales – des allègements de charge –, sont envisagées

plupart ont apprécié l'aventure humaine et sont prêts à repartir », estime Michel Meyer, qui fut le fondateur de Multimania. Certains, comme Fabrice Cavarretta, poursuivent dans le même secteur. Cet ancien responsable de bol.fr France (la librairie en ligne du groupe Bertelsmann, aujourd'hui disparue) a

créé une société Internet et est hébergé dans l'une des pépinières de la Mairie de Paris. D'autres, comme Marie-Thérèse Chedeville, optent pour des secteurs traditionnels. Cette fondatrice de Nexdom, site immobilier tout juste vendu pour une somme modeste, a recréé une firme, Millenvies (www.millenvies.com). De l'idée du Net, elle a gardé l'esprit réseau : elle fait exécuter par des artisans des produits de luxe sur mesure.

« Ceux qui s'en sont bien sortis ont pris du recul », poursuit néanmoins Michel Meyer. C'est son cas. Jeune papa, lui aussi, il ne travaille que deux jours par semaine et dans l'humanitaire, au sein de l'association Planet Finance, créée par Jacques Attali. Néanmoins, il est de fait que la nouvelle effervescence n'apparaît guère dans les chiffres. Selon le greffe du tribunal de commerce de Paris, les créations d'entreprises, qui étaient reparties à la hausse à Paris en mars et en avril, ont de nouveau fléchi en mai. Au niveau national, ces créations ont baissé de 0,6 % sur les cinq premiers mois de l'année. Le recul est très marqué dans le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), où il atteint 20 %.

Des mesures incitatives pour la création d'entreprises seront donc les bienvenues. Le nouveau gouvernement semble vouloir en faire un

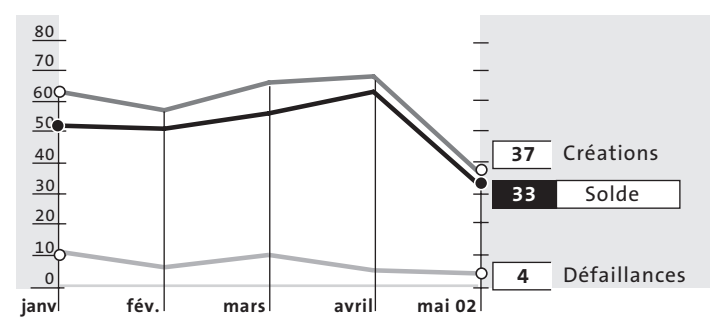
cheval de bataille. Dès le vendredi 31 mai, le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, a demandé à François Hurel, délégué général de l'Agence pour la création d'entreprises, un rapport préparatoire sur ce sujet. Le 12 juin, Renaud Dutreil, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation auprès du ministre de l'économie, faisait une communication sur ce thème au conseil des ministres. La stratégie qu'il détaille pour *Le Monde* est ambitieuse : des mesures sociales visant à améliorer le sort des faillits, mais aussi fiscales – des allègements de charge –, sont envisagées.

Cette volonté dépasse les clivages

A. K.

## UN RALENTISSEMENT

Créations et défaillances des start-up parisiennes



Source : Greffe du Tribunal de Commerce de Paris

## Renaud Dutreil, secrétaire d'Etat aux PME

### « La création d'entreprise doit devenir un acte naturel »

Le 12 juin, en conseil des ministres, vous avez présenté les grandes lignes de la politique que vous comptez mener en faveur de la création d'entreprise. Pouvez-vous nous les préciser ?

L'entreprise, sa création, sa reprise sont au cœur de la politique de l'emploi. Or nous ne sommes pas très bons en matière de création d'entreprise. Surtout si l'on analyse les stocks, c'est-à-dire le nombre d'entreprises existant en France, en valeur absolue. La Grande-Bretagne compte 1 million d'entreprises de plus que la France. Je souhaite rattraper ce retard. Le potentiel de création de très petites entreprises (TPE) est important et nous voulons soutenir ce mouvement pour en faire un vecteur de la croissance. C'est le premier volet.

Le second est que nous considérons que l'entreprise est au cœur du projet républicain. Elle contribue à l'aménagement, à l'identité du territoire. Beaucoup de territoires construisent leur identité sur l'économie locale. L'entreprise est un facteur d'intégration, de réussite sociale. Dans les secteurs en difficulté, l'entreprise est un facteur d'exemplarité. Elle crée des modèles de réussite de la part de jeunes qui restent attachés à leur quartier. Elle permet de s'affranchir de déterminants socioculturels.

Mais les entreprises créées par des chômeurs n'ont-elles pas une faible durée de vie ?

Les dispositifs d'aide à la création favorisent ceux qui ont le moins de chance de réussir. Et c'est normal ! Il faut aider les chômeurs mais aussi les salariés. Une des premières mesures envisagées est donc de permettre aux salariés de créer leur entreprise tout en gardant leur activité initiale, et donc leurs droits sociaux, en autorisant une pluriactivité temporaire d'un an. Durant cette période, le salarié continuera de remplir les obligations liées à son contrat de travail. Il devra respecter les clauses de non-concurrence et de loyauté vis-à-vis de son employeur. Ceci



RENAUD DUTREIL

► **2002** Nommé secrétaire d'Etat chargé des PME, du commerce, de l'artisanat, des professions libérales et de la consommation, Renaud Dutreil est un ancien élève de l'Ecole normale supérieure, de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'ENA.  
► **1994** Député de l'Aisne, il s'est intéressé, entre autres, à la réforme de l'Etat et de la fonction publique, la viticulture, la justice, la famille et l'enfance.  
► **1993-1994** Il est conseiller chargé des affaires juridiques au cabinet de Gérard Longuet (ministre de l'Industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur).

suppose de modifier la législation du droit du travail et nécessitera donc d'être débattu avec les partenaires sociaux.

Prévoyez-vous d'autres exonérations de charges ?

Nous prévoyons de différer les charges sociales des créateurs pour la première année. Cette mesure évitera le « coup de bambou » qui survient souvent lors de la troisième année d'activité au moment où les charges sont recalculées en fonction du revenu réel depuis la création de l'entreprise. On pourrait même imaginer une exonération d'une partie des charges sociales en dessous d'un certain plafond de revenu. Car beaucoup d'entrepreneurs ont de faibles salaires la première année.

Envisagez-vous des mesures financières et fiscales favorables à ces créations ?

Nous réfléchissons à des fonds d'investissement de proximité. Nous voulons créer un lien entre accès au financement et territoire, orienter l'épargne de proximité en mutualisant les risques dans des fonds communs de placement. Les investissements dans ces fonds pourraient être éventuellement assortis d'avantages fiscaux, à l'instar de ce qui existe déjà pour les fonds communs de placement innovation ou recherche. Ils seraient destinés tant à la création qu'à la reprise d'entreprises et viseraient les TPE et les PME. Nous voulons aussi abaisser le coût des formalités, réduire les délais d'immatriculation.

Dans votre communication au conseil des ministres vous avez évoqué l'« encouragement à la prise de risque ». Comment y parvenir ?

Nous voulons sécuriser les créateurs, protéger les droits à vivre de l'entrepreneur défaillant. Le tribunal de commerce pourrait décider d'une réserve assurant un subsiste minimal à l'entrepreneur. Le juge en définirait le montant. Nous voulons que la création d'entreprise devienne un acte naturel de la vie économique en France. Que notre culture évolue d'une culture de la première chance à une culture de la deuxième, ou de la troisième chance. Les faillits sont trop souvent rejetés. Une entreprise qui réussit à l'étranger est souvent le fait de quelqu'un qui a échoué auparavant.

Dans quels délais ces mesures seront-elles mises en œuvre ?

Ces propositions seront applicables après concertation. Le projet de loi de la précédente majorité, présenté par François Patriat, sur le développement des petites entreprises et de l'artisanat contenait plusieurs mesures intéressantes. Je souhaite que ce projet de loi soit réexaminé dans le cadre d'un nouveau texte dont l'Assemblée nationale pourrait être saisie fin 2002 ou début 2003.

Propos recueillis par Annie Kahn

## Les précurseurs de Calvados

IL Y A VINGT ANS, DES PASSIONNÉS CRÉAIENT UN RÉSEAU POUR APPLEMANIAQUES... ET ONT CONNU DES SORTS DIFFÉRENTS

C'était il y a vingt ans, bien avant Internet. Steve Plummer, doyen de l'American College de Paris, a l'idée de créer un réseau permettant aux possesseurs d'Apple II de se connecter à l'ordinateur du collège et de dialoguer entre eux.

Son nom, Calvados, est un jeu de mots alliant le symbole de la pomme et le DOS (Disk Operating System), logiciel de base pour ordinateur personnel.

Forum et messageries deviennent vite le point de ralliement virtuel de tous les applemaniaques. La société croît rapidement ; son objet, mais aussi son développement, ne sont pas sans rappeler le parcours bien plus récent des créateurs de sites Internet.

### FOLIE DES GRANDEURS

En 1986, une société de capital-risque, Elysée Investissements, dote l'entreprise de 11 millions de francs. Les fondateurs se laissent aller à la folie des grandeurs... jusqu'à ce que l'investisseur décide de reprendre les choses en main en les licenciant.

Aujourd'hui, Calvados, rebaptisé Calvacom, est un groupe d'une dizaine de petites sociétés de logiciels informatiques. Un seul des pionniers y travaille toujours, Jamie Gilroy, le technicien de l'équipe.

Les autres ont suivi des parcours divers. Steve Plummer a, pendant les dix ans qui suivirent son départ de Calvados, créé deux firmes en France et en Angleterre, « hautes en technologies et basses en revenus ! », pré-

cise-t-il. Avant de repartir aux Etats-Unis pour devenir chef dans un restaurant en Caroline du Nord. Ce gourmet, passionné de cuisine, a ensuite « repris [ses] mauvaises fréquentations », selon ses propres termes, pour devenir président d'un fonds de capital-risque. Son plus grand succès : la brosse pour animal domestique qui se nettoie automatiquement : « Les poils, voyez-vous, c'est le marché en croissance par excellence ! », se plaît-il à raconter.

Lionel Lumbroso, « l'homme-orchestre », a repris son métier d'interprète, traducteur, rédacteur technique. Mais il continue de fréquenter les forums à haute dose, et passe en moyenne quatre heures par jour à dialoguer sur le Net.

Chine Lanzmann, qui fut l'animatrice vedette des forums de Calvados, Jean-David Blanc, Jean-Marc Royer ou Frederic Miserey ont gardé de cette expérience la fibre entrepreneuriale. On leur doit plusieurs sociétés de la Net économie française.

A. K.



ACCELERATEUR DE REUSSITE

en partenariat avec



UNIVERSITE PARIS DAUPHINE

DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION PERMANENTE

Université de référence dans le monde de la gestion et du management

**La Cegos et l'Université Paris-Dauphine vous proposent :**

une formation de haut niveau pour dynamiser votre carrière

**MASTER 3<sup>e</sup> Cycle**

**MANAGEMENT GLOBAL DES ENTREPRISES**

Une formation continue sur 15 mois organisée pour vous permettre de mener de front votre activité professionnelle

Date de début : **décembre 2002**, date de remise du diplôme : **février 2004**  
(55 jours de formation en 20 sessions)

**Renseignements et dossier de sélection :**

**Michèle de Boisvilliers**  
Université Paris-Dauphine  
Tél. : 01 44 05 44 76  
e-mail : boisvilliers@dep.dauphine.fr

**Prochaines réunions de présentation à Dauphine :**

mardi 4 juin - lundi 17 juin -  
lundi 1<sup>er</sup> juillet

S'inscrire auprès de  
Michèle de Boisvilliers ou Isabelle Zéo



## COLLOQUE

## Le travail en devenir

**UNE SOCIÉTÉ SANS TRAVAIL.** C'est à cette lubie que certains sociologues et économistes ont voulu croire durant la seconde moitié des années 1990, l'un des plus médiatiques d'entre eux étant Jeremy Rifkin, auteur de l'ouvrage contesté mais best-seller, *La Fin du travail* (Editions La Découverte, 1996). On a heureusement redécouvert depuis que le travail reste une norme essentielle pour ceux qui en disposent comme pour ceux qui en sont privés, un indispensable lien qui continue à forger une identité sociale, une sécurité économique et une « valeur-travail » permettant d'étalonner la vie collective, ainsi que l'a rappelé Emile Malet, fondateur de la revue *Passages*, lors du colloque organisé par cette publication, le 18 juin, autour du thème « Le travail a-t-il un avenir ? ».

res relations entre partenaires sociaux, coup d'arrêt à la baisse relative de la productivité, incitation à l'esprit d'entreprise –, en croire David Frost, responsable économique de l'ambassade de Grande-Bretagne en France.

Reste, comme l'a rappelé le professeur Jean-Jack Moreau, que le progrès technique, considéré comme la source principale de la croissance et de la création de richesses, peut créer du chômage, l'une des causes de l'insécurité actuelle, s'il se traduit par un accroissement de la productivité sans accompagnement aucun. Existe-t-il une thérapeutique antichômage efficace, s'interroge-t-il ? Si c'est le cas, elle réside dans « la combinaison de politiques macroéconomiques stimulant la croissance (donc l'investissement) et de pactes sociaux ». Cela suppose, d'une part, la création d'emplois

L'une des urgences consiste à « changer la logique de créations d'emplois non-qualifiés », tout particulièrement dans le secteur des services

Un avenir ? Au niveau de l'entreprise, la réponse, positive, est évidente, sous réserve que la firme assure convenablement « la gestion des intelligences » que secrète le travail, souligne Kees Kruit, directeur des ressources humaines chez Alstom. Les atouts sont là. Ils se nomment richesse accrue des compétences, esprit entrepreneurial et potentiel de temps exceptionnel (entre quatre et huit heures par jour) libéré en dehors du cadre de travail. Encore faut-il que se résorbe le clivage qui demeure, selon lui, entre le politique et les entreprises et que soit stimulé le nécessaire élan destiné à redresser, au plan national, une situation stagnante : chômage, marginalisation, perte de confiance des jeunes. Au niveau de l'entreprise, ce redressement passe par une motivation « basée sur une conviction profonde » et une récompense, matérielle ou autre, qui accompagne l'action. Autant d'éléments, traduits en version britannique (réduction du temps de travail en moins) qui ont sans doute contribué aux bons résultats enregistrés par l'Angleterre dans ce domaine – recul du chômage « qui reste très modéré », meilleur

à faible valeur ajoutée, pour laquelle « il ne devrait pas y avoir de problème de financement compte tenu du coût du chômage », d'autre part, la création d'emplois dans les secteurs de pointe concurrentiels. A ce stade, pour Michèle Debonneuil, chef du service économique au Commissariat au Plan, l'une des urgences consiste à « changer la logique de créations d'emplois non qualifiés », tout particulièrement dans le secteur des services, là où existent d'importants gisements, notamment dans les services à la personne. Ce changement souhaité de l'organisation de la production permettrait des gains de productivité et un meilleur accès à la demande, d'où une création d'emplois peu qualifiés en plus grand nombre (en raison de la baisse de prix induite par les gains de productivité, laquelle provoquerait la croissance de la demande), mieux payés (toujours en raison de ces gains de productivité) et davantage attractifs, dans la mesure où les individus se sentant intégrés dans ces métiers productifs « accepteraient plus volontiers de les exercer ».

Serge Marti

## Clientélisme et corruption gangrènent le syndicalisme mexicain

LES ENTREPRISES S'ORGANISENT, SOUVENT AVEC LA COMPLICITÉ DES ORGANISATIONS OFFICIELLES, POUR TENTER DE LIMITER LA LIBERTÉ DES EMPLOYÉS

**MEXICO**  
de notre envoyée spéciale  
a vie syndicale au Mexique est soit pourrie, soit un véritable parcours du combattant. Ce constat sévère d'un syndicaliste mexicain résume de façon brutale l'ambivalence d'un pays régulièrement épinglé par les organisations internationales pour violation des droits syndicaux et qui, en même temps, a inscrit depuis 1970 dans la loi fédérale du travail le droit d'association et celui de la négociation collective. La législation prévoit en effet que 20 salariés au moins peuvent mettre en place un syndicat dans l'entreprise, pour représenter leurs intérêts. Théoriquement, il ne faut pas d'autorisation pour créer un syndicat. Néanmoins, pour obtenir un statut légal, les syndicats doivent être enregistrés par les conseils de conciliation et d'arbitrage (CCA), composés de représentants du gouvernement, des employeurs et des salariés. Sans cette autorisation, un syndicat ne peut appeler à la grève, ni participer à des conventions collectives et est bien sûr exclu de tous les CCA.

Ce système d'enregistrement présente en fait bien des limites.

« Les syndicats peuvent avoir des difficultés à obtenir leur enregistrement. Les CCA sont tentés parfois de retarder ou même de suspendre la reconnaissance d'un syndicat, en particulier s'il est hostile à la politique gouvernementale, à des patrons influents ou à des syndicats contrôlés par des employeurs », explique Michel Husson, chercheur à l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES). De même, la capacité des salariés à exercer leurs droits est fortement diminuée, notamment dans le secteur public où un monopole syndical existe toujours.

L'édifice commence pourtant un peu à se fissurer. L'élection à la présidence de Vicente Fox, issu du Parti d'action nationale (PAN), a en effet sonné le glas de la domination du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) dans tous les rouages de la société mexicaine. La principale centrale syndicale, la Confédération des travailleurs mexicains (CTM), constituait ainsi depuis 1936 l'un des « secteurs » du PRI dans le monde du travail. Cette forme très particulière de corporatisme a généré au fil du temps compromission et corruption avec le pouvoir politique. La CTM a ainsi signé depuis une dizaine d'années une série de « pactes » avec les entreprises et le gouvernement, qui ont conduit à une flexibilisation progressive des conventions collectives.

## « PAIX SOCIALE »

Mais pour Ilán Bizberg, professeur et chercheur au Colegio de Mexico, le changement de gouvernement n'a pas pour l'instant provoqué un séisme syndical. « Vicente Fox est un entrepreneur qui favorise la paix sociale avant la démocratisation des syndicats. Il préfère donc pour l'instant trouver un modus vivendi avec les syndicats officiels issus du PRI plutôt que favoriser l'émergence de syndicats indépendants qu'il aurait plus de mal à contrôler. »

Dans ce cadre très étroit, le poids des syndicats indépendants, comme l'Union nationale

des travailleurs (UNT), reste faible, et les tentatives pour faire naître un syndicalisme renoué sont encore très marginales. Parallèlement, l'ouverture de l'économie mexicaine vers l'extérieur et les restructurations industrielles ont accentué le pouvoir des entreprises, qui, souvent avec l'aide des syndicats officiels, tentent de limi-

L'établissement de syndicats non contrôlés par les employeurs est quasiment impossible. « On y trouve souvent une des pires perversions du syndicalisme mexicain », déplore Ilán Bizberg. Les employeurs établissent quelquefois eux-mêmes des syndicats dits de « protection » avec la complicité des autorités et des syndicats

## UN SINISTRE RECORD MONDIAL

Au total, 223 syndicalistes tués ou disparus en 2001, près de 4 000 syndicalistes arrêtés, 1 000 blessés et 10 000 licenciés... tel est le bilan fait par la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) dans son rapport annuel 2002 sur les violations des droits syndicaux dans 132 pays dans le monde, rendu public mardi 18 juin. Selon les auteurs de l'étude, « l'Amérique latine reste la région la plus périlleuse pour y exercer la fonction de syndicaliste. Harcèlements, licenciements, attaques mais également meurtres et enlèvements sont des situations auxquelles les syndicalistes sont quotidiennement confrontés ».

En Colombie, qui détient le sinistre record mondial de 185 assassinats mais aussi en particulier au Costa Rica ou au Guatemala, l'hostilité à l'égard des syndicats « reste un problème récurrent, en particulier dans le secteur des bananeraies, du textile mais aussi dans les grandes multinationales ». Enfin, note le rapport, les zones franches d'exportation d'Amérique centrale sont pratiquement toutes des zones de non-droit pour les travailleurs.

ter la liberté syndicale. Les abus sont particulièrement fréquents dans les quelque 4 000 entreprises maquiladoras que compte le pays. Installées principalement dans les Etats frontaliers avec les Etats-Unis, ces entreprises tournées vers l'exportation bénéficient d'un régime douanier spécial qui en fait de véritables zones franches.

Selon une étude mentionnée dans le rapport annuel des violations des droits syndicaux de la Confédération internationale des syndicats libres dévoilé mardi 18 juin, plus de 1,3 million de travailleurs sont payés moins de 6 dollars par jour pour travailler dans des conditions souvent déplorables, et seuls 40 % d'entre eux sont encore à leur poste au bout de trois mois. Heures supplémentaires non rémunérées, harcèlement sexuel, discrimination à l'embauche, conditions d'hygiène inexistantes et licenciements arbitraires ne sont, selon l'étude précitée, que quelques exemples de ce que peuvent vivre au quotidien les travailleurs des maquiladoras.

officiels, pour empêcher d'éventuelles organisations indépendantes de s'organiser. Les salariés ignorent souvent que ce syndicat existe dans leur usine car aucune réunion, aucune élection et aucune négociation collective n'ont lieu. C'est au moment de déposer leur demande d'immatriculation qu'ils apprennent son existence, et que, en vertu du monopole syndical, ils sont coincés.

Ces contrats de protection sont souvent monnayés entre le patronat et le syndicat, en échange de garantie de paix sociale. « Avant, le système était verrouillé par les syndicats officiels, très politisés et corrompus, maintenant c'est directement les patrons qui le contrôlent », résume Ilán Bizberg. L'arrivée au pouvoir du PAN n'a donc pas résolu les contradictions qui traversent le syndicalisme mexicain. « Le processus de rénovation sera long, prédit le chercheur, car ni la pression du gouvernement ni celle de l'opposition ne les poussent à évoluer. »

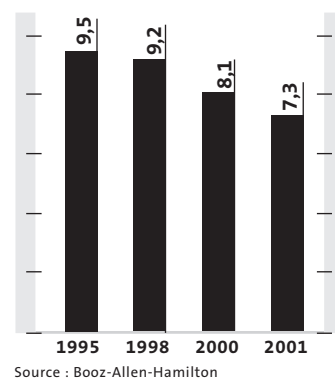
Catherine Rollot

## Les patrons américains s'accrochent mieux que les européens à leur poste

SELON UNE ÉTUDE MONDIALE, LES PDG SERAIENT DE PLUS EN PLUS ASSIS SUR DES SIÈGES ÉJECTABLES. LES PLUS PERFORMANTS AU MOMENT DE LEUR ARRIVÉE SERAIENT LES PLUS MENACÉS

## DES POSITIONS MOINS SOLIDES

Durée moyenne d'exercice au poste de PDG dans le monde, tous types de départs confondus, en années



Source : Booz-Allen-Hamilton

Mieux vaut être patron américain qu'européen pour qui souhaite se maintenir longtemps à ce poste. Si, dans les deux cas, l'âge moyen de nomination à la tête d'une entreprise oscille autour de 49 ans, la durée de vie à ce poste y est très différente. Elle est de six ans et demi en Europe contre neuf ans et demi aux Etats-Unis. L'éventualité d'être débarqué pour mauvaise gestion y est même supérieure aux autres régions du monde...

L'étude que vient de réaliser Booz-Allen-Hamilton auprès des 2 500 premières entreprises mondiales cotées en Bourse met à mal bon nombre d'idées préconçues. « Le départ prématuré d'un patron

n'est plus une exception, cela a tendance à devenir une règle, constate Patrick Zerbib, vice-président de ce cabinet de conseil, un dirigeant à de fortes probabilités de ne pas finir son mandat ».

L'an dernier, sur les 231 patrons ayant quitté leur fonction, plus de la moitié est partie de manière précipitée. Les raisons sont de deux ordres. Soit leur entreprise a été absorbée par une autre, et dans ce cas leur poste n'existe plus, soit le conseil d'administration les a débarqués pour mauvaises performances. Cette évolution est particulièrement sensible puisqu'ils étaient moins de 30 % dans ce cas en 1995, la grande majorité des départs se faisant jusque-là dans le cadre de successions programmées.

Première constatation : en l'espace de six ans, la longévité au poste de PDG a décliné de 20 %, les mandats n'étant plus que de 7,3 ans en 2001. « Nous avons vécu cinq années en or pour les Bourses, les investisseurs sont devenus beaucoup plus exigeants en terme de rendement, n'hésitant pas à sanctionner les dirigeants que ne satisfaisaient pas les conditions », estime M. Zerbib. Les dirigeants américains sont alors plus prompts à réagir, n'hésitant pas à fermer des sites et supprimer des milliers d'emplois pour répondre aux exigences des marchés. Une telle démarche est beaucoup plus difficile en Europe. Cette différence de capacité de réaction explique que les patrons européens soient plus sanctionnés. Sur la période 1995-2001, 34 % des départs en Europe ont été dus à des sous-performances contre 22 % en Amérique du Nord. La vague de fusions-acquisitions y a été aussi plus importante, pesant plus de 37 % dans le changement de PDG contre 25 % aux Etats-Unis.

## CAPACITÉ DE RÉACTION

L'évolution de la donne politique liée aux changements de gouvernement justifie également une rotation plus rapide des postes de direction dans les entreprises où l'Etat détient des participations. Si ce facteur n'intervient pas en Grande-Bretagne, il influe en France, en Italie, en Espagne et dans une moindre mesure en Allemagne. Il n'a cependant pas été quantifié dans l'étude.

A contrario, l'une des explications avancées pour justifier une meilleure longévité des patrons américains tient au caractère innovant de certains d'entre eux qui ont su créer et développer de nouveaux secteurs d'activités.

En Europe comme aux Etats-Unis, quelles que soient les circonstances de l'arrivée d'un dirigeant, sa performance s'avère supérieure au cours de la première moitié de son mandat. Le nouveau responsable a très peu de temps pour s'imposer car la « lune de miel » avec les marchés est de plus en plus brève. Le risque est alors d'en faire trop pour plaire, comme le souligne l'étude. Ceux « qui finissent par être remerciés ont souvent commencé très fort, mais n'ont pas su tenir la distance ».

Si la carrière d'un dirigeant européen est plus risquée que celle d'un américain, elle débute plus rapidement que celle d'un asiatique. Dans la région Asie-Pacifique, l'âge prime. L'arrivée à la tête d'une entreprise intervient à 58 ans, dix ans plus tard qu'un occidental. Le temps est alors compté, le départ intervenant souvent à 65 ans. La durée moyenne d'un mandat est de 6,8 ans, sensiblement égale à celui d'un européen. Cependant, la vague de restructurations lancée au Japon depuis deux ans, en entraînant de nombreuses fusions-acquisitions, a faussé cette belle ordonnance en faisant grimper la part des « départs involontaires ». La vie de patron n'est plus un long fleuve tranquille.

Dominique Gallois

INSTITUT DES ETUDES ECONOMIQUES, SOCIALES ET TECHNIQUES DE L'ORGANISATION **IESTO**

Développez votre expertise sur les marchés de l'organisation et du consulting

L'IESTO - CNAM vous propose :

- 2 MASTÈRES homologués par la Conférence des Grandes Ecoles : **Organisation et Management de projets** (niveau d'accès : Bac + 5 ou Bac + 4 avec expérience professionnelle)

- 1 Diplôme homologué de niveau I : le **Diplôme d'Etudes Supérieures des Techniques de l'Organisation (DESTO)** (niveau d'accès : Bac + 4 ou Bac + 2 avec expérience professionnelle)

Des formations d'un an (dont 4 à 6 mois en Entreprise) pour acquérir une double compétence.

**Réunions d'Information** (débouchés, programmes, conditions d'admission, financements) les **jeudis 27 juin, 11 et 25 juillet 2002, de 18 à 20 heures** Rez-de-chaussée - 55, rue de Turbigo - 75003 PARIS - Métro Arts et Métiers **Tél. 01 40 27 25 08 - Fax 01 40 27 26 24 - e-mail : iesto@cnam.fr**

**PARIS**  
**LYON**  
**MONTPELLIER**  
**NANTES**

**CNAM-IESTO**  
292, rue St-Martin  
75141 PARIS cedex 03  
© 01 40 27 25 08  
e-mail : iesto@cnam.fr  
www.cnam.fr/instituts/iesto



# Le Mondial

2002

MARDI 25 JUIN 2002

www.lemonde.fr/mondial2002

## Le procès des hommes en noir

■ Après les Italiens, les Espagnols dénoncent l'iniquité des décisions arbitrales. La FIFA est embarrassée

■ Favoris des demi-finales, le Brésil, privé de Ronaldinho, et l'Allemagne devront se méfier des Turcs et des Coréens

### LA CHRONIQUE

JACQUES BUOB

#### A mort l'arbitre

Après les Italiens, dont la théâtrale colère ne s'est pas apaisée, voilà les Espagnols qui hurlent à l'injustice et l'opinion qui s'embrase. Certes, l'équipe a subi une bonne paire de décisions arbitrales erronées avant d'être battue par la Corée. On comprend le dépit qui a saisi le pays. Entendre sur les ondes de la radio nationale un commentateur qualifier le trio d'arbitres de « *morenitos* », « des bronzés », c'est autre chose. Même Thierry Roland, qui collectionne pourtant les références en la matière, n'a pas encore osé une telle franchise dans le propos.

José Maria Aznar, lui aussi, n'a pu s'empêcher d'entrer dans la polémique à l'issue du sommet européen de Séville. « *La chance n'a pas été de notre côté*, a-t-il déclaré. *Ainsi que quelques autres choses...* » Mauvais week-end pour le premier ministre espagnol, qui a essuyé, avec Tony Blair (autre vaincu du Mondial), un échec dans sa tentative de durcir la politique de l'Union en matière d'immigration. Le nationalisme espagnol était jusqu'à présent relégué au rayon des années de plomb du franquisme. Les observateurs, toutefois, avaient déjà noté les signes d'une résurgence, lors d'une aussi dérisoire compétition que le concours Eurovision de la chanson et la défaite de la candidate espagnole.

Cela ne cache pas pour autant les problèmes que pose, de manière récurrente, la subjectivité de l'arbitrage, qui engendre de telles réactions excessives. Ce n'est pas simple. Tant qu'on n'aura pas inventé la machine à remonter le temps, ce qui n'est pas pour demain, il restera impossible de revenir sur un coup de sifflet, en matière de hors-jeu notamment. En revanche, la présence de la vidéo pour savoir si un ballon est entré ou non dans le but, si un joueur l'a sorti de la main, réglerait déjà bien des choses. L'entêtement de la FIFA reste inexplicable, d'autant qu'elle a paradoxalement toléré la retransmission du match sur grand écran à l'intérieur même des stades.

En attendant, il est un bon exemple à suivre. Il vient d'Oliver Kahn, le gardien de l'équipe d'Allemagne, qui affrontera à son tour la Corée en demi-finales. « *Si on nous refuse injustement un but, a-t-il déclaré, eh bien, il faudra en marquer un deuxième ! Et si on nous en refuse un deuxième, alors en marquer un troisième !* » La sagesse.

### TEMPS FORTS

#### Mannschaft

► Eux-mêmes surpris de se retrouver encore en course, les Allemands ont appris l'humilité. Ils prévoient une « partie difficile » contre la Corée en demi-finales, mardi 25 juin. p. III

#### Consommation

► Profitant de l'euphorie qui règne en Corée, les entreprises du pays utilisent l'image du Mondial pour attirer les clients. p. III

#### Sénégal

► Malgré la défaite (0-1) face à la Turquie en quarts de finale, samedi, les Lions de la Teranga ont ravi le peuple sénégalais et toute l'Afrique. p. IV

#### Favelas

► Dernier épisode de la série sur les banlieues du foot : une école gratuite pour les gamins déshérités de Rio. p. VII

#### Lucarne

► Depuis trente ans, John Motson commente les matches de football pour la BBC. Portrait d'une « institution » britannique. p. VIII

#### Différences

► Le Mondial a révélé les différences de comportement des deux pays organisateurs : Japon « cool » et Corée « bouillonnante ». p. VIII



L'Espagnol Fernando Morientes conteste une décision de l'arbitre assistant ougandais Ali Tomusange, lors de la rencontre Espagne-Corée du Sud.

Le Monde  
DE LA COUPE  
Europe

Retrouvez chaque jour les journalistes du « Monde » sur l'antenne d'Europe 1

8h40 : nos envoyés spéciaux en direct du Japon et de la Corée du Sud

12h15 : un autre regard sur le Mondial

20h-22h30 : spécial Europe Sport

La Coupe du Monde continue sur votre mobile

Pour l'évolution des scores envoyez le mot  
**L I V E** par texto au 3668\*

Pour toute l'info en direct, appelez  
**F O O T** soit le 3668\*\*



groupe cegetel  
UN GÉNÉRATEUR PRIVÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

\*Prix d'un Texte + 0,20€. \*\*Prix d'un appel normal + 0,30€/min. Service accessible aux abonnés SFR et Clients

www.sfr.fr





DÉPÊCHES

Retraite internationale pour Dugarry

► Lundi 24 juin, Christophe Dugarry a confirmé dans le quotidien *L'Équipe* son retrait de l'équipe de France après avoir marqué 8 buts en 55 sélections. « Je suis fatigué d'avoir lutté (...). Je n'ai jamais surfé sur une quelconque vague populaire, ce qui m'aurait parfois bien facilité les choses (...). Je ne vois pas ce qu'un Euro de plus ou de moins va changer pour moi », précise Dugarry dont le nouvel objectif est « d'être champion de France avec les Girondins ». Selon le tout jeune trentenaire, commentant l'élimination des Bleus : « Nous n'avons pas été capables d'élever notre rythme de jeu, notre niveau physique comme les Coréens ont pu le faire. »

LES BUTEURS DU MONDIAL

Classement arrêté au 22 juin

Noms	Buts
1 Klose (All, 5 matches) Ronaldo (Bre, 5 m.) Rivaldo (Bre, 5 m.)	5
4 Tomasson (Dan, 4 m.) Vieri (Ita, 4 m.)	4
6 Wilmoets (Bel, 4 m.) Keane (Irl, 4 m.) Pauleta (Por, 3 m.) Bouba Diop (Sen, 4 m.) Raul (Esp, 4 m.) Larsson (Sue, 4 m.) Morientes (Esp, 5 m.)	3
13 Gomez (Costa Rica, 3 m.) Inamoto (Jap, 4 m.) Borgetti (Mex, 4 m.) Cuevas (Par, 2 m.) Camara (Sen, 3 m.) Hiero (Esp, 4 m.) Hasan Sas (Tur, 5 m.) Umit Davala (Tur, 5 m.) McBride (Etats-Unis, 5 m.) Donovan (Etats-Unis, 5 m.) Ahn Jung-hwan (Corée, 5 m.) Ronaldinho (Bre, 5 m.) Ballack (All, 5 m.) Owen (Ang, 5 m.)	2

80 joueurs ont marqué 1 but  
3 joueurs ont marqué contre leur camp

LE TÉLÉMÈTRE

CARAT SPORT, EUROPE 1, LE MONDE



+270%

La différence d'audience moyenne en Corée du Sud entre les matches qui concernent l'équipe nationale et les autres

Source : Carat World Cup Monitor

AUDIENCÉ EN CORÉE

Nombre de téléspectateurs coréens regardant leur sélection

Corée-Pologne	21 630 667
Portugal-Corée	18 817 313
Corée-Italie	16 396 904
Corée - Etats-Unis	14 317 127
Matches hors équipe de Corée	4 808 834

Source : Carat World Cup Monitor

# L'étonnante progression de la Corée

■ L'équipe du sélectionneur néerlandais Guus Hiddink a fait preuve face à l'Espagne d'une maturité tactique acquise au fil des rencontres avec de « grandes » équipes

■ Cinq millions d'habitants ont célébré dans les rues la qualification pour les demi-finales obtenue, samedi 22 juin, au terme de la séance des tirs au but (0-0, 5 tirs au but à 3)

Où s'arrêtera l'équipe de Corée du Sud dans cette Coupe du monde de toutes les surprises ? Alors qu'elle était loin de figurer parmi les favorites du tournoi avant que celui-ci ne commence – les bookmakers anglais la cotaient alors à 150 contre 1 –, voilà la sélection entraînée par le Néerlandais Guus Hiddink dans le dernier carré du Mondial. Mardi 25 juin, à Séoul, elle rencontrera l'équipe d'Allemagne, avec une place en finale à la clé. Jamais jusqu'alors une équipe asiatique n'avait accédé aux demi-finales de la Coupe du monde.

L'exploit valait bien une célébration démesurée : plus de 5 millions de personnes ont fêté dans les rues la victoire contre l'Espagne, samedi 22 juin. Le président Kim Dae-jung a qualifié ce jour comme « le plus heureux » que la Corée ait vécu depuis sa création, il y a 5 000 ans. « Un nouveau chemin vers la prospérité nationale a été ouvert », a déclaré le chef de l'Etat. Le gouvernement devait décider de faire du mardi 25 juin un jour férié afin qu'aucun Coréen ne rate une minute de la demi-finale contre l'Allemagne.



Le sélectionneur néerlandais de la Corée du Sud, Guus Hiddink, congratulate son joueur Lee Eul-yong, entré en jeu contre l'Espagne, mais qui n'a pas participé à la série victorieuse des tirs au but.

Preuve que l'optimisme est au zénith : le 1<sup>er</sup> juillet, soit le lendemain de la finale, pourrait également être déclaré chômé si la Corée se qualifie pour celle-ci. Le pays du Matin-Calme a raison d'y croire. Depuis le début du Mondial, les hommes de Guus Hiddink ont sorti trois équipes européennes, et non des moindres (Portugal, Italie, Espagne), et ont pratiqué sur un rythme intensif un football qui ne cesse d'impressionner les observateurs étrangers. Les Coréens courent beaucoup, taclent énormément, pressent sans relâche et n'hésitent pas à prendre le jeu à leur compte, car « ils ne savent pas faire autre chose », comme le dit Guus Hiddink. Contre l'Espagne, cependant, ses « jeunes chiens », comme il les appelle, ont démontré qu'ils étaient aussi des footballeurs assez subtils.

Ils ne se sont pas désorganisés, ainsi, après les sorties de leurs deux milieux récupérateurs, Kim

Nam-il et Yoo Sang-chul, ce qui est la preuve d'une certaine maturité tactique. Et, à la fin du match, ils ont réussi un brillant cinq sur cinq

## Le président Kim Dae-jung a qualifié ce jour comme « le plus heureux » que la Corée ait vécu

lors de la série de tirs au but, ce qui atteste de leur maîtrise technique et émotionnelle. Les progrès réalisés, en un an, par l'équipe coréen-

ne sont, de fait, stupéfiants. Lors de l'été 2001, les mêmes joueurs s'étaient fait laminer par l'équipe de France (0-5) à la Coupe des confédérations. Quelques semaines plus tard, un match amical contre la République tchèque s'était également terminé sur le même score, ce qui avait valu à Guus Hiddink de se faire surnommer « Monsieur 5-0 » ou encore « Monsieur Je-sais-tout ».

Le Néerlandais a maintenu le cap. Il a mis sur pied un programme physique de Spartiate et a bouleversé les habitudes en matière de matches de préparation : plutôt que d'affronter des pays voisins de faible niveau (Singapour, Hongkong, Chine) comme le faisait toujours la Corée afin de gonfler le

moral de ses troupes, la sélection nationale s'est mesurée à des adversaires plus consistants (Finlande, Egypte, Turquie, Ecosse, Angleterre, France, etc.), en multipliant les voyages au long cours.

Les succès actuels trouvent leur origine dans cette campagne dont le coût a été estimé à 15 millions d'euros. Le « contexte » dont bénéficie tout pays organisateur y est aussi pour beaucoup. Il suffit aux footballeurs coréens d'allumer la télévision ou d'ouvrir un journal pour comprendre que toute une nation est derrière eux. Sortir de l'hôtel leur est impossible. Ils sont suivis par des cohortes de fans à la manière de rock stars et leur bus a été noirci de messages d'amour au feutre indélébile.

## Les Espagnols crient au scandale

« Nous aurions dû gagner 3-0 », estime Ivan Helguera, défenseur du Real Madrid. José Antonio Camacho, le sélectionneur, exprime son « dégoût »

Un scandale, « un vol », « une honte » : explicite ou rentrée, la fureur des joueurs et du sélectionneur espagnols ne connaissait pas de bornes, samedi, à l'issue de l'élimination de l'Espagne par la Corée du Sud. Pour mémoire, 43<sup>e</sup> minute : but refusé à Morientes sur passe de De Pedro pour un hors-jeu de ce dernier qui, à la télévision, apparaît discutable, mais sur lequel le juge de touche de Trinité, Michael Ragoonath, n'a eu aucune hésitation. Passe encore, mais, à la 50<sup>e</sup> minute, but refusé à Helguera par l'arbitre principal, Gamal Ghandour (Egypte), qui invoque une bousculade.

Le ralenti télévisé montrera que non seulement le but était parfaitement valable, mais que son auteur était en fait le défenseur coréen Kim Tae-young contre son camp. Enfin 3<sup>e</sup> minute de la prolongation : but « en or » de Morientes refusé par l'arbitre de touche, la balle étant, selon lui, sortie du terrain avant le centre adressé par Joaquin au buteur espagnol, ce qui n'était pas le cas.

Parmi les joueurs, le plus virulent était sans conteste Ivan Helguera. « Ce qui s'est passé est un authentique vol », déclarait le défenseur du Real Madrid. Les buts étaient totalement valables. Je n'ai jamais vu des arbitres pareils, ils ne nous ont pas laissés vaincre. Normalement, nous aurions gagné 3-0. De tels arbitres ne devraient pas exercer. Cela ne date pas d'aujourd'hui, c'est comme ça

depuis le début du Mondial. C'est honteux. » Le gardien Iker Casillas mettait l'arbitrage en cause sur cette rencontre, et sur les précédentes jouées par la Corée. « On avait déjà vu de drôles de choses lors de ses matches contre les Etats-Unis, le Portugal et l'Italie. »

### LE FLEGME DES « VIEUX »

Les « vieux », qui, comme le capitaine Hierro (34 ans), savent que l'heure de leur retraite internationale a sonné et qu'ils ne seront jamais champions du monde, se faisaient plus philosophes. Luis Enrique lançait : « A quoi sert-il de se torturer ? » Nadal (36 ans) préférait même en rire : « On a marqué et perdu, parce qu'on ne peut pas marquer contre les arbitres. Maintenant c'est de l'histoire, ce n'est pas si grave. »

Le sélectionneur, José Antonio Camacho, avait dans un premier temps préféré garder son flegme : « Je suis triste. Indigné ? Je ne sais pas. Perdre contre plus fort que soi n'est jamais un problème. Là, le problème est celui de la FIFA ; aujourd'hui, c'est le football qui sort perdant. » Il devait plus tard exprimer cette « dégoût ». « Je ne sais pas si on a été volés, concluait Gaizka Mendietta, mais aujourd'hui nous avons l'air de cons. » Lundi matin, dans son compte rendu du match, sur toute la largeur de sa « une », le *Korea Herald* ne faisait aucune mention des buts refusés aux Espagnols...

Sylvain Cypel (à Kwangju)



## DIRECTION TECHNIQUE

AIMÉ JACQUET

### Ouvrir le chantier de l'arbitrage

Avant ce Mondial, j'ai dit que l'arbitrage serait au cœur des débats et qu'il prendrait une importance considérable. Malheureusement, je ne me suis pas trompé. Que de palabres ! Pour ma part, je trouve que les « hommes en noir » ont été plutôt bons durant cette Coupe du monde. Bien sûr, les erreurs, humaines, sont toujours là, mais pourquoi les contester de la sorte ? Pourquoi ne pas admettre une bonne fois pour toutes qu'un seul homme ne peut pas tout voir ?

Mais qui conteste ? Les joueurs, dirigeants, qui, par ailleurs, lorsqu'on siffle un penalty imaginaire en leur faveur, se félicitent et claquent que leurs attaquants ont juste bien joué le coup. J'admire profondément et depuis longtemps le football italien, mais si on se reporte aux statistiques de la Squadra azzurra dans ce

### Comment croire en cet « arbitrage à la maison » censé favoriser le pays hôte ?

domaine, nos amis transalpins seraient sans doute beaucoup plus modestes dans la défaite.

De même, l'Egyptien Gamal Ghandour, qui officiait lors du quart de finale Espagne-Corée du Sud, est un des meilleurs. Effectivement, à vitesse réelle, dans le jeu, il a refusé à tort deux buts. Il doit prendre une décision en très peu de temps et a pris celle qu'il jugeait juste. Mais, franchement, comment imaginer que cela était prémédité ? Il faut savoir qu'un arbitre joue sa carrière sur chaque match, noté en interne : une bourde, et on ne le voit plus.

Enfin, comment peut-on croire en cet « arbitrage à la maison » censé favoriser le pays hôte ? Je m'insurge contre de telles suspensions. En 1998, j'ai entendu l'entraîneur brésilien du Paraguay, Paulo Cesar Carpegiani, après notre huitième de finale victorieux, proférer de telles accusations. Cet éducateur n'a jamais eu à se justifier. Le problème est là. Tout le monde peut tout dire et son contraire, sans argu-

ment, et sans être sanctionné. Je suis scandalisé de voir sur des bancs de touche des gens qui n'ont rien à y faire, dirigeants et autres, qui s'en prennent régulièrement aux arbitres. En outre, comment osent-ils faire croire un instant que l'on puisse être à la fois juge et partie ? Je ne me voile pas pour autant la face. Le mal est profond, et je pense qu'effectivement une réforme de l'arbitrage s'impose. Il est urgent de se mettre autour d'une table et de mettre à plat le problème.

Mais, au-delà du cas des arbitres, on doit aussi s'interroger sur la recrudescence constante de la tricherie. Je dois le dire, je suis aujourd'hui profondément mal à l'aise lorsque je vois des maillots tirés sur les corners, des plongeurs à tout va, toutes ces dérives du foot actuel. Si l'on veut continuer à parler de spectacle, il faut éradiquer la tricherie.

C'est là que doit intervenir le vidéo. A posteriori. Tous les actes insidieux devraient être sanctionnés après visionnage par une commission désignée par la FIFA. Je vous assure que, avec la menace de suspension pour trois ou quatre matches, les envies de plongeon et autres seraient moins nombreuses.

Il faut reprendre à la base. Par l'éducation et la sanction en mettant fin à l'impunité des tricheurs. Pour le reste, je ne suis pas favorable à l'utilisation de la vidéo dans le jeu, car je ne vois pas d'utilisation possible sans que cela desserve le spectacle. Et puis que de discussions à venir... Je défie quiconque d'interpréter toujours avec certitude les images, sur un hors-jeu par exemple.

Après, il faut effectivement s'interroger sur le rôle des arbitres. Je milite, quant à moi, depuis longtemps pour le double arbitrage, où les deux hommes en noir se partagent chacun une moitié de terrain. Ainsi ils seront systématiquement sur les actions et quatre yeux pour voir tout ce qui se passe dans une surface de réparation lors d'un corner, ce n'est pas du luxe.

On ne peut pas continuer dans cette atmosphère malsaine. La FIFA doit se pencher sur le problème et non plus, comme à son habitude, reporter le problème. Le chantier de l'arbitrage est vaste, mais la survie du football en dépend.

Soutenus par leurs supporters, les Coréens l'ont été, également, par les arbitres, tout particulièrement contre l'Espagne. Guus Hiddink a refusé de reconnaître l'évidence. « Quand vous créez un tel climat de suspicion, je suis en colère. Parce que je peux vous montrer beaucoup d'images où nous n'avons pas été avantagés par les décisions », a-t-il déclaré aux médias, dimanche soir. Sur le même ton, il avait pris la parole, deux jours avant le match, pour battre en brèche les soupçons de dopage qui pèsent sur son équipe.

L'homme est inflexible quand il s'agit de défendre les intérêts de ses joueurs, qui sont aussi les siens : en plus de son contrat de 18 mois, qui lui a déjà rapporté un million de dollars, Guus Hiddink, selon la presse locale, toucherait 200 000 dollars à chaque fois que son équipe passe un tour.

Frédéric Potet (à Séoul)

### ESPAGNE-CORÉE DU SUD 0-0

Corée du Sud qualifiée (5 t.a.b. à 3)  
Quarts de finale  
• Stade de Kwangju (Corée du Sud)  
• 42 114 spectateurs  
• Arbitre : M. Ghandour (Egypte).

### TIRS AU BUT

ESPAGNE  
Réussis : Hierro, Baraja, Xavi.  
Manqué : Joaquin.

CORÉE DU SUD  
Réussis : Hwang Sun-hong, Park Il-sung, Seol Ki-hyeon, Ahn Jung-hwan, Hong Myung-bo.

AVERTISSEMENTS  
ESPAGNE : De Pedro (53'), Morientes (111').  
CORÉE DU SUD : Yoo Sang-chul (52').

### LES ÉQUIPES

ESPAGNE (sélec. : Camacho)  
Casillas • Romero ; Nadal ; Hierro ; Puyol  
• De Pedro (Mendieta, 70') ; Helguera (Xavi, 94') ; Baraja ; Valeron (Luis Enrique, 80') • Joaquin ; Morientes.  
CORÉE DU SUD (sélec. : Hiddink)  
Lee Woon-jae • Kim Tae-young (Hwang Sun-hong, 90') ; Hong Myung-bo ; Choi Jin-cheul ; Song Chong-gug  
• Lee Young-pyo ; Kim Nam-il (Lee Eul-yong, 32') ; Yoo Sang-chul (Lee Chun-soo, 60') • Seol Ki-hyeon ; Ahn Jung-hwan ; Park Ji-sung.



# Oliver Neuville, le joker de l'Allemagne

■ L'attaquant de Leverkusen (29 ans) est devenu titulaire alors que Rudi Völler, le sélectionneur, comptait plutôt sur Marco Bode ou Carsten Jancker au début de la Coupe du monde

■ Ce petit gabarit au caractère assez discret présente un itinéraire atypique, puisqu'il a grandi en Suisse avant de jouer dans son pays d'origine, dont il parlait à peine la langue

Quelque chose cloche chez Oliver Neuville. Un je-ne-sais-quoi dans l'allure générale qui le distingue de ses pairs dès le premier coup d'œil. Sur la photo de groupe de l'équipe d'Allemagne, il faut baisser les yeux de plusieurs crans pour l'apercevoir, sorte de vilain petit canard aux épaules trop étroites et aux joues trop creuses, perdu au milieu d'un bataillon de leuteurs de fonte.

Sous la toise, il avoue un insignifiant 1,71 m. Une injure au bon goût dans une sélection allemande dont la moyenne atteint, malgré lui, 185 centimètres. Il pourrait compenser en apportant sa part de kilos. Mais non, même pas, la balance lui en accorde seulement 61, soit 11 de moins que les plus fins de ses 22 coéquipiers du Mondial.

Plus étrange, son visage détonne, lui aussi. Les sourcils tombants, le regard perdu dans le lointain, il lui manque cette ombre d'assurance, ce soupçon d'arrogance, que les footballeurs de la Mannschaft promenaient jusqu'ici en toutes circonstances.

Lorsque les autres bombent le torse et se gonflent de fierté en entendant l'hymne allemand, rai- des comme des pieux face à la tribune principale, lui baisse les épaules et semble vouloir s'excuser d'être là. Oliver Neuville, 29 ans depuis le 1<sup>er</sup> mars dernier, ne ressemble à rien de connu dans le football allemand.

Sans doute, et tout bêtement, parce qu'il n'est pas tout à fait allemand. Né et élevé en Suisse, par une mère italienne et un père originaire de Romandie, il a grandi près de Locarno, dans la région du Tessin. Une enfance plutôt paisible, passée un ballon au bout du pied, sans autre ambition que de l'amener vers le but adverse.

Adolescent, il écumait les terrains du pays sous le maillot du FC Locarno. Son premier club. Celui de ses rêves de même. L'Alle-

magne? Une histoire de famille, rien de plus. Ses grands-parents étaient allemands. Un simple détail, mais assez lourd de conséquences pour bousculer un jour sa destinée de joueur.

Passé de Locarno au Servette de Genève, au début de sa carrière professionnelle il a profité du déménagement pour s'offrir un titre de champion de Suisse, au printemps 1994. « La seule ligne de mon palmarès », plaisante-t-il aujourd'hui. Sa route l'entraîne ensuite vers Tenerife, en Espagne, puis, en 1997, vers le club de Rostock, en ex-Allemagne de l'Est. Il y découvre le pays de ses aïeux, fait ses premiers pas dans la Bundesliga, mais s'y sent comme un étranger. La preuve : deux années plus tard, lorsque le Bayer Leverkusen le glisse dans son effectif après un transfert de 4,5 millions d'euros, Oliver Neuville exige les services d'un interprète pour l'aider dans sa vie de tous les jours.

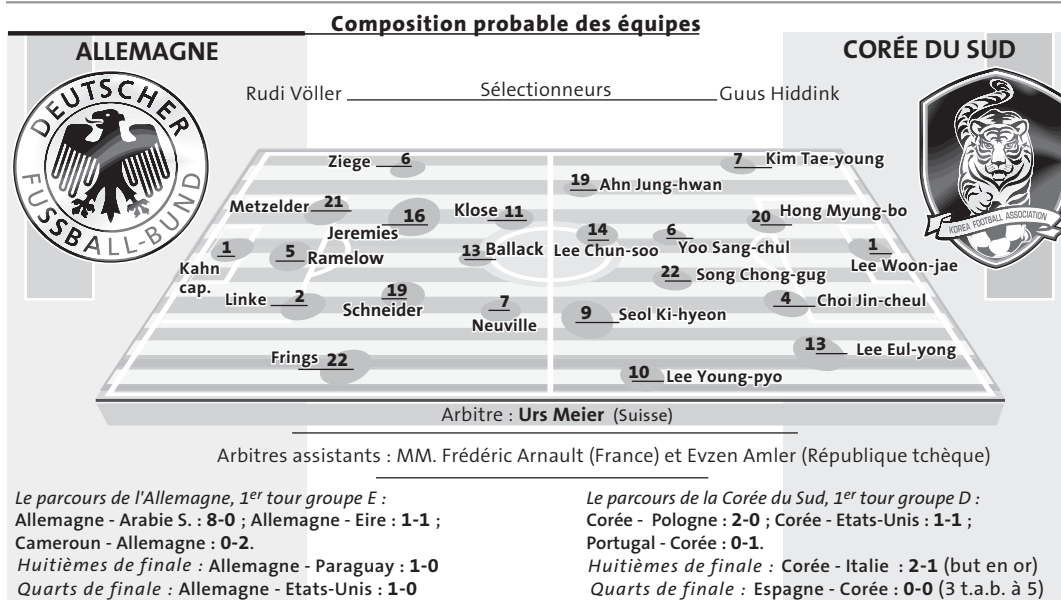
## « PAS PLUS DE 50 MOTS »

Un traducteur pour accompagner le futur avant-centre de la sélection nationale, l'anecdote n'a toujours pas cessé de faire rire. « Mais je ne connaissais pas plus de cinquante mots d'allemand, s'explique-t-il. A la maison, on parlait le français ou l'italien. » A Leverkusen, Oliver Neuville se croit plusieurs fois appelé par la gloire, mais l'impression est trompeuse. L'an passé, le club laisse échapper le titre lors de l'ultime journée du championnat.

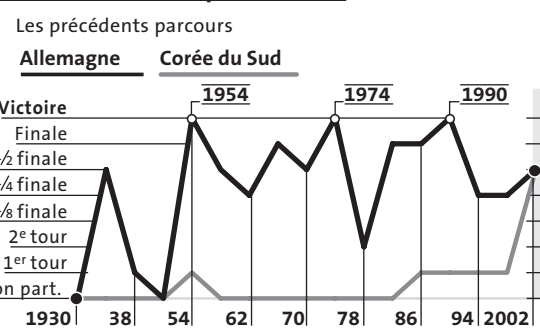
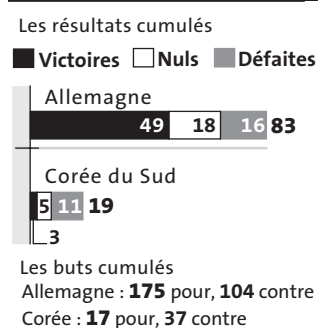
Cette saison, il échoue encore au même rang, puis tombe sur un os, le Real Madrid, en finale de la Ligue des champions. « Frustrant », glisse-t-il dans un soupir. Mais ces revers ne suffisent pas à lui fermer les portes de l'équipe nationale. On l'appelle une première fois en septembre 1998.

Puis Rudi Völler, le sélectionneur allemand, ancien du Bayer Leverkusen, où il a bouclé sa carrière de joueur puis commencé celle

## DEMI-FINALE : ALLEMAGNE - CORÉE DU SUD (mardi 25 juin, 13 h 30 à Séoul)



## Leur histoire en Coupes du monde



L'Allemagne et la Corée du Sud ne se sont rencontrées qu'une seule fois en phase finale de Coupe du monde. Lors du premier tour du Mondial 1994, les Allemands s'étaient imposés laborieusement sur le score de 3 buts à 2.

d'entraîneur, lui offre, en mai 2002, un strapontin pour le voyage vers le Japon et la Corée du Sud.

Au Mondial, Oliver Neuville a d'abord sagement essuyé le banc de touche. Au premier tour, Rudi Völler lui a préféré Marco Bode ou Carsten Jancker, deux gaillards proches du double mètre et bâtis comme des statues grecques, pour épauler Miroslav Klose à la pointe de l'attaque.

Mais le vent a tourné à la veille des huitièmes de finale. « Je n'ai

appris ma titularisation que deux heures avant le match contre le Paraguay, assure Oliver Neuville. Je ne m'y attendais pas, c'était comme une bonne surprise. Du coup, je n'ai pas eu le temps de gambberger. » Rudi Völler n'a pas eu à regretter son choix. Son attaquant de poche a marqué d'une subtile frappe de droitier, à deux minutes du coup de gong, l'unique but de la rencontre.

Il s'en est dit comblé, heureux comme un gamin d'avoir « ainsi

honoré un premier match comme titulaire ». Depuis, Oliver Neuville n'observe plus que de loin le banc de touche. Contre les Etats-Unis, en quarts de finale, il a secoué la défense américaine comme un prunier chargé de fruits, couru à s'en abrutir, dribblé jusqu'à l'étourdissement. Bref, essayé de bousculer la monotonie du jeu allemand. Un mérite trop rare pour ne pas être salué.

Alain Mercier (à Séoul)

## La Mannschaft a appris l'humilité

■ Depuis le début du tournoi, les joueurs allemands évitent de prendre leurs adversaires de haut et pratiquent l'autocritique. Une conséquence possible de l'esprit humble et modeste que Rudi Völler a voulu inculquer à l'équipe nationale

Sur le terrain, rien n'a changé, l'Allemagne est toujours l'Allemagne. Elle joue à l'économie, marque seulement quand il le faut, protège son but comme s'il cachait un trésor, gagne toujours à la fin, mais sans jamais convaincre. En dehors, la Mannschaft présente depuis le début du Mondial un visage inédit.

Elle parle tout bas, s'excuse pour un rien, se plaît dans l'autocritique. On l'attendait fidèle à son passé, altière et suffisante, on la découvre étrangement humble. Au soir de leur victoire sur les Etats-Unis, vendredi 21 juin 2002, ses joueurs se sont succédé face aux caméras pour étaler sans retenue leur gêne. « On ne méritait pas vraiment de gagner, on a été chanceux », a même osé Oliver Kahn, autorisé par son statut de capitaine à résumer le sentiment général.

L'effet Rudi Völler? Peut-être. Appelé à la rescousse au lendemain d'un désastre Euro 2000 (1 nul, 2 défaites), l'ancien buteur de l'équipe nationale a été contraint par les résultats à abandonner toute envie de forfanterie. Ses joueurs se sont laissé bousculer comme de vulgaires

pantins pendant les qualifications, arrachant du bout des doigts leur billet pour la phase finale grâce à un succès sur l'Ukraine, en matches de barrage. Pis : ils ont connu l'humiliation d'une sévère correction, infligée par l'Angleterre (1-5) dans le stade olympique de Munich.

Sur le moment, Rudi Völler avait cru sa dernière heure de sélectionneur arrivée. Depuis, il a choisi de ne plus jamais prononcer un mot plus haut que l'autre, de peur sans doute d'être rattrapé par les vents contraires. « Mon groupe manque sûrement de talent, nous ne pourrions jamais rivaliser sur ce terrain avec les Brésiliens ou les Anglais », a-t-il admis au lendemain du premier tour. « Mais, a-t-il poursuivi, nous allons essayer de tirer le meilleur parti de notre solidarité et de notre esprit d'équipe. »

Il a repris son pinceau après le succès allemand sur les Etats-Unis, en quarts de finale, pour appliquer sur son ouvrage une nouvelle couche de gris. « Je suis heureux du résultat, mais déçu par la manière, a-t-il murmuré entre les poils de sa moustache. En football, ce n'est pas

toujours la meilleure équipe qui l'emporte. Sinon, le Brésil aurait gagné quatorze fois la Coupe du Monde. » Curieux aveu d'humilité, surtout de la part d'un ancien pilier de la Bundesliga, passé un temps entre les mains du peu modeste entraîneur, l'auguste Franz Beckenbauer, sélectionneur de la Mannschaft au Mondiale 1990.

## CERCLE DE COMPLICITÉ

Mais la méthode Rudi Völler porte ses fruits. Depuis le début du tournoi, les joueurs allemands ont su éviter le piège de prendre leurs adversaires de haut. Avant d'entrer sur la pelouse du stade d'Ulsan, pour se frotter aux Etats-Unis, Oliver Kahn avait rassemblé tous ses équipiers en un cercle de complicité pour exiger d'eux qu'ils oublient sur-le-champ leur statut de favoris.

« Attention, nous l'étions en 1994 et en 1998, à ce même stade de la compétition, a rappelé solennellement le gardien de but du Bayern Munich. Et les deux fois nous avons mordu la poussière. »

A quelques dizaines d'heures de se mesurer à la Corée du Sud, en demi-finales, les Allemands ne semblent pas encore prêts à abandonner leurs guenilles de nécessaire. « Ce sera une fantastique expérience de jouer contre cette équipe, prédit Marco Bode, l'attaquant du Werder Brême. La partie s'annonce très difficile. »

Même réserve d'usage chez Michael Ballack, le meneur de jeu, buteur providentiel face aux Etats-Unis : « Personne ne s'attendait à nous voir aussi loin dans la compétition, pas même nous. Alors, abstenez-vous de faire des pronostics. »

En d'autres temps, un tel discours aurait été jugé suspect. Cette fois, les 23 joueurs allemands et leur drôle d'entraîneur ne trompent pas leur monde. A l'exception de Rudi Völler, champion du monde en 1990 au poste d'avant-centre, aucun d'entre eux n'a eu l'occasion de s'offrir un vrai trophée avec l'équipe nationale. Cette fois, la route n'est plus très longue, mais tous semblent encore refuser d'y croire.

A. M. (à Séoul)

## Les entreprises coréennes jouent la carte de la victoire

■ Constructeurs automobiles, banques et opérateurs de téléphonie rivalisent d'ingéniosité pour profiter d'un marché porteur

Quand le football va, tout va. Les succès inespérés de l'équipe coréenne au Mondial ont des effets euphorisants sur l'économie du pays. Les banques baissent leurs taux d'intérêt, les usines tournent à plein régime, les carnets de commandes sont saturés et les consommateurs, dopés par cette vague d'optimisme, n'ont jamais autant acheté. Evidemment, les entreprises coréennes se sont rapidement engouffrées dans la brèche, comprenant qu'elles pouvaient en tirer de substantiels bénéfices.

Des exemples? Ils pullulent. Daewoo Motor, le fabricant d'automobiles, offre à tous les acquéreurs de sa nouvelle Nubira, achetée en

mai ou en juin 2002, un bon de réduction « quarts de finale » de 1 million de wons, soit environ 900 euros. Avant le huitième de finale entre la Corée et l'Italie, LG Investment Securities avait tiré au sort 10 clients, leur promettant un voyage d'une semaine dans le pays qu'affronteraient les Diables rouges en quarts de finale, si ces derniers se qualifiaient : ces 10 chanceux iront visiter la Castille, la Catalogne et l'Andalousie. Enfin, la banque Kookmin a organisé au pied levé un concours baptisé « La victoire au Mondial », qui permettra à 6 500 clients de gagner des réfrigérateurs, des lave-vaisselle et des télévisions à écran plat.

A Séoul et dans la plupart des gran-

des agglomérations, des vendeurs à la sauvette proposent la parfaite tenue du supporter. Consommateurs frénétiques, les Coréens sont friands de cette camelote et achètent sans compter. Les stocks qui inondent les rues semblent inépuisables.

Dans un rapport, l'institut de recherche du conglomérat Hyundai - sponsor officiel de la FIFA et de la Fédération coréenne - estime que les conséquences économiques directes de la qualification de la Corée en quarts de finale sont estimées à 5 trillions de wons, soit environ 5 milliards d'euros. Héros national, l'entraîneur néerlandais de l'équipe nationale est aussi devenu une icône commerciale. Samsung Card, la filiale financiè-

re du chaebol Samsung, avait brutalement stoppé la diffusion d'un spot publicitaire, l'année dernière, quand les performances des footballeurs coréens avaient dégringolé. Dans ce clip télévisé, on voyait Guus Hiddink se lever de son banc de touche comme un cabri et dresser le poing vers le ciel en signe de victoire.

## « KOREA TEAM FIGHTING »

Juste avant le Mondial, le match nul héroïque concédé par ses hommes face aux Anglais (1-1) a poussé les dirigeants de Samsung à faire machine arrière. Conséquence : ils ont décidé de rediffuser le clip. Depuis, ce spot, qui vante les mérites d'une carte de crédit, est devenu une

référence incontournable. La palme de l'ingéniosité revient sans hésitation à KTF, le deuxième opérateur de téléphonie mobile du pays.

Pour brouiller la visibilité de KT Corp. - son concurrent direct, leader du marché et sponsor officiel de la FIFA -, les éminences grises de KTF ont lancé le slogan « Korea Team Fighting! » et parrainé les Red Devils, le groupe des supporters coréens. Une idée lumineuse. Ce slogan a fait des ravages et permis à KTF d'exister dans le déluge publicitaire qui s'abat sur la Corée. « Korea Team Fighting! », c'est simple, efficace et approprié. Il suffisait d'y penser.

Paul Miquel (à Séoul)

## FOOT BUSINESS

MICHEL DESBORDES

## Les liaisons dangereuses

En 2001, la faillite d'International Sport & Leisure (ISL), numéro un mondial du marketing sportif, avec un chiffre d'affaires de 350 millions d'euros, a été un événement retentissant. Comment arriver à ce résultat quand on détient le plus beau portefeuille de droits sportifs? Cette chute illustre les liaisons dangereuses de certains acteurs du sport.

ISL semblait pourtant intouchable. Fondée en 1982 par la famille de Horst Dassler (le fondateur d'Adidas), qui détenait 90 % des parts, elle s'était imposée au fil du temps comme l'agence officielle de la Fédération internationale de football pour gérer les droits de la Coupe du Monde jusqu'en 2006 ; de l'Union européenne de football ; de la Coupe d'Afrique des nations ; du Comité international olympique ; de la Fédération internationale d'athlétisme ; de l'Association des tennis professionnels ; de la Fédération internationale de natation et de la Fédération internationale de basket. Excusez du peu !

L'échec d'ISL laisse des doutes quant à la viabilité d'un contrôle familial pour un groupe d'une telle envergure, de surcroît dans un domaine où la corruption fait parfois rage (le scandale de Salt Lake City est révélateur). Dans les années 1990, ISL souhaitait s'introduire en Bourse pour que ses fondateurs puissent valoriser leur investissement.

ISL s'est alors escrimée à se diversifier pour montrer sa puissance au marché. Mais cette course aux droits s'est révélée catastrophique, ISL payant des sommes exorbitantes les droits du championnat chinois de football (350 millions d'euros pour 6 ans) ; des clubs brésiliens de Flamengo et Gremio (450 millions d'euros pour 15 ans) ; de neuf tournois de tennis les plus importants après ceux du Grand Chelem (1,4 milliard d'euros sur 10 ans).

Cette politique expansionniste tentait de justifier la valeur de l'entreprise, estimée à 1,85 milliard d'euros par la banque suisse UBS Warburg en 1999. Le sport semblait alors rentabilisable à n'importe quel prix. Mais les dirigeants d'ISL sont vite redescendus sur terre, les droits acquis n'ayant absolument pas la valeur payée. Comment expliquer qu'une telle politique puisse être menée sans rendre de comptes? Le mode de gestion familial, voire clanique, d'ISL est un des arguments que l'on peut avancer : les héritiers de Horst Dassler possédaient 90 % d'ISL et étaient régulièrement en conflit sur la stratégie à tenir. Sans contrôle managérial ni sanction de la Bourse, tous les abus étaient possibles. ISL n'a pas non plus vu venir la concurrence.

Cette chute marque, sans doute, la fin d'un système. Les liens entre la FIFA (et notamment ses présidents successifs), les fédérations internationales, Adidas et ISL étaient pour le moins douteux, puisqu'une « caisse noire » et un système de rémunération des principaux patrons du sport mondial ont été mis en évidence. La morale de ce désastre financier est que le système sportif a aujourd'hui mûri et qu'il doit être géré avec des acteurs indépendants, qu'on peut contrôler et sanctionner. Les entreprises familiales n'ont plus vraiment leur place si l'on veut que la transparence et l'éthique soient des valeurs fondamentales.

Michel Desbordes est maître de conférences à l'université Paris-Sud-XI (Centre de recherche en sciences du sport).





## LA REVUE DE PRESSE

DE MICHEL GROSSIORD, EUROPE 1

## Le mal aimé

Encore une preuve de la fragilité des sondages d'opinion. Juste avant la Coupe du monde de football, à peine plus d'un Allemand sur dix, selon une enquête publiée par le quotidien populaire de Munich *Abendzeitung*, voyait l'équipe nationale arriver en demi-finales ! Les joueurs de la Mannschaft furent bien avisés de déclarer alors qu'ils n'avaient cure des sondages défaitistes. L'enthousiasme a, bien sûr, gagné le pays tout entier au fil des victoires, arrachées souvent laborieusement. Des « succès sans glamour », selon l'expression du *Berliner Morgenpost*. Mais la confiance règne, puisque le journal populaire *Bild* a affirmé à deux reprises : « Nous sommes les prochains champions du monde ! » Pourtant, l'euphorie et la jubilation autour des couleurs du drapeau du pays s'accompagnent toujours, en Allemagne, d'une certaine retenue, de crainte de faire naître à l'étranger le soupçon d'un regain de nationalisme. Le poids de l'histoire continue de peser sur les Allemands, même si, dans leur grande majorité, ils sont nés après 1945. Significative, cette hésitation de *Bild* à titrer, le jour du match contre le Paraguay, « Si tu es un Allemand, lève-toi ! » La formule retenue pour la « une » fut jugée moins martiale : « Si vous êtes pour l'Allemagne, levez-vous. » Le magazine *Stern* a, pour sa part, jugé utile de rappeler que des circonstances exceptionnelles, se répétant tous les quatre ans, justifient cette moindre discrétion du sentiment national : « Quand arrive la Coupe du monde, soudain il devient possible, sans états d'âme, simplement comme ça, de dire "nous" en parlant de "nous les Allemands"... C'est le dernier événement qui permet à cette appartenance de s'exprimer... Oubliées l'Union européenne, les Nations unies. Lors des matches, on redevient patriote, c'est autorisé... » Le jugement porté à l'étranger sur le jeu allemand (« lourd et peu séduisant ») a piqué la *Süddeutsche Zeitung*, entrée en guerre contre les poncifs : « Il y a les élégants Brésiliens, les courageux Anglais, les adorables Africains charmeurs... alors que nous sommes les abrutis, le Panzer venu d'Allemagne ! » Cette douloureuse impression d'être le mal-aimé a été reflétée par la presse allemande, ces dernières semaines, aussi bien à l'occasion des victoires au Mondial qu'après la lourde défaite de la candidate à l'Eurovision, donnée favorite au départ de la compétition, contrairement à la Mannschaft.

## DÉPÊCHE

## L'Afrique salue le Sénégal

► En dépit de la défaite du Sénégal en quarts de finale face à la Turquie, samedi 22 juin, la plupart des pays africains ont exprimé leur fierté à l'égard des Lions de la Teranga. « Nous avons fait trembler les grandes nations, c'est bon signe », commentait une radio locale au Niger. « Ils sont la fierté de l'Afrique », clame-t-on en Gambie, en Côte d'Ivoire, au Mali ou en Afrique du Sud. En France, le président Jacques Chirac a adressé ses félicitations au président sénégalais, Abdoulaye Wade, « pour le fantastique parcours » de sa sélection.

## Le football turc confirme son talent

■ Quarts de finale : Sénégal-Turquie 0-1. L'équipe de Senol Gunes s'est imposée face aux Lions de la Teranga grâce au but en or marqué par Ilhan Mansiz

■ Techniques et rapides, les Turcs ont pratiqué un jeu d'une qualité rarement observée depuis le début du Mondial. La sélection profite du travail de formation des clubs d'Istanbul

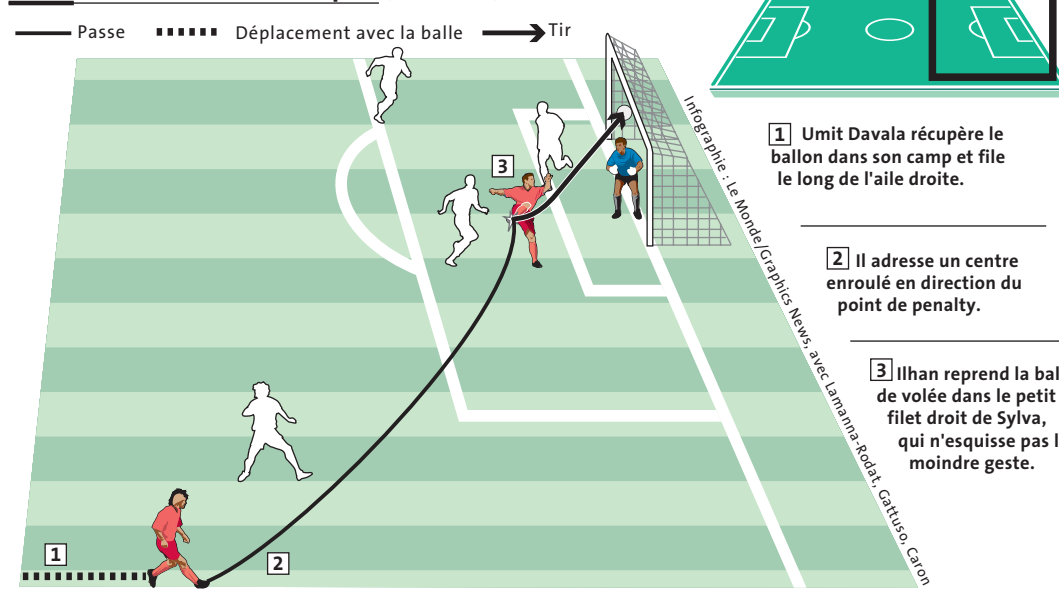
Dans ce Mondial, chaque jour qui passe apporte son lot de surprises. La dernière, de taille, a eu lieu, samedi 22 juin, sur la pelouse du stade d'Osaka. Une équipe que personne n'attendait à pareille fête à offert aux 45 000 privilégiés présents et aux dizaines de millions de téléspectateurs une qualité de jeu collectif assez remarquable. Face à des Lions sénégalais épuisés physiquement, les Turcs de Senol Gunes ont développé l'un des jeux les plus agréables que l'on ait pu voir depuis le début de la compétition.

Rapides, excellents techniciens, multipliant les combinaisons, les appels en profondeur et les changements d'aile, les joueurs au maillot rouge auraient dû, en toute logique, l'emporter bien avant cette 94<sup>e</sup> minute et ce but splendide signé Ilhan Mansiz. L'attaquant du Besiktas Istanbul a repris un centre délivré de la droite par « l'Iroquois » Umit Davala, inscrivant le but en or, synonyme d'une qualification historique pour les demi-finales.

Sans la maladresse de l'avant-centre Hakan Sukur, coupable d'avoir raté en première période trois occasions très nettes par manque de vivacité, cette étonnante sélection turque se serait mise à l'abri beaucoup plus tôt. Témoin de l'inefficacité de celui qui, pendant des années, fut le meilleur joueur turc, Senol Gunes eut la bonne idée de remplacer le trentenaire Sukur par Ilhan Mansiz (26 ans). Un choix qui permet aujourd'hui à la Turquie de compter parmi les quatre pays rescapés d'une compétition surprenante dans son déroulement et ses résultats.

« Il n'y a pas de quoi s'étonner outre-mesure des succès de cette sélection turque », soulignait pourtant Bruno Metsu, le sélectionneur du Sénégal, après la rencontre d'Osaka. *Leurs joueurs évoluent tous dans les grands championnats européens, que ce soit en Angleterre, en Italie ou en Espagne. Et Galatasaray est un grand club européen.* » Cela fait en effet une demi-douzaine d'années que le football turc a commencé sa révolution culturelle en exportant certains de ses meilleurs éléments dans des championnats étrangers de qualité. Parallèlement, les grands clubs d'Istanbul, comme Galatasaray, Besiktas ou Fenerbahce, ont continué à former de jeunes éléments prometteurs. Les

SÉNÉGAL 0 1 TURQUIE		Quarts de finale
Samedi 22 juin • 20 h 30, heure locale • Temps doux, terrain en bon état • Public : 44 233 spectateurs • Arbitre : M. Ruiz (Colombie)		
Les équipes	SÉNÉGAL Sylva • Coly ; Malick Diop ; Diatta ; Daf • A. Cissé, cap. ; Diaio ; Boubou Diop ; Fadiga • Diouf ; H. Camara. Sélectionneur : Bruno Metsu.	TURQUIE Rustu • Fatih ; Bulent ; Alpay • Emre Belozoglu (Arif, 91 <sup>e</sup> ) ; Tugay ; Ergun ; Basturk ; Umit Davala • Hasan Sas ; Hakan Sukur, cap. (Ilhan, 67 <sup>e</sup> ). Sélectionneur : Senol Gunes.
But	TURQUIE Ilhan (94 <sup>e</sup> , voir infographie).	
Avertissements	SÉNÉGAL Daf (12 <sup>e</sup> , jeu irrégulier), A. Cissé (63 <sup>e</sup> , jeu irrégulier).	TURQUIE Emre Belozoglu (22 <sup>e</sup> , jeu dangereux), Ilhan (87 <sup>e</sup> , jeu irrégulier).
Occasions	SÉNÉGAL 35 positions d'attaque dans les 30 m (17 + 16 + 2) dont 6 occasions (4 + 2 + 0).	TURQUIE 59 positions d'attaque dans les 30 m (28 + 28 + 3) dont 6 occasions (3 + 2 + 1).
Arrêts de jeu	SÉNÉGAL 19 coups francs (8 + 11 + 0) dont 3 hors-jeu (1 + 2 + 0), 1 corner.	TURQUIE 22 coups francs (15 + 7 + 0) dont 2 hors-jeu (2 + 0 + 0), 7 corners.
Nombre de tirs	■ 1 <sup>er</sup> mi-temps □ 2 <sup>e</sup> mi-temps ■ Prolongation Sénégal 3 tirs cadrés et 6 tirs non cadrés 5 4 9	Turquie 3 tirs cadrés et 4 tirs non cadrés 1 4 2 7
Possession de la balle	Turquie 59 %	Sénégal 41 %

Le but en or de la Turquie (94<sup>e</sup> minute)

résultats ne se sont pas fait attendre : absente des grandes compétitions internationales depuis la Coupe du monde de 1954, la Turquie s'est qualifiée pour l'Euro 1996, l'Euro 2000 et ce Mondial 2002.

A l'Euro 2000, elle a atteint les quarts de finale, battue de manière honorable par le Portugal. Cette même année, Galatasaray est devenu le premier club turc de l'histoire à remporter une Coupe d'Europe, en l'occurrence celle de l'UEFA, face aux Londoniens d'Arsenal. « Les joueurs turcs ont toujours été d'excellents techniciens. Mais nous souffrions d'un complexe d'infériorité. Aujourd'hui, nous luttons à armes égales avec les meilleurs », précise Hakan Sukur, témoin privilégié des progrès réalisés depuis six ans.

Lucides et bons perdants, les joueurs sénégalais ont tous reconnu les qualités de cette équipe turque. « Ils savent bien utiliser les ailes. Ce sont vraiment d'excellents joueurs », soulignait ainsi Omar Daf, le défenseur de Sochaux. Pour les Lions, cette Coupe du monde aura en tout cas été une réussite totale. « On quitte ce Mondial la tête haute. Nous sommes jeunes, l'avenir nous appartient ! », lançait Papa Boubou Diop, pendant qu'Aliou Cissé précisait : « Désormais, notre objectif est de remporter la Coupe d'Afrique des nations dans deux ans. »

Pour les Turcs, l'objectif à venir est beaucoup plus proche. Mercredi 26 juin, sur la pelouse de Saitama, dans la banlieue nord de Tokyo, les joueurs de Senol Gunes retrouveront les Brésiliens pour une demi-finale qui s'annonce explosive. Les deux équipes ont déjà joué l'une contre l'autre dans ce Mondial, lors de leur premier match dans le groupe C.

Le 3 juin, à Ulsan, en Corée du Sud, la Selecao l'avait emporté difficilement (2-1), à l'issue d'un match gâché par l'arbitrage peu convaincant du Coréen Kim Young-joo. Un penalty injustifié accordé aux Brésiliens et les expulsions d'Alpay et Hakan Uslal ont restés en travers de la gorge des Turcs. Quelques minutes seulement après la victoire face au Sénégal, Senol Gunes, esquissant un inhabituel sourire, prévenait déjà les observateurs : « L'homme le plus important de cette demi-finale, ce sera l'arbitre ! »

Alain Constant (à Osaka)

## A Dakar, les Sénégalais restent fiers des Lions

■ Malgré la défaite, samedi 22 juin, des supporters ont parcouru les rues de la capitale sénégalaise en brandissant des drapeaux, célébrant le beau parcours réussi par l'équipe de Bruno Metsu

Dommage, on s'arrête là, c'est fini. » Après le but en or marqué par la Turquie, Ndeye Fatou Ndiaye reste placide. Très calme, elle répète. « Nous sommes fiers de notre équipe. » Et conclut, fataliste : « C'était pas notre chance. » Presque tous ses hôtes sont sortis. Dépités, ils ont regagné leur atelier de tailleur qui jouxte l'appartement de Ndeye, au rez-de-chaussée de ce petit immeuble situé dans le quartier de la Medina, à Dakar. Pape, le jeune apprenti, est assis, silencieux. Il n'a rien à dire, si ce n'est que « les Lions n'ont pas fait ce qu'il fallait ».

Ousmane, une bonne cinquantaine d'années, est plus loquace, car cette défaite ne le surprend pas. Il avait perdu espoir de voir les Lions l'emporter. « C'est un match minable, c'est le chaos », avait-il lancé pendant la pause avant la prolongation. Et il n'était pas le seul à se montrer vindicatif. « La défense, le milieu de terrain, l'attaque, il n'y a rien qui fonctionne », avait jugé l'un de ses collègues, qui martelait : « Il faut absolument changer El-Hadji et Diaio. »

Voilà un signe qui ne pouvait tromper. Même El-Hadji Diouf, l'idole de la jeunesse sénégalaise, ne convainquait pas. Et Ndeye, qui, une fois terminé son ménage, avait rejoint ses hôtes dans le salon pour regarder le match, avait une explication : « Il est fatigué. » Cette jeune secrétaire, seconde épouse d'un enseignant à la retraite, avait d'ailleurs préféré s'en



Des proches du joueur sénégalais Pape Boubou Diop, à Dakar, samedi 22 juin, suivent à la télévision le match qui oppose, à Osaka, au Japon, les Lions de la Teranga aux Turcs.

remettre à Dieu pour soutenir l'équipe nationale. Elle s'était couverte la tête d'un voile blanc, avait pris un chapelet qu'elle égrenait nerveusement et apostrophait ses voisins : « Arrêtez de discuter, il faut prier ! » Mais Mama Keita, une tante d'Henri Camara, le n° 7 de l'équipe nationale, ne pouvait s'empêcher de commenter le jeu

des Lions de sa voix de stentor. « Faut pas dribbler, pressez, montez ! » De temps à autre, cependant, Mama Keita était fière de son neveu, « l'enfant chéri de la forêt sacrée ». Et lançait à l'adresse de ce grand gaillard « Merci bébé... »

Avec l'épopée des Lions, tout le monde se sentait un peu en famille dans ce vieux quartier

populaire du centre de Dakar. Si les parents d'Henri Camara sont originaires de Guinée, l'attaquant Souleymane Camara, l'ailier Mousa Ndiaye et le défenseur Omar Daf sont des enfants de la Medina. La maison familiale des Daf se trouve d'ailleurs dans la rue 1, en face de l'immeuble où habite Ndeye. Avec ses grands drapeaux

tendus entre les maisons et ses troncs d'arbre et poteaux électriques peints aux couleurs du Sénégal, vert, jaune et rouge, la rue avait fait peau neuve en l'honneur des Lions. La chaussée avait aussi été ornée d'une tête de lion peinte en couleur ocre et d'une grande inscription en vert : « Le Sénégal qui gagne avec la rue. »

Cette ferveur populaire s'est d'ailleurs exprimée un peu partout dans la Medina. Au fil des victoires, les rues du quartier s'étaient mises aux couleurs du Sénégal. Spontanément, les habitants s'étaient cotisés ou avaient mis la main à la pâte pour mener cette opération en l'honneur de l'équipe nationale. Et tout était prêt pour faire une fois de plus la fête.

Après la défaite, samedi, il ne régnait cependant ni désolation ni abattement. Des supporters ont tenu à parcourir de nouveau les rues, en brandissant des drapeaux. Et se sont retrouvés devant le palais présidentiel, où Abdoulaye Wade, spécialement rentré à Dakar pour suivre le match, s'est félicité de « l'exploit » réalisé par l'équipe du Sénégal. « Nous sommes fiers des Lions », a-t-il déclaré à la foule. Ndeye, qui ressentait la même fierté, a renoncé à danser comme elle l'avait projeté en cas de victoire. Pourtant, dans la rue voisine, la musique a résonné une bonne partie de la nuit. Ndeye n'a pas non plus tué de mouton.

Brigitte Breuillac (à Dakar)



# L'arbitrage victime d'«une ou deux grosses erreurs»

■ La multiplication de décisions douteuses en faveur de la Corée du Sud et le choix d'arbitres assistants sans grande référence pour des matches à enjeux créent une vive polémique

La commission de l'arbitrage de la Fédération internationale de football (FIFA) s'est réunie, dimanche 23 juin, au Japon, après le tollé suscité par la qualification de la Corée pour les demi-finales aux dépens de l'Espagne (0-0, 5-3 t.a.b.).

Cette dernière s'est vu refuser deux buts valides et pénaliser à deux reprises pour des hors-jeux inexistantes, alors que ses attaquants filaient au but. La FIFA n'a pris aucune mesure « à chaud », reconnaissant cependant « une ou deux grosses erreurs d'arbitrage sur ce Mondial », sans autre précision. Mais les mots ont leur poids : par « grosse erreur », la FIFA entend des décisions qui ont pu modifier un résultat. Elle a cependant récu-

« Je ne connais pas le curriculum de chacun des arbitres que nous désignons »

SENEF ERZIK, PRÉSIDENT DE

LA COMMISSION DES ARBITRES

sé toute « conspiration » en faveur de la Corée.

Les allégations d'arbitrage défec-tueux ou « maison » sont récurrentes en Coupe du monde. En 2002, le Brésil a été soupçonné de favoritisme, pour avoir bénéficié d'un penalty généreux contre la Turquie (2-1) puis d'un but valable refusé à son adversaire belge en huitièmes de finale. Dans le cas de la Corée, le soupçon est allé croissant. Mesuré d'abord, lorsque les Etats-Unis (1-1) et plus encore le Portugal (1-0) se sont plaints du trio d'arbitres. Il est monté d'un cran après le quart de finale Corée-Italie (2-1), les Transalpins s'étant vu refuser un but de Tommasi qui les aurait

qualifiés. Mais les erreurs de l'entraîneur Giovanni Trapattoni et deux « ratages » de Christian Vieri et Gennaro Gattuso avaient contrebalancé ces soupçons.

Le président de la FIFA, Joseph Blatter, après avoir auparavant pointé du doigt les assistants « insuffisamment formés », avait, pour la première fois, mis en cause l'arbitre principal, l'Équatorien Byron Moreno. Et ajouta que le mode de désignation des arbitres était à revoir : « Une Coupe du monde devrait être arbitrée par les meilleurs. C'est ce que nous ferons désormais, même s'ils doivent être issus d'un petit nombre de pays. »

Avec la rencontre Corée-Espagne, la polémique a explosé, tant l'arbitre égyptien Gamal al-Ghandour et ses assistants, Michael Ragoonath (Trinidad) et Ali Tomusange (Ouganda), sont apparus partiaux. Les Espagnols crient au vol. Les observateurs neutres dans les tribunes ont été indignés.

Dimanche, le quotidien *Korea Times*, dans son compte-rendu du match, ne faisait pas la moindre référence aux buts refusés aux Espagnols. Lundi, changement de ton : « Qui conspire ? », titre-t-il. « Le fait est là », contre l'Italie puis l'Espagne, « la Corée du Sud a tiré parti de décisions malheureuses », admet le journal. Mais c'est aussi le cas d'autres équipes et elle même a eu à pâtir d'autres « décisions malheureuses » des arbitres. Les récriminations des Portugais, des Italiens ou des Espagnols, juge le quotidien, sont le fait de « puissances » du football aigries, qui ne peuvent admettre le succès « glorieux » d'un pays asiatique.

L'accumulation de certains éléments laisse cependant nombre d'observateurs songeurs. La Corée a été dirigée, depuis le début, par un grand nombre d'arbitres-assistants issus de pays de faible niveau footballistique (Vanuatu, Trinidad, Ouganda deux fois, etc.) L'Écossais Hugh Dallas et son assistant, le Slovaque Igor Sremka, ont officié lors d'un match du Portugal, adversai-

re direct de la Corée en qualification, alors qu'ils avaient été agressés par des Portugais furieux après leur défaite contre la France à l'Euro 2000. Toute aussi étonnante, la décision de la FIFA de faire arbitrer Italie-Corée par un Équatorien, alors que l'Italie avait rencontré et battu l'Équateur au premier tour. Enfin, si Gama al-Ghandour est le meilleur arbitre d'Afrique, aucun de ses assistants lors du quart de finale, pas plus que le quatrième arbitre, le Koweïtien Saad Mané, ni le commissaire du match, le Botswanaïse Ismaïl Bhamjee, n'ont de grosse expérience internationale.

Désormais, le mode de désignation des hommes en noir est posé. L'interview donnée, dimanche 23 juin, au Monde par le président de la commission des arbitres, le Turc Senef Erzik, donne une idée du contexte dans lequel il évolue. Quelle est son appréciation de l'arbitrage de Corée-Espagne ? « Je ne fais jamais de commentaires sur ce sujet », a-t-il répondu.

Pourtant, Joseph Blatter lui-même a critiqué l'arbitrage. « A



Lors du huitième de finale Italie-Corée du Sud, le 18 juin, l'arbitre équatorien Byron Moreno avait pris la décision contestée d'exclure l'attaquant italien Francesco Totti durant la prolongation.

moi, il n'a fait aucun reproche », a-t-il assuré. Pourquoi avoir désigné des arbitres sans expérience ? « Ils sont expérimentés, sinon ils ne seraient pas là », affirme-t-il. Quels matches importants avaient-ils pré-

cedemment arbitré ? « Je ne connais pas le curriculum de chacun des arbitres que nous désignons », se défend-il.

En attendant, la FIFA a nommé Urs Meier, arbitre de grande

renommée, pour diriger la demi-finale Allemagne-Corée. Urs Meier est suisse alémanique.

Sylvain Cypel et Frédéric Potet (à Séoul)

## La commission de désignation en question

■ Le président de la FIFA, Sepp Blatter, a estimé que « tout le système de sélection et de désignation des arbitres est à revoir »

Sepp Blatter l'a assuré, après le match Corée du Sud-Espagne : « Tout le système de sélection et de désignation des arbitres est à revoir. » Le président de la Fédération internationale de football (FIFA) s'inquiète d'un sujet qu'il connaît pourtant bien : il fut quinze années durant secrétaire général de la FIFA et maîtrise tous les rouages de la maison.

La commission de l'arbitrage est actuellement dans la ligne de mire. Composée de dix personnes originaires de dix pays différents et des cinq continents, elle est chargée de désigner, pour chaque rencontre du Mondial, les arbitres et leurs assistants. Soixante-douze arbitres ont été réunis : 36 arbitres de champ et 36 juges de touche, issus de 58 pays. Chaque désignation se fait selon des règles non écrites. Ainsi, lorsque des équipes de deux confédérations s'affrontent, on choisit généralement un arbitre d'une troisième. Les « antécédents » des équipes et des arbitres sont également décortiqués, du moins en théorie, pour éviter toute fausse note.

A l'évidence, ce système a volé en éclats. « La situation, dit l'arbitre Français Gilles Veissière, est devenue complexe. » D'autres prennent moins de gants. « Les meilleurs arbitres passent actuellement la Coupe du monde dans leur chambre d'hôtel. C'est scandaleux. Chacun, dans cette commission, défend ses intérêts et les intérêts de sa confédération : leur but est de finir la Coupe du monde avec le maximum de nominations d'arbitre pour leur pays ou leur région. Ces

désignations ne sont donc pas faites au mérite, mais en fonction de critères politiques. Il n'est pas juste que ceux qui arbitrent chaque semaine les meilleurs clubs du monde soient si peu présents sur les terrains », témoigne un arbitre. « Est-il normal que des présidents de fédération, qui ne connaissent rien à l'arbitrage, fassent partie de cette commission ? », lance un autre.

De fait, son président, le Turc Senef Erzik, et deux autres de ses membres, le Brésilien Ricardo Teixeira et l'Espagnol Angel Mario Villar (qui a démissionné

Les arbitres dépendent d'un système sur lequel ils n'ont pas de prise

de la commission, dimanche 23 juin), sont également présidents d'une fédération nationale. Si les polémiques sur l'arbitrage sont récurrentes, il n'en demeure pas moins que les arbitres dépendent d'un système de désignation sur lequel ils n'ont pas de prise. Ce système n'est pas neutre, puisque intégré à la FIFA. Et les arbitres eux-mêmes ne jouissent pas tous d'une totale indépendance. Pour beaucoup d'entre eux, l'avancement et la carrière sont fonction de leur soumission aux attentes de leurs fédérations ou confédérations.

S. C. et F. P. (à Séoul)

Avec SFR, le meneur de jeux c'est vous !

Vous serez toujours plus qu'un simple supporter

ENVOYEZ LE MOT PENO AU 3668\*

Jouez à marquer des pénalties

ENVOYEZ LE MOT PARI AU 3668\*

PARI Faites vos pronostics sur les scores des matchs

ENVOYEZ LE MOT QUIZ AU 3668\*

QUIZ Testez vos connaissances sur le foot

groupe cegetel

111 DÉPARTS EN PRÊTE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

\*Prix d'un Texto + 0,20€. Service accessible aux abonnés SFR et Clients

www.sfr.fr





## DÉPÊCHES

## Congratulいたions à la frontière

► Les militaires nord-coréens stationnés à la frontière avec la Corée du Sud ont salué la victoire des joueurs de Guus Hiddink samedi contre l'Espagne après que le résultat leur a été annoncé par haut-parleurs. Les militaires sud-coréens ont ainsi été félicités par leurs homologues du Nord, selon le journal du Sud, *Munhwa Ilbo*. Si, officiellement, les dirigeants nord-coréens ne portent aucun intérêt aux exploits de leurs voisins du Sud, plusieurs matches ont été retransmis illégalement à la télévision.

## Crujff critique le Brésil

► L'ancien attaquant néerlandais Johan Crujff a déploré que le Brésil ait tourné le dos à la créativité et opté pour une approche trop pragmatique du jeu : « Leur style de jeu est trop construit autour de la contre-attaque et, s'ils gagnent la Coupe du monde, c'est le jeu en général qui en sortira perdant », a expliqué l'ancien triple Ballon d'or dans sa chronique pour le *Sunday Times* de Londres.

## Donovan a déjà rejoué au pays

► A peine remis de la déception de l'élimination de sa sélection en quarts de finale, le milieu de terrain américain Landon Donovan (20 ans) a rejoué avec son club, samedi 22 juin, en Californie. Moins de trente-six heures après la défaite face à l'Allemagne, il a rejoint ses coéquipiers des San Jose Earthquakes à cinq minutes de la fin, alors que les supporters demandaient inlassablement la rentrée de la révélation américaine de ce Mondial.

## Philippe Séguin a préféré le Mondial aux législatives

► Présent en Corée du Sud au moment des élections législatives, l'ancien président de l'Assemblée nationale Philippe Séguin a estimé, « comme neuf Français sur dix, que le spectacle de la Coupe du monde a été incontestablement plus intéressant que celui des législatives », dans un entretien accordé au *Journal du dimanche*. Il a en outre répété ses attaques à l'encontre de l'équipe de France, devenue, selon lui, « une sorte de musée itinérant qu'on a montré dans le monde entier ».

## Des transferts se précisent

► La Coupe du monde arrivant à son terme, le marché des transferts se réveille. Au rayon des transferts conclus, il y a celui du milieu de terrain international costaricain Mauricio Solís à l'OFI Crète Héraklion (division 1 grecque) et celui du milieu de terrain japonais Junichi Inamoto, qui quitte le club londonien d'Arsenal pour rejoindre son ancienne formation d'Osaka (D1 japonaise), même si le Feyenoord Rotterdam (Pays-Bas) espère l'intercepter. Dans la rubrique des transferts possibles, celui du libero brésilien Edmilson (Lyon) est évoqué vers le Bayern Munich ainsi que vers le FC Barcelone et Arsenal. Autre défenseur central convoité, Rio Ferdinand pourrait quitter Leeds pour Manchester United et une somme de 43 millions d'euros.

## L'indifférence des oubliés du Mondial

■ Au cœur d'Osaka, le quartier de Kamagasaki est le plus gros ghetto de travailleurs journaliers du Japon, qui n'ont guère profité des retombées de la Coupe du monde

■ Entre la tente sous laquelle ils dorment et les cantines de la soupe populaire, les SDF ne se sont pas passionnés pour la compétition, même lorsque l'équipe nipponne était en course

Il s'agit d'une bonne centaine à profiter de la fraîcheur du jour qui tombe dans le parc Sangaku. Les uns sont assis sur des fauteuils défoncés et jouent aux cartes. Un homme, le torse nu, décharné, dort à même sol, la tête sur un journal. Des chiens errants tournent autour de trois énormes marmites noires de charbon qui serviront au *takidashi*, la soupe populaire du soir. Voici Kamagasaki, le plus gros ghetto de travailleurs journaliers du Japon. Le parc Sangaku fait office de place du village de ce quartier de 70 hectares coincé entre quatre voies de chemin de fer en plein cœur d'Osaka.

La Coupe du monde ne passionne pas grand-monde à Kamagasaki. Juste retour des choses, car elle aura peu profité aux oubliés de Japan Inc. : « Les autorités ont commencé il y a un an à vouloir faire le ménage dans les grands parcs. Donc on a dû s'organiser », explique Yuzo Harada, un bénévole de l'association Shien-kiko Dantai, qui gère des centres d'hébergement pour SDF. Kamagasaki abrite près de 30 000 travailleurs journaliers dans des auberges à bas prix. Mais la crise économique a prélevé son dû sur cette population désormais âgée, de moins en moins sollicitée par les maquignons des entreprises de construction, et le quartier s'est transformé en un gigantesque dortoir à ciel ouvert. On y compte 3 000 SDF, qui se nourrissent des *takidashi* offertes par les prédicateurs coréens ou par les cantines des syndicalistes, ou encore par la mafia locale, qui tient les salles de jeu clandestines et nourrit tout le quar-



A Kamagasaki, quelque 3 000 sans-domiciles-fixe se nourrissent à la soupe populaire.

tier pendant les fêtes de début d'année. Kamagasaki sert aussi de centre névralgique aux associations qui suivent les SDF d'Osaka, première ville japonaise pour le nombre de sans-logis.

Contrairement aux grands travaux du passé, la Coupe du monde de football, dont Osaka a hébergé plusieurs matches, n'a pas vraiment fourni d'activité aux désœuvrés de la région : « La population de Kamagasaki a explosé au moment de l'Exposition universelle d'Osaka, en 1970. A l'époque, on

avait besoin de main-d'œuvre. Aujourd'hui, tout est beaucoup plus mécanisé », explique Kanji Tomari, un syndicaliste.

A 4 h 30, au lever des rideaux de fer du centre social d'Airin (le nom officiel de Kamagasaki), où les minibus des recruteurs accostent pour faire le plein de travailleurs, ils sont quelques centaines à peine chaque jour à trouver à s'employer en ce mois de juin, le plus creux de l'année à cause de la saison des pluies, contre 3 000 en février, le mois le plus actif. Les

plus âgés ont accès à des travaux d'intérêt public répartis selon des numéros d'appel et organisés par l'association Shien Kiko Dantai.

Aujourd'hui, Taizo Kitamura est envoyé avec un groupe pour ramasser les mauvaises herbes autour d'une marina de la baie d'Osaka. « Tout ça, ça a été construit sur la mer, avec la terre extraite des tunnels du métro et des ordures concassées. Je le sais bien puisque j'y ai participé quand j'avais une vingtaine d'années », dit-il. Puis il ajoute, comme pour s'excu-

ser : « Ici, il y a beaucoup de vieux, et ils ne connaissent que le base-ball. Quand le Japon a gagné, l'autre jour [contre la Tunisie], il n'y avait que des très jeunes pour célébrer, c'est comme ça. »

La nuit, Taizo dort dans le parc du château d'Osaka. Les associations d'aide ont trouvé un modus vivendi avec les autorités et ont construit une immense tente toute en longueur pour 300 personnes

« Ici, il y a beaucoup de vieux, et ils ne connaissent que le base-ball »

TAIZO KITAMURA

dans un endroit peu fréquenté. Ce soir, avant un vieux film projeté en plein air, Shintaro, 51 ans, bluesman de Kamagasaki et travailleur journalier à ses heures, va pousser la chansonnette devant ce public d'oubliés du Mondial. Il entonne un air de sa composition : « Eh Ben Laden, sauve-toi, sauve-toi jusqu'au pôle Nord ! » Vêtu d'un T-shirt rouge à l'effigie du Saoudien – avec un croissant renversé et une étoile qu'il assimile au drapeau turc – il avait promis de soutenir la Turquie. Ou bien non, plutôt le Sénégal, à cause de Youssou N'Dour. « L'ennui, avec le foot, c'est que personne ne veut parler, car on ne connaît pas assez bien les équipes ! »

Brice Pedroletti (à Osaka)

## AMBIANCE BRÉSILIENNE

LA COUPE DU MONDE VUE DE BRASILIA

## Les Auriverde ne peuvent plus perdre

Les Brésiliens refusent de voir l'avenir en rouge. Après avoir renvoyé à la maison David Beckham, l'idole britannique rivale du Brésilien Ronaldo, leur foi en la victoire s'est fortifiée. Ils se sentent désormais les seuls favoris au titre de champion du monde. La victoire face aux Anglais, dans ce qui était annoncé comme une finale avant l'heure, a ravivé le désir de conquérir une nouvelle couronne mondiale. Et les refrains tant scandés durant la Copa de 1998, « *Essa Copa é nossa* » (« Cette Coupe est à nous ») et « *Rumo ao penta* » (« En route pour le cinquième titre ») viennent de ressurgir, dans la bouche des enfants tous vêtus du maillot de la Seleção, dans les bars, où l'on trinque déjà à la consécration avec des tournées de bière, et dans la presse.

La conquête d'un cinquième titre, exploit encore inédit, est maintenant dans toutes les têtes et tous les cœurs. Les décorations de rues, traditionnelles tous les quatre ans, ont mis du temps à s'exhiber. Mais, aujourd'hui, on trou-

ve, du nord au sud, des centaines de drapeaux pendus aux fenêtres et balcons des immeubles, ou accrochés aux antennes des voitures, même celles de la police.

## « PENTACAMPEAO »

Les bords des trottoirs ont été repeints en jaune et vert, les ronds-points portent en leur centre les couleurs nationales soulignées d'un « *Pentacampeao* » (quintuple champion). Sans compter pétards, trompes et sifflets, que l'on entend de jour comme de nuit. Pas de répit en période de « *passion* (communion) nationale » autour du ballon rond.

Cet optimisme, c'est ce qui inquiète l'un des vainqueurs du Mondial 1970, l'attaquant Tostao, reconverti en chroniqueur. Il se dit gêné par cette certitude, qui a fait perdre le Brésil face à la France, il y a quatre ans. Mais le retour de l'équipe auriverde au rang des favorites enchante soudain un peuple qui ne croyait guère en elle à son départ vers l'Asie.

Sur la route du bonheur, la Turquie effraie moins que le Sénégal et ses athlètes dribbleurs. D'abord parce que les Turcs étaient leurs premiers adversaires dans la compétition, et que les Brésiliens ont déjà testé leur système de jeu. Le désir de revanche des joueurs au maillot rouge, qui n'ont pas oublié le penalty injustifié qui a précipité leur défaite, n'inquiète pas les supporters.

Car, en plus d'une foi (quasiment) inébranlable, ils s'appuient sur des statistiques qu'ils lancent à la tête de tous ceux qui se montrent prudents : le Brésil avait déjà éliminé trois fois les Anglais en compétition (1958-1962-1970), et, ces trois années-là, il a remporté la Coupe. A deux reprises déjà, il a affronté deux fois la même équipe dans le tournoi, et, ces années-là (1962-1994), il est rentré au pays avec la Coupe. Donc, c'est sûr, pour les supporters, le Brésil a déjà gagné.

Annie Gasnier (à Brasilia)



LA PHOTOGRAPHIE DE DAVID DARE PARKER

## Baby-boom

La Coupe du monde, ce n'est pas que pour les grands. Lors d'une compétition organisée pour eux à Tokyo, en marge du Mondial, ces jeunes footballeurs japonais s'entraînent au baby-foot, entre deux matches sur un vrai terrain.



## Y A PAS PÉNO

JEAN-MICHEL NORMAND

## Le comptable au pouvoir

L'expert en football est devenu un expert-comptable. Aujourd'hui, le chroniqueur permanent au Café des sports ponctue invariablement ses analyses acérées de chiffres d'une extrême précision. Autrefois, il ne s'attachait à des données primaires (scores, buts, historique des affrontements passés entre deux équipes). Désormais, tous les aspects du jeu sont passés au peigne fin.

Les statistiques ont pris leur essor grâce aux retransmissions télévisées de Canal+. Elles donnent du grain à moudre aux journalistes pour animer l'antenne et mettent du liant dans les échanges entre esthètes, qui bétonnent leurs affirmations à grand renfort de pourcentages. Comme la langue d'Esopo, les statistiques sont la meilleure et la pire des choses. Grâce à elles, des joueurs obscurs peuvent accéder à la lumière (ce sont les « passeurs décisifs », permettant au buteur de rouler ses mécaniques) et ceux qui mouillent vraiment le maillot sont reconnus puisque l'on peut connaître la distance parcourue par chaque joueur au cours d'un match (jusqu'à 13 km pour l'infatigable Robert Pires). Par ailleurs, Zinedine Zidane est celui dont le plus grand nombre de passes arrivent à destination.

Il existe aussi des statistiques assez vaines, voire creuses. Le nombre de buts marqués de la tête par la sélection camerounaise depuis 1994 ; le fait que Liverpool n'ait jamais perdu à domicile contre une équipe allemande depuis 25 ans ; ou le pourcentage de buts encaissés par Sedan devant son public au cours du premier quart d'heure en Coupe de France.

Les données livrées à chaud lors d'une retransmission télévisée ne sont que la partie émergée de l'iceberg, car la comptabilité sportive est devenue une véritable industrie. Ainsi, les sociétés spécialisées installent une demi-douzaine de caméras qui quadrillent le terrain. Elles suivent chaque joueur qui passe dans leur zone et enregistrent (25 fois par seconde) ses moindres déplacements. En même temps, un opérateur assis derrière un clavier de comptage saisit manuellement les événements (1 300 par rencontre) tels les fautes commises ou le pied avec lequel tel joueur a effectué un tir.

A l'issue de chaque rencontre de championnat, la société Sport Universal, installée à Nice, synthétise toutes ces données sur un CD-ROM et l'expédie dès le lundi matin vers les 12 clubs professionnels (dont le Real Madrid) qui figurent parmi ses clients. « Cela permet d'affiner la préparation en mesurant la dépense physique des joueurs, de rectifier les erreurs de placement ou d'évaluer la façon dont sont appliquées les consignes de l'entraîneur », souligne Antoine David, son PDG.

Les footballeurs seront-ils bientôt logés à la même enseigne que certains joueurs du championnat de basket américain, dont les primes sont en partie indexées sur leurs statistiques personnelles.

Le Monde  
DE LA COUPE  
Europe!

Retrouvez tous les soirs de 20 heures à 22 h 30 dans l'émission « Europe Sport spécial Coupe du monde », autour de Pierre-Louis Basse et Olivier Biffaud, Laurent Blanc, Robert Pires, Guy Roux ainsi que les envoyés spéciaux et les invités d'Europe 1 et du « Monde »

« Il est trop timide. Il devrait se battre davantage sur le terrain. Ce qui m'énerve par-dessus tout, c'est qu'il ne réagit pas quand il perd la balle. »



CHRISTIAN GAUL

## A Rio, Daniel Matias entretient le rêve

Vedette du Mondial coréen et japonais, le football se joue aussi à la lisière des cités, dans les banlieues, où les jeunes le vénèrent.

Nos reporters vont à leur rencontre, comme ici, au Brésil

# des favelados

R évoluer au poing, un policier solitaire et pansu grimpe à pas comptés la rue pavée qui mène au dédale de venelles du bidonville accroché au flanc du morro (colline escarpée). C'est tout juste si les clients du troquet posté à l'entrée de la favela lui jettent des regards obliques. Car les 15 000 habitants de Dona Marta se méfient d'instinct de ces forces dites de l'ordre, incorrigiblement enclines à tirer sur tout ce qui bouge, comme le rappellent régulièrement les rapports d'Amnesty International, dès qu'elles opèrent en territoire déshérité. « On subit tous les conséquences du côté négatif de notre population », commente, désabusé, Antonio Matias, 42 ans, veilleur de nuit dans un hôtel à 500 reals mensuels (250 €) et réparateur de vélos dans la journée. Locataire d'un deux pièces-cuisine de 25 m<sup>2</sup> déconseillé aux claustrophobes, ce natif de Nova Russa, bourgade désolée du Sertao semi-aride du nord-est brésilien, manie au besoin la litote. Le « côté négatif » ? Inutile d'expliquer, vu qu'ici les murs peuvent avoir de grandes oreilles. Place forte du narcotrafic carioca dominant le quartier de Botafogo, dans la « zone sud » de Rio, le morro est réputé à la ronde pour ses bocas de fumo, les points de vente de marijuana et de cocaïne. Il y a sept ans, il a même connu son quart d'heure de gloire internationale. Sous la direction du cinéaste Spike Lee, Michael Jackson y a tourné son clip *They don't care about us*. Il avait dû solliciter – ce dont la presse locale fit ses choux gras – la bienveillance du caïd des lieux.

Le policier est maintenant hors de vue. Aussi loquace qu'une carpe, Daniel, l'aîné des trois enfants d'Antonio, écoute sagement le réquisitoire paternel prononcé à son encontre, entre deux rasades de bière éclusées au comptoir du bar. « Il est trop timide. Il devrait se battre davantage sur le terrain. Ce qui m'énerve par-dessus tout, c'est qu'il ne réagit pas quand il perd la balle », fulmine Antonio, qui, en fait de ballon, n'a connu dans sa jeunesse que des ersatz vaguement sphériques, fabriqués avec des lambeaux de hamac hors d'usage. Plutôt filiforme avec ses 56 kg et son 1,67 m, l'accusé, âgé de 14 ans, ne « moufte » pas. Chez les Matias, le football est loin d'être un banal sujet de conversation dans le genre Café du commerce : consistant en premier lieu à échapper à la « discrimination » dont sont victimes, selon le père, l'ensemble des favelados. Dribbleur habile, doté d'un bon tir des deux pieds, Daniel, milieu de terrain offensif, a très tôt attiré l'attention des olheiros, les agents recruteurs au service des équipes professionnelles. Il avait tout juste 8 ans quand un certain Dionisio l'a inscrit gratuitement au club privé de Gurilandia, où il dirigeait la section football. Deux ans plus tard, l'entraîneur lui a proposé, en s'engageant à assumer les frais du voyage, de passer un test au centre de formation du Vitoria de Salvador de Bahia, une bonne équipe de division 1 nationale. « On n'a jamais su ce qui s'est passé, mais Dionisio a définitivement quitté Rio sans reprendre contact avec nous », raconte Antonio à propos de la « terrible déception » encaissée par son rejeton. L'espoir ne tardera cependant pas à renaître. Peu après, aiguillonné par un paternel de

plus en plus dubitatif quant à l'avenir de sa carrière scolaire, Daniel frappe aux portes de Nova Safra (Nouvelle Moisson), « une école de football gratuite » (c'est indiqué sur les maillots des élèves), fondée en 1988 par José Joao, dit Jota Jota (JJ en portugais), retraité septuagénaire d'une compagnie pétrolière (1 000 reals mensuels, soit 500 €), lui-même rescapé d'une favela dure du nord de la ville. « J'ai également inscrit deux aviaozinhos [« petits avions » : jeunes « coursiers » au service du narcotrafic de Dona Marta], mais ils n'ont pas supporté la discipline qu'on leur imposait », précise Antonio. Sec comme un coup

« Hai par la mafia qui contrôle le football brésilien », parce qu'il se refuse à « s'enrichir sur le dos des gamins »

de trique, avec sa chevelure de neige, Jota Jota est également connu pour ses coups de gueule sur l'atterro do Flamengo, un immense remblai gagné sur la mer il y a un peu moins d'un siècle et aujourd'hui jalonné de huit mini-stades récemment couverts d'une pelouse synthétique. Gérés par la municipalité, ces terrains sont les seuls de toute la « zone sud » librement accessibles. Car, à Rio, la pénurie en installations sportives est désormais telle qu'un projet de loi, approuvé début mars à l'unanimité par le conseil municipal, interdit la conversion en surfaces à bâtir de 37 terrains ayant survécu à l'urbanisation sauvage et à la spéculation immobilière effrénée de ces trente dernières années. A moins d'un quart d'heure en bus de Dona Marta, Daniel a la chance de s'y mettre en évidence durant les week-ends. Presque un privilège quand on vit sur le morro. D'autant que Nouvelle Moisson n'est pas l'unique école de football,

dans cette partie de la ville, où seuls les frais de transport sont – et pas toujours – à la charge de ses membres. « Favelados » à 80 % et tous licenciés de la Fédération de l'Etat de Rio : son animateur bénévole est aussi un olheiro influent du Feyenoord Rotterdam (Pays-Bas), autrement dit un potentiel représentant de la providence pour tous les gamins qui rêvent de suivre les pas de Leonardo Vitor Santiago, l'enfant pauvre des faubourgs d'Engenho da Rainha. Ce Brésilien de dix-neuf ans avait en effet participé à la victoire (1-0) du Feyenoord à Milan chez l'Inter en demi-finales aller de la Coupe de l'UEFA. Sur le millier de gamins qui sont déjà passés par Nouvelle Moisson, quelques-uns poursuivent une carrière internationale. Ainsi, Alex Santos joue dans l'équipe de football en salle du FC Barcelone (Espagne) ; Anderson Morgado s'est naturalisé hondurien parce qu'il vise une place dans la sélection de ce pays d'Amérique centrale ; Anderson de Carvalho a été transféré dans un club portugais de division 2, alors que Fabio Costa défend les couleurs de la formation saoudienne d'El Hellal. Mais le « gratin » de l'école est orienté vers Rotterdam, véritable Mecque pour tous les cracks en herbe de l'atterro do Flamengo, parmi lesquels Daniel représente « la plus grande promesse de la future moisson », selon son coach.

La connexion avec Feyenoord a commencé à fonctionner en 1994, peu après la diffusion d'un reportage de la télévision hollandaise sur Nouvelle Moisson. Quelques semaines plus tard, accompagnés d'un interprète, Jorieh Van den Herik, le président du club batave, et Peter de Viser, l'ancien manager (aujourd'hui au PSV Eindhoven), débarquaient à Rio pour en savoir plus sur cette étrange pépinière formée pour l'essentiel de favelados. « Quand ils m'ont demandé qui étaient mes parrains, je leur ai montré une image de Notre Seigneur Jésus-Christ », se souvient Jota Jota en riant. En échange de la fourniture de matériel sportif, qu'il a toujours réclamée en vain à la Confédération brésilienne de football (CBF), il a accepté le rôle

de dénicheur de talents pour le compte du club hollandais. En vertu de quoi, les trois premiers jeunes stagiaires brésiliens, âgés de 12 à 13 ans, dont Leonardo, découvraient, en février 1995, la neige dans le port de Rotterdam, où leur mentor affirme être « toujours reçu comme un VIP ».

L'entrée en vigueur, en 2001, de la « loi Pelé » (ministre des sports de 1995 à 1998) – obligeant les candidats à un transfert vers l'étranger à être licenciés dans un club brésilien – a contraint les deux partenaires à s'ajuster au nouveau règlement. Puisqu'il fallait désormais recourir à une « couveuse », Jota Jota a opté pour l'America, un club de Belo Horizonte (dans le centre du Brésil) autrefois prestigieux mais encore doté d'un centre de formation bien loti. La direction du Feyenoord a accepté d'y investir 3,5 millions de dollars (près de 4 millions d'euros) sur cinq ans contre un droit de préemption sur les meilleurs jeunes joueurs formés à l'America. D'autre part, Nouvelle Moisson reçoit, depuis près d'un an, une aide financière de 1 000 dollars mensuels, qui permet d'offrir une collation à ses élèves et de payer les tickets de bus des plus démunis.

Se sachant « hai par la mafia qui contrôle le football brésilien » parce qu'il se refuse à « s'enrichir sur le dos des gamins », Jota Jota s'apprete une nouvelle fois à rester fidèle à sa réputation de romantique intransigeant. Les deux derniers stagiaires qu'il a confiés à l'America en sont en effet revenus écoeurés par le traitement qu'ils y ont reçu. A sa demande, ils ont rédigé un rapport circonstancié sur leur séjour, agrémenté de ses commentaires incendiaires, qui a été transmis aux bailleurs de fonds. « Je suis maintenant convaincu », affirme Jota Jota, que l'argent envoyé des Pays-Bas est détourné au profit de je ne sais qui. Je vais en discuter lors de mon prochain voyage à Rotterdam. En tout cas, Daniel figurera en tête de liste des élèves que je vais recommander aux dirigeants du Feyenoord. »

Jean-Jacques Sévilla  
(à Rio de Janeiro)



## Soleil-Levant et Matin-Calme

PAR PHILIPPE PONS

## Le Japon « cool », la Corée « bouillonnante »

La psychologie des peuples est un exercice hasardeux. Mais le comportement des Coréens et des Japonais a été si différent pendant le Mondial qu'il invite à quelques observations, sinon sur les tempéraments nationaux, du moins sur l'état d'esprit actuel des deux peuples qui reflète, jusqu'à un certain point, la manière dont ils ont réagi à la crise économique. « Un Japon "cool" et une Corée bouillonnante », résumait le quotidien japonais *Asahi Shimbun* mercredi 19 juin, au lendemain de la qualification de la Corée en quarts de finale et de la défaite du Japon.

Face à une Corée aujourd'hui « ruban bleu » de la reprise asiatique, le Japon, qui commence seulement à se dégager de l'ornière, est apparu flegmatique. Une première explication tient-elle à la perception différente des risques qu'auraient les deux pays ? La Corée, nouvelle venue parmi les puissances économiques, a senti le « souffle du boulet » lors de la crise de 1997. Au Japon, où la prospérité est plus assise, la crise qui s'étale sur dix ans a mis plus longtemps à avoir des retombées sociales. Les Coréens se sont alarmés et ont réagi vite ; les Japonais étaient préoc-

cupés, mais ils ont pris leur temps. Sur le terrain de football, les Japonais n'ont pas eu la pugnacité farouche des Coréens, se lamentent certains commentateurs sportifs nippons. Mais ils ont été à l'image du Japon d'aujourd'hui : ils sont allés au bout de leur effort, portés par un public qui les a soutenus même après que la défaite est apparue inévitable. Dans la

## A l'égard du football comme face à la crise, les réactions des deux peuples divergent

récession, le Japon agit de même. Un exemple : contrairement à l'attente des analystes financiers, les épargnants nippons n'ont pas déserté les banques lorsque a été levée en avril la garantie des dépôts, et la crise annoncée n'a pas eu lieu.

La Corée a osé des réformes parfois douloureuses, sous la pression du Fonds monétaire international,

venu à sa rescousse en 1997 (ce qui n'est pas le cas de son voisin). Des conglomérats (chaebols) ont été contraints à la faillite, l'Etat a injecté des fonds dans les banques et celles qui étaient insolubles ont été fermées. L'économie coréenne est repartie. Ce qui n'est pas le cas du Japon : il a entrepris des réformes courageuses mais moins radicales et, surtout, sans les accompagner d'une politique de « relations publiques » efficace : un déficit de communication, conjugué à des problèmes réels (l'endettement privé et public) que les financiers internationaux ont interprété comme un laxisme condamnable. Résultat : le Japon « cool » inquiète les investisseurs, alors que la Corée « fonceuse » les attire.

En politique, en revanche, Corée et Japon se retrouvent à la même enseigne. Au Japon, l'inaction du cabinet Koizumi (dont la cote de popularité est en chute libre) face à la corruption endémique de la vie politique est la plus lourde hypothèque qui pèse sur le redressement de l'Archipel. Quant à la Corée, elle a sombré dans une morose fin de règne avec des scandales qui touchent l'entourage direct du président Kim Dae-jung : inculpé de corruption, son fils



La joie des Coréens à Kwangju, samedi 22 juin, après la qualification en demi-finale obtenue face à l'Espagne. Les exploits de l'équipe nationale ont ranimé dans le pays un nationalisme exalté.

cadet est en prison où son aîné vient de le rejoindre pour les mêmes raisons. L'impasse du dialogue avec le Nord et la déroute du parti gouvernemental dans les élections locales du 16 juin ont accentué la paralysie du chef de l'Etat, dont le mandat s'achève en février 2003.

Dans les deux pays, la liesse patriotique s'est également exprimée sur des registres différents. En Corée, elle a ranimé un nationalisme farouche qui s'estompeait : avec la crise puis le succès du redressement, la Corée paraissait avoir

gagné dans l'épreuve une nouvelle assurance. L'euphorie de faire partie du dernier carré du Mondial, certes légitime, semble avoir rouvert les vannes d'un nationalisme exalté. Au Japon, en revanche, le Mondial a libéré une fierté nationale longtemps contenue par peur d'être associée au passé militariste. Adoptant le « langage » international du foot, les jeunes Japonais se sont mis à brandir les emblèmes nationaux comme leurs congénères à travers le monde. Un nationalisme bon enfant qu'ont essayé de récupérer des politiciens de droite,

comme le gouverneur de Tokyo, Shintaro Ishihara, qui martèle, lui, son antienne sur l'homogénéité ethnique et a qualifié Philippe Troussier, le sélectionneur français de l'équipe nippone, de « second couteau ». Il n'est pas suivi sur ce terrain par l'opinion. Le message lu sur le T-shirt de supporter « Troussier, Yamato damashi » reflète au contraire un télescopage audacieux entre le nom d'un étranger et une expression signifiant « l'esprit du Japon » qui fut le slogan du nationalisme xénophobe de l'avant-guerre...

## GOOOAL !

LE TOUR DU MONDE DES COMMENTATEURS TÉLÉ

## « Motty », une institution britannique

Pour promouvoir sa couverture de la Coupe du Monde, la BBC a créé « Motty », une figurine à l'effigie du plus réputé de ses commentateurs télé, le légendaire John Motson. Voilà trente ans que les Britanniques, toutes générations confondues, suivent le récit en direct de cette « institution » que le royaume du ballon rond, même en crise de confiance, considère comme l'une des dernières perles de sa couronne. Mieux, le public s'identifie à ce fils de pasteur méthodiste de 56 ans qui est entré à la BBC comme reporter radio en 1968 : c'est ce qui ressort d'une enquête d'opinion publiée à l'automne 2001.

Mieux encore : des chercheurs de l'université de Londres ont calculé que « Motty » parle deux fois plus vite que l'homme de la rue. A travers ce Londonien de souche, solide et pondéré, le royaume célèbre aussi trente ans de son histoire et des échos qu'elle connaît dans les stades. « Sa voix est aussi riche et succulente qu'un cake aux fruits », écrit le *Daily Telegraph*, quotidien conservateur reflétant l'opinion du pays profond. A l'antenne, qu'il explique les scènes fortes du jeu ou évoque les grands moments passés, il reste fidèle à lui-même : sobre, fair-play, modeste.

Mille fois racontés, le but de Hurst en 1966, la faute de main de Maradona en 1986, l'expulsion de Beckham en 1998, n'en finissent pas de faire rêver un pays imbu de sa légitimité footballistique mais privé de trophée depuis des lustres. Le ton est aussi décontracté que ses bretelles et son manteau en mouton retourné. Parmi ses

JOHN MOTSON



Le plus réputé des commentateurs télé britanniques a une figurine à son effigie et la reine Elizabeth II comme fervente supportrice. Ce chevalier de l'Empire britannique a suivi près de 1 500 matches.

plus fervents supporteurs figure, dit-on, la reine Elizabeth II, qui lui a octroyé cette année à l'occasion de sa huitième Coupe du monde le titre de chevalier de l'Empire britannique. Comme la souveraine, il ne donne jamais d'interviews.

Régner sur le *prime time* crée des obligations. Pas ou peu de blagues osées ou de réflexions sexistes. Son humour est grinçant ou amusant, jamais agressif. Ainsi, lors d'une finale de la Coupe d'Angleterre, il relève que « trente-neuf marches » mènent à la loge royale et que le capitaine de l'équipe victorieuse s'appelle Buchan, homonyme de l'auteur du célèbre thriller. La moindre intonation, la plus petite nuance prennent une incommensurable valeur. Son seul écart en 1 500 matches ? Une remarque dans le feu de l'action comme quoi il ne parvenait pas à différencier les joueurs noirs, ce qui lui a valu un rappel à l'ordre. Il s'en

repent encore aujourd'hui. A l'inverse de ses confrères, ce fanatique de football n'a pas d'équipe préférée. « Je suis un incroyant. Je m'intéresse aux joueurs, pas au club », se plaît-il à dire. Sa préparation est minutieuse : sur la feuille de match, les noms des joueurs sont en rouge, les prénoms en noir, les numéros des maillots en vert... Le complexe de l'autodidacte le tenaille-t-il ? Dans ce cas-là, une seule solution : publier un livre. Ce qu'il a fait avec une autobiographie bien ficelée, *Motty's Diary*, qui a connu en 1996 un énorme succès en librairie.

Mais, de nos jours, John Motson n'est plus le prélat incontesté de la grande messe cathodique. Le dynamisme incisif de certains de ses concurrents, en particulier du bouquet Sky ou de Channel 5, enchante les jeunes téléspectateurs. La star est moins présente sur le petit écran depuis que la BBC a perdu au profit d'ITV « Match of the Day », la retransmission en différé des rencontres de championnat d'Angleterre, un grand classique de la grille du samedi soir.

On lui reproche de trop parler, d'être trop didactique et surtout de ressasser un peu trop le passé glorieux. Les femmes critiquent le manque de chaleur de ses propos. Sur l'antenne, joignant les deux mains devant le micro, John Motson a un jour déclaré, navré : « Je prends peut-être ce métier trop au sérieux. J'éprouve pour lui une vraie passion. Mais j'ai un côté M. Je-sais-tout qui peut être irritant. »

Marc Roche (à Londres)

## Débordements de joie en Turquie

La qualification de la Turquie, samedi 22 juin, face au Sénégal (1-0, but en or) pour la demi-finale face au Brésil a été à l'origine de nombreuses scènes de liesse dans ce pays confronté à de graves difficultés économiques. Preuve de ce regain de confiance, cette qualification historique des Turcs pour une demi-finale de Coupe du monde a dopé le marché, la monnaie nationale, la livre turque, ayant repris le même jour près de 8 % de sa valeur face au dollar, après une longue période de dépréciation.

Oubliant l'instabilité politique et la possibilité d'élections législatives anticipées, les journaux turcs du dimanche 23 juin se sont délectés de cette reconnaissance au

plus haut niveau, le journal *Sabah* allant jusqu'à considérer que la Turquie, une des « merveilles du monde », pouvait se vanter d'avoir « transformé le lion africain en minou ». « C'est la fin du pessimisme qui veut que, parce que nous sommes Turcs, nous ne pouvons pas le faire », poursuivait l'éditorialiste du même journal en écho aux réactions positives de la presse étrangère.

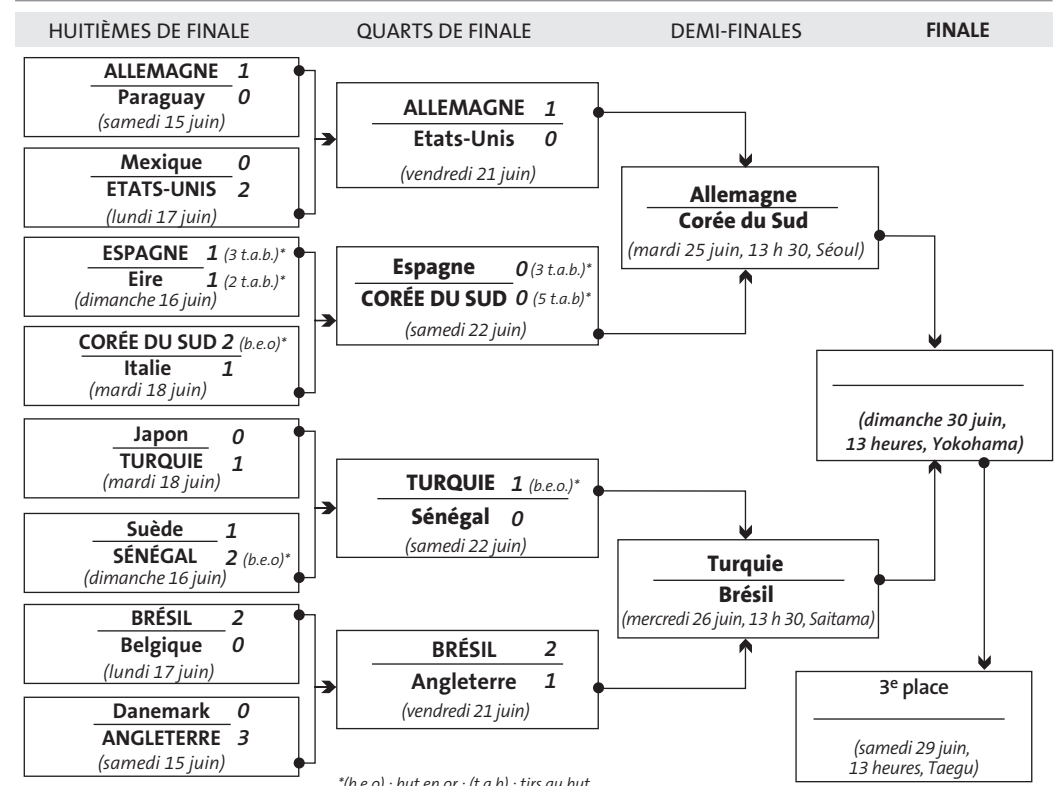
De son côté, le quotidien *Hurriyet* titrait en « une » : « La plus grande, c'est la Turquie », alors que son concurrent, le quotidien *Radikal*, écrivait avec élan : « C'est beau, la vie, mon frère. » Parés de rouge et de blanc (couleurs de la sélection dirigée par Senol Gunes), les journaux ont

ainsi mis en avant la communion de toute une population descendue en masse dans les rues de la plupart des villes du pays, au son des klaxons.

## SIX MORTS ACCIDENTELLES

Ces célébrations ont provoqué la mort de cinq personnes, principalement par balles perdues, ont rapporté les chaînes de télévision alors qu'une vingtaine de personnes ont été également blessées. Les balles auraient ricoché après des coups de feu tirés en l'air depuis des fenêtres par des supporters. En outre, une personne prise par l'émotion est également décédée, samedi 22 juin, des suites d'une attaque cardiaque. — (AFP, Reuters.)

## LE TABLEAU FINAL



Tous les jours sur Europe 1  
une équipe de choc pour la Coupe du Monde

7h15 - 8h15 - 12h45 - 20h00/22h30  
Les grands rendez-vous de la journée

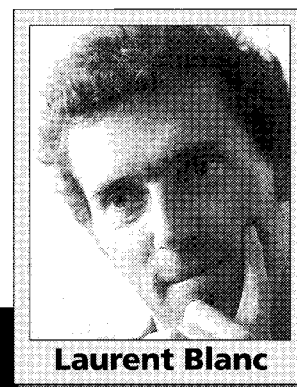
Europe 1.fr

agardere active

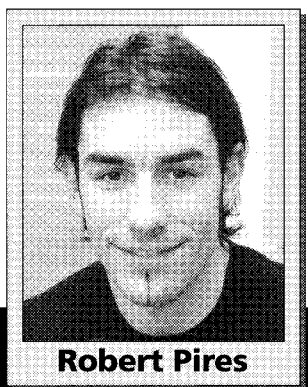
Europe 1 c'est bien.



Guy Roux



Laurent Blanc



Robert Pires